



ÉTATS-UNIS
LES 100 PREMIERS JOURS DU
DEUXIÈME MANDAT DONALD
TRUMP

Yann Riveron

INTRODUCTION

Par tradition, depuis l'élection du président Franklin Delano Roosevelt (1933-1945), les cent premiers jours d'un mandat reflètent le style de pouvoir, l'efficacité et les grandes orientations politiques des États-Unis. Donald Trump a été réélu par les Américains le 5 novembre 2024. Entre sa prise de fonctions et son centième jour, fixé au 30 avril, lui et sa nouvelle équipe de secrétaires et de conseillers économiques ont redessiné le cadre économique dans lequel les États-Unis s'engageront jusqu'en 2029. Ce cadre concerne les domaines commercial, financier, énergétique, scientifique, technologique et géopolitique.

Pour cela, Donald Trump a procédé à plusieurs nominations à des postes clés et a signé plus d'une centaine de décrets présidentiels, ainsi que des dizaines de mémorandums. Il a aussi formulé plusieurs déclarations officielles que les observateurs familiers des présidents américains du XXe siècle pourraient juger, sinon surprenantes, du moins déconcertantes.



SOURCE FINANCIAL TIMES



SOURCE PARIS MATCH

La réélection de ce président à la tête de la première puissance mondiale a des répercussions pour la France, notamment sur le plan économique. Aux yeux de Donald Trump, le monde n'est plus constitué de partenaires potentiels, mais d'adversaires, voire de possibles ennemis. L'analyse des mesures du nouvel exécutif, des causes profondes de ses décisions, de ses nominations et des stratégies technologiques et scientifiques des départements américains, ainsi que des conséquences pour la France et des réactions dans l'Hexagone au cours des cent premiers jours de son mandat, permet de mieux cerner ce que la suite pourrait réserver.

Dans un monde régi par les rapports de force, le retour de la souveraineté, des États-nations et de la puissance – et, par extension, la quête de prééminence (suprématie) –, il semble essentiel d'écouter ce que dit l'adversaire, de « voir ce que l'on voit » et de comprendre que personne ne fait de cadeau à personne : si un pays ne défend pas ses intérêts, aucun autre ne le fera à sa place.



SOURCE THE INDEPENDENT

SOMMAIRE

PARTIE 1

PARTIE 1 - Le retour de Trump : America first ou comment assurer la suprématie économique américaine

A. Retour sur l'élection de Donald Trump

- Novembre 2024 : Donald Trump remporte le vote électoral
- Red and Blue America : une vision du monde manichéenne
- L'électeur de Trump : pas un profil unique

B. Le renforcement du nationalisme économique américain

- L'état des lieux de la situation économique et commerciale américaine
- La nouvelle économie de Donald Trump
- L'offensive douanière à visée mercantiliste
- La réduction des dépendances étrangères problématiques
- Le renforcement des contrôles des exportations américaines et des investissements
- L'aide aux entreprises américaines sur les marchés internationaux

C. Les ambitions d'expansionnisme territorial du président américain

- Le canal du Panama
- Le Groenland
- Le Canada

D. L'ambition de prééminence américaine dans la course aux technologies de rupture

- Les nouvelles orientations scientifiques et technologiques de Donald Trump
- Michael Kratsios : « l'assistant scientifique et technologique du président des États-Unis »
- La course à la suprématie dans l'intelligence artificielle
- La course à la suprématie dans les technologies quantiques
- La course à la suprématie dans les biotechnologies

SOMMAIRE

E. La quête de prééminence énergétique mondiale de Donald Trump et de son département de l'énergie pour assurer la supériorité économique et technologique

- La volonté de suprématie énergétique mondiale
- La stratégie du département de l'énergie
- La « Renaissance du nucléaire »
- Les ambitions et les mesures mises en place pour le gaz naturel
- Les mesures de la nouvelle administration concernant les énergies renouvelables
- Les mesures du département de l'énergie concernant l'hydrogène décarboné
- L'objectif de remplissage des réserves de pétrole stratégiques
- Les nouvelles orientations du Département de l'énergie concernant la science et les technologies

F. La reconfiguration de la synergie entre le public et le privé

- Les milliardaires américains de la tech proches de Donald Trump
- Le plan de reprivatisation et de « débureaucratisation » de l'État
- La commande publique

G. Les nouveaux leviers d'actifs financiers pour renforcer la prééminence économique des États-Unis

- Les crypto-actifs
- Le projet de création d'un fonds souverain national

SOMMAIRE

PARTIE 2

PARTIE 2 - Chine, Iran, Russie et Corée du nord : les rivaux géopolitiques systémiques

Introduction

A. Iran - États-Unis : aucun changement à l'horizon ?

B. Chine - États-Unis : bataille au sommet pour les deux grandes puissances

Bonus : La nouvelle guerre de l'Opium : un cas concret des relations américano-chinoises

C. Russie : meilleur ennemi ?

D. Un retour des relations entre Trump et Kim Jong-Un ?

SOMMAIRE

PARTIE 3

PARTIE 3 - Le retour de Donald Trump au pouvoir : quelles conséquences pour la France ?

A. L'État des lieux des relations commerciales franco-américaines

- Les relations commerciales franco-américaines : une France vraiment perdante ?
- Un excédent commercial franco-américain largement biaisé

B. Les représailles commerciales américaines contre la France... et l'Union européenne

- Les représailles commerciales américaines contre la France ... et l'Europe
- La France dans le viseur des États-Unis pour la taxe contre les GAFAM
- Le « Liberation Day » du 2 avril et la France
- Les réactions des responsables français et européens

C. Les réactions du monde économique français à l'offensive douanière américaine à la date du 30 avril

D. Les territoires français les plus concernés par l'offensive douanière américaine à visée mercantiliste à la date du 30 avril

E. Les différents types de réaction des entreprises françaises pour s'adapter aux barrières douanières étasuniennes à la date du 30 avril

- Les entreprises françaises qui envisagent ou qui investissent déjà aux États-Unis parfois au détriment de la France
- Les entreprises françaises qui réorganisent leurs chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord, en France et dans le monde

SOMMAIRE

- Les entreprises françaises qui pallient les droits de douane par une hausse de leurs prix
- Les entreprises qui ont décidé de rogner leurs marges ou de réduire les coûts de fonctionnement
- Les entreprises françaises qui contournent les droits de douane en créant une filiale de revente aux États-Unis
- Les entreprises épargnées grâce à leurs sites de production sur le sol américain
- Les grandes entreprises du CAC40 n'étant pas exposées aux droits de douane mais potentiellement sensibles à une récession
- Les entreprises françaises qui se désengagent des États-Unis pour se tourner vers d'autres marchés

F. Les possibles stratégies à adopter pour contourner les droits de douane américains

- Le principe légal du « First Sale Rule »
- Regarder l'origine du produit
- Observer attentivement la nomenclature et la valeur en douane
- Négocier une exemption
- Utiliser les régimes douaniers spéciaux sur le sol américain

G. Les cas d'offensives économiques par des entités américaines contre des entreprises et des institutions françaises pendant les cent premiers jours de Donald Trump

- Les offensives financières américaines contre les entreprises françaises
- La création de dépendance américaine au sein des institutions françaises
- La création de dépendance au sein du monde entrepreneurial français du numérique et de l'intelligence artificielle
- Les rachats d'entreprises françaises par des entités américaines

Conclusion

Bibliographie

PARTIE 1 - LE RETOUR DE TRUMP : AMERICA FIRST OU COMMENT ASSURER LA SUPRÉMATIE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINE

A. Retour sur l'élection de Donald Trump

B. Le renforcement du nationalisme économique américain

C. Les ambitions d'expansionnisme territorial du président américain

D. L'ambition de prééminence américaine dans la course aux technologies de rupture

E. La quête de prééminence énergétique mondiale de Donald Trump et de son département de l'énergie pour assurer la supériorité économique et technologique

F. La reconfiguration de la synergie entre le public et le privé

G. Les nouveaux leviers d'actifs financiers pour renforcer la prééminence économique des États-Unis

A. Retour sur l'élection de Donald Trump

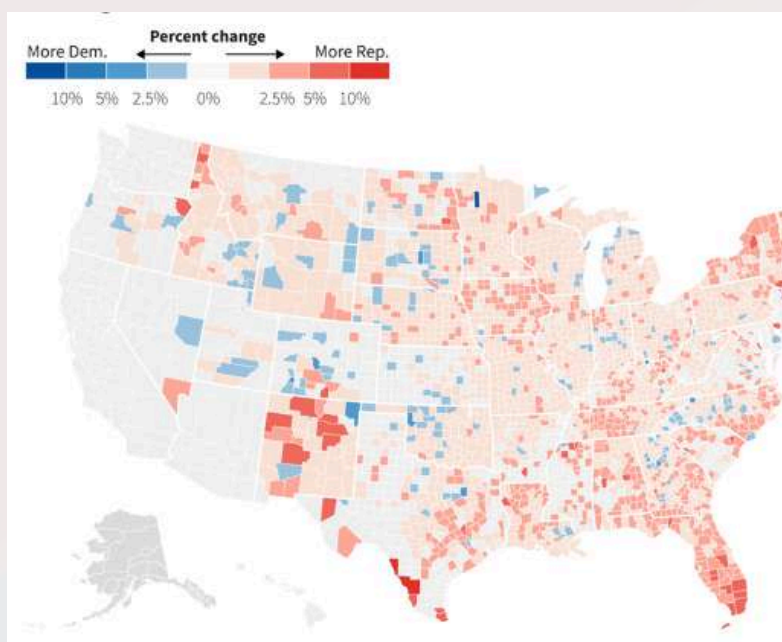
1. **Novembre 2024 : Donald Trump remporte le vote électoral**
2. **Red and Blue America : une vision du monde manichéenne**
3. **L'électeur de Trump : pas un profil unique**

2024 : DONALD TRUMP REMPORTE LE VOTE ÉLECTORAL

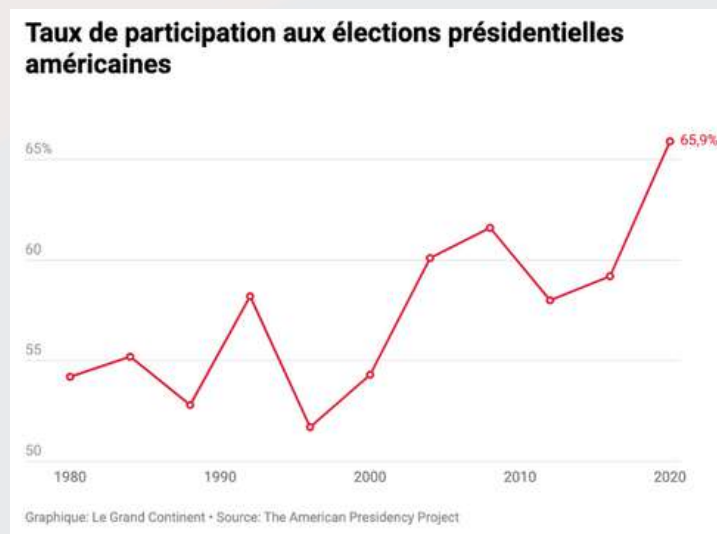
Contrairement à son élection de 2016, Donald Trump a cette fois remporté le vote populaire avec un peu plus de 77 millions de votes. Si la marge entre les deux candidats s'est établie à 1,49 point de pourcentage – soit l'un des plus faibles écarts depuis la fin du XIX^{ème} siècle - le président républicain est parvenu à totaliser 312 grands électeurs, contre 226 pour Kamala Harris. Cette victoire s'explique en partie par des gains importants réalisés auprès des électors hispaniques et catholiques, mais aussi au sein de fractions aisées des métropoles ou encore parmi les néo-votants.

Donald Trump est notamment parvenu à faire basculer le vote des catholiques par rapport à 2020 (52% d'entre eux ayant alors soutenu Joe Biden). Selon le Washington Post, ils sont cette fois 56% à avoir fait le choix du candidat républicain. En ce qui concerne le vote hispanique, le vote est passé d'un gros quart (28%) en 2016, d'un tiers en 2020 à presque un sur deux en novembre dernier (45%). Parmi les votants, ce sont les électeurs hispaniques masculins qui sont les plus représentés (un peu plus de la moitié, soit 54%).

Résumé autrement, Donald Trump a en grande partie remporté l'élection en raison de l'élargissement de son socle électoral. Il a en effet remporté des voix tant parmi la population latino-américaine (+13 points), les jeunes (+ 6 points), les non-diplômés (+ 4 points), les femmes (+ 2 points) que les hommes noirs (+ 1 point). Ces résultats montrent bien que cette élection constitue un véritable basculement électoral, les sondages prévoyant pourtant en grande majorité une victoire de Kamala Harris. En outre, le taux de participation a été élevé avec une participation estimée à environ 65% selon l'Associated Press.



SOURCE AP NEWS



SOURCE LE GRAND CONTINENT

RED ET BLUE AMERICA : UNE VISION DU MONDE MANICHÉENNE

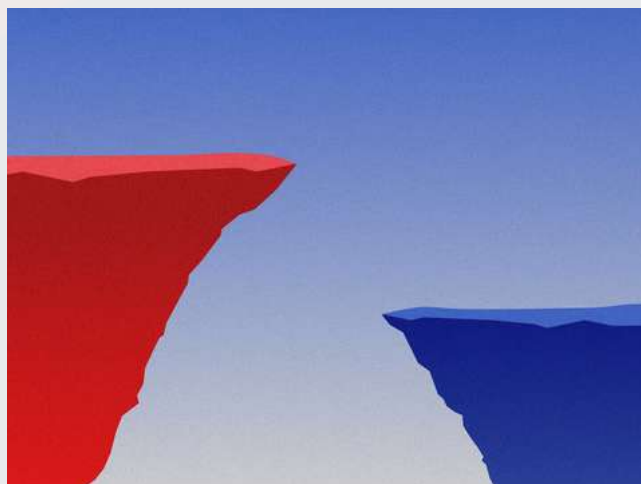
Comme expliqué par Johanathan Haidt dans son article *Why the past 10 years of american life have been uniquely stupid*, publié sur [The Atlantic](#), il serait bien réducteur de considérer que les motivations des électeurs de Donald Trump se limitent à des préoccupations identitaires et économiques classiques à l'instar de l'inflation. En réalité, leur vote s'inscrit dans une dynamique socioculturelle plus profonde, marquée par un sentiment de dépossession généralisée. Ce que beaucoup d'électeurs expriment à travers leur vote, c'est un rejet d'un monde qu'ils estiment ne plus comprendre ni contrôler : un monde où les normes, les institutions et même l'histoire semblent leur échapper.

Le clivage entre républicains et démocrates ne relève plus seulement de désaccords politiques, mais reflète deux visions du monde inconciliables. Ces deux camps ne partagent plus les mêmes récits fondateurs : ils divergent sur l'interprétation de la Constitution, sur la mémoire nationale, sur la définition même de la légitimité démocratique. Le vote Trump devient alors un geste identitaire, presque existentiel, à l'encontre d'un ordre culturel perçu comme monopolisé par une frange très militante de la gauche post-moderne américaine formée dans les Universités aux multiples « *studies* » issues du poststructuralisme français des années 1960-1970, prenant à contrepied la philosophie des Lumières (humanisme, rationalisme, universalisme, etc...).

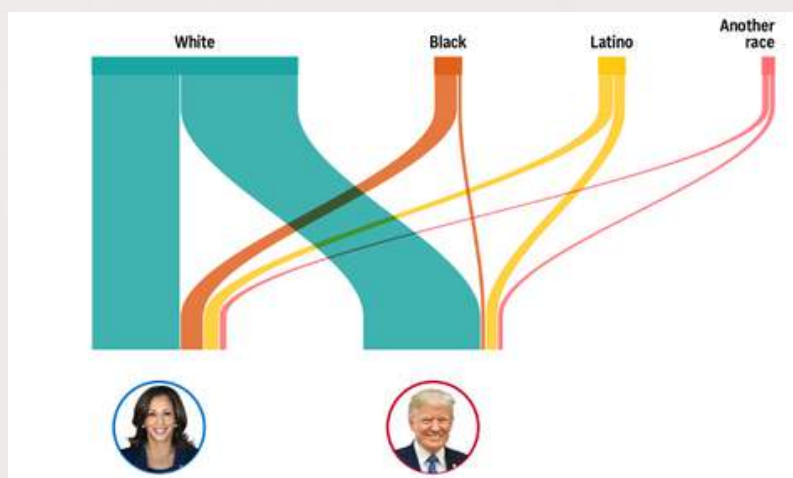
Les institutions culturelles dominantes — médias, universités, monde artistique — sont perçues par ces électeurs comme ayant été « confisquées » par des élites hostiles à leurs valeurs. Cette fracture s'est encore amplifiée avec les réseaux sociaux, qui favorisent l'entre-soi informationnel, propagent les théories du complot, et érodent la confiance dans toute parole institutionnelle ou experte. Dans cet univers, les excès verbaux de Trump ne sont pas vus comme des dérapages, mais comme des signaux d'authenticité. Ce n'est pas la véracité des propos qui compte, mais leur capacité à résonner émotionnellement avec une communauté qui se vit comme assiégée.

Chez les soutiens les plus fervents, le monde se divise en deux camps : les défenseurs de la « vraie Amérique » et ses ennemis. Cette lecture binaire alimente une posture défensive permanente, dans laquelle toute critique extérieure est interprétée comme une attaque contre leur identité. C'est dans ce contexte que l'adhésion à Trump dépasse largement les logiques électorales traditionnelles : il incarne, pour eux, une figure de protection face à ce qu'ils ressentent comme une marginalisation politique, sociale et culturelle.

En définitive, Trump n'apparaît pas seulement comme un homme politique, mais comme le porte-étendard d'une lutte culturelle. Voter pour lui, c'est affirmer une appartenance, une fidélité à un monde en train de disparaître. C'est un acte de résistance face à un ordre symbolique vécu comme oppressant — non plus un simple choix politique, mais une forme de survie culturelle.



L'ÉLECTEUR TRUMP : PAS UN PROFIL UNIQUE



SOURCE AP NEWS

Dans l'imaginaire collectif, « l'électeur type » de Trump est présenté comme un homme blanc issu des classes populaires non-instruites. Il habite sûrement au Texas, est profondément raciste et scande à tout va le slogan « *America Great Again* ». Mais cette vision ne rend plus compte de la réalité sociologique du vote Trump, qui s'est considérablement diversifié lors de la présidentielle de 2024.

Certes, le noyau dur reste constitué d'hommes blancs sans diplôme universitaire, issus des zones rurales ou de petites villes industrielles. Ces électeurs, souvent touchés par la désindustrialisation, expriment un fort ressentiment à l'égard des élites urbaines, de la mondialisation et des mutations culturelles. Trump incarne pour eux le défenseur de l'« Amérique oubliée ». Il séduit aussi une large frange de la classe moyenne inférieure et ouvrière, notamment grâce à sa rhétorique protectionniste, sa promesse de relocalisation industrielle et son opposition frontale à l'immigration, perçue comme une menace économique et identitaire.

Mais au-delà de ce socle, Trump a réalisé des percées notables auprès de certains électorats traditionnellement acquis aux démocrates. Il a, par exemple, doublé son score chez les jeunes hommes noirs (près de 30 % des moins de 45 ans ont voté pour lui), et séduit environ 20 % des électeurs afro-américains au total, contre seulement 10 % en 2020. Cette progression s'explique notamment par un discours axé sur l'emploi, l'entrepreneuriat, la liberté économique, ainsi qu'un désenchantement à l'égard de la vice-présidente Kamala Harris et des résultats jugés décevants de l'administration précédente.

Du côté de l'électorat latino, Trump a réalisé un bond spectaculaire : selon Edison Research, il a recueilli 46 % des voix hispaniques, soit une progression de 14 points par rapport à 2020. Ce chiffre atteint 55 % chez les hommes latinos, en hausse de 19 points. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : un ancrage conservateur sur les questions de famille, de religion et de sécurité, une adhésion à des politiques migratoires plus strictes, y compris les expulsions, et une certaine identification à la réussite personnelle que Trump incarne. Les électeurs cubano-américains, mais aussi certains mexicains évangéliques, ont particulièrement été sensibles à cette ligne dure.

Par ailleurs, les femmes blanches, vivant majoritairement en banlieue, ont continué de soutenir Trump dans des proportions significatives. Si Kamala Harris a conservé un léger avantage chez les électrices (53 % contre 46 %), l'écart est resté plus réduit qu'en 2020. Cette recomposition électorale est à mettre en regard des erreurs du Parti démocrate : une stratégie de campagne jugée désorganisée, une candidate qui peine à mobiliser certains segments de l'électorat, un message peu lisible sur les enjeux économiques et de sécurité, et une surreprésentation des élites dans la communication politique. Autant d'éléments qui ont permis à Trump d'élargir sa base électorale, non seulement en consolidant son socle historique, mais aussi en gagnant du terrain parmi les minorités et les classes moyennes conservatrices.

B. Le renforcement du nationalisme économique américain

- 1. L'état des lieux de la situation économique et commerciale américaine**
- 2. La nouvelle économie de Donald Trump**
- 3. L'offensive douanière à visée mercantiliste**

I) America First Trade Policy

- II) Les premières menaces de droits de douane contre les BRICS élargis**
- III) Les premiers droits de douane contre le Canada, le Mexique et la Chine**
- IV) Les droits de douane sur l'acier et l'aluminium indispensables à la réindustrialisation**
- V) Les droits de douane sur les véhicules produits à l'étranger**
- VI) Les droits de douane contre les pays qui achètent du pétrole vénézuélien**
- VII) La grande offensive douanière de Trump contre le monde**
- VIII) L'escalade douanière avec la Chine**
- IX) La pause de 90 jours et les exemptions sur les biens de consommation**
- X) L'ambition de Donald Trump d'abaisser les taux d'intérêt de la Réserve fédérale pour dévaluer le dollar**
- XI) La clarification des droits de douane**
- XII) Le bilan provisoire de la guerre commerciale au 30 avril 2025**

4. La réduction des dépendances étrangères problématiques

- I) Le cuivre**
- II) Le bois**
- III) La relance de l'extraction terrestre de minerais aux États-Unis**
- IV) La relance de l'extraction sous-marine de minerais**
- V) Un accord minier signé avec l'Ukraine sans étude de faisabilité**
- VI) L'accord minier avec la République Démocratique du Congo**

5. Le renforcement des contrôles des exportations américaines et des investissements

- I) Les nouvelles priorités du Bureau of Industry and Security (BIS)**
- II) Les actions du BIS pendant les cent premiers jours de Donald Trump**
- III) Les nouvelles prérogatives du CFIUS selon l'America First Investment Policy**
- IV) Les actions du CFIUS**

6. L'aide aux entreprises américaines sur les marchés internationaux

- I) L'usage des services de renseignement pour aider les entreprises dans l'hypercompétition mondiale**
- II) La révision du FCPA**
- III) L'Advocacy Center au sein du département du commerce**

PARTIE 1

Depuis leur indépendance, les États-Unis ont toujours envisagé le commerce dans une logique de rapport de force. Le libre-échange n'a été pour eux qu'une option parmi d'autres, acceptable uniquement lorsqu'ils étaient en position dominante sur le plan commercial. Or, au XXI^e siècle, cette situation a changé. L'Amérique se trouve en position de faiblesse, notamment face à ses principaux partenaires économiques que sont la Chine et les pays européens. Ce déséquilibre est particulièrement visible dans les échanges de biens manufacturés, où les États-Unis affichent des déficits chroniques. Ces déséquilibres ont des conséquences concrètes sur le territoire américain. De nombreuses régions industrielles périphériques sont désormais désindustrialisées.



SOURCE HUMAN.LIBRETEXTS



SOURCE BUSINESS INSIDER

Donald Trump a très tôt pris acte de cette réalité. Il a affiché sa volonté de rehausser les droits de douane, en se réclamant de William McKinley, président de la fin du XIX^e siècle, connu pour son protectionnisme offensif. McKinley défendait l'industrie américaine « en enfance » contre des puissances industrielles européennes plus avancées. Pour son second mandat, Trump et son équipe ont choisi de durcir le nationalisme économique américain. Leur logique est mercantiliste : viser en priorité les pays qui affichent des excédents commerciaux vis-à-vis des États-Unis, perçus comme des adversaires dans une économie mondialisée devenue hypercompétitive.

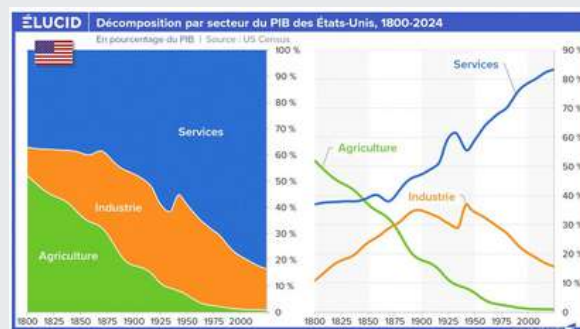
Parallèlement, la Maison Blanche multiplie les décrets exécutifs pour réduire la dépendance aux minerais stratégiques, au nom de la sécurité nationale. Elle renforce aussi les restrictions sur les exportations de technologies sensibles et sur les investissements étrangers aux États-Unis. Enfin, dans cette même dynamique, Donald Trump déploie des aides publiques pour soutenir la machine de guerre économique américaine. L'objectif est clair : conquérir des marchés à l'étranger au détriment de partenaires commerciaux désormais perçus comme des rivaux stratégiques.

L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE AMÉRICAINE

En 2024, la situation économique des États-Unis en matière de commerce et de dette de l'État menace son statut de première puissance mondiale à moyen et long terme. Ce constat explique en partie la politique de Donald Trump et de sa nouvelle administration.

Sur le plan commercial, les États-Unis ont subi les contrecoups du libre-échange qu'ils ont promu à partir de 1944 via les accords de Bretton Woods visant à imposer le dollar comme monnaie de réserve mondiale, la création du FMI et de la Banque Mondiale ainsi que les accords du GATT en 1947.

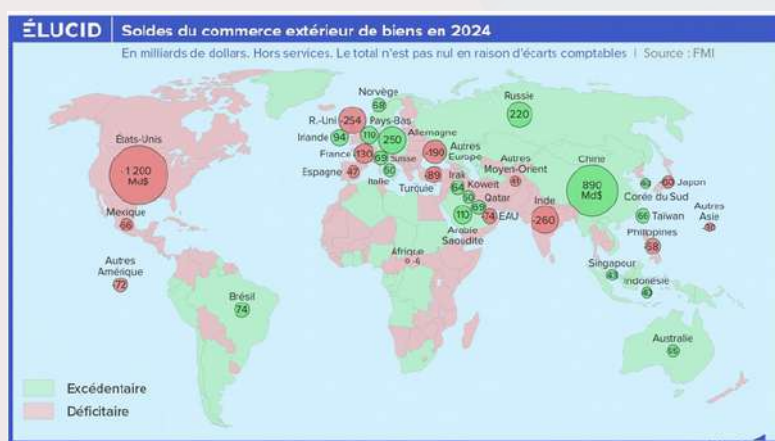
L'industrialisation de l'économie américaine entre 1865 et 1914 a fini par stagner dans le PIB entre 1890 et 1970 avant de décliner au profit des services. Le début de la désindustrialisation américaine à partir de la fin des années 1960 s'explique par plusieurs facteurs tels que la saturation en biens industriels, l'essor du conteneur maritime uniformisé qui a abaissé les coûts logistiques en faveur d'autres pays que l'Amérique. À la même période, les accords du GATT de 1967 ont fortement baissé les droits de douane et la fin des accords de Bretton Woods en 1971 ont entraîné une libéralisation financière des capitaux.



SOURCE ELUCID

PARTIE 1

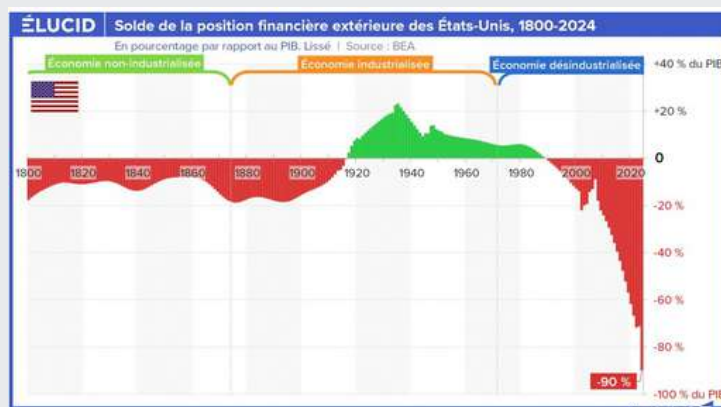
Tous ces éléments qui se sont accentués au fil du temps ont ouvert un boulevard à l'externalisation des activités industrielles et des investissements américains à l'étranger. En conséquence, les États-Unis sont passés d'une économie de production dans laquelle l'industrie représentait 30 % du PIB dans les années 1960 à une économie où la consommation et les services ont pris une place prépondérante. Les délocalisations d'usines sur le sol américain vers des pays présentant des salaires très bas, des droits syndicaux quasi-inexistants et des normes peu contraignantes ont provoqué une explosion des importations. Cela a alimenté une surconsommation de marchandises bon marché fabriquées à l'étranger contribuant à stimuler la croissance avec une faible inflation tout en augmentant les profits des entreprises américaines qui ont pu partir à la conquête de nouveaux marchés. Parallèlement, ce nouveau modèle économique a généré des déficits commerciaux structurels à partir de la première moitié des années 1970. À partir de 1983, les flux de capitaux entrants en Amérique via l'émission de la dette envers l'étranger ont été réinvestis dans le pays, augmentant le prix des actifs. Cela a intensifié la consommation des ménages américains tout en appréciant la valeur du dollar par rapport aux autres monnaies, contribuant à stimuler les importations étrangères et à rendre les produits américains de moins en moins compétitifs.



SOURCE ELUCID

De surcroît, la dette des États-Unis vis-à-vis de l'étranger n'a cessé de se creuser générant une position financière extérieure structurellement négative à partir de 1990. L'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du commerce le 11 décembre 2001 a accéléré la désindustrialisation de l'Amérique, creusant encore davantage ses déficits commerciaux, sa position financière extérieure ainsi que les inégalités sociales et spatiales à l'instar de la Rust Belt du Midwest. La République Populaire de Chine a pu profiter de la baisse des droits de douane pour exporter massivement aux États-Unis des marchandises produites chez elle à bas coût par les entreprises américaines tout en contrôlant habilement les changes pour dévaluer sa monnaie afin de vendre encore moins cher ses marchandises aux ménages américains. L'addition de tous ces éléments structurels qui ont façonné l'économie américaine depuis 1945 se traduit en 2024 par des records historiques de déficits. Ainsi, en 2024, le déficit commercial de biens manufacturés des États-Unis a atteint 1 200 milliards de dollars dont 750 milliards de dollars viennent d'Asie, 300 milliards de dollars d'Europe et 250 milliards de dollars du Canada et du Mexique (ALENA).

Malgré l'excédent du commerce extérieur des services notamment grâce aux GAFAM, le solde de la balance des paiements de 2024 est déficitaire et atteint 4% du PIB. Quant à la position financière extérieure de l'Amérique, elle a atteint -90% du PIB la même année, soit -26 000 milliards dollars, faisant de Washington le plus débiteur du monde alors que c'était l'inverse dans les années 1980.

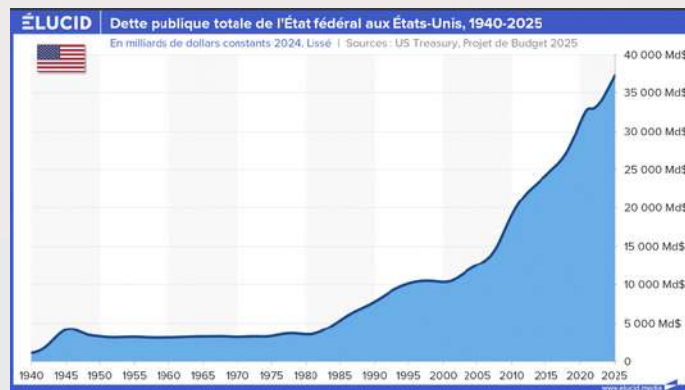


SOURCE ELUCID

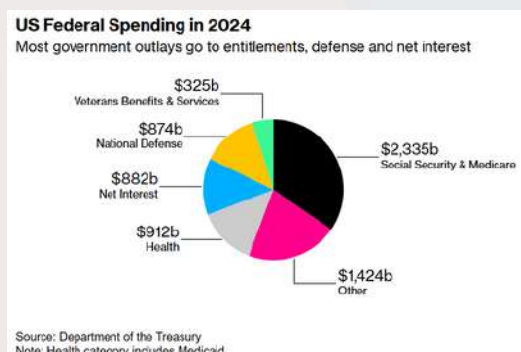
PARTIE 1

Dès lors la situation financière de l'Amérique est complètement dégradée notamment en ce qui concerne sa dette. En vue de compenser son déficit commercial, les États-Unis émettent des bons du trésor achetés par des étrangers. Cela alimente la hausse de la dette publique fédérale qui dépasse les 35 000 milliards dollars en 2025, soit plus de 120% du PIB. Tous les cent jours, la dette publique américaine augmente de 1 000 milliards dollars.

La position financière extérieure négative des États-Unis signifie que le pays vit à crédit vis-à-vis du reste du monde en devenant structurellement dépendant de l'épargne étrangère pour financer ses déficits commerciaux et budgétaires. Le bureau du budget du Congrès américain (CBO) prévoit une hausse de la dette publique qui atteindrait près de 180% du PIB en 2050.



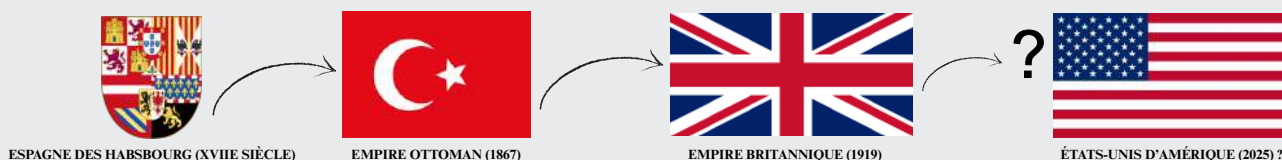
SOURCE ELUCID



SOURCE BLOOMBERG

En définitive, le financement du pays très fragile et sa dépendance à l'égard de l'extérieur pose de sérieuses questions de souveraineté. De manière plus large, l'endettement des États-Unis a des implications en termes de puissance. En 2024, pour la première fois, les dépenses de l'État américain consacrées au paiement d'intérêts de la dette publique sont égales à 882 milliards dollars contre 874 milliards dollars pour sa défense nationale. Historiquement, les grandes puissances qui dépensaient moins pour leur défense militaire que pour le remboursement de leur dette pendant une période prolongée cessaient d'être des puissances dominantes sur le plan géopolitique. De fait, cette configuration financière entraîne la réduction de la capacité militaire du pays à tout point de vue, érodant sa crédibilité géopolitique qui peut être exploitée par les puissances rivales montantes. Ce fut le cas de l'Espagne des Habsbourg au XVII^e siècle, l'Empire ottoman au XIX^e siècle, l'Autriche-Hongrie après 1867 et l'Empire britannique après 1919. Or, les États-Unis se retrouvent dans une situation géopolitique où ils font face à de nouvelles puissances autoritaires montantes comme la Chine et la Russie.

Leur position fiscale n'a jamais été aussi contrainte que depuis la Seconde Guerre mondiale. L'histoire démontre qu'une période prolongée où les dépenses dédiées au remboursement de la dette dépassent les dépenses militaires est susceptible de voir les rivaux géopolitiques contester son statut de puissance dominante et de miner sa stabilité intérieure.



LA NOUVELLE ÉCONOMIQUE DE DONALD TRUMP

Pour construire et appliquer sa stratégie économique et commerciale, le président américain Donald Trump s'est entouré de personnalités variées qui, contrairement à son premier mandat, sont toutes en accord avec ses ambitions protectionnistes mais à degrés différents.

JAMES DAVID VANCE

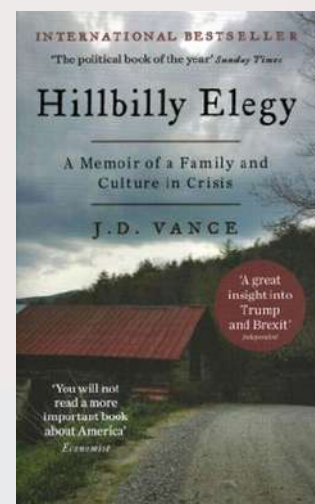
James David Vance a été choisi par Donald Trump pour être son vice-président le 15 juillet 2024 en pleine campagne électorale. Sa fonction fait de lui le successeur naturel du président en cas de démission, de décès ou de destitution. Bien qu'il n'ait pas de prérogatives en matière économique et commerciale, il joue un rôle consultatif très important auprès du président. Son parcours personnel explique ses positions vis-à-vis du commerce. Il est né dans une famille ouvrière très modeste de l'Ohio qui a souffert des délocalisations d'usines en Chine et au Mexique. La situation d'abandon et de dépossession économique, sociale et culturelle des habitants de la Rust Belt a été retranscrite dans son autobiographie à succès Hillbilly Elegy 2016.

En s'engageant dans la marine, il fut envoyé en Irak où il connut une totale désillusion de l'interventionnisme américain promu par les néoconservateurs. Grâce à l'armée, il a pu s'inscrire en droit à Yale où il fit la rencontre du cofondateur de *Paypal* et de *Palantir*, Peter Thiel, qui l'initia à la philosophie de René Girard, influençant sa conception métaphysique et métapolitique d'une Amérique post-progressiste. À partir de 2013, il a travaillé dans la Silicon Valley dans l'entreprise de capital-risque *Mithril-Capital* où il rencontra Elon Musk. En 2022, il est devenu sénateur républicain de l'Ohio et s'est rapproché de Donald Trump pour sa réélection. Grand admirateur de la politique souverainiste de redressement économique, industriel et diplomatique du général De Gaulle, il est considéré comme l'intellectuel du nouveau président. Ses positions en matière de commerce sont en totale adéquation avec le nationalisme économique de Donald Trump, dénonçant les accords de libre-échange comme l'ALENA et l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001 mais plus largement les dépendances économiques vis-à-vis de l'extérieur.

Il estime que les États-Unis doivent prendre à contrepied le consensus libre-échangiste des républicains et des démocrates des trente dernières années en relocalisant les usines américaines et étrangères grâce à des augmentations de taxes douanières à l'entrée. Il craint que sans cela les États-Unis perdront leur avance technologique étant donné que l'innovation est corrélée à la conception industrielle. Il milite également pour une dévaluation du dollar par une baisse des taux d'intérêt de la Fed pour que les produits manufacturés *Made In USA* redeviennent plus compétitifs sur les marchés.



SOURCE CBS
NEWS



SOURCE
GUCCA.DK



SOURCE ABC NEWS



SOURCE AP NEWS

STEPHEN MIRAN



SOURCE REUTERS

Stephen Miran a été choisi par Donald Trump comme président du Conseil des Conseillers Économique en décembre 2024. Il a été confirmé par le Sénat américain le 13 mars 2025. Sa fonction lui confère une influence intellectuelle sur les décisions du président américain en fournissant des analyses rigoureuses de la situation macroéconomique du pays et des impacts des mesures prises. Diplômé d'Havard en 2010, il a mené une carrière dans des sociétés d'investissements : *Lily Pond Capital Management*, *Fidelity Investment* et *Sovarnum Capital*.

Il a également exercé des fonctions au sein du département du Trésor sous le premier mandat de Trump avant de retourner dans la finance au sein de Hudson Bay Capital en tant que stratège senior. En novembre 2024, il publie un article « A User's Guide to Reconstructing the Global Trading System » où il y détailla sa vision du commerce à la manière d'un programme ou d'un plan à appliquer.



SOURCE HUDSON BAY CAPITAL

Dans son article, le conseiller de Donald Trump juge que le rôle du dollar comme monnaie de réserve mondiale a provoqué sa surévaluation qui entraîne, ipso facto, une perte de compétitivité des exportations américaines au profit des importations étrangères. En cela, il fait référence au dilemme de Triffin, qui met en évidence une situation paradoxale du système monétaire international. Une monnaie de réserve oblige le pays émetteur soit à maintenir un déficit commercial afin de fournir suffisamment de liquidités à l'échelle mondiale, au risque de provoquer une crise de confiance dans sa monnaie, soit à réduire ce déficit, mais au prix d'une restriction de la liquidité mondiale, ce qui freine alors la croissance économique internationale. Cette configuration a provoqué les déficits commerciaux des États-Unis et sa désindustrialisation même si le statut de monnaie de réserve internationale conféré au dollar est composé par des avantages géopolitiques comme l'extraterritorialité judiciaire américaine via les sanctions. Or, des puissances montantes hostiles comme la Chine et la Russie menacent la sécurité nationale des États-Unis. En vue de résoudre la contradiction entre la compétitivité des exportations et la projection de la puissance financière américaine, Stephen Miran préconise plusieurs instruments comme une hausse générale des tarifs douaniers pour protéger l'industrie – la base industrielle de défense en particulier – et réduire les déficits ainsi que générer des revenus publics pour que les pays étrangers contribuent au financement du Trésor américain.

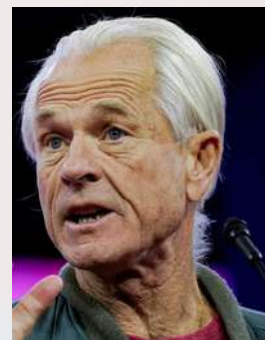
Il suggère qu'un accès plus simple au marché américain soit conditionné à la contribution des pays alliés à la sécurité collective comme l'OTAN en Europe, le Japon et la Corée du Sud en Asie. Miran souhaite aussi réorganiser les taux de change des devises de ses partenaires commerciaux par rapport au dollar à travers des actions multilatérales ou unilatérales afin de dévaluer la monnaie américaine à l'image des accords du Plaza (1985) et des accords du Louvre (1987). Certains le considèrent comme l'un des architectes principaux de la politique économique de Donald Trump. Dans tous les cas, il incarne une ligne protectionniste dure de l'administration avec une stratégie monétaire et industrielle mettant l'accent sur la base industrielle de défense souveraine indispensable en cas de conflit.



SOURCE INVESTOPEDIA

PETER NAVARRO

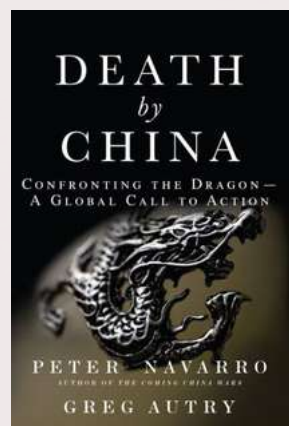
Le 4 décembre 2024, Donald Trump annonce que Peter Navarro a été choisi par être son « conseiller senior » pour le commerce et la politique industrielle. Même s'il ne dispose pas de prérogatives comme le secrétaire au commerce, son poste lui permet de faire le lien entre l'USTR, le département du commerce et le National Economic Council sur les sujets liés à la souveraineté économique. Peter Navarro, ancien professeur d'économie en Californie, est un spécialiste des relations économiques avec l'Asie. Il est l'un des critiques les plus virulents du libre-échange et de la Chine.



SOURCE THE GUARDIAN



SOURCE WHATISPROJECT2025



SOURCE BARNES & NOBLES

Il a notamment écrit Les Guerres à venir avec la Chine (2006) et La Mort par la Chine (2011), dénonçant les pratiques économiques agressives de Pékin. Surnommé « *China Hawk* », le faucon antichinois, il est l'un des architectes de la politique commerciale de Donald Trump. Il a dirigé le White House National Trade Council et l'Office of Trade and Manufacturing Policy entre 2017 et 2021. Il est aussi l'un des auteurs du « *The Case For Fair Trade* » du Project 2025, initiative lancée par la Heritage Foundation pour préparer l'arrivée des Républicains au pouvoir en 2025. Dans son texte pour le Project 2025, Peter Navarro dénonce les délocalisations et les transferts de compétences en Chine qui « ont fait surgir le spectre d'une base industrielle manufacturière et de défense qui serait incapable de fournir les armes et le matériel nécessaires à l'Amérique si elle entraînait dans un conflit majeur ou si elle cherchait à aider un allié comme les pays européens de l'OTAN, le Japon ou Taïwan ».

Il y affirme que la Chine a exploité la faille de la règle de la « nation la plus favorisée » (NPF) de l'Organisation mondiale du commerce pour inonder le marché américain avec des biens à bas coût, souvent subventionnés et produits dans des conditions inéquitables. Peter Navarro a listé une cinquantaine d'armes commerciales utilisées par la Chine pour asseoir sa suprématie commerciale au détriment des États-Unis d'Amérique. Il incarne la ligne la plus dure de l'administration protectionniste de Donald Trump.

HOWARD LUTNICK

Donald Trump a nommé Howard Lutnick secrétaire du département du commerce le 19 novembre 2024. Le poste de secrétaire au commerce est un maillon incontournable des questions technologiques et industrielles. Même s'il n'est pas l'architecte de la politique économique globale du président, il conseille ce dernier, coordonne des programmes industriels, pilote les politiques de réindustrialisation. Howard Lutnick a débuté sa carrière chez *Cantor Fitzgerald* en 1983, où il est devenu PDG en 1991, avant de diriger également *BGC Partners*, spécialisée dans le courtage. Il est aussi un investisseur actif dans les cryptomonnaies.



SOURCE REUTERS

PARTIE 1

Howard Lutnick est aujourd'hui le principal porte-voix des politiques tarifaires. Ce positionnement s'explique par ses fonctions institutionnelles, son département du Commerce supervisant à la fois l'International Trade Administration (ITA), la United States International Trade Commission (USITC), le Bureau of Industrial Security (BIS) ainsi que le United States Trade Representative (USTR) à la demande de Donald Trump. Néanmoins, il est réputé pour être moins radical que Peter Navarro en matière de droit de douane.



SOURCE TRAVEL WEEKLY

JAMIESON GREER



Jamieson Greer a été nommé comme représentant au commerce (USTR) le 26 novembre 2024 par Donald Trump. Initialement, l'USTR est de rang ministériel et a pour missions des négociations commerciales bilatérales et multilatérales ainsi que la définition de la stratégie commerciale. Or, Donald Trump a déclaré que le secrétaire du commerce Howard Lutnick prendrait les prérogatives de l'USTR donc l'influence de Jamieson Greer est incertaine. Ce dernier est un avocat spécialisé en droit commercial chez *King & Spalding*. Lors du premier mandat de Donald Trump, il était le chef de cabinet de Robert Lighthizer, le grand partisan des guerres commerciales contre la Chine, le Mexique et le Canada.

SOURCE THE NEW YORK TIMES

Ainsi, il incarne une ligne dure en matière de commerce extérieure. Il milite pour plus de sévérité dans les prochaines négociations avec le Mexique et le Canada au sein de l'USMCA et surtout contre la Chine. À cet égard, il souhaite un recours plus fréquent des sections 301, 337 et 232 des lois tarifaires américaines contre les pratiques chinoises de vol de propriété intellectuelle, de *dumping* monétaire (dévaluation volontaire de sa monnaie) et du non-respect des accords commerciaux avec les États-Unis.



SOURCE LITERARY HUB

SCOTT BESSENT



SOURCE REUTERS

Le 22 novembre 2024, Donald Trump annonce officiellement la nomination de Scott Bessent comme secrétaire du Trésor. Sa fonction est centrale dans la définition de l'architecture de la politique économique globale du président américain puisqu'il supervise le budget, la collecte de l'impôt et il représente les États-Unis dans les grandes institutions économiques internationales (FMI, Banque Mondiale, G7, G20, etc...). Il négocie les politiques économiques dans les relations bilatérales et peut intervenir sur les taux de change ainsi que les sanctions financières.



SOURCE O GLOBO

PARTIE 1

Il a été diplômé en sciences politiques à Yale en 1984 avant de commencer sa carrière dans la finance spéculative en rejoignant la *Georges Soros Fund Management* en 1991. Expert de monnaies, il est un des artisans des investissements de la société de Georges Soros contre la livre sterling en 1992 et contre le yen japonais en 2013. Au cours de la campagne présidentielle de Trump, il a exposé sa stratégie économique « 3-3-3 » inspirée de la politique du premier ministre japonais Shinzo Abe : réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici à 2028, stimuler la croissance à 3 % grâce à la déréglementation et produire 3 millions de barils de pétrole supplémentaires par jour. En matière de commerce extérieur, il souhaite une refondation du système commercial mondial basé sur des droits de douane progressifs à raison de 2,5% par mois pour atteindre les 20% annoncés par Donald Trump pendant sa campagne présidentielle.



SOURCE USA TODAY



SOURCE BLOOMBERG.COM

Néanmoins, il conçoit les droits de douane comme un levier de négociation pour les futurs accords commerciaux entre les États-Unis et ses rivaux économiques. Il souhaite également la relocalisation de la production de biens stratégiques (terres rares, produits pharmaceutiques) pour réduire les dépendances vis-à-vis de l'extérieur et notamment de la Chine. Dans l'ensemble, il veut segmenter l'économie mondiale en bloc avec un périmètre pro-américain réservé aux alliés qui dépendent du parapluie sécuritaire des États-Unis et qui pourront bénéficier de l'accès au marché américain dès lors qu'ils s'engagent à réduire leurs déséquilibres commerciaux avec Washington. En dehors de ce bloc, les pays périphériques comme la Chine auront un accès limité au marché américain. Au sein de l'équipe de Donald Trump, il incarne une ligne plus modérée eu égard aux tarifs douaniers à imposer.

ELON MUSK

Le 12 novembre 2024, Donald Trump nomme Elon Musk au poste de conseiller spécial. Il est un des conseillers les plus influents du président, c'est-à-dire, qu'il fait partie de l'Executive Office de Donald Trump lui permettant d'être au quotidien à ses côtés. Parallèlement, il est nommé secrétaire du département de l'efficacité gouvernementale (DOGE) qui vise, entre autres, à réformer l'État fédéral en réduisant de 2 000 milliards de dollars les dépenses des agences fédérales. Elon Musk débute sa carrière en créant à douze ans un jeu vidéo, puis fonde *Zip2*, revendue à Compaq pour 300 millions de dollars. Il lance ensuite *X.com*, qui devient *PayPal*, racheté par *eBay*, ce qui le propulse milliardaire. Avec cette fortune, il crée *Tesla* et *SpaceX*, entreprises phares dans l'automobile électrique et l'aérospatial. Il initie également des projets novateurs comme *Hyperloop*, *Neuralink* et un réseau Internet par satellites (*Starlink*). En 2022, il rachète *Twitter* pour 44 milliards de dollars, en en faisant une plateforme centrale de son influence médiatique.



SOURCE ABC NEWS



SOURCE BBC

PARTIE 1

Concernant les questions commerciales, sa position est ambiguë. Au cours de la campagne de 2024, il n'était pas opposé aux tarifs douaniers pour réindustrialiser les États-Unis mais il défendait une approche prudente du protectionnisme. Elon Musk a déclaré reconnaître la pertinence et les vertus des avantages comparatifs du libre-échange, à savoir, que le commerce favorise la prospérité. C'est pourquoi, il craint une approche trop brutale des tarifs douaniers qui créeraient un choc pour les entreprises – comme Tesla – dont les chaînes de valeurs sont très dépendantes du monde extérieur et de la Chine en particulier. Ainsi, il estime que la réindustrialisation sera compliquée étant donné que la reconstitution d'écosystème industriel requière énormément de ressources. Paradoxalement, il a soutenu la nomination de Howard Lutnick qui est beaucoup moins enclin au libre-échange que lui.

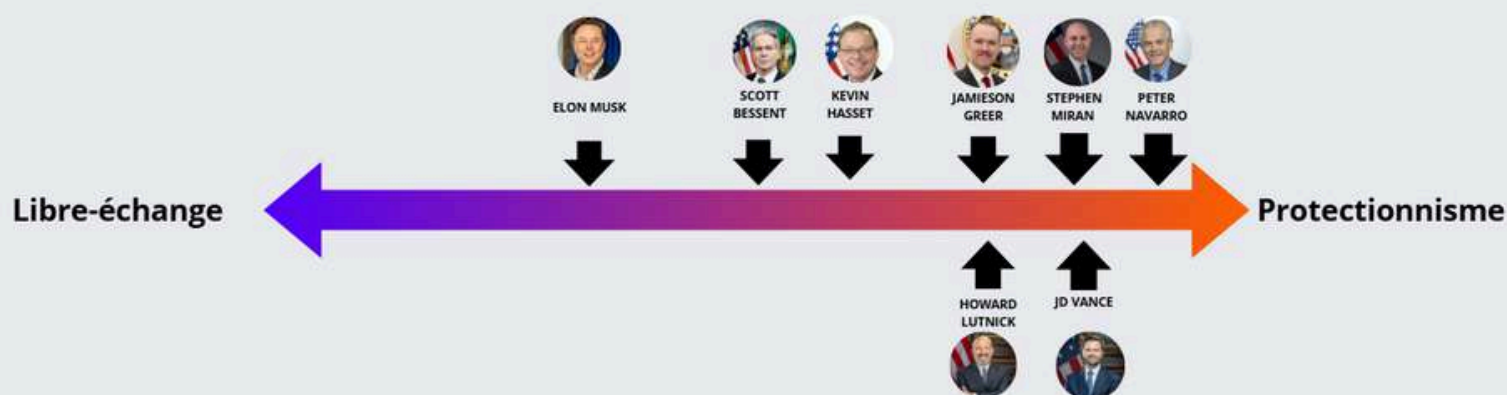
KEVIN HASSET



SOURCE QUARTZ

Kevin Hassett a été nommé directeur du National Economic Council. Sa fonction ne lui donne aucun pouvoir de décision en matière économique et commerciale. En revanche, il joue un rôle central dans la coordination de la politique des différentes agences et ministères de l'État fédéral. Il est un des plus proches conseiller économique du président, parfois à égalité avec le secrétaire au Trésor, pour la formulation de la stratégie économique globale des États-Unis. C'est un vétéran de la première administration qui s'est distingué de Gary Cohn du fait de son alignement avec la politique protectionniste de Trump. Toutefois, à l'instar de Scott Bessent, il est réputé pour être modéré dans la mesure où il n'est pas un partisan de tarifs douaniers brutaux. Par ailleurs, il est partisan d'un dollar fort à l'inverse de Donald Trump.

SPECTRE DU POSITIONNEMENT IDÉOLOGIQUE DE L'ÉQUIPE ÉCONOMIQUE DE DONALD TRUMP SUR LE CLIVAGE ENTRE PROTECTIONNISME ET LIBRE-ÉCHANGE



L'OFFENSIVE DOUANIÈRE À VISÉE MERCANTILISTE

AMERICA FIRST TRADE POLICY

Dès son arrivée au pouvoir, le 20 janvier 2025, Donald Trump a signé un mémorandum présidentiel établissant sa doctrine commerciale : « *America First* ». Celle-ci trace les grandes lignes des mesures que devront suivre les différents départements de l'État fédéral américain en matière de relations commerciales extérieures et de contrôle des actifs productifs aux États-Unis : révision des accords commerciaux, évaluation des niveaux d'imposition des droits de douane, contrôle des exportations de technologies critiques, préférence nationale dans les marchés publics, renforcement des lois antidumping, lancement d'enquêtes sur l'origine des déficits commerciaux et sur les manipulations monétaires étrangères, protection de l'industrie nationale et des droits de propriété intellectuelle.

Le mémorandum du 20 janvier, intitulé *America First Trade Policy*, précise également que la « politique commerciale [des États-Unis] est un élément essentiel de la sécurité nationale ». Autrement dit, le commerce est considéré comme un intérêt vital, au même titre que la défense du territoire par les forces armées. À ce titre, tous les moyens peuvent être mobilisés pour défendre ou attaquer des pays perçus comme des adversaires — en particulier ceux qui accusent des excédents commerciaux avec les États-Unis, portent atteinte à la propriété intellectuelle et technologique de ses entreprises, gagnent des parts de marché au détriment des entreprises américaines, affaiblissent le rôle du dollar ou nuisent au tissu productif national.



SOURCE THE NEW YORK TIMES

LES PREMIÈRES MENACES DE DROITS DE DOUANE CONTRE LES BRICS ÉLARGIS

Les premières menaces de tarifs douaniers contre les pays considérés comme rivaux ont été brandies par le président Donald Trump dès le 31 janvier. Sur son réseau social Truth Social, il s'est adressé aux pays membres de l'alliance des BRICS en les menaçant de droits de douane de 100% si jamais ils créaient une monnaie ex-nihilo voire utiliseraient une autre monnaie existante à la place du dollar américain pour commercer entre eux. Sa réaction brutale est liée au fait que les États membres des BRICS cherchent à contourner le dollar américain en raison des sanctions extraterritoriale que le Trésor et le département de la justice américain peuvent leur infliger. Les pays membres des BRICS partent du constat que la part des États-Unis dans le PIB mondial a été réduite de moitié depuis la Seconde Guerre Mondiale pour atteindre 20% aujourd'hui alors qu'au moins deux tiers des transactions mondiales de changes sont faites en dollar. Cela rend ces pays financièrement et économiquement dépendant de la politique monétaire américaine.

PARTIE 1

Au cours du 15^e sommet des BRICS à Kazan en Russie fin octobre 2024, les États membres ont réaffirmé leur volonté de contourner le dollar américain de manière progressive et sans précipitation. Ils souhaiteraient d'abord une unité de compte pour leurs banques centrales à l'image de l'ECU en Europe entre 1979 et 1999 qui précéda la création de l'euro. Une autre alternative, suggérée par la Chine et la Russie, est de créer des modalités de troc de matière premières en échange de produits manufacturés.



SURCE CRYPTORANK

D'autres suggestions de contournement du dollar ont été évoqué comme la création d'un système de messagerie financière concurrent de SWIFT dans lequel les États-Unis jouent un rôle déterminant. De cette manière, les « BRICS élargis » tentent de tracer une ligne de front pour contester le système monétaire et financier structuré autour du dollar américain et les pays occidentaux depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale alors que leur poids démographique et économique dans le monde sera de plus en plus significatif d'ici 2050. Cet aveu urbi et orbi de contestation de l'hégémonie du dollar américain dans l'économie mondiale a provoqué l'ire du président des États-Unis.

LA PREMIÈRE APPLICATION DES DROITS DE DOUANE CONTRE LE CANADA, LE MEXIQUE ET LA CHINE

Le 1er février, une série de décrets présidentiels a été signée pour augmenter les droits de douane sur les importations en provenance du Mexique et du Canada à hauteur de 25 %, et de la Chine à hauteur de 10 %, à compter du 4 février. S'agissant du Canada, les tarifs douaniers sur les importations d'énergie ont été ajustés à 10 %, tandis que les envois de petits colis d'une valeur inférieure à 800 dollars ne peuvent plus entrer sur le territoire sans être taxés.



SOURCE THE WALL STREET JOURNAL

L'objectif du président des États-Unis est de sanctionner ses deux voisins, ainsi que la Chine, pour leur inaction dans la lutte contre les flux de drogues illicites, les cartels et les réseaux de passeurs opérant à la frontière sud. À cet effet, il a invoqué deux lois relevant de l'« urgence nationale » pour justifier ces hausses tarifaires. Si les pays visés ne prennent pas de mesures efficaces pour lutter contre ces phénomènes — que la nouvelle administration considère comme une menace directe à la sécurité nationale — ou s'ils mettent en œuvre des mesures de rétorsion, les droits de douane pourraient être relevés davantage dans les mois à venir.

L'Amérique connaît une crise de la consommation d'opioïdes comme le fentanyl produit en partie en Chine, en Inde et au Mexique où transite l'essentiel des flux contrôlés par les cartels. En 2024, dix tonnes de fentanyl ont été saisies par les autorités frontalière dont 97% à la frontière mexicaine et seulement 0.2% à la frontière canadienne. De janvier à octobre 2024, les opioïdes synthétiques sont responsables de la mort de plus de 54 000 citoyens américains à cause des effets secondaires. À cet égard, les autorités américaines ciblent la Chine pour son rôle dans la production de précurseurs du fentanyl par plus de 600 entreprises chinoises qui génèrent environ 1,5 milliards de dollar de chiffre d'affaires (voir étude de cas sur la fentanyl aux États-Unis). Ces dernières envoient leur production au Mexique afin de réaliser la synthèse chimique du fentanyl qui est revendu via les cartels sur le territoire américain. À la suite de négociations entre le Mexique et le Canada, l'application des droits de douane ont été reportés au 4 mars. Un jour avant, le 3 mars, Donald Trump a décidé de faire passer les droits de douane contre la Chine à 20% à cause de son absence de mesures pour lutter contre la production d'opioïdes.

PARTIE 1

LES DROITS DE DOUANE SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM

Le 10 février, le président des États-Unis a signé un décret au nom de la sécurité nationale en réinstallant la section 232 du « *Trade Expansion Act* » de 1962 pour taxer toutes les importations d'acier et d'aluminium en Amérique à compter du 12 mars 2025. En plus de la hausse des tarifs douaniers, Donald Trump a mis en place la règle du « *melted and poured* » pour contrôler l'origine de fabrication de l'acier et d'aluminium qui passent par les douanes américaines. Son but est de protéger les industries nationales des importations étrangères pour garantir le contrôle de l'approvisionnement de ces biens intermédiaires incontournables pour les secteurs de la défense, de l'électronique, de l'aérospatial, du naval, des infrastructures et de l'automobile. Sans acier et sans aluminium en quantité suffisante, la réindustrialisation qu'il préconise est impossible. À cet égard, Trump a déclaré que « si vous n'avez pas d'acier, vous n'avez pas de pays ». Ainsi, les droits de douane qu'il a appliqué sur ces métaux doivent servir de leviers en vue de stimuler la production nationale à hauteur de 80% de ses capacités qui ont décliné depuis plus de cinq ans. En parallèle, le décret mentionne aussi la lutte contre le *dumping* chinois. Pékin octroie des subventions à ses entreprises pour produire de l'acier et de l'aluminium à bas coûts et pratique le transbordement de sa production via des pays tiers qui sont exemptés des droits de douane américains pour la vendre aux États-Unis. Les dépendances de Washington sont beaucoup plus prononcées en ce qui concerne l'aluminium que l'acier. En 2024, les États-Unis importaient la moitié de sa consommation d'acier de l'étranger - dont la moitié provenait du Canada – tandis que les trois quarts de sa consommation d'acier est produite dans ses usines. En revanche, l'Amérique demeure dépendante de certains types d'acier tels que les tubes et les tuyaux d'aciers. Le pays importait 40% de ses besoins essentiellement destinés aux forages pétroliers.



SOURCE AXIOS



SOURCE MARKET REALIST

LES DROITS DE DOUANE SUR LES VÉHICULES PRODUITS À L'ÉTRANGER

Le 5 mars, le président des États-Unis a octroyé un délai d'un mois pour l'application des droits de douane de 25% contre le Canada et le Mexique décidé le 1^{er} février. Son geste a fait suite à une discussion avec les trois grands constructeurs automobiles américains de Détroit, à savoir, *General Motors*, *Ford Motors* et *Stellantis*. Cette renégociation des tarifs douaniers avec les pays de l'USMCA (ex-ALENA) concerne aussi les fournisseurs de pièces automobiles et d'accessoires américains nécessaires à l'assemblage des véhicules.



SOURCE REASON MAGAZINE

Ces entreprises sont dépendantes à des degrés variables de l'approvisionnement en provenance d'usines au Mexique et au Canada, ce qui aurait augmenté le prix de revient des véhicules faisant baisser le chiffre d'affaires de ces entreprises. Pourtant, vingt-cinq jours plus tard, le 26 mars, Donald Trump a signé le décret « *Adjusting Import of Automobiles parts into the United States* » qui consiste à taxer à hauteur de 25% sur tous les véhicules ou les pièces automobiles qui sont importés aux États-Unis à compter du 3 avril ou du 3 mai selon les circonstances.

PARTIE 1

Par ailleurs, il est prévu que les véhicules avec une part importante de pièces produites en Amérique mais assemblés au Mexique ou au Canada ne seront taxés que sur les pièces non-américaines, à condition d'apporter des preuves. À ce sujet, des groupes comme *Ford* et *General Motors* seront plus touchés que *Stellantis* ou encore *Tesla* qui produisent davantage sur le sol américain. Près de la moitié des véhicules achetés aux États-Unis et 60% des pièces détachées sont importés. À travers ce décret, Donald Trump veut pousser les constructeurs américains et étrangers qui vendent leurs véhicules sur le marché américain à relocaliser leur production souvent située de part et d'autre des frontières nord et sud de l'Amérique.

LES DROITS DE DOUANE CONTRE LES PAYS QUI ACHÈTENT DU PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN



SOURCE OUTLOOK BUSINESS

Deux jours avant l'imposition de 25% sur tous les véhicules ou les pièces automobiles qui sont importés aux États-Unis, le nouveau locataire de la Maison Blanche a signé un décret ciblant les pays qui importent du pétrole vénézuélien à compter du 2 avril. La principale justification de ces nouveaux droits de douane est que le gang vénézuélien « Tren de Aragua », soutenu par le régime anti-américain de Nicolas Maduro, commet des actes criminels sur le sol étasunien. Ainsi, tous les pays achetant du pétrole vénézuélien ou servant d'intermédiaire seront taxés à hauteur de 25%.

Par ce décret, il cible principalement la Chine. Cette dernière a acheté 40% des exportations vénézuéliennes de pétrole en février 2025 tout en étant le premier créancier de Caracas. Les régions autonomes chinoises de Hong Kong et Macao sont également dans le viseur de Washington. Leurs régimes douaniers sont spécifiques, permettant de faire le transbordement du pétrole vénézuélien pour contourner les sanctions américaines. Des entreprises américaines qui ne sont pas mentionnées dans le décret sont également visées par l'administration républicaine, notamment *Chevron* et *Global Oil* qui exploitent une partie du pétrole vénézuélien. *Chevron* produit un quart du pétrole de Caracas qu'il raffine aux États-Unis, ce qui constitue un tiers des exportations du Vénézuéla. À ce sujet, le secrétaire d'État Marco Rubio avait dénoncé les activités de l'entreprise lors de sa confirmation au Sénat. Cette mesure a aussi un impact sur d'autres entreprises étrangères qui ont des activités au Vénézuéla comme l'indienne *Reliance Industries*, l'italienne *ENI*, l'espagnole *Repsol* et l'anglo-néerlandaise *Shell*.

LA GRANDE OFFENSIVE DOUANIÈRE DE TRUMP CONTRE LE MONDE

Le 2 avril, Donald Trump, accompagné de son secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, et de son vice-président, JD Vance, proclame le « *Liberation Day* » depuis la roseraie de la Maison-Blanche. Son nouveau décret instaure une série de droits de douane visant l'ensemble du monde. Il impose un tarif additionnel de 10 % sur toutes les importations à compter du 5 avril, avec des taux plus élevés pour certains pays à partir du 9 avril. Au-delà du seuil de 10 %, des pays ou zones commerciales comme l'Union européenne, le Vietnam, Taïwan ou encore la Corée du Sud se voient imposer des droits de douane plus lourds, en raison des excédents commerciaux qu'ils enregistrent avec les États-Unis.



SOURCE THE GUARDIAN

PARTIE 1

La Chine est le pays le plus visé, avec des droits de douane passant de 20 % à 34 %, et des mesures encore plus restrictives ont été annoncées pour les régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao. Le niveau de taxation appliqué à chaque pays est calculé en divisant l'excédent commercial de ce pays avec les États-Unis par le total de ses exportations. Des exemptions sont prévues pour certains produits stratégiques, tels que l'énergie, les semi-conducteurs, l'aluminium. En outre, si au moins 20 % de la valeur d'un produit provient des États-Unis — comme c'est le cas, par exemple, de certains véhicules — les droits de douane ne s'appliquent que sur la partie restante de la valeur.



SOURCE FRANCE 24

Le président américain justifie cette offensive tarifaire en arguant que les déficits commerciaux affaiblissent la base industrielle et technologique de défense, le tissu productif national, l'innovation, et plus largement, la puissance économique des États-Unis. Il accuse ses partenaires commerciaux de déséquilibrer les échanges par leurs barrières non tarifaires, leur politique déflationniste et leur manque de réciprocité. Ainsi, l'administration met en place une politique protectionniste permanente à l'échelle mondiale, destinée à favoriser la production nationale dans une optique mercantiliste. Elle brandit également la menace de hausses tarifaires comme levier de négociation, incitant ses partenaires à faire un choix : soit ils réduisent leur excédent commercial en achetant davantage de produits américains, soit ils installent leurs usines sur le sol américain pour continuer à accéder librement à son marché.

Quant aux exemptions sur certaines catégories de produits, comme les semi-conducteurs, elles ne remettent pas en cause les objectifs du « *CHIPS and Science Act de 2022* ». Washington cherche ainsi à accélérer son découplage économique d'avec la Chine, en réduisant au maximum ses dépendances stratégiques.

L'ESCALADE DOUANIÈRE AVEC LA CHINE

Le commerce de biens entre les États-Unis et la Chine est déficitaire de 270,4 milliards de dollars en 2024, soit le déficit commercial le plus conséquent de Washington. Du côté chinois, l'Amérique représente un chiffre d'affaires de 500 milliards de dollars grâce à ses ventes de biens, soit 16,4% de ses exportations. D'où la hausse de 20% à 54% ainsi que l'imposition de droit de douane sur les petits colis d'une valeur de 800 dollars en vue aussi de lutter de manière plus efficace contre les opioïdes qui passent par les douanes américaines. Le 5 avril, en représailles aux tarifs douaniers chinois de 34% contre l'Amérique, un autre décret est signé par Trump pour imposer de nouveaux tarifs douaniers contre Pékin en multipliant par deux les taxes à l'entrée atteignant 84% ad valorem ainsi qu'un triplement des tarifs douaniers sur les petits colis de 800 dollars. L'escalade à la hausse des droits de douane a continué jusqu'au 9 avril. À cette date, la Chine a répondu à la guerre commerciale américaine en imposant 125 % de droits de douane. En représailles, l'exécutif américain a encore augmenté les tarifs douaniers à 145 %.



SOURCE FINANCIAL TIMES



SOURCE NEWSWEEK

LA PAUSE DE 90 JOURS ET LES EXEMPTIONS SUR LES BIENS DE CONSOMMATION

Le 9 avril, le président américain signe un décret instaurant une pause de 90 jours de sa guerre commerciale à l'exemption de la Chine. Cette pause de trois mois fait suite aux préconisations du secrétaire au Trésor Scott Bessent et du secrétaire au commerce Howard Lutnick en raison des chutes simultanées des cours financiers à Wall Street. Tous les prix des actifs américains comme les actions, le dollar et le marché obligataire s'effondraient du fait de la guerre commerciale. Les jours suivant l'annonce du « *Liberation Day* », le 3 et le 4 avril, la valeur des actions américaines avait perdu 6,6 trillions de dollars. Les investisseurs étaient inquiets et perdaient confiance à cause de la crise que Donald Trump avait provoqué en déclarant une guerre commerciale aux issues incertaines, anticipant même une récession au cours de l'année 2025. Finalement, la pause dans la guerre commerciale a permis de redonner du souffle à Wall Street. Les cours des actions du S&P500 ont augmenté de 9,52 %, du jamais vu depuis le rebond de 2008.



SOURCE MARKETWATCH



SOURCE USA TODAY

Deux jours après l'instauration de la pause tarifaire, Donald Trump promulgue, le 11 avril, un décret exemptant de droits de douane les smartphones, les ordinateurs et les composants technologiques importés aux États-Unis. Par cette mesure, le gouvernement américain cherche à accorder un délai aux entreprises de la tech, comme *Apple*, afin qu'elles relocalisent leur production sur le sol américain, tout en évitant une hausse excessive des prix de biens technologiques courants, susceptible d'aggraver l'inflation. Ce décret visait également à clarifier la situation pour les transporteurs maritimes, chargés du paiement des droits de douane sur les cargaisons concernées.

L'AMBITION DE DONALD TRUMP D'ABAISSE LES TAUX D'INTÉRÊT DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE POUR DÉVALUER LE DOLLAR

Le 17 avril 2025, le président américain Donald Trump a publié un message sur Truth Social, son réseau social, pour exiger la démission de Jerome Powell, président de la Réserve fédérale. Le mandat de Powell s'achève en mai 2026. Trump l'accuse de maintenir des taux d'intérêt élevés, malgré le ralentissement économique provoqué par sa propre politique de barrières douanières. Pour lui, une baisse des taux permettrait de relancer la croissance. Une politique monétaire plus souple affaiblirait le dollar, stimulerait la consommation intérieure, et favoriserait le crédit. Cela permettrait aussi d'améliorer la compétitivité des exportations américaines.



SOURCE AL JAZEERA

PARTIE 1

Cette stratégie est soutenue par Stephen Miran, conseiller économique de Trump. Il défend l'idée d'un dollar faible comme outil pour relancer la production nationale. Cependant, la hausse des droits de douane pourrait provoquer une stagflation. L'économie combinerait alors inflation importée et baisse d'activité, posant un dilemme à la Fed. Jerome Powell refuse pour l'instant de baisser les taux. Il souhaite préserver la crédibilité de l'institution face aux risques inflationnistes. Ce refus alimente la volonté de Trump de remettre en cause l'indépendance de la Fed. Depuis la Federal Reserve Act de 1913, le président américain n'a aucun pouvoir direct sur la banque centrale. Sauf en cas de faute grave, la Fed reste indépendante du pouvoir exécutif. Trump semble vouloir tester cette limite pour accroître son influence. Il envisagerait de remplacer Powell par Kevin Warsh, ancien gouverneur critique de la Fed. Warsh est favorable à une Fed plus stricte, centrée sur la discipline budgétaire.

En réalité, l'exécutif américain poursuit un double objectif. D'une part, affaiblir le dollar pour freiner les importations. D'autre part, stimuler la croissance pour compenser les effets de la guerre commerciale.

LA CLARIFICATION DES DROITS DE DOUANE

Un dernier décret commercial est signé le 29 avril, à l'approche de la fin des cent premiers jours de la présidence de Donald Trump. Il vise à rationaliser la politique douanière américaine en évitant les chevauchements de droits de douane, afin que certains produits ne soient pas surtaxés à la fois pour des raisons multiples (lutte contre le trafic de drogue, aluminium et acier, secteur automobile). D'autres ajustements ont été effectués à la demande des constructeurs automobiles américains. Ceux-ci ont obtenu un délai de deux ans pour réorganiser leurs chaînes d'approvisionnement. L'exemption de droits de douane sur un véhicule est conditionnée au fait que ses composants soient à 85 % d'origine américaine — ou produits au Canada et au Mexique, conformément aux accords de libre-échange — durant la première année, puis à 90 % pour la deuxième année. Les constructeurs craignaient une hausse trop importante des coûts de production : avec des droits de douane à 25 %, le prix moyen d'un véhicule aurait augmenté d'environ 6 000 dollars, soit près de 12 % du prix de vente.

LE BILAN PROVISOIRE DE LA GUERRE COMMERCIALE AU 30 AVRIL 2025



SOURCE SALON.COM

Le second mandat du président Trump marque une rupture nette avec la logique de libre-échangiste, perçue comme ayant affaibli l'Amérique de l'intérieur, notamment en provoquant une désindustrialisation massive de plusieurs régions du pays. Contestant les règles du libre-échange multilatéral issues des cycles de négociation de l'OMC, l'exécutif américain privilégie désormais une approche bilatérale et mercantiliste, visant à corriger les déséquilibres commerciaux par une offensive tarifaire et un renforcement systématique du protectionnisme. Cette orientation s'inscrit dans la tradition d'Alexander Hamilton (1755–1804), l'un des pères fondateurs des États-Unis, qui défendait déjà la nécessité de protéger les industries naissantes sur le sol américain pour asseoir la puissance commerciale du pays. Cette approche a également été reprise par le président William McKinley (1897–1901), tous deux régulièrement cités comme références idéologiques par la nouvelle administration républicaine. Dans cette perspective, Donald Trump se rapproche davantage de l'Amérique du XIXe siècle que de celle du XXIe, brouillant les frontières entre alliés et adversaires.



SOURCE THE WALL STREET JOURNAL

PARTIE 1

Si la Chine reste sa cible prioritaire, l'ensemble du monde — y compris les alliés traditionnels des États-Unis — est visé par son offensive douanière. L'exécutif américain réactive les méthodes de négociation utilisées lors du premier mandat Trump, inspirées de son expérience dans l'immobilier new-yorkais. Cette culture du "deal", typique de la côte Est, est teintée de brutalité et d'un certain cynisme tactique, parfois comparée — à tort ou à raison — à l'approche mafieuse. Dans son ouvrage The Art of the Deal, Donald Trump affirme notamment qu'il faut « promettre l'enfer à son adversaire pour ne pas avoir à le créer ». Dans ce cadre, le « Liberation Day » du 2 avril et l'escalade douanière avec la Chine doivent être compris comme des éléments d'une stratégie calculée, visant à imposer des tarifs prohibitifs — voire plus élevés encore en cas de représailles — pour forcer l'adversaire à négocier. L'objectif : désarçonner ses interlocuteurs en perturbant leur schéma décisionnel, connu sous le nom de boucle OODA (Observer, Orienter, Décider, Agir), tout en gardant le contrôle de la sienne. En paralysant le raisonnement stratégique de ses opposants, Trump cherche à les amener à négocier dans une position de faiblesse. Ce déséquilibre psychologique lui permet d'imposer ses conditions. Dans bien des cas, le pays ciblé finit par croire qu'il a évité le pire, alors qu'en réalité, il a concédé davantage que prévu. Ainsi, l'usage systématique des droits de douane devient un levier de domination, obligeant parfois l'autre partie à acheter plus de produits américains, même contre ses propres intérêts.

En outre, le bilan économique et commercial des cent premiers jours de la présidence Trump apparaît, de manière plus large, mitigé. Au premier semestre 2025, le produit intérieur brut des États-Unis s'est contracté de 0,3 %, en grande partie en raison de la guerre commerciale et des tensions persistantes entre la Maison-Blanche et le président de la Réserve fédérale. Entre le 20 janvier et le 30 avril, les principaux indices boursiers américains ont fortement reculé : le Dow Jones Industrial Average a chuté de 6,8 %, le S&P 500 de 7,3 %, le Nasdaq Composite de 11 %, et le Russell 2000 de 13,2 %, soit un record de baisse depuis les années 1970 sur une période comparable. Ces indicateurs traduisent l'inquiétude croissante des marchés, un pessimisme marqué des investisseurs, et la crainte d'une récession si cette tendance devait se prolonger. Cependant, à la fin avril 2025, l'inflation aux États-Unis s'établit à 2,3 %, son niveau le plus bas depuis février 2021. Cette baisse est principalement liée au recul des prix de l'énergie, qui ont diminué de 3,7 % en avril, après une baisse de 3,3 % en mars. La tendance est similaire dans le secteur alimentaire, où l'inflation est tombée à 2,8 % en avril.

Dans le même temps, les menaces tarifaires et l'application des droits de douane ont incité plusieurs entreprises, américaines et étrangères, à relocaliser leur production sur le territoire américain. Ces décisions de réinvestissement concernent des secteurs jugés stratégiques par la Maison-Blanche, dans une logique de reconstruction de la base industrielle du pays et de relance de l'emploi dans les territoires. Dans le domaine de la haute technologie, des groupes tels que *TSMC*, *Nvidia*, *Apple* et *IBM* prévoient des investissements massifs d'ici 2030. *TSMC* envisage d'investir 100 milliards de dollars, *Nvidia* 500 milliards, et *Apple* 150 milliards, tandis qu'*IBM* développe des projets dans les domaines du quantique et de l'intelligence artificielle. Le secteur pharmaceutique n'est pas en reste, avec les entreprises *Abbott*, *Johnson & Johnson*, *Merck*, *Eli Lilly*, *Novartis* et *Roche*, qui ont annoncé des investissements respectifs de 500 milliards, 55 milliards, 1 milliard, 27 milliards, 23 milliards et 50 milliards de dollars, visant à renforcer leurs capacités de production ou à construire de nouveaux sites, créant ainsi des dizaines de milliers d'emplois directs. Dans les secteurs des transports et de la métallurgie, les investissements étrangers aux États-Unis se multiplient également. *Honda* a annoncé un investissement de 300 milliards de dollars dans la construction de véhicules électriques, tandis que *Hyundai* prévoit de consacrer 21 milliards de dollars d'ici 2028, dont 5,8 milliards pour l'ouverture d'une aciérie en Louisiane.



SOURCE FINANCIAL TIMES



SOURCE EL CRONISTA



SOURCE E&E

PARTIE 1

ArcelorMittal investira 900 millions de dollars d'ici 2027 pour construire une aciérie à Calvert, dans l'État de l'Alabama. Enfin, bien que hors du sol américain, *GE Aerospace* a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars pour le renforcement de ses sites européens.



SOURCE THE NEW YORK TIMES

Concernant la balance commerciale des États-Unis entre les premiers trimestres de 2024 et 2025, le déficit du commerce extérieur s'est réduit, avec une baisse de 8,41 % sur cette période. En 2024, le déficit commercial s'élevait à 430,724 milliards de dollars, tandis qu'il était de 394,5 milliards de dollars au premier trimestre 2025. Cette amélioration relative s'explique en partie par l'augmentation des droits de douane imposés au cours des quatre premiers mois de l'année 2025, qui ont permis de faire progresser les recettes tarifaires fédérales de 52,85 % par rapport à la même période en 2024.

Entre janvier et avril 2024, les recettes douanières s'élevaient à 25,116 milliards de dollars, contre 38,39 milliards de dollars sur la même période en 2025. Cette hausse substantielle reflète l'intensification de la politique protectionniste de l'administration Trump, et traduit un effet budgétaire direct de la nouvelle stratégie commerciale des États-Unis.

LA RÉDUCTION DES DÉPENDANCES ÉTRANGÈRES PROBLÉMATIQUES

Entre le 20 janvier et le 30 avril, la nouvelle administration républicaine américaine a cherché à sécuriser ses approvisionnements en matières premières critiques pour réduire au maximum ses dépendances vis-à-vis de l'étranger. Cette réduction des dépendances comprend le cuivre, le bois et les terres rares tant aux États-Unis qu'au Congo ou en Ukraine.

LE CUIVRE

Le 25 février, Donald Trump a signé un décret lançant une enquête sur les importations de cuivre susceptibles de menacer la sécurité nationale des États-Unis. Les résultats de cette enquête seront publiés dans un délai de 270 jours et devraient aboutir à des recommandations visant à renforcer la production nationale et le recyclage du cuivre. Ce métal est considéré comme stratégique pour plusieurs secteurs clés : la défense, les véhicules électriques, l'énergie solaire et l'électrification des infrastructures énergétiques.



SOURCE BLOOMBERG

Dans un contexte d'augmentation rapide de la demande énergétique, portée par des technologies de plus en plus consommatrices, le cuivre devient un enjeu de souveraineté industrielle. Le décret précise que l'enquête porte sur le cuivre sous ses différentes formes : brut, concentré, et sous forme d'alliages. La principale inquiétude du président américain est que la dépendance au cuivre importé expose le pays à des risques de manipulation de marché et de pressions géopolitiques, d'autant plus que les capacités nationales de raffinage et de fusion sont jugées insuffisantes pour couvrir les besoins domestiques. L'administration part du principe que, pour garantir le développement à long terme des capacités nationales de raffinage et de transformation, des protections douanières seront inévitables. En 2024, les principaux pays fournisseurs de cuivre aux États-Unis étaient, dans l'ordre : le Chili, le Canada, le Mexique, le Pérou, l'Allemagne, la Corée du Sud et la Chine. Environ 45 % de la consommation américaine de cuivre provient de l'importation. Bien que la Chine ne soit pas le premier fournisseur, le conseiller de Donald Trump, Peter Navarro, a dénoncé les subventions de l'État chinois à ses producteurs, accusés d'inonder le marché mondial avec leur production nationale, faussant ainsi les prix et nuisant aux producteurs étrangers.

LE BOIS

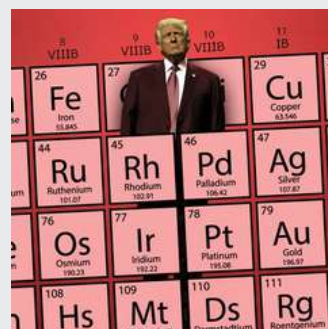
Le 1er mars, un décret présidentiel visant à stimuler la production nationale de bois a été promulgué. L'objectif de l'exécutif américain est de sécuriser l'approvisionnement en bois issu des forêts fédérales du nord-ouest du pays, destiné aux secteurs de la construction de logements, de l'industrie papetière et des bioénergies. Pour y parvenir, le décret prévoit une réduction des contraintes réglementaires qui freinent le développement de ces activités. Cette mesure intervient alors que les États-Unis importent environ 35 % de leur bois tendre du Canada, au moment où les droits de douane appliqués contre Ottawa ont été relevés à 25 %. Le but affiché est de diminuer la dépendance vis-à-vis du voisin canadien, dans un contexte où les ventes de bois issues des forêts fédérales américaines ont ralenti leur croissance : elles sont passées d'une hausse de 7 % entre 2016 et 2020 à une progression de seulement 6 % entre 2020 et 2023.

LA RELANCE DE L'EXTRACTION TERRESTRE DE MINÉRAIS AUX ÉTATS-UNIS

Le président Donald Trump a promulgué deux décrets, les 20 mars et 15 avril, visant à la fois à accroître l'extraction de minerais sur le sol américain et à lancer une enquête sur les dépendances des États-Unis en minerais critiques et en produits dérivés. Le premier décret prévoit une série de mesures favorisant l'extraction de ressources telles que le cuivre, l'or, l'uranium, la potasse, le charbon, les terres rares, ainsi que d'autres minerais critiques définis par le Conseil national pour la domination énergétique. Pour soutenir ces efforts, des financements sont mobilisés via des agences parapubliques comme l'Export-Import Bank, ainsi qu'un fonds dédié à la production minière intérieure, en coordination avec le département de la Défense, afin de financer des projets d'extraction sur le territoire national. Par ailleurs, ce décret vise à alléger les contraintes réglementaires et les procédures de contrôle qui freinent la mise en œuvre rapide de ces projets miniers. Le second décret lance une enquête destinée à évaluer avec précision les dépendances américaines en matière de minerais critiques et stratégiques, secteur par secteur. Les minerais critiques désignent les ressources minérales dont l'accès est difficile, en raison de leur rareté géologique, de dépendances géopolitiques ou de chaînes d'approvisionnement vulnérables. En revanche, les minerais stratégiques sont ceux qui sont jugés indispensables à la réalisation des objectifs industriels, technologiques et militaires des États-Unis. La nouvelle administration républicaine au pouvoir a déjà conscience que l'Amérique dépend fortement d'un petit nombre de pays fournisseurs — parmi lesquels figurent des rivaux géopolitiques comme la Chine et la Russie. À titre d'exemple, 80 % des importations américaines de terres rares proviennent de Chine, ce qui expose gravement l'économie et l'industrie américaines à des risques stratégiques. D'autant que la Chine contrôle 90 % du raffinage mondial des terres rares et utilise cet atout comme levier géopolitique pour imposer sa volonté aux autres pays. Tous les minerais visés par ces mesures sont essentiels à la production de technologies de pointe : batteries, turbines, moteurs, smartphones, avions de combat, radars, microprocesseurs et semi-conducteurs. Par corollaire, la base industrielle et technologique de défense des États-Unis dépend directement de l'importation de minerais stratégiques comme le cobalt, le gallium, le germanium, l'arsenic, l'antimoine, les terres rares, le graphite ou encore le manganèse.



SOURCE MINING WEEKLY



SOURCE HEATMAP NEWS

LA RELANCE DE L'EXTRACTION SOUS-MARINE DE MINERAIS

Le décret du 24 avril « *Unleashing America's Offshore Critical Minerals and Resources* » stipule que les minerais dans les fonds marins des États-Unis sont indispensables à la sécurité nationale et qu'à ce titre, ils doivent être exploités pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement. À cet égard, la zone économique exclusive de l'Amérique confère des opportunités substantielles pour l'extraction de matériaux critiques comme le nickel, le cobalt, le cuivre, le manganèse, le titane, les terres rares, les nodules polymétalliques, les sulfures et les phosphorites.



SOURCE SUD OUEST

Le décret prévoit d'accélérer les permis d'exploration et d'extraction de ces minerais indispensables pour la défense, les nouvelles technologies, les infrastructures. Des partenariats avec des États ou des entreprises étrangères sont mentionnés pour extraire les minerais des fonds marins américains en Amérique du Nord et dans le Pacifique. Les finalités de ce décret sont d'être le plus indépendant possible en approvisionnement de minerais critiques notamment pour la BITD américaine tout en évitant que la Chine soit le seul pays à pratiquer ce type d'activité pour accroître son contrôle de l'extraction et du raffinage de ces minerais.

Des partenariats avec l'entreprise canadienne d'extraction minière sous-marine *TMC (The Metals Company)* et la société new-yorkaise *Wetstone*, également spécialisée dans ce secteur, étaient déjà en cours de discussion avec la Maison-Blanche plusieurs mois avant la promulgation du décret présidentiel.

UN ACCORD MINIER SIGNÉ AVEC L'UKRAINE SANS ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le 30 avril, l'Ukraine et les États-Unis ont finalement signé un accord après plusieurs mois de négociations, dans un contexte où le président Donald Trump avait exprimé sa volonté de ne plus soutenir militairement l'Ukraine dans sa guerre contre la Russie. L'accord prévoit la création d'un fonds commun intitulé « *United States-Ukraine Reconstruction Investment Fund* », géré à parts égales. L'Ukraine conserve le contrôle total de ses ressources terrestres et maritimes. Kiev se réserve le droit de déterminer les minerais à extraire par les entreprises américaines, dont 50 % des recettes issues des nouvelles extractions alimenteront le budget du fonds.



SOURCE NBC NEWS

En contrepartie, Washington s'engage à fournir à l'Ukraine des garanties de sécurité, qui seraient activées après un éventuel cessez-le-feu. Cet accord constitue pour Donald Trump une opportunité de sécuriser l'approvisionnement américain en minerais critiques et stratégiques. L'Ukraine posséderait en effet certaines des plus grandes réserves mondiales dans ce domaine : 7 % des réserves mondiales de manganèse et de titane, et 20 % de celles de graphite. Toutefois, l'ambition exprimée par le président américain en février, consistant à demander à l'Ukraine de rembourser l'aide militaire américaine via la livraison de 500 milliards de dollars de terres rares, semble déconnectée de la réalité. À ce jour, la quantité réelle des dix-sept minerais classés comme terres rares présents sur le territoire ukrainien reste inconnue, tout comme leur qualité. Seules des occurrences ont été supposées à l'époque soviétique, sans qu'une cartographie complète ou une évaluation approfondie ne confirme la richesse effective des sous-sols ukrainiens. De plus, aucune campagne d'exploration récente n'a été menée pour déterminer si l'extraction de ces terres rares est économiquement viable.

PARTIE 1

L'ACCORD MINIER AVEC LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des accords entre les États-Unis et la République démocratique du Congo (RDC) ont été conclus le 8 avril, à l'issue de négociations entamées en février 2025. À la demande du président congolais Félix Tshisekedi, les États-Unis s'engagent à apporter un soutien accru à l'État congolais dans sa lutte contre les milices actives dans le nord-ouest du pays. En contrepartie, Washington obtient l'autorisation d'extraire plusieurs minerais stratégiques : cuivre, cobalt, coltan, étain, lithium et uranium — dont une partie est déjà exploitée par des entreprises chinoises. Dans une lettre adressée au président américain, le chef de l'État congolais a souligné l'opportunité d'accroître l'exploitation de ces minerais critiques, tant pour les besoins des entreprises américaines que pour alimenter le nouveau fonds souverain étatsunien. Sur le terrain, ce sont des acteurs économiques américains du secteur minier, tels que *KoBold Metals*, *Robert Friedland* (via *Ivanhoe Mines*) et *Orion Resource Partners*, qui seront à la manœuvre. Ils bénéficieront de l'appui de la U.S. International Development Finance Corporation (DFC), l'agence fédérale américaine chargée de financer les projets stratégiques à l'étranger. Ces entreprises sont pressenties pour obtenir des contrats d'exploitation des gisements de minerais sur le territoire congolais.



SOURCE PAN AFRICAN VISIONS



SOURCE FINANCIAL TIMES

LE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DES EXPORTATIONS AMÉRICAINES ET DES INVESTISSEMENTS

En plus du renforcement du contrôle des importations sur le territoire américain, Donald Trump et son secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, ont accru les pouvoirs de deux organes clés du dispositif économique et sécuritaire américain. D'une part, le Bureau of Industry and Security (BIS) voit ses compétences élargies pour mieux encadrer les exportations de technologies sensibles. Son objectif est d'éviter toute fuite stratégique vers des pays considérés comme rivaux ou hostiles. D'autre part, le Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS) est également renforcé. Il est chargé de surveiller les investissements étrangers sur le sol américain, notamment ceux jugés risqués pour la sécurité nationale.



SOURCE DIAZ TRADE LAW



SOURCE SECURE DATA

LES NOUVELLES PRIORITÉS DU BUREAU OF INDUSTRY AND SECURITY (BIS)

Le Bureau de l'Industrie et de la Sécurité (Bureau of Industry and Security, BIS) est rattaché au département du Commerce, dirigé par Howard Lutnick. Cette agence, très active pendant la guerre froide, a pour mission de contrôler les exportations américaines susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale des États-Unis, notamment en empêchant l'accès de certains pays à des technologies de pointe susceptibles de renforcer leur potentiel militaro-industriel. Ce contrôle s'exerce à travers l'attribution de licences d'exportation pour des produits à usage civil comme militaire. Le BIS travaille en étroite collaboration avec les services de renseignement américains, tant intérieurs qu'extérieurs, afin de cibler les entreprises ou les individus étrangers soupçonnés d'agir contre les intérêts stratégiques des États-Unis.

Lors de la conférence annuelle du BIS, organisée à Washington du 18 au 20 mars, le secrétaire au Commerce Howard Lutnick a présenté la nouvelle orientation de l'agence. Le BIS va renforcer de manière significative le contrôle des exportations de technologies sensibles, les régimes de sanctions, ainsi que les enquêtes visant les entités susceptibles de menacer la sécurité nationale américaine. Les technologies particulièrement surveillées incluent l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, les semi-conducteurs, les systèmes hypersoniques et, plus largement, toutes les technologies à double usage (civil et militaire). Howard Lutnick a également souligné que le BIS allait approfondir sa coopération avec les services de renseignement pour l'analyse de chaque demande de licence, ainsi qu'avec le département de la Justice concernant l'application des sanctions. Un deuxième axe stratégique majeur du BIS concerne la Chine, dont la stratégie de « fusion civile-militaire » est perçue comme une menace prioritaire par Washington. Pékin est accusé d'importer des technologies civiles américaines afin de les adapter à des fins militaires. À ce propos, Howard Lutnick a déclaré que le développement de l'IA *Deep Seek* par la Chine n'aurait pas été possible sans l'accès à des puces américaines exportées en l'absence de contrôles efficaces. En conséquence, des mesures de contrôle renforcées et des sanctions sévères seront appliquées à toute entreprise souhaitant exporter vers la Chine.

Une vigilance particulière sera également exercée sur Hong Kong, territoire semi-autonome qui servirait de plateforme de contournement pour la réexportation de technologies américaines vers des pays sous sanctions, tels que l'Iran ou la Russie. Néanmoins, le BIS dispose de moins de moyens financiers en 2025 pour fonctionner malgré les annonces de Howard Lutnick puisqu'en raison des coupures budgétaires de l'État fédéral, l'agence perd 20 millions de dollars pour son fonctionnement en 2025.



SOURCE MONDAQ



SOURCE BRITANNICA

PARTIE 1

LES ACTIONS DU BIS PENDANT LES CENT PREMIERS JOURS DE DONALD TRUMP

Le 25 mars, le Bureau of Industry and Security (BIS) a ajouté quatre-vingts entreprises à sa « Entity List », signifiant que les licences d'exportation de technologies américaines leur sont désormais refusées. Parmi ces quatre-vingts entités étrangères, soixante-dix sont chinoises ; les autres sont iraniennes, sud-africaines ou émiraties. L'objectif de cette mesure est d'empêcher la Chine d'acquérir des technologies américaines dans des domaines stratégiques tels que le calcul haute performance, les supercalculateurs, l'intelligence artificielle, les armes hypersoniques et les technologies quantiques, afin de freiner le développement de ses capacités militaires avancées. Il ne s'agit pas uniquement d'entreprises commerciales : des instituts de recherche sont également visés. C'est le cas notamment de la Beijing Academy of Artificial Intelligence, fondée en 2018, ajoutée à la liste en raison de ses liens étroits avec l'Armée populaire de libération chinoise. Mais les entreprises américaines ne sont pas les seules concernées par ces restrictions. En vertu de la Foreign Direct Product Rule (FDPR), si un produit est fabriqué à l'étranger mais repose sur de la technologie américaine — qu'il s'agisse de logiciels, d'équipements ou de composants critiques —, les États-Unis peuvent en interdire ou en restreindre l'exportation vers les entités inscrites sur l'Entity List. Autrement dit, ce régime de contrôle s'étend aussi aux entreprises étrangères qui utilisent des technologies américaines dans la fabrication de leurs produits finis. C'est un exemple clair du principe d'extraterritorialité appliqué par les États-Unis dans leur politique de sécurité économique.

Le 23 avril, le Bureau of Industry and Security (BIS) a lancé deux enquêtes visant à identifier d'éventuelles menaces pour la sécurité nationale liées aux importations de camions de moyenne et grande taille, ainsi qu'aux importations de minerais critiques aux États-Unis. Dans le premier cas, l'objectif est de protéger l'industrie américaine des constructeurs de camions, en évaluant les risques posés par certains importateurs et les vulnérabilités que ces importations pourraient engendrer pour l'appareil productif national. Dans le second cas, l'enquête porte sur les minerais critiques et leurs dérivés transformés — notamment les batteries, les aimants, les moteurs et divers composants électroniques — dans un contexte où la Chine extrait près des trois quarts de ces ressources stratégiques, indispensables à la compétition technologique mondiale.



SOURCE MOHAWK GLOBAL

LES NOUVELLES PRÉROGATIVES DU CFIUS SELON L'AMERICA FIRST INVESTMENT POLICY



SOURCE COUNCIL ON FOREIGN RELATIONS

Le Comité pour les investissements étrangers aux États-Unis (Committee on Foreign Investment in the United States, CFIUS) est chargé d'examiner les prises de contrôle, les acquisitions ou les fusions impliquant une entreprise américaine lorsqu'une entité étrangère est concernée. Il peut recommander au président des États-Unis de bloquer ou d'annuler une transaction s'il existe un risque pour la sécurité nationale. Dans son mémorandum intitulé « America First Investment Policy », daté du 21 février, Donald Trump a défini les grandes lignes de sa politique en matière d'investissements étrangers.

PARTIE 1

Il y insiste sur la primauté de la sécurité nationale et de la souveraineté économique. Le texte prévoit notamment la mise en place d'un mécanisme de procédure accélérée (*fast-track*) pour favoriser les investissements en provenance des pays alliés, ainsi que pour les projets d'investissement supérieurs à un milliard de dollars, quelle que soit leur origine. Parallèlement, les investissements des fonds souverains des pays alliés seront orientés en priorité vers des secteurs productifs, dans le but de soutenir la réindustrialisation du territoire américain. En revanche, les investissements américains dans les pays considérés comme hostiles — tels que la Russie, l'Iran, la Corée du Nord, Cuba, le Venezuela ou la Chine — seront soit interdits et sanctionnés, soit strictement limités. S'agissant de la Chine, les investissements institutionnels américains dans des entreprises chinoises seront fortement restreints. Ceux qui contribueraient à la stratégie de fusion civile-militaire menée par Pékin seront soit empêchés, soit sanctionnés, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique et des biotechnologies. Dans ce contexte, le CFIUS se voit attribuer des pouvoirs élargis, notamment en ce qui concerne les investissements de création (*greenfield investments*), qui jusqu'alors échappaient en partie à sa compétence.

LES ACTIONS DU CFIUS PENDANT LES CENT PREMIERS JOURS DE DONALD TRUMP

Les investissements chinois aux États-Unis sont en baisse constante, passant de 46 milliards de dollars en 2016 à seulement 5 milliards en 2022. Par ailleurs, la Chine a été vivement dénoncée par Donald Trump en raison des 1 416,4 km² de terres agricoles qu'elle détient dans 27 États fédérés américains. Le CFIUS sera désormais chargé de contrôler les investissements immobiliers et fonciers, notamment dans les zones situées à proximité d'infrastructures militaires stratégiques.



SOURCE KCEN-TV

Cette extension de ses compétences s'inscrit dans une volonté plus large de surveiller étroitement les investissements étrangers pouvant représenter un risque pour la sécurité nationale. Outre l'élargissement de ses attributions, le président Trump a également sollicité le CFIUS, le 8 avril, pour qu'il réévalue le projet de rachat de *U.S. Steel* par *Nippon Steel*. Bien que Joe Biden ait bloqué cette acquisition, le nouveau locataire de la Maison-Blanche souhaite obtenir un rapport actualisé afin d'identifier précisément les risques pour la sécurité nationale qu'un tel rachat pourrait engendrer — et ainsi se positionner plus efficacement dans les négociations à venir.

L'AIDE AUX ENTREPRISES AMÉRICAINES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Dans sa logique mercantiliste, Donald Trump accroît le soutien de l'appareil d'État pour aider les entreprises américaines à conquérir des parts de marché à l'étranger.

L'USAGE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT POUR AIDER LES ENTREPRISES DANS L'HYPERCOMPÉTITION MONDIALE

Le renseignement économique constitue une fonction prioritaire des services de renseignement américains, au moins depuis les années 1970. Un rapport publié en 1970 par le conseil consultatif des renseignements extérieurs recommandait de placer le renseignement diplomatique, militaire et économique sur un pied d'égalité. Cette orientation a notamment conduit à la création de l'Office of Executive Support au sein du Département du commerce, en collaboration avec la NSA et la CIA. À cet égard, l'ancien directeur de la CIA, James Woolsey, a reconnu en 1994 que des entreprises américaines telles que *Boeing*, *Raytheon* ou *Hughes* avaient remporté pour 10 milliards de dollars de contrats grâce aux informations issues des services de renseignement.

PARTIE 1



SOURCE MR ONLINE



SOURCE CNN



SOURCE TRAVEL WEEKLY

La collecte en source ouverte, les opérations de renseignement et les interceptions permettent aux différentes agences américaines de surveiller leurs concurrents lors d'appels d'offres internationaux, voire de les condamner juridiquement — ce qui facilite parfois leur rachat. Cette stratégie n'est pas dissimulée : elle a été assumée à plusieurs reprises par les responsables américains eux-mêmes, notamment au cours de la mission d'information parlementaire française de 2016 sur l'extraterritorialité du droit américain, menée par Pierre Lellouche et Karine Berger. Au cours de cette mission, les autorités américaines rencontrées ont reconnu sans détour « faire travailler en réseau l'ensemble des agences spécialisées, ainsi que les dispositifs allant du renseignement (économique ou non) jusqu'à la judiciarisation éventuelle, et bien sûr, la transaction ». C'est précisément cette machine de guerre économique qui a visé, entre autres, *Alstom* en France en 2014. À cette époque, les services de renseignement des États-Unis bénéficiaient d'un budget d'environ 68 milliards de dollars pour faire fonctionner les 17 agences de renseignement existantes. En 2025, ce budget dépasse désormais 106,3 milliards de dollars, répartis entre dix-huit agences, depuis la création de la National Space Intelligence Agency, inaugurée en juin 2022. Ainsi, pendant le second mandat de Donald Trump, il est très probable que les opérations de renseignement économique s'intensifient encore davantage.



Source: United States government.

SOURCE GAO

LA RÉVISION DU FCPA



SOURCE FINANCIAL CRIME ACADEMY



SOURCE LIBERATION

Le 10 février, l'exécutif américain a signé un décret réformant l'application du « *Foreign Corrupt Practices Act* » (FCPA) de 1977. Promulguée il y a quarante-huit ans, cette loi rend illégal, pour certaines catégories de personnes ou d'entités, le versement de paiements à des représentants de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés. De nature extraterritoriale, le FCPA autorise le département de la Justice des États-Unis (DoJ) à enquêter sur des entreprises — américaines ou étrangères — dès lors qu'elles entretiennent un lien avec les États-Unis (utilisation du dollar, cotation en Bourse, recours au système bancaire ou à des moyens de communication américains). Dans la pratique, les entreprises étrangères visées doivent souvent conclure des accords avec les autorités américaines, ce qui peut conduire à la mise sous surveillance de l'entreprise par des agents désignés par la justice américaine.

Le FCPA constitue ainsi un instrument de puissance économique pour les États-Unis, leur permettant de sanctionner des entreprises concurrentes de leurs propres firmes pour des faits de corruption à l'étranger. Entre 2010 et 2020, plusieurs sociétés françaises en ont fait les frais : *Alstom*, *Société Générale*, *TotalEnergies*, *Technip*, *Airbus*, *Sanofi* et *Alcatel-Lucent*. Ces affaires ont permis au Trésor américain de collecter environ 2,5 milliards d'euros en amendes, mais aussi de faciliter l'acquisition de technologies ou de filiales de ces entreprises, et, dans certains cas, l'incarcération de collaborateurs, comme Frédéric Pierucci.

Le décret signé par Donald Trump repose sur le postulat que le FCPA « nuit aux intérêts économiques et diplomatiques » des entreprises américaines, en « sapant leur compétitivité mondiale », notamment en leur interdisant de verser des pots-de-vin dans des environnements concurrentiels où de telles pratiques sont fréquentes. En conséquence, le président instaure un moratoire de 180 jours sur toutes les enquêtes en cours concernant des entreprises américaines. Ce moratoire ne s'applique toutefois pas aux entreprises étrangères, qui restent pleinement soumises au FCPA, au nom de la défense de la sécurité nationale. Par cette mesure, Donald Trump rompt avec le principe d'indépendance de la justice américaine, transformant le FCPA en instrument ciblé de répression contre les entreprises étrangères. À l'heure du décret, 75 % des poursuites engagées par le département de la Justice pour corruption concernaient déjà des entreprises non américaines. Avec cette réforme, cette proportion pourrait atteindre 100 %, d'autant que les procédures visant des groupes américains condamnés par le passé seront révisées, suspendues ou annulées.

L'ADVOCACY CENTER AU SEIN DU DÉPARTEMENT DU COMMERCE

L'Advocacy Center, rattaché au département du Commerce des États-Unis, a pour mission de soutenir les entreprises américaines dans l'obtention de contrats à l'international. Créé en 1993 sous l'administration démocrate de Bill Clinton, cet organisme joue un rôle central en matière de renseignement économique sur les appels d'offres étrangers et mène des opérations d'influence destinées à favoriser les firmes américaines face à leurs concurrents internationaux. L'Advocacy Center collabore avec quatorze agences fédérales, parmi lesquelles le FBI, la CIA, la NSA et l'ensemble des services de renseignement américains, afin d'appuyer les entreprises dans leur conquête de marchés à l'échelle mondiale.

PARTIE 1

Ce rôle stratégique a été illustré dès 1994, lorsqu'un contrat au Brésil échappa à l'entreprise française Thomson au profit d'une société américaine, après que la NSA eut transmis des informations sensibles via l'Advocacy Center. En 2024, cette structure a permis à Washington de sécuriser des contrats à l'international pour une valeur totale de 72,6 milliards de dollars, soutenant ainsi environ 300 000 emplois aux États-Unis. Dix jours avant l'investiture de Donald Trump, l'Advocacy Center avait annoncé son intention d'étendre et de renforcer son soutien aux entreprises américaines, notamment dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des infrastructures, des minerais critiques et de l'extraction de métaux. Depuis cette date, aucune communication officielle n'a été faite à ce sujet. Toutefois, il est vraisemblable que le secrétaire au Commerce Howard Lutnick ait maintenu, voire intensifié, cette orientation, à l'image des mesures qu'il a mises en œuvre pour renforcer le rôle du Bureau of Industry and Security (BIS).



INTERNATIONAL
TRADE
ADMINISTRATION

*SOURCE INTERNATIONAL TRADE
ADMINISTRATION*



SOURCE TRAVEL WEEKLY

C. Les ambitions d'expansionnisme territorial du président américain

1. Le canal du Panama
2. Le Groenland
3. Le Canada

Après son élection en novembre 2024, Donald Trump a déclaré vouloir annexer de nouveaux territoires à la République des États-Unis. De manière tout à fait sérieuse et inquiétante, le nouveau président a annoncé vouloir renouer avec l'expansionnisme américain du XIX^e siècle pour s'emparer du Canada, du canal de Panama et du Groenland, sur fond de guerre commerciale et d'enjeux géopolitiques et géoéconomiques.

LE CANAL DE PANAMA

LES DÉCLARATIONS DE REPRISE DU CANAL DE PANAMA PAR DONALD TRUMP

Dans la foulée de son élection en décembre 2024, Donald Trump a annoncé son intention de reprendre le contrôle du canal de Panama. Il n'a pas exclu d'y recourir par la force si cela s'avérait nécessaire. Le 20 janvier, jour de son investiture, il a réaffirmé sa position, dénonçant la surtaxation des navires américains, l'influence chinoise sur le canal, et qualifiant la rétrocession de grave erreur. Selon lui, les engagements pris par le Panama n'ont jamais été respectés.



SOURCE REUTERS

Dès les premières déclarations du président élu, les autorités panaméennes ont réagi sans attendre. Le président José Raúl Mulino, proche des États-Unis, a affirmé qu'il ne rendrait jamais le canal aux Américains. « Chaque mètre carré du canal de Panama et de sa zone adjacente appartient au Panama, et cela restera ainsi », a-t-il déclaré. Il a également précisé que le canal est entièrement panaméen, sans aucun contrôle chinois, et que tous les pays y sont traités sur un pied d'égalité.

Le canal de Panama revêt une importance stratégique, tant pour le Panama que pour les États-Unis. Environ 14 000 navires y transitent chaque année, représentant entre 3 et 5 % du commerce maritime mondial, estimé à 270 milliards de dollars. Près de 70 % de ce trafic concerne directement les États-Unis. Pour le Panama, le canal génère quelque 5 milliards de dollars de revenus par an.

LES JUSTIFICATIONS HISTORIQUES AVANCÉES PAR DONALD TRUMP



SOURCE AGE OF REVOLUTIONS

Dans ses déclarations, le nouveau président américain justifie sa volonté d'annexer le canal de Panama en invoquant l'histoire de sa construction. Plus largement, il rappelle que le Panama doit en grande partie son existence à l'intervention des États-Unis. En 1903, alors province de la Colombie, le Panama fait sécession grâce au soutien américain. Washington convoitait alors ce territoire pour établir une voie navigable entre l'Atlantique et le Pacifique. La même année, le traité Herrán-Hay accorde aux États-Unis le droit de construire un canal, reprenant un projet abandonné par les Français de Ferdinand de Lesseps en 1880.

PARTIE 1

À l'époque, le président Theodore Roosevelt applique la doctrine du « Big Stick », fondée sur l'usage de la force pour renforcer l'influence américaine en Amérique latine et dans le Pacifique. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la victoire des États-Unis sur l'Espagne en 1898, qui leur a permis de s'emparer des Philippines, de Guam, des îles Mariannes, de Palaos, des Carolines, de Porto Rico et d'exercer un contrôle sur Cuba. En relançant les travaux en 1904, les États-Unis garantissaient une voie de passage rapide, libre et gratuite entre les deux océans pour les navires étasuniens. Entre 1904 et 1914, environ 45 000 ouvriers ont participé aux travaux de creusement du canal de Panama et à l'installation de ses mécanismes de passage. Près de 5 600 personnes ont perdu la vie, dont 350 Américains, principalement des ingénieurs et contremaîtres. Le coût total de la construction a été estimé à 375 milliards de dollars. Le canal s'étend sur 82 kilomètres de long et 17 kilomètres de large.



SOURCE NACLA.ORG

Dès son ouverture, le canal et ses abords immédiats sont placés sous administration américaine, dans une zone baptisée officiellement « Panama Canal Zone ». Cette zone comprenait une vingtaine de bases et d'installations militaires. Elle devint le centre de commandement militaire américain pour l'Amérique latine. Un gouverneur, nommé par le président des États-Unis, administrait ce territoire considéré comme juridiquement américain. À l'image du canal de Suez, la présence militaire et politique américaine fut longtemps perçue par les Panaméens comme une forme d'occupation coloniale. En 1964, des émeutes nationalistes menées par des étudiants éclatèrent, faisant 21 morts. En 1977, le président Jimmy Carter mit fin à cette situation en signant deux traités avec le Panama. Le premier stipulait que la « Panama Canal Zone » cesserait d'exister le 1er octobre 1979, et que le canal serait entièrement rétrocédé le 31 décembre 1999. Le second traité autorisait toutefois les États-Unis à intervenir militairement pour défendre la neutralité du canal en cas de menace.

Une décennie plus tard, en 1989, les États-Unis lancèrent une opération militaire au Panama — non liée au canal — pour renverser le général Manuel Noriega, accusé de narcotrafic et d'avoir annulé l'élection présidentielle remportée par son opposant. Cette intervention fit environ 500 morts parmi les Panaméens et 23 victimes du côté américain. En 1997, le commandement du sud fut transféré à Miami, et la rétrocession complète du canal fut effective en 1999, comme prévu.

LA REPRISE DE PANAMA COMME UNE RÉPONSE À L'INFLUENCE CHINOISE

Au-delà des arguments historiques liés à la construction du canal, le président américain affirme aujourd'hui que celui-ci serait sous contrôle chinois — une accusation fermement démentie par les autorités panaméennes. En réalité, le Panama reste un pays très proche des États-Unis : sa monnaie officielle est le dollar, de nombreuses entreprises américaines y sont implantées, et ses dirigeants, dont l'actuel président conservateur José Raúl Mulino, ont longtemps adopté une ligne pro-américaine. Cependant, en 2017, le Panama a rompu ses relations diplomatiques avec Taïwan pour reconnaître la République populaire de Chine. Ce rapprochement a permis au pays d'intégrer l'initiative chinoise des Nouvelles Routes de la Soie, et d'obtenir des financements pour plusieurs projets d'infrastructure, dont un centre de conventions à Panama City et un quatrième pont au-dessus du canal. Depuis, la Chine est devenue le deuxième investisseur au Panama, derrière les États-Unis.

La même année, lors de son premier mandat, Donald Trump avait déjà exprimé son irritation après avoir appris, par son ambassadeur, que les navires de guerre américains devaient s'acquitter de droits de passage malgré leur priorité. Depuis la rétrocession de 1999, les États-Unis ont versé 25,4 millions de dollars au Panama pour l'usage du canal — soit environ un million par an — une situation que Trump considérait déjà, à l'époque, comme inacceptable.



SOURCE REUTERS

PARTIE 1

LE RACHAT CONCERTÉ DE BLACKROCK EN GUISE DE PREMIÈRE ÉTAPE POUR REPRENDRE LE CONTRÔLE

Dans le cadre de sa stratégie de reprise du contrôle du canal de Panama, Donald Trump, son administration et le fonds d'investissement américain *BlackRock* auraient coordonné une opération de rachat des parts détenues par *CK Hutchison Whampoa*. Larry Fink, PDG de *BlackRock*, se serait concerté avec la Maison-Blanche pour mener à bien cette transaction financière. Sans cet appui politique, l'opération aurait probablement été impossible.

Le 4 mars 2025, un consortium mené par *BlackRock* — composé de *Global Infrastructure Partners* et de *Terminal Investment* (filiale du groupe maritime *MSC*, propriété de la famille italienne Aponte) — a annoncé l'acquisition de 90 % des parts de *Panama Ports*, la société exploitant les ports de Cristóbal et Balboa. Ce rachat, d'un montant de 22,8 milliards de dollars, a été conclu avec *CK Hutchison* et concerne 80 % de ses activités portuaires mondiales, soit 43 terminaux. Les 20 % restants sont détenus par *PSA*, un opérateur portuaire singapourien contrôlé par le fonds souverain *Temasek*.



SOURCE THE WALL STREET JOURNAL

Le jour même, Donald Trump a salué l'opération lors de son discours du 4 mars devant le Congrès, la qualifiant de "première étape" vers la sécurisation américaine du canal. Un mois plus tard, le 10 avril, les autorités américaines et panaméennes ont signé un accord autorisant le déploiement de personnel militaire américain sur certaines infrastructures de contrôle du canal. Ce déploiement vise à permettre des activités d'entraînement, des exercices conjoints et d'autres opérations de coopération sécuritaire. En revanche, malgré la demande exprimée par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth, le gouvernement panaméen a refusé l'implantation de bases militaires permanentes sur son territoire.



SOURCE FINANCIAL TIMES

GROENLAND

L'AMBITION DE DONALD TRUMP D'ANNEXER LE GROENLAND

Dès 2019, sur les recommandations de son conseiller à la sécurité nationale John Bolton, Donald Trump avait envisagé le rachat du Groenland au Danemark. Il présentait alors cette idée comme un « gros *deal* immobilier » susceptible de générer des avantages économiques pour les États-Unis, tout en limitant l'influence grandissante de la Chine et de la Russie dans l'Arctique.



SOURCE POLITICO

En décembre 2024, de retour au pouvoir, Trump a réaffirmé cette ambition, mais avec un ton nettement plus impératif. Pour lui, l'annexion du Groenland n'est plus une simple opportunité stratégique, mais une priorité de sécurité nationale — voire internationale. Ce durcissement de discours reflète une inquiétude croissante face à la montée en puissance sino-russe dans la région arctique, considérée par Washington comme la deuxième zone d'affrontement stratégique, aux côtés de l'Indopacifique.



SOURCE THE WASHINGTON POST

Les récentes déclarations de Donald Trump en faveur de l'annexion du Groenland constituent les quatrième et cinquième tentatives officielles des États-Unis de revendiquer ce territoire depuis 1868. À l'époque de l'achat de l'Alaska à la Russie, Washington avait déjà exprimé le souhait d'acquérir les colonies danoises du Groenland et de l'Islande, sans succès. Une deuxième proposition a été formulée en 1910, lors des négociations pour l'achat des Antilles danoises (devenues les îles Vierges américaines). Les troisième et quatrième tentatives se sont inscrites dans le cadre de la coopération militaire entamée pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque les États-Unis ont pu établir une base au Groenland grâce à un accord conclu avec l'ambassadeur danois à Washington, alors que le Danemark était sous occupation nazie.

En 1946, le président Harry Truman a proposé d'acheter le Groenland et l'Islande au Danemark, récemment libéré. Une nouvelle offre a suivi en 1955, peu après la signature du partenariat militaire de 1951, qui autorisait les États-Unis à maintenir une base permanente à Thulé, dans le nord de l'île. Cette base abrite aujourd'hui environ 200 soldats américains, 450 soldats de l'OTAN, ainsi qu'un système avancé de surveillance spatiale et d'alerte antimissile.

Ainsi, les États-Unis ont historiquement convoité ce territoire, considéré comme stratégique, et détenu par une puissance européenne jugée affaiblie. Le Groenland, qui ne compte que 57 000 habitants, est aujourd'hui défendu par seulement 75 soldats danois, intégrés au commandement arctique du Danemark. Malgré le statut d'autonomie du Groenland au sein du royaume danois, les accords militaires bilatéraux ont toujours permis à Washington de conserver une large liberté d'action sur le territoire.

UNE MOTIVATION D'ANNEXION PLUS GÉOPOLITIQUE QUE GÉOÉCONOMIQUE

Pour le nouveau locataire de la Maison-Blanche, l'annexion du Groenland relève avant tout d'un enjeu géopolitique, bien plus que d'une opportunité économique. Le contrôle physique total de l'île est présenté comme une urgence stratégique, dans un contexte où le Danemark, puissance souveraine du territoire, dispose de moyens militaires limités, tandis que la Chine et la Russie intensifient leur présence en Arctique. Avec la fonte des glaces provoquée par le changement climatique, les routes maritimes du Nord-Ouest (revendiquée par le Canada) et du Nord-Est (sous contrôle russe) deviendront pleinement accessibles. Ces passages ouvriraient la voie à des déploiements navals russes et chinois à travers l'Arctique, permettant à leurs navires de guerre et sous-marins de se rapprocher du territoire américain par le nord.

Un tel scénario est jugé inacceptable par Washington, qui refuse de voir émerger une nouvelle zone d'influence étrangère à ses portes — une sorte de « Cuba du Nord », où Pékin pourrait établir une présence permanente, en réponse à l'engagement américain dans le détroit de Taïwan.



SOURCE NDTV



SOURCE BBC

PARTIE 1

Les ressources naturelles du Groenland, bien que réelles, apparaissent comme un intérêt secondaire. Donald Trump a mentionné à plusieurs reprises le potentiel de l'île en hydrocarbures et en minerais, mais il ne la considère pas comme une nouvelle frontière économique vers laquelle se précipiter. Certes, le territoire abrite d'importants gisements minéraux. Environ 250 entreprises y ont déposé près de 700 permis d'exploration, couvrant moins de 2 % de la surface, dont 20 % concentrés sur les zones côtières, plus accessibles. Toutefois, 80 % du Groenland reste recouvert d'une calotte glaciaire de plus de 3 000 mètres d'épaisseur, rendant l'exploration et l'exploitation extrêmement difficiles. À cela s'ajoute un manque criant d'infrastructures routières, énergétiques et portuaires, ainsi qu'une main-d'œuvre locale insuffisante pour soutenir une activité minière à grande échelle. En somme, la viabilité économique de l'exploitation des ressources groenlandaises est loin d'être assurée, compte tenu du déséquilibre entre les richesses potentielles et les conditions du marché.



SOURCE NATURE

L'administration américaine ne se méprend pas sur l'influence grandissante de la Chine au Groenland, contre laquelle elle lutte activement depuis 2019. Trois projets miniers, en particulier, ont suscité l'attention de Washington. Le premier concerne la mine de Kvanefjeld, connue pour ses gisements de terres rares et d'uranium. En 2016, la société chinoise *Shenghe Resources* est devenue actionnaire prépondérant de l'entreprise groenlandaise *Greenland Minerals*, aujourd'hui rebaptisée *Energy Transition Minerals*. En 2019, *Shenghe* s'est associée à *China National Nuclear Corporation* dans le but de raffiner les matériaux extraits du site. Toutefois, en 2021, le parlement groenlandais a adopté une loi interdisant l'exploitation de gisements contenant plus de 100 ppm d'uranium. Or, celui de Kvanefjeld contient près de 300 ppm, un niveau connu depuis 1956, ce qui a bloqué le projet.

Le deuxième dossier concerne le site de Sarfartoq, un autre gisement de terres rares. En 2024, Pékin a pris des intérêts dans le projet, via la société chinoise *JL MAG*, spécialisée dans les aimants permanents. Cette participation est intervenue par l'intermédiaire de *Neo Performance Materials*, une entreprise canadienne qui détient les droits d'exploitation.

Le troisième cas, plus récent, porte sur la mine de Tanbreez, exploitée par la société américaine *Tanbreez Mining*, basée à New York. À la suite d'une visite de deux représentants officiels américains sur le site, les autorités de Washington sont parvenues à écarter la Chine d'un projet stratégique. Le PDG de *Tanbreez Mining*, Greg Barnes, a reçu une offre de rachat de 5 millions de dollars en liquide, accompagnée de 211 millions de dollars en actions, proposée par la société américaine *Critical Metals*. Faute d'offre concrète de la part des acteurs chinois, notamment en ce qui concerne les modalités de paiement, Barnes a accepté l'offre américaine.

Critical Metals approvisionne plusieurs entreprises clés de la base industrielle et technologique de défense (BITD) des États-Unis, parmi lesquelles *Lockheed Martin*, *RTX* (ex-Raytheon) et *Boeing*. La mine de Tanbreez est d'autant plus centrale qu'elle contient, outre les terres rares, du gallium, un matériau critique dont l'exportation est fortement contrôlée par la Chine.



SOURCE STOCKHEAD

LES RÉACTIONS AU DANEMARK ET AU GROENLAND



SOURCE NDTV

Au Groenland comme au Danemark, la réaction à la proposition d'annexion formulée par Donald Trump a été unanime : un refus catégorique. La Première ministre danoise s'est fermement opposée à toute idée d'annexion, invoquant la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale. En effet, bien que le Groenland bénéficie d'un statut d'autonomie, environ 60 % de son budget — soit près de 485 millions d'euros par an — provient de Copenhague. Par ailleurs, les compétences régaliennes comme la monnaie et la politique étrangère demeurent sous autorité danoise.



SOURCE INDIA TODAY

Toutefois, derrière ce rejet de principe, le gouvernement danois a adopté un ton ouvert à une coopération renforcée avec les États-Unis. Le ministre des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen, a déclaré souhaiter travailler plus étroitement avec Washington dans l'Arctique afin de permettre à l'Amérique d'atteindre ses objectifs stratégiques dans la région.

Du côté groenlandais, les cinq partis politiques locaux se sont fermement opposés à toute tentative d'annexion. Cette position reflète aussi l'opinion publique : 85 % des habitants du Groenland y sont opposés, contre seulement 6 % qui y sont favorables. L'ancien Premier ministre et son successeur, élu en avril 2025, ont également condamné la visite privée de Usha Vance (épouse du vice-président JD Vance) et du conseiller à la sécurité nationale Mike Waltz, en mars 2025. Dans leur réponse officielle, les autorités groenlandaises ont rappelé que si les États-Unis sont un allié stratégique, cette relation repose sur le respect mutuel de la souveraineté et ne saurait justifier une prise de contrôle unilatérale du territoire.

CANADA

LES VELLÉITÉS TRUMPIENNES D'ANNEXION DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS

La première fois que Donald Trump a exprimé son ambition de faire du Canada le 51^e État des États-Unis remonte à novembre 2024, lors d'un dîner organisé à Mar-a-Lago. Étaient présents le Premier ministre canadien Justin Trudeau et son ministre des Finances, Dominic LeBlanc. Tous deux ont alors interprété cette déclaration comme une plaisanterie ironique, à l'image d'autres provocations habituelles de l'ex-président.

Mais une fois revenu au pouvoir, le 20 janvier 2025, Donald Trump a réitéré son intention, à la fois lors de rencontres officielles et d'appels téléphoniques avec Justin Trudeau, ainsi que sur son propre réseau social, Truth Social. En avril 2025, il a affirmé : « La seule chose qui a du sens, c'est que le Canada devienne notre 51^e État chéri », ajoutant que cette intégration permettrait aux Canadiens de payer moins de taxes et de droits de douane, tout en renforçant leur sécurité. Il a également qualifié la frontière américano-canadienne de « ligne artificielle créée il y a des années ».

Face à ces déclarations troublantes, Justin Trudeau, surnommé avec dérision « gouverneur Trudeau » par Trump, a répondu avec fermeté. Il a averti que le président américain était sérieux, mais a clairement affirmé que le Canada n'accepterait jamais une telle annexion. Cette tension s'inscrit dans un contexte conflictuel, marqué par une guerre commerciale menée par l'administration Trump contre Ottawa.



SOURCE CNN

UNE REVENDICATION AMÉRICAINE D'ANNEXION ANCIENNE



SOURCE CANADIAN HISTORY EHX



SOURCE THE CONVERSATION

Les velléités d'annexion du Canada par les États-Unis ne datent pas de l'ère Trump : elles remontent à la Révolution américaine, au XVIII^e siècle, alors que le Canada était encore une colonie britannique. Entre mai 1775 et juin 1776, les révolutionnaires américains ont occupé Montréal, espérant rallier la population francophone à leur cause. Lors des négociations avec Londres pour officialiser l'indépendance des États-Unis, les représentants américains ont même exigé l'annexion du Canada, sans succès.

Cette ambition expansionniste a ressurgi en 1812, lorsque le gouvernement américain a déclaré la guerre à la Grande-Bretagne et planifié une invasion du Canada britannique. Au XIX^e siècle, cette volonté d'élargir le territoire américain vers le nord a persisté, notamment durant la guerre de Sécession, en réaction au soutien tacite du Royaume-Uni aux États confédérés du Sud. En 1869, le sénateur du Massachusetts, Charles Sumner, a même évoqué l'idée d'annexer le Dominion du Canada comme compensation pour le soutien britannique aux Sécessionnistes, qu'il accusait d'avoir prolongé la guerre civile américaine.

Ce n'est qu'en 1871 que les États-Unis ont officiellement reconnu la frontière de 8 891 km — la plus longue frontière terrestre au monde — via le traité de Washington. Cet accord visait à régler les différends liés au rôle du Royaume-Uni pendant la guerre de Sécession, ainsi qu'à organiser le partage des voies navigables le long de la frontière. En dépit d'une apparente proximité, les relations américano-canadiennes ont longtemps été plus complexes qu'il n'y paraît.



SOURCE PERSPECTIVE MONDE

Au XX^e siècle, cependant, Washington et Ottawa se sont considérablement rapprochés, surtout à la suite des deux guerres mondiales. Depuis 1948, le Canada participe au réseau Five Eyes, un système de partage automatisé du renseignement entre pays anglo-saxons. En 1949, Ottawa a cofondé l'OTAN, ce qui a permis aux États-Unis de déployer des armes nucléaires au Canada entre 1963 et 1984, afin de prévenir toute attaque soviétique pendant la guerre froide.

Sur le plan militaire, le Canada a fréquemment soutenu les opérations américaines à l'étranger, à l'exception notable des guerres du Vietnam et de l'Irak en 2003. Économiquement, les deux pays ont renforcé leurs liens à travers l'ALENA, signé en 1992, puis remplacé en 2020 par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). De manière générale, le Canada est fortement aligné sur les États-Unis, que ce soit sur le plan militaire, diplomatique ou économique.

PARTIE 1

UNE RÉACTION CANADIENNE CONTRAINTE PAR LE RAPPORT DE FORCE

Les déclarations d'annexion, a priori aberrantes et irréalistes, du président américain sont néanmoins prises au sérieux par les autorités canadiennes. Même s'il est probable qu'il s'agisse d'une stratégie destinée à déstabiliser Ottawa dans les négociations commerciales, le fait qu'un président en exercice évoque ouvertement une telle idée est sans précédent.

À ce sujet, le nouveau Premier ministre canadien, Mark Carney, élu le 14 mars 2025, a affirmé que Donald Trump semble réellement croire à la possibilité de faire du Canada le 51^e État américain. Il a aussitôt répliqué que cela n'arrivera jamais. D'autres responsables politiques, comme le gouverneur de l'Ontario Doug Ford, ont tenté de réagir en adoptant des mesures de rétorsion, notamment en surtaxant de 25 % l'électricité exportée vers les États-Unis.

Cependant, malgré ces gestes symboliques, le Canada reste en position de faiblesse dans le rapport de force avec Washington. Sur le plan démographique, militaire, budgétaire et économique, le Canada est de huit à treize fois inférieur aux États-Unis, ce qui donne tout son sens à l'adage canadien :

« Nous sommes les meilleurs amis des États-Unis, qu'on le veuille ou non. »

Autrement dit, lorsqu'un président américain exige quelque chose du Canada, il l'obtient souvent sans grande résistance.



SOURCE LE MONDE



SOURCE RADIO-CANADA

D. L'ambition de prééminence américaine dans la course aux technologies de rupture

1. Les nouvelles orientations scientifiques et technologiques de Donald Trump
2. Michael Kratsios : « l'assistant scientifique et technologique du président des États-Unis »
3. La recherche de suprématie dans l'intelligence artificielle
4. La recherche de suprématie dans les technologies quantiques
5. La recherche de suprématie dans les biotechnologies

Au cours des cent premiers jours de son second mandat, Donald Trump a placé les technologies de pointe au cœur de sa stratégie économique. L'objectif affiché est clair : garantir la suprématie technologique des États-Unis, à la fois pour la création de richesse et la défense nationale. Pour cela, il a recomposé son équipe de conseillers scientifiques et technologiques, en fixant une priorité non-négociable : faire des États-Unis le *leader* mondial des technologies de rupture. Parmi les domaines ciblés figurent l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, les biotechnologies et le nucléaire civil et militaire. Ces secteurs sont jugés déterminants pour l'avenir économique et géopolitique du pays.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE DONALD TRUMP

Le 23 janvier, le président américain a signé un décret établissant le President's Council of Advisors on Science and Technology (PCAST), un cercle de conseillers scientifiques et technologiques chargé de l'aiguiller dans son ambition d'assurer la domination technologique des États-Unis à l'échelle mondiale. Ce conseil, composé de vingt-quatre membres, reste placé sous la tutelle du Département de l'Énergie. Il est coprésidé par Michael Kratsios et David Sacks, spécialiste de l'intelligence artificielle générative et des cryptomonnaies. Au cours de réunions régulières avec le président des États-Unis, les membres du PCAST sont chargés de collecter des informations et des analyses issues du monde économique, du milieu académique et de la société civile. Le décret précise également les domaines technologiques de rupture dans lesquels les États-Unis doivent impérativement conserver ou acquérir une position prééminente (*leadership*) : l'intelligence artificielle générative, le calcul quantique et les biotechnologies. Ces technologies sont appelées à supplanter les technologies dominantes actuelles en proposant des solutions plus simples, plus efficaces ou moins coûteuses dans une multitude de secteurs économiques et de champs de recherche scientifique. Par ailleurs, ce décret présidentiel s'inscrit dans une offensive idéologique plus large de la nouvelle administration républicaine, qui dénonce les « dogmes idéologiques ayant placé l'identité de groupe au-dessus des réalisations individuelles, renforcé le conformisme au détriment des idées innovantes, et introduit la politique au cœur de la méthode scientifique ».



SOURCE ROBOT MAGAZINE



SOURCE SIECLE DIGITAL



SOURCE L'USINE NOUVELLE

PARTIE 1

Ce discours accompagne une série de mesures qui visent directement le monde académique des sciences dures. Dans ce cadre, entre le 18 et le 30 avril, Donald Trump a gelé 739 millions de dollars de subventions publiques destinées à financer des projets de recherche menés en collaboration avec la National Science Foundation (NSF), l'un des principaux organismes de soutien à la recherche fondamentale aux États-Unis. Ces coupes budgétaires, ainsi que le gel de programmes scientifiques jugés idéologiquement hostiles, ont conduit le directeur de la NSF, Sethuraman Panchanathan, à démissionner le 24 avril. Le président Trump prévoit un budget de 4 milliards de dollars pour la NSF en 2026, soit une réduction de 55% par rapport au budget voté par le Congrès en 2025. Par ailleurs, le 29 avril, l'administration a décidé de limoger les rédacteurs du National Climate Assessment, rapport officiel évaluant les impacts du changement climatique sur le territoire américain.

Or, l'écosystème d'innovation américain repose sur trois piliers interdépendants : le secteur privé, le monde académique et le gouvernement. Ce dernier joue un rôle clé dans le financement de la recherche fondamentale, généralement menée au sein des grandes institutions académiques, dont les résultats sont ensuite transférés vers l'industrie, pour y être commercialisés dans un cadre réglementaire élaboré par l'État. Si l'un de ces piliers vacille, c'est l'ensemble de l'écosystème qui s'en trouve fragilisé. Ainsi, les coupes drastiques infligées à la National Science Foundation constituent un pari risqué. Une réduction de 25% des financements publics en recherche et développement pourrait, à terme, entraîner une baisse de 3,8% du PIB américain. Dans le cas d'une réduction de 50%, cette perte pourrait atteindre 7,6% à long terme.



SOURCE NATIONAL SCIENCE FOUNDATION



SOURCE SETHURAMAN PANCHANATHAN

MICHAEL KRATSIOS : « L'ASSISTANT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS »

En décembre 2024, Donald Trump a nommé Michael Kratsios directeur du Bureau de la politique de science et de technologie, en plus de ses fonctions de coprésident du PCAST. Il est désormais chargé de coordonner la politique technologique et scientifique de toutes les agences fédérales, ce qui fait de lui le conseiller scientifique le plus influent du président pour son second mandat. Entre 2017 et 2021, Michael Kratsios avait déjà joué un rôle central dans l'élaboration de la politique scientifique du premier mandat de Donald Trump, en particulier sur les sujets liés à l'intelligence artificielle générative et au calcul quantique. Il avait notamment contribué à la rédaction de plusieurs décrets présidentiels sur ces technologies tout en travaillant au sein du département de la Défense afin d'y favoriser l'adoption des technologies les plus avancées. Avant son engagement au sein de l'administration, il avait travaillé chez *Thiel Capital*, le fonds d'investissement en capital-risque fondé par Peter Thiel, dont il fut directeur du personnel et un collaborateur proche.

Pour le second mandat de Donald Trump, la stratégie de Michael Kratsios repose sur trois axes et se concentre sur quatre technologies dans lesquelles les États-Unis doivent, selon lui, rester en tête pour « gagner la course technologique face à la Chine qui veut dominer le monde avec ses technologies ». L'exécutif américain lui a demandé de se concentrer sur quatre technologies : l'intelligence artificielle générative, les technologies quantiques, les biotechnologies et l'énergie nucléaire.



SOURCE TECH POLICY.PRESS

PARTIE 1

Le premier axe consiste à promouvoir et protéger ces technologies. Concernant la promotion, Michael Kratsios estime que l'effort de financement public en recherche et développement, évalué entre 150 et 170 milliards de dollars, doit être orienté vers ces quatre priorités. Il plaide également pour une déréglementation destinée à libérer l'innovation, ainsi qu'une stratégie d'influence globale visant à faire en sorte que le monde entier adopte les technologies américaines, et aucune autre. Sur le plan de la protection, il défend une politique stricte de contrôle des exportations pour empêcher que des technologies sensibles ne tombent entre les mains des adversaires des États-Unis. Il estime également que les laboratoires de recherche et développement ainsi que les infrastructures critiques doivent être protégés face aux menaces étrangères. Le deuxième axe stratégique consiste à « restaurer une éthique scientifique » en opposition à ce que l'administration considère comme une politisation de la recherche académique. Cette position vise les travaux scientifiques jugés alignés sur les idéologies progressistes de certains courants du Parti démocrate. Enfin, le troisième axe de la stratégie de Michael Kratsios vise à faire bénéficier directement la population américaine de ces technologies. Cela implique de relocaliser les chaînes de valeur sur le territoire national, d'intégrer ces technologies dans les institutions fédérales, ainsi qu'au sein des entreprises et des établissements de l'enseignement supérieur.



SOURCE POLITICO

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Si l'intelligence artificielle générative a été désignée comme une technologie prioritaire par Donald Trump, c'est en raison de ses capacités techniques et de ses retombées économiques. L'intelligence artificielle est définie par les États-Unis comme « un système reposant sur une machine qui peut, pour un ensemble d'objectifs prédéfinis par un humain, faire des prédictions, des recommandations ou des décisions influençant des environnements virtuels ou réels ». Ses propriétés permettent des gains de productivité, d'efficacité et une amélioration globale des dispositifs dans de nombreux secteurs de la société et de l'économie avec un facteur compris entre 10 et 100.



SOURCE NPR



SOURCE AP NEWS

Dans le domaine de la défense, l'intelligence artificielle générative permet notamment aux armées de disposer de systèmes autonomes et d'améliorer ses capacités en cybersécurité. Elle optimise également l'analyse de données complexes en recherche et développement, favorise l'innovation dans les secteurs de la santé et de l'énergie, et permet l'automatisation de tâches répétitives dans les services. En augmentant significativement la productivité, l'intelligence artificielle générative devient un démultiplicateur de richesse et donc un moteur de croissance pour tout pays capable de la maîtriser. L'ambition de la nouvelle administration républicaine est claire : atteindre la suprématie dans le domaine de cette technologie. Cette volonté a été affirmée dans le décret présidentiel du 23 janvier 2025, intitulé « Removing Barriers to American Leadership in Artificial Intelligence ». Ce texte annule le décret du 30 octobre 2023, intitulé « Safe, Secure, and Trustworthy Development and Use of Artificial Intelligence », jugé trop contraignant en matière de régulation et considéré comme un frein au développement du secteur. En parallèle, le président a chargé ses principaux conseillers scientifiques et technologiques, Michael Kratsios et David Sacks, de présenter un plan d'action sous 180 jours.

PARTIE 1

Le vice-président JD Vance a exposé la vision des États-Unis en matière d'intelligence artificielle générative lors du sommet de l'IA de Paris, en février. Il a affirmé sa volonté de faire des États-Unis le *leader* incontesté du secteur, en misant sur l'investissement, la dérégulation, et une approche fondée sur la neutralité idéologique afin de favoriser la liberté d'expression. Il a également souligné que l'intelligence artificielle générative ne doit pas remplacer l'homme, mais être mise à son service pour accroître la productivité. Enfin, il a défendu le contrôle des chaînes de valeur par la relocalisation des capacités de production sur le sol américain.



SOURCE FRANCE 24

LES GRANDES MESURES POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AUX ÉTATS-UNIS

À peine deux jours après son investiture, le 20 janvier, le nouveau président américain a annoncé le lancement du projet Stargate. Il s'agit d'une entreprise inédite portée par les plus grands acteurs américains et étrangers du numérique et de la finance : *SoftBank*, *Oracle*, *OpenAI*, *Arm*, *MGX*, *Nvidia*, *Cisco*, et *Microsoft*. Ensemble, ces entreprises prévoient d'investir 500 milliards de dollars sur les quatre prochaines années pour construire des centres de données de grande échelle, des infrastructures énergétiques, et déployer massivement l'intelligence artificielle générative sur le sol américain, consolidant ainsi la position des États-Unis comme *leader* mondial incontesté du secteur.



SOURCE RADIO FRANCE



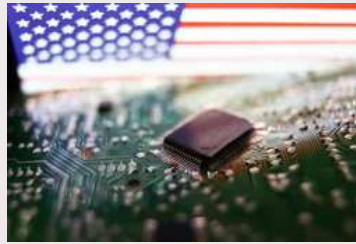
SOURCE LE PARISIEN

La banque japonaise *SoftBank*, principal investisseur, apporte 100 milliards de dollars et prend la présidence du projet. *OpenAI* en devient le responsable opérationnel, forte de son expertise technologique en intelligence artificielle générative. *Nvidia* contribuera à la conception et à l'exploitation du futur système informatique. *Oracle*, de son côté, mettra à profit son expérience dans la construction de centres de données, tandis que *Microsoft* fournira son infrastructure cloud pour assurer le transfert et le traitement massif des données.

L'État fédéral soutient activement le projet Stargate en simplifiant les procédures administratives liées à la production d'énergie et à la construction d'infrastructures critiques. Les premiers chantiers ont déjà démarré au Texas, avec la construction de dix bâtiments de 50 000 m² chacun. Ce soutien manifeste de la Maison Blanche dans la conquête de la suprématie technologique dans l'intelligence artificielle prolonge les initiatives de l'administration précédente. En août 2022, l'administration Biden avait promulgué le « Chips and Science Act », une loi visant à relocaliser la production de semi-conducteurs aux États-Unis, alors que 90 % de cette production mondiale est assurée par Taïwan. Entre 1990 et 2022, la part des semi-conducteurs produits aux États-Unis était passée de 40 % à seulement 12 %.

PARTIE 1

L'objectif du texte était de porter cette part à 20 % d'ici 2030. Pour cela, le gouvernement avait mis en place des réductions fiscales de 25 % pour les entreprises investissant dans la production de semi-conducteurs sur le sol américain. De plus, un fonds public de 53 milliards de dollars avait été créé, dont 39 milliards destinés au « Chips for America Fund », géré par le département du Commerce. La nouvelle administration Trump ne remet pas entièrement en cause cette politique industrielle, mais en modifie les modalités. Le décret présidentiel du 31 mars 2025, intitulé « Establishing the United States Investment Accelerator », confie au secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, la mission de renégocier 30 milliards de dollars de subventions déjà attribuées, dans une logique de rationalisation budgétaire. Par ailleurs, le même décret vise à créer un environnement plus favorable à l'investissement privé, notamment en allégeant les contraintes administratives pour les projets d'envergure dépassant un milliard de dollars.



SOURCE THE CONVERSATION

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS LES TECHNOLOGIES QUANTIQUES

Les technologies quantiques sont également considérées comme prioritaires par le nouveau locataire de la Maison Blanche, car leurs propriétés surpassent largement celles des technologies classiques, révolutionnant les avancées dans de nombreux secteurs économiques. Les technologies quantiques permettent de gagner en efficacité avec un facteur de plus de 1000 contre seulement 10 à 100 pour l'intelligence artificielle. Ces technologies se déclinent en trois grandes catégories : les ordinateurs quantiques, les communications quantiques et les capteurs quantiques. Les pays qui parviendront à maîtriser pleinement ces technologies disposeront des meilleurs systèmes d'armement, des médicaments les plus performants, des fertilisants les plus efficaces et des dispositifs de protection des communications les plus robustes.

Ce domaine est vital pour les États-Unis, notamment avec la cryptographie post-quantique, indispensable pour garantir que leurs infrastructures de communication sécurisées ne soient pas rendues obsolètes par la puissance de calcul des ordinateurs quantiques. La protection des réseaux électriques est également en jeu, ces derniers reposant sur des semi-conducteurs pouvant être compromis par des défauts de fabrication ou par des attaques d'origine étrangère. Indépendamment des menaces, les technologies quantiques offrent aussi des avantages significatifs pour le secteur spatial et pour l'armée américaine. La NASA a déjà lancé plusieurs programmes exploitant les technologies quantiques pour améliorer les communications dans l'espace. De son côté, la DARPA, rattachée au Pentagone, travaille sur le développement de capteurs quantiques capables de pallier les faiblesses du système GPS militaire, notamment dans les environnements où ce dernier devient inopérant. Il convient aussi de mentionner les deux principaux pôles d'innovation quantique aux États-Unis : le Bloc Tech Hub de Chicago et l'Elevate Quantum, basé dans l'ouest du pays.



*SOURCE BLOC TECH HUB DE CHICAGO
QUANTUM*



*SOURCE ELEVATE
QUANTUM*



SOURCE THE NEW YORK TIMES

Malgré les annonces présidentielles affirmant le caractère prioritaire du calcul quantique, aucune mesure concrète n'a encore été prise au cours des cent premiers jours du mandat, contrairement à ce qui a été engagé pour l'intelligence artificielle. À titre d'exemple, Donald Trump n'a toujours pas renouvelé le National Quantum Initiative Act de 2018, pourtant arrivé à échéance en 2023. Cette initiative visait à structurer l'effort national en matière de recherche et développement quantique en coordonnant les actions du département du Commerce, du département de l'Énergie et de la National Science Foundation. Michael Kratsios, directeur du Bureau de la politique scientifique et technologique de la Maison Blanche, s'est toutefois déclaré favorable à une réautorisation du National Quantum Initiative Act en février 2025. Sa position s'ajoute à celle du Congrès, qui soutient également la relance de cette initiative, avec un budget estimé à 2,7 milliards de dollars entre 2025 et 2029.

Si les États-Unis conservent une avance notable dans le calcul quantique et les capteurs quantiques, ils sont en revanche devancés par la Chine dans le domaine des communications quantiques par satellite. En décembre 2023, la Chine a annoncé la mise en service d'un réseau de communication quantique par satellite long de 3 800 kilomètres, reliant Urumqi, dans le Xinjiang, à Moscou. En mars 2025, un second record a été établi avec un réseau de 12 900 kilomètres entre la Chine et l'Afrique du Sud. L'ambition de Pékin est de mettre en place un système de communication et de partage de données inviolable reliant l'ensemble des pays des BRICS.

Même si aucune action concrète n'a été prise par la Maison Blanche au 30 avril 2025, il est probable que des mesures soient mises en œuvre dans le domaine quantique au cours du mandat, malgré les coupes budgétaires annoncées. Le calcul quantique représente en effet un accélérateur de puissance exponentiel pour l'intelligence artificielle générative : il améliore le traitement et le nettoyage des données, accélère l'entraînement des modèles et permet de résoudre des problèmes complexes en un temps réduit. Il renforce ainsi l'efficacité de l'intelligence artificielle dans des domaines tels que la cybersécurité, la logistique ou les véhicules autonomes. Le quantique est également un levier essentiel pour faire émerger une intelligence artificielle plus polyvalente et plus proche de l'intelligence humaine.

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Donald Trump a élevé les biotechnologies au rang de priorité stratégique pour la sécurité nationale, en raison de leurs propriétés intersectorielles. Les États-Unis les définissent comme « l'application de la science et de l'ingénierie dans l'utilisation directe ou indirecte d'organismes vivants, de parties ou de produits d'organismes vivants, y compris les formes modifiées ». En définitive, les biotechnologies donnent aux humains la capacité de tout programmer eux-mêmes. À ce titre, les États-Unis ont déjà développé des programmes biotechnologiques dans le domaine de la défense, à l'image des projets « Metabolic Engineering » et « Continuous Assisted Performance ». Ces initiatives visent à créer des super-soldats dont le code génétique est modifié afin d'optimiser leurs capacités cognitives et physiques.



SOURCE BUSINESS TODAY

PARTIE 1

Dans le secteur pharmaceutique, les biotechnologies, couplées à la puissance de l'intelligence artificielle générative, permettent d'analyser d'immenses volumes de données génétiques pour faire avancer la recherche médicale. De manière plus générale, les biotechnologies offrent des applications industrielles variées : production de carburants pour véhicules et avions, développement d'explosifs, création de béton bioréparateur, ou encore fabrication de fibres de soie synthétique plus résistantes que le kevlar. L'Amérique occupe une position dominante dans cette industrie, estimée à 1 550 milliards de dollars en 2023, avec des prévisions à 2 440 milliards en 2028 et 3 880 milliards de dollars en 2030. Par ailleurs, l'intelligence artificielle générative s'intègre de plus en plus dans le champ des biotechnologies, notamment dans le secteur pharmaceutique. Elle permet d'accélérer l'identification de cibles thérapeutiques, la conception de médicaments et l'analyse de données biologiques complexes. Des techniques comme la génomique, le criblage à haut débit ou l'édition génique sont renforcées par des algorithmes capables de prédire l'efficacité, la toxicité ou encore les interactions moléculaires. L'IA facilite également la conception de nouvelles molécules et optimise les essais cliniques en améliorant les processus de recrutement et la prévision des réponses thérapeutiques.

Cependant, le 14 mars, le président des États-Unis a annulé le décret du 22 septembre 2022 intitulé « Advancing Biotechnology and Biomanufacturing Innovation for Sustainable, Safe and Secure American Biotechnology », qu'il a jugé trop favorable à des « initiatives radicales sous couvert de politique environnementale ». Ce décret visait pourtant à soutenir massivement l'investissement public dans les biotechnologies. Cette décision crée une incertitude sur le cadre réglementaire national dans ce domaine, alors même qu'une commission du Congrès souligne l'absence d'une stratégie coordonnée et cohérente aux États-Unis, en partie à cause de la stagnation des financements publics. La même commission déplore également une faible capacité à commercialiser les résultats de la recherche, le manque d'infrastructures adaptées, ainsi que des normes trop complexes. Elle recommande donc l'injection de 15 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir le développement du secteur et contenir les avancées rapides de la Chine dans ce domaine. Bien que les objectifs de relocalisation des chaînes de production aux États-Unis soient conformes à ces recommandations, le gel budgétaire imposé par l'administration actuelle freine significativement les progrès attendus. Il reste toutefois possible que les ambitions initiales en matière de biotechnologies se traduisent par des mesures plus concrètes et efficaces au cours du reste du mandat présidentiel.



SOURCE GRADRIGHT

E. La quête de prééminence énergétique mondiale de Donald Trump et de son département de l'énergie pour assurer la supériorité économique et technologique

1. La volonté de suprématie énergétique mondiale

- I) Une réorientation énergétique prenant le contrepied celle de son prédécesseur**
- II) Les mesures énergétique de Donald Trump**

2. La stratégie du département de l'énergie

- I) L'importance du Département de l'énergie aux États-Unis**
- II) La nomination de Chris Wright au département de l'énergie**
- III) La stratégie en neuf points de Chris Wright pour son mandat au département de l'énergie**

3. La “Renaissance du nucléaire”

- I) Les problèmes du secteur nucléaire civil américain du point de vue de la nouvelle administration**
- II) Les mesures du département de l'énergie pour lancer la « Renaissance du nucléaire »**

4. Les ambitions et les mesures mises en place pour le gaz naturel

5. Les mesures de la nouvelle administration concernant les énergies renouvelables

6. Les mesures du département de l'énergie concernant l'hydrogène décarboné

7. L'objectif de remplissage des réserves de pétrole stratégiques

8. Les nouvelles orientations du Département de l'énergie concernant la science et les technologies

- I) La nomination de Darío Gil au sous-secrétariat de la science du département de l'énergie**

- II) Les laboratoires nationaux mobilisés pour mener le « prochain projet Manhattan » (intelligence artificielle)**

- III) Les laboratoires nationaux mobilisés pour les technologies quantiques**

- IV) Les laboratoires nationaux mobilisés pour assurer la suprématie américaine dans les Ordinateur Haute Performance**

La question de l'énergie constitue l'un des axes centraux de la politique économique du nouveau président des États-Unis. En effet, la réduction des coûts énergétiques représente pour Donald Trump un levier fondamental en vue de réindustrialiser l'Amérique. Pour atteindre cet objectif, la production et l'extraction de toutes les formes d'énergie sont mobilisées au nom de la sécurité nationale. À cet égard, le nouveau locataire de la Maison-Blanche s'inscrit dans la continuité de certaines initiatives de ses prédécesseurs démocrates, notamment Barack Obama.



SOURCE 20 MINUTES

PARTIE 1

Ce dernier avait relancé, dès 2009, la production de pétrole et de gaz de schiste afin de soutenir l'économie après la crise financière de 2008, tout en réduisant les dépendances énergétiques jugées trop risquées. Dès son discours d'investiture, le 20 janvier, Donald Trump a proclamé une « urgence énergétique nationale » et repris le slogan « *Drill, baby, drill!* », marquant sa volonté affirmée de relancer la production nationale de pétrole et de gaz. L'objectif affiché est triple : favoriser la réindustrialisation, maximiser les exportations et réduire l'inflation. Dans le même esprit, il a appelé à l'abrogation du Green New Deal instauré sous Joe Biden, ainsi qu'à la suppression des obligations de transition vers les véhicules électriques, au profit des moteurs thermiques. Par ailleurs, Trump a annoncé son intention de reconstituer les réserves stratégiques de pétrole du pays.

LA VOLONTÉ DE SUPRÉMATIE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

UNE RÉORIENTATION ÉNERGÉTIQUE PRENANT LE CONTREPIED CELLE DE SON PRÉDÉCESSEUR

Dans la foulée immédiate de son discours d'investiture, Donald Trump a signé, le 20 janvier, trois décrets présidentiels marquant clairement l'orientation énergétique de son mandat. Le décret intitulé « Declaring National Emergency » fixe plusieurs objectifs à atteindre au nom de la sécurité nationale : réduire les prix de l'énergie, stimuler la production, la distribution et l'exportation d'énergies fossiles, en particulier. Pour ce faire, il entend accélérer les projets d'infrastructures et d'exploitation énergétique, quitte à procéder à des expropriations et à contourner les réglementations contraignantes. Ce décret marque un tournant dans la vie politique américaine, en conférant au président des pouvoirs élargis, notamment pour suspendre certaines réglementations environnementales ou imposer des restrictions sur les exportations de pétrole brut. Seul le président Jimmy Carter avait eu recours à ce type de pouvoir à la fin des années 1970, mais dans un cadre régional et dans le contexte des crises pétrolières de l'époque.



SOURCE NPR

Le décret « Unleashing American Energy », signé le même jour, réaffirme l'état d'urgence énergétique proclamé par Trump, tout en rompant explicitement avec les mesures adoptées sous Joe Biden. Il vise à relancer l'exploitation des ressources énergétiques et naturelles américaines, en supprimant des réglementations jugées idéologiques et contre-productives — notamment celles relatives à la protection de l'environnement, partiellement mises en place par l'administration Biden. Ce décret révoque également une douzaine d'autres textes adoptés entre 2021 et 2023, portant sur la lutte contre la crise climatique, la résilience des forêts, le soutien aux énergies renouvelables, la création de l'American Climate Corps, ainsi que plusieurs accords climatiques signés par les États-Unis.

In fine, les objectifs restent constants : augmenter la production et l'extraction d'énergies fossiles pour faire baisser les prix, créer des emplois et renforcer la puissance économique et militaire des États-Unis. Cette orientation est clairement affirmée dans le texte, qui prévoit une accélération de l'octroi des permis d'exploitation pour le gaz et le pétrole, y compris en eaux profondes et sur les terres fédérales. Par ailleurs, le décret prévoit le gel des financements issus du Green New Deal, de l'Inflation Reduction Act (369 milliards de dollars) et de l'Infrastructure Investment and Jobs Act de 2021 (1 200 milliards de dollars). Sur ces fonds, environ 50 milliards avaient déjà été alloués sous Joe Biden mais restaient à distribuer, tandis que près de 280 milliards de prêts étaient en cours d'examen au moment de l'arrivée au pouvoir de Trump. Toutefois, ce décret ne suffira probablement pas à supprimer certaines subventions, votées par le Congrès, ce qui obligera l'exécutif à passer par la voie législative.

PARTIE 1

Enfin, le décret « Putting America First in International Environmental Agreements » officialise un second retrait des États-Unis de l'Accord de Paris et met fin à toute participation financière à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

En somme, Donald Trump opère une rupture nette avec les politiques climatiques de l'administration Biden, en faisant l'impasse sur les enjeux du changement climatique et de la biodiversité établis par la communauté scientifique. Il privilégie des énergies fossiles plus lucratives, moins exigeantes en investissements, au détriment d'une transition énergétique durable. Cette orientation constitue un revirement profond, en contradiction avec les dynamiques engagées sous son prédécesseur.



SOURCE STRATNEWS
GLOBAL

LES MESURES ÉNERGÉTIQUE DE DONALD TRUMP

Cette nouvelle orientation de l'administration Trump se traduit par une volonté affirmée de parvenir à une « suprématie énergétique », comme en témoigne le décret « Establishing the National Emergency Dominance Council », signé le 14 février. Par ce texte, le président américain crée un conseil énergétique rattaché à la Maison-Blanche, dirigé par Doug Burgum, secrétaire à l'Intérieur, et Chris Wright, secrétaire à l'Énergie. Au sein de ce conseil, les deux secrétaires ont cinq missions : accélérer la production et l'exportation d'énergie ; éliminer les obstacles réglementaires ; coordonner les investissements publics et privés dans le secteur de l'énergie ; rouvrir les anciennes centrales électriques au nucléaire ou à gaz et relancer la construction de pipeline ; évaluer pour sélectionner et prioriser les marchés critiques en approvisionnement intérieur. Plus concrètement, Donald Trump a confié à Doug Burgum la supervision de l'application des autorisations d'extraction *offshore* sur les côtes est et ouest. Il a également mandaté ses deux secrétaires pour relancer le projet de gazoduc abandonné reliant la Pennsylvanie à New York, en invoquant – de manière contestable – une réduction potentielle de 70 % du prix de l'énergie dans le nord-est des États-Unis.

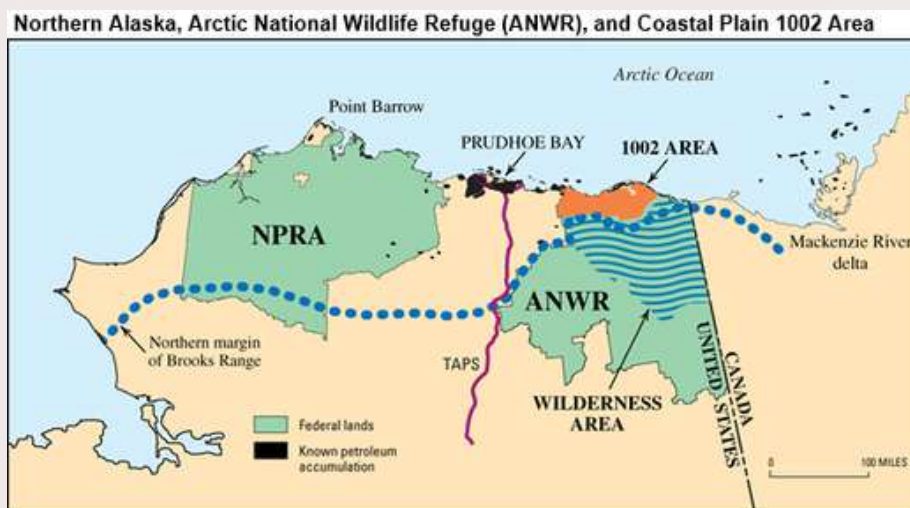


SOURCE E&E NEWS

PARTIE 1

L'objectif global de ce Conseil pour la suprématie énergétique est de garantir un approvisionnement énergétique suffisant et sécurisé pour soutenir l'économie américaine dans les années à venir, tout en renforçant la position des États-Unis en tant que premier exportateur mondial. À ce jour, l'Amérique est le premier producteur de pétrole, mais seulement le quatrième exportateur (derrière le Canada, la Russie et l'Arabie saoudite). En revanche, ils dominent le marché du gaz naturel, en étant à la fois premier producteur et exportateur, avec environ 338 millions de mètres cubes exportés chaque jour. Concernant le charbon, les États-Unis occupent la quatrième place mondiale en termes de production et d'exportation, après la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

Un précédent décret, signé le 20 janvier, avait préfiguré la création de ce conseil. Il portait sur l'extraction des ressources en Alaska et visait à annuler les mesures prises par Joe Biden restreignant l'exploitation d'hydrocarbures dans l'État. L'objectif de ce décret est de maximiser l'extraction sur les terres fédérales, notamment par l'accélération de l'octroi de permis et de baux pour les projets énergétiques. Cette décision relance notamment les activités d'exploitation dans des zones protégées telles que l'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR), l'Ambler Road et la National Petroleum Reserve–Alaska (NPR-A). En substance, Donald Trump ambitionne de faire du gaz naturel alaskien un levier d'exportation vers des pays fortement demandeurs comme la Corée du Sud et le Japon. Pour cela, il est nécessaire de développer les infrastructures d'exploitation et d'assouplir les réglementations locales, afin d'attirer des investisseurs privés souvent dissuadés par les conditions climatiques extrêmes, le manque de main-d'œuvre locale, et l'insuffisance des réseaux routiers. Si ces investissements sont réalisés, l'extraction de gaz naturel liquéfié (GNL) pourrait atteindre jusqu'à 20 millions de tonnes par an. En parallèle, Doug Burgum devra mettre en œuvre les moyens nécessaires à la construction d'un gazoduc géant traversant l'Alaska du nord au sud.



SOURCE U.S. ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION

Dans la même logique, Donald Trump a relancé l'exploitation et l'usage du charbon par le décret « Reinventing America's Beautiful Clean Coal Industry », signé le 8 avril. Ce texte vise à : augmenter la production de charbon sur les terres fédérales ; soutenir son usage pour répondre aux besoins d'alimenter la sidérurgie et les centres de données de l'IA. Le charbon y est désigné comme un minerai potentiellement critique, permettant ainsi d'élargir ses usages tout en contournant certaines contraintes environnementales. Si cette qualification est reconnue juridiquement, le charbon pourrait être temporairement exclu de la liste des énergies non renouvelables, facilitant son exploitation. Actuellement, le charbon représente 16 % du mix énergétique américain, soit deux fois moins qu'il y a vingt ans, et emploie environ 41 000 personnes.



SOURCE AP NEWS

PARTIE 1

Enfin, le 9 avril, Trump signe le décret « Zero-Based Regulatory Budgeting To Unleash American Energy », qui engage une déréglementation profonde des secteurs de production électrique. Ce texte prévoit une révision complète des normes en vigueur au sein des agences fédérales, dans le but d'accélérer la production énergétique nationale.

LA STRATÉGIE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

L'IMPORTANCE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

Parmi les différents départements de l'État fédéral américain, le Department of Energy (DOE) joue un rôle central, non seulement dans le domaine de l'énergie, mais également sur les plans scientifique et technologique. Cette spécificité s'explique par son histoire institutionnelle.

Le DOE a été créé en 1977 par le président Jimmy Carter, dans un contexte marqué par les tensions énergétiques consécutives au choc pétrolier de 1973. L'objectif était alors de regrouper sous une même autorité les multiples agences existantes chargées des questions énergétiques — qu'il s'agisse du nucléaire, du pétrole, du charbon, ou d'autres ressources — afin de renforcer la coordination et la cohérence des politiques publiques dans ce domaine stratégique.



SOURCE SPE JPT

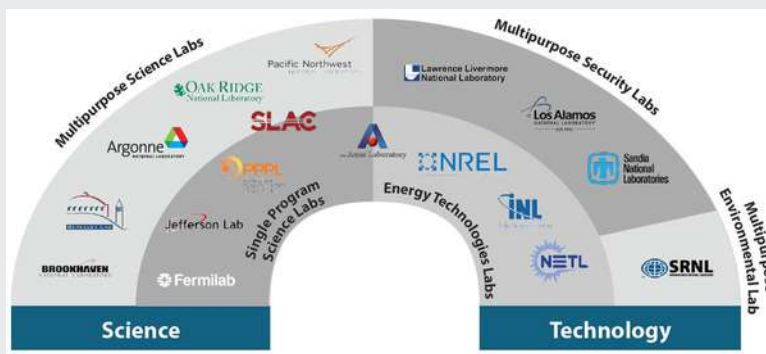


SOURCE RENEWABLE ENERGY WORLD

Outre ces agences, le Département de l'Énergie finance et supervise dix-sept laboratoires nationaux, répartis sur l'ensemble du territoire américain. Ces laboratoires ont vu le jour pendant la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre du projet Manhattan, qui visait à développer la bombe atomique avant l'Allemagne nazie afin de remporter la guerre. Initialement centrés sur la recherche nucléaire militaire, ces centres ont progressivement étendu leur champ d'expertise au nucléaire civil, et bien au-delà. Depuis la fin du dernier conflit mondial, les laboratoires nationaux ont été à l'origine de nombreuses avancées scientifiques majeures, dans des domaines variés : espace, défense, biotechnologies, informatique. On leur doit notamment des contributions déterminantes dans la diffusion d'Internet aux États-Unis, le décodage de l'ADN, ou encore le développement des technologies de simulation avancée. Aujourd'hui, ils mènent des travaux de pointe dans des secteurs aussi divers que la fusion nucléaire, l'intelligence artificielle, le quantique ou les supercalculateurs, contribuant ainsi à maintenir l'avance technologique américaine.



SOURCE LAWRENCE UNIVERSITY



SOURCE SSTI

LA NOMINATION DE CHRIS WRIGHT AU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE



Le 15 janvier, Chris Wright a été nommé par Donald Trump au poste de secrétaire à l'Énergie. Diplômé du MIT en ingénierie électrique dans les années 1980, il a fondé en 2010 la société *Liberty Energy*, spécialisée dans la fracturation hydraulique pour l'extraction de pétrole et de gaz de schiste. Avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars, *Liberty Energy* exploite environ 20% des puits de pétrole offshore aux États-Unis, ce qui représente 10% de la production nationale totale. Jusqu'au 3 février, Chris Wright siégeait également au conseil d'administration de l'entreprise *Oklo*, cofondée par Sam Altman (PDG d'*OpenAI*). *Oklo* est spécialisée dans la conception et le déploiement de réacteurs nucléaires rapides et compacts, notamment les *Small Modular Reactors* (SMR).

SOURCE DEPARTMENT OF ENERGY

Au moment de sa nomination, et une fois en poste au Département de l'Énergie, Chris Wright a présenté la feuille de route qu'il entend suivre d'ici à 2029. Partant du constat que la demande en électricité augmentera de 15% au cours des cinq prochaines années — notamment en raison des besoins énergétiques liés à l'intelligence artificielle et à la réindustrialisation — il a exprimé sa volonté d'accroître la production d'énergie tout en réduisant le coût de l'électricité pour les ménages américains. En effet, 10% de ces derniers ont reçu un avis de coupure au cours des douze derniers mois, et 20% rencontrent des difficultés à payer leurs factures. Chris Wright a également indiqué vouloir développer les sources d'énergie dites «de base» telles que le charbon, l'hydroélectricité, la géothermie et l'hydrogène bleu. Concernant le changement climatique, s'il n'en nie pas les dangers, il affirme que les innovations technologiques permettront de réduire les émissions de CO₂ de manière plus efficace que les réglementations environnementales. Il a par ailleurs fait de la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en combustible nucléaire une priorité absolue. Cette ambition inclut l'ensemble du cycle : l'exploitation minière, l'enrichissement de l'uranium et la gestion des déchets. À ce titre, il alerte sur la dépendance croissante des États-Unis vis-à-vis des importations d'uranium enrichi en provenance de Chine et de Russie, due à l'érosion des capacités nationales d'enrichissement. En parallèle, Chris Wright défend les investissements dans la science fondamentale et la recherche appliquée à l'énergie, via les laboratoires nationaux. Il s'engage à protéger ces derniers contre les risques de pillage technologique, en particulier de la part de la Chine et de la Russie. Il a également souligné l'importance stratégique du développement de l'intelligence artificielle et des technologies quantiques. Dans une lettre adressée à ses futurs collaborateurs du Département de l'Énergie, il a réaffirmé cette priorité, insistant sur la «convergence inévitable» entre l'IA et le quantique.



SOURCE THE HILL

PARTIE 1

LA STRATÉGIE EN NEUF POINTS DE CHRIS WRIGHT POUR SON MANDAT AU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

Dans la continuité de ses premières déclarations et des orientations fixées par Donald Trump, Chris Wright a présenté une stratégie en neuf points qu'il entend mettre en œuvre au sein du Département de l'Énergie. Premièrement, il considère que les États-Unis doivent augmenter leurs capacités énergétiques sans tenir compte des engagements de neutralité carbone à l'horizon 2050, qu'il juge excessivement coûteux et contraignants. Deuxièmement, il plaide pour la libération de l'innovation énergétique, en orientant la recherche et développement (R&D) du Département de l'Énergie vers des technologies fiables, abordables et sûres, incluant le nucléaire avancé, la géothermie et les énergies hydroélectriques. Il insiste également sur la nécessité d'investir dans des innovations de rupture telles que la fusion nucléaire, les ordinateurs haute performance, le calcul quantique et l'intelligence artificielle. Troisièmement, il souhaite axer sa stratégie sur la maximisation des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) à l'échelle mondiale, indépendamment des cadres imposés par les accords de libre-échange régis depuis 1938 par le « Natural Gas Act ». Quatrièmement, Chris Wright affirme vouloir garantir aux consommateurs américains le libre choix de leur source d'énergie et un accès à des tarifs abordables, sans être soumis à des obligations réglementaires contraignantes. Cinquièmement, il s'engage à reconstituer les réserves stratégiques de pétrole et à moderniser les infrastructures nationales de stockage.

Sixièmement, Chris Wright affirme sa volonté de moderniser l'arsenal nucléaire des États-Unis, dans un objectif de dissuasion stratégique, tout en développant l'énergie nucléaire civile, qu'il qualifie de « Nuclear Renaissance ». Cette renaissance consisterait à renforcer les capacités du nucléaire existant et à accélérer le déploiement de la prochaine génération de technologies nucléaires, tant sur le territoire américain que sur les marchés internationaux. Septièmement, il prévoit de consolider cette stratégie nucléaire en facilitant le développement rapide de petits réacteurs modulaires (SMR) et de réacteurs de nouvelle génération, dans une optique de souveraineté énergétique et d'exportation technologique. Huitièmement, Chris Wright souhaite améliorer la fiabilité et la sécurité du réseau électrique américain, qu'il considère comme un enjeu critique face à la croissance exponentielle des besoins liés à l'intelligence artificielle. Il entend ainsi porter une attention particulière à la colonne vertébrale du système électrique : le réseau de transmission, qu'il juge prioritaire pour garantir un approvisionnement stable, pilotable et résilient.

Enfin, en neuvième point, le nouveau secrétaire à l'Énergie entend accélérer les procédures d'autorisation pour lever les obstacles bureaucratiques qui freinent, selon lui, l'économie américaine. Il souhaite ainsi créer un environnement plus favorable aux investissements privés dans le secteur énergétique, en réduisant les délais d'approbation et en assouplissant les cadres réglementaires.



SOURCE U.S. DEPARTMENT OF ENERGY

LES PROBLÈMES DU SECTEUR NUCLÉAIRE CIVIL AMÉRICAIN DU POINT DE VUE DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION

Lors de son audition devant le Sénat début février 2025, Chris Wright a affirmé que la construction et la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en combustible nucléaire, ainsi que la gestion des déchets, constitueraient une priorité absolue de son mandat. Cette déclaration reflète une préoccupation bipartisane bien réelle au sein des autorités américaines quant à l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur nucléaire.

PARTIE 1

Le nucléaire civil représente en effet environ 20% du mix électrique des États-Unis. Comme évoqué précédemment, la nouvelle administration souhaite impulser une « Renaissance du nucléaire », dans le but de garantir un approvisionnement énergétique suffisant pour répondre aux besoins croissants de l'intelligence artificielle et de la réindustrialisation du pays.



SOURCE NPR



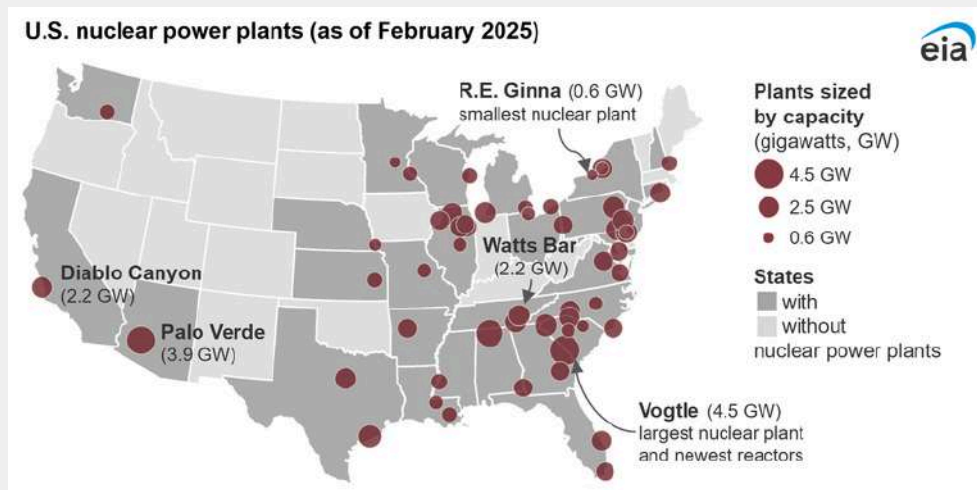
SOURCE NEI NUCLEAR NOTES

Cependant, en amont de cette chaîne, l'approvisionnement en uranium enrichi soulève des enjeux stratégiques de dépendance vis-à-vis de la Russie et de la Chine — deux rivaux systémiques des États-Unis. L'enrichissement est un processus indispensable à la fabrication du combustible nucléaire destiné aux centrales. Or, depuis plusieurs années, 25 à 30% de l'uranium enrichi utilisé par les États-Unis provenait de Russie. Cette dépendance trouve son origine dans l'immédiate après-guerre froide, avec la signature en 1993 du programme « Megatons to Megawatts » entre Washington et Moscou. Ce programme visait à convertir les surplus d'uranium militaire de l'ex-URSS en uranium enrichi à usage civil, revendu ensuite aux États-Unis — créant, à terme, une forme de dépendance structurelle. Jusqu'au déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, la Russie restait le principal fournisseur d'uranium enrichi aux États-Unis. Pour y remédier, le Congrès a adopté en 2024 le « Prohibiting Russian Uranium Imports Act », interdisant les importations d'uranium enrichi d'origine russe. La loi prévoit une période transitoire jusqu'en 2028, afin de laisser aux industriels le temps de s'adapter. En parallèle, le gouvernement a alloué 2,7 milliards de dollars à la reconstruction d'une filière nationale d'enrichissement, alors que la Russie et la Chine contrôlent à elles seules plus de 50% des capacités mondiales dans ce domaine. Par ailleurs, une enquête parlementaire a été ouverte en septembre 2024 à propos de l'augmentation spectaculaire des importations d'uranium enrichi en provenance de Chine — passées de 0 kg entre 2020 et 2022 à plus de 300 tonnes métriques entre 2023 et 2024. Pékin est soupçonné de jouer le rôle d'intermédiaire pour contourner l'embargo sur l'uranium russe, en réexportant de l'uranium enrichi originaire de Russie sous couvert de production chinoise.

En somme, les ambitions de relance massive du nucléaire pourraient être fragilisées par une décision unilatérale de la Russie ou de la Chine de suspendre leurs approvisionnements. Cette dépendance stratégique vis-à-vis de pays ouvertement hostiles aux États-Unis se manifeste également dans le cas de l'uranium faiblement enrichi à haute teneur en isotope 235 (High-Assay Low-Enriched Uranium, ou HALEU), indispensable à la nouvelle génération de réacteurs nucléaires. Bien que le Département de l'Énergie américain dispose de quelques réserves, la Russie reste à ce jour le seul pays à produire du HALEU à une échelle commerciale

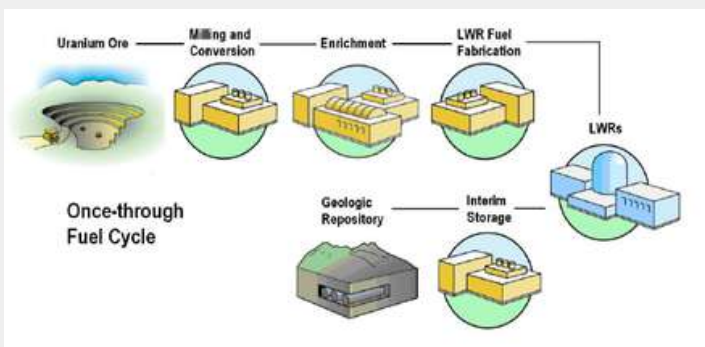


SOURCE POLITIKO



SOURCE EIA

Les difficultés rencontrées par la filière nucléaire américaine ne se limitent pas à l'approvisionnement : elles concernent également la capacité de production. Les États-Unis possèdent certes le plus grand parc nucléaire au monde, avec 94 réacteurs répartis sur 54 sites, mais douze réacteurs ont été définitivement fermés depuis 2013, principalement en raison de leur vétusté. Les ambitions de l'administration précédente, qui visait à tripler les capacités de production d'ici 2050 — en passant de 97 gigawatts à plus de 300 — semblent difficilement réalisables sans un vaste programme de réouverture ou de construction de nouvelles centrales. Or, seuls deux nouveaux réacteurs ont été mis en service en 2023 à la centrale de Vogtle en Géorgie, tandis que le redémarrage du site de Palisades, dans le Michigan, restait à l'arrêt au 20 janvier 2025. À cette date, la dynamique de relance de la production nucléaire demeure donc trop faible pour atteindre les objectifs fixés, en particulier à la lumière des besoins croissants en électricité liés au développement accéléré de l'intelligence artificielle.



SOURCE RESEARCHGATE

En aval de la chaîne de valeur, la gestion des déchets nucléaires représente un autre défi majeur pour les États-Unis. Chaque année, le parc nucléaire américain génère environ 2 000 tonnes métriques de déchets radioactifs. Ceux-ci sont actuellement entreposés à proximité des centrales — qu'elles soient actives ou fermées — dans des conteneurs sécurisés. À ce jour, aucun site national de stockage centralisé n'existe sur le territoire américain.

Une tentative de centralisation avait été engagée il y a plusieurs décennies avec le projet de site permanent à Yucca Mountain, dans le Nevada. Ce projet, évalué à 15 milliards de dollars, a été abandonné en raison d'une opposition politique locale persistante et instable. Par ailleurs, les États-Unis ne disposent pas de filière de retraitement des déchets, contrairement à des pays comme la France, où l'usine de La Hague permet de réduire le volume des déchets par dix et de réutiliser une partie du combustible utilisé. Une initiative de retraitement avait bien été envisagée aux États-Unis, mais elle fut abandonnée par le président Jimmy Carter en 1977. Depuis lors, le pays fonctionne selon une logique de "cycle ouvert" (*once-through cycle*), dans laquelle le combustible utilisé est directement stocké sans être retraité. Aujourd'hui, près de cent sites de stockage temporaire sont dispersés dans trente-neuf États, ce qui soulève d'importantes questions en matière de sécurité, de gouvernance et de soutenabilité à long terme.

PARTIE 1

LES MESURES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE POUR LANCER LA « RENAISSANCE DU NUCLÉAIRE »

Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, le nouveau secrétaire à l'Énergie, Chris Wright, a déployé une série de mesures visant à renforcer la production, encourager l'innovation, et accroître l'exportation dans le domaine du nucléaire civil américain. Sur le plan de la production, le Département de l'Énergie (DOE) a accordé en avril un prêt de 1,52 milliard de dollars pour relancer la centrale nucléaire de Palisades, située dans le Michigan. Cette remise en service devrait ajouter 800 mégawatts supplémentaires au réseau électrique national. Parallèlement, le DOE a attribué 900 millions de dollars de subventions destinées à soutenir le développement des réacteurs modulaires de petite taille (SMR). Ce financement s'ajoute au projet de construction d'une centrale SMR par *X-Energy*, en partenariat avec le site de production chimique de *Dow*, au Texas. Sur le volet de l'innovation, Chris Wright s'est engagé à rendre accessible une partie des réserves d'HALEU (*High-Assay Low-Enriched Uranium*), détenues par la National Nuclear Security Administration, à cinq entreprises américaines engagées dans la conception de réacteurs de nouvelle génération : *Kairos Power*, *Radiant Nuclear*, *Westinghouse*, *TerraPower* et *X-Energy* (via sa filiale *TRISO-X*).

En outre, l'entreprise *Oklo* — anciennement co-dirigée par Sam Altman et dans laquelle Chris Wright a occupé des fonctions de direction — bénéficie du programme Voucher du Département de l'Énergie. Ce dispositif permet aux entreprises innovantes de collaborer avec les laboratoires nationaux, notamment celui d'Oak Ridge, pour réaliser des tests techniques en vue d'accélérer le développement et la validation de nouvelles technologies nucléaires.



SOURCE METAL TECH NEWS

Sur le volet de l'exportation, le secrétaire à l'Énergie a signé un accord de coopération en ingénierie avec le Premier ministre polonais Donald Tusk, en vue de construire en Pologne la première centrale nucléaire AP-1000. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique de plusieurs milliards de dollars, centré sur la sécurité énergétique.



SOURCE REUTERS



SOURCE T. SCHNEIDER | SHUTTERSTOCK.COM

LES AMBITIONS ET LES MESURES MISES EN PLACE POUR LE GAZ NATUREL

Au début de sa prise de fonction, en février 2025, le secrétaire à l'Énergie Chris Wright a déclaré que les « États-Unis sont le premier exportateur de gaz naturel [...] et je pense que, dans les prochaines années, les exportations vont doubler ». En effet, les États-Unis occupent désormais la première place mondiale en matière d'exportation de gaz naturel, devant le Qatar, avec un volume quotidien de 28,3 milliards de mètres cubes. Cette performance repose sur l'exploitation de huit terminaux d'exportation situés sur le territoire américain, qui permettent de liquéfier le gaz naturel (GNL) en le refroidissant à très basse température, avant qu'il ne soit chargé à bord de méthaniers à destination des marchés internationaux.

PARTIE 1

En raison de la croissance continue des exportations, cinq nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL) sont actuellement en construction le long du golfe du Mexique, entre Plaquemine (Louisiane) et Brownsville (Texas). Actuellement, les exportations américaines de GNL se répartissent ainsi : 34 % à destination de l'Asie, 11 % vers l'Amérique latine, et 55 % à destination des pays de l'Union européenne.



SOURCE EIA

Le Vieux Continent s'est récemment affirmé comme le principal débouché du gaz américain, important près de 45 % de ses besoins en GNL depuis les États-Unis. Le maintien — et surtout l'accroissement — de cette interdépendance énergétique transatlantique constitue une priorité stratégique pour la nouvelle administration. Donald Trump l'a d'ailleurs illustré pendant sa campagne en exhortant les pays européens à acheter davantage de gaz américain, agitant à plusieurs reprises la menace de droits de douane en cas de refus.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité d'une politique énergétique américaine ancienne. Dès les années 1980, sous la présidence de Ronald Reagan, les États-Unis avaient imposé des sanctions et un embargo contre l'URSS et certains pays européens pour les dissuader d'accepter le projet soviétique de construction du gazoduc Yamal. Plus récemment, en 2019, une loi bipartisane intitulée «Protecting Europe's Energy Security Act» visait à bloquer la construction du gazoduc Nord Stream 2, à une époque où la Russie fournissait environ 40 % du gaz consommé en Europe. Ce texte a été intégré par Donald Trump dans le «National Defense Authorization Act» de 2020, et a conduit à des sanctions contre les entreprises impliquées dans le projet, parmi lesquelles *Uniper* (Allemagne), *Engie* (France), *OMV* (Autriche), *Wintershall* (Allemagne) et *Shell* (Royaume-Uni). Le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, suivi du sabotage du gazoduc Nord Stream 2 en septembre de la même année — dont les auteurs restent inconnus, bien que certaines spéculations désignent les États-Unis comme responsables —, a radicalement rebattu les cartes. L'Europe a vu sa dépendance énergétique basculer au profit de Washington, et au détriment de Moscou, renforçant le rôle des États-Unis comme fournisseur incontournable de gaz pour la plupart des pays de l'Union européenne.



SOURCE SAMUEL BAILEY



SOURCE VOCAL EUROPE

Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, Donald Trump et le Department of Energy (DOE) ont adopté une série de mesures destinées à stimuler la production et les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL). Le 14 février, Chris Wright a signé un décret sécrétariat autorisant l'exportation de GNL produit par l'entreprise *Commonwealth LNG* vers des pays avec lesquels les États-Unis ne disposent pas d'accords de libre-échange — une décision qui contourne le cadre établi par le Natural Gas Act de 1938. Le 28 février, le DOE a supprimé plusieurs obstacles réglementaires hérités de l'ère Biden, qui limitaient l'utilisation du GNL comme carburant maritime. Cette décision répond à l'augmentation attendue de la demande, liée au doublement du nombre de navires fonctionnant au GNL d'ici 2028.

PARTIE 1

Les 5 et 6 mars, Chris Wright a donné son feu vert à l'extension des capacités d'exportation du terminal de Golden Pass, situé au Texas. Par ailleurs, le secrétaire à l'Énergie a exprimé son soutien aux investissements de 18 milliards de dollars annoncés par l'entreprise *Venture Global* pour l'agrandissement du terminal d'exportation de Plaquemine, en Louisiane. Ce soutien s'est accompagné, le 19 mars, de l'approbation officielle du projet CP2 de *Venture Global* à Cameron Parish, également en Louisiane, destiné à renforcer encore les capacités d'exportation de GNL depuis la côte américaine. Enfin, le 1er avril, le DOE a procédé à la levée de nouvelles réglementations qui freinaient jusqu'alors l'expansion des projets d'exportation de GNL sur le territoire américain.



SOURCE GOLDEN PASS LNG



SOURCE LNG PRIME

LES MESURES DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION CONCERNANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables englobent un large éventail de technologies reposant sur des ressources naturelles inépuisables, telles que le soleil, le vent, la chaleur géothermique, la biomasse ou encore l'hydroélectricité. Aux États-Unis, la part des renouvelables dans le mix énergétique a triplé en une décennie, atteignant 21 % en 2023. Cependant, certaines de ces filières — notamment le solaire et l'éolien — ont été ciblées par la nouvelle orientation pro-énergies fossiles de l'administration Trump. Dès le 20 janvier, le président a signé un mémorandum gelant l'attribution de nouveaux baux fédéraux pour les projets éoliens *offshore*. Le même jour, le décret «Unleash American Energy» a bloqué environ 230 milliards de dollars de financements issus de l'« Inflation Reduction Act » et de l'« Infrastructure Law », dont dépendait une grande partie des projets renouvelables en cours de développement. Même si ces gels peuvent, en théorie, être contrecarrés par des initiatives législatives du Congrès, l'effet d'incertitude généré a déjà provoqué des perturbations chez les investisseurs et les entreprises du secteur. Quelques jours plus tard, le 30 janvier, l'Environmental Protection Agency (EPA) a adressé des lettres aux bénéficiaires du programme «Solar for All» pour leur annoncer l'annulation de 7 milliards de dollars de subventions destinées au déploiement de panneaux solaires dans les communautés à faibles revenus.

À la date du 30 avril 2025, l'ampleur exacte de ces gels budgétaires et de leurs conséquences concrètes sur les projets en cours reste partiellement inconnue. Néanmoins, il est fort probable que cette dynamique de coupes ciblées dans les filières solaires et éoliennes se poursuive, menaçant à terme la viabilité de l'ensemble du secteur d'ici à 2029.



SOURCE CIPHER NEWS

LES MESURES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE CONCERNANT L'HYDROGÈNE PROPRE

Au cours des cent premiers jours de la présidence Trump, le secteur de l'hydrogène décarboné (vert et bleu) a été plongé dans une zone d'incertitude, alors même que le marché entamait une phase de consolidation. Sous l'administration de Joe Biden, environ 7 milliards de dollars avaient été alloués au développement de hubs à hydrogène répartis à travers les États-Unis. Cependant, à partir de la fin avril 2025, des rumeurs émanant de sources anonymes au sein du Département de l'Énergie ont fait état de réductions budgétaires imminentes, pilotées par le secrétaire Chris Wright.



SOURCE HYDROGEN INSIGHT

Ces restrictions concerneraient principalement les projets d'hydrogène propre situés dans les États à majorité démocrate, tandis que les hubs implantés dans des États républicains seraient épargnés. Bien que Chris Wright ait affiché, lors de son audition de confirmation au Sénat, son soutien au développement de l'hydrogène bleu, le Département de l'Énergie a officiellement indiqué qu'il réévaluait l'ensemble des projets subventionnés sous l'administration Biden, en se basant sur des critères de faisabilité, d'utilité publique et de rentabilité avant de poursuivre ou de valider les financements. Cette position ambiguë alimente une incertitude croissante parmi les entreprises du secteur et les investisseurs, notamment ceux ayant déjà engagé des capitaux dans ces projets ou souhaitant s'y impliquer à court terme. Néanmoins, au 30 avril 2025, il demeure difficile de tirer des conclusions définitives quant à l'avenir de la filière de l'hydrogène propre aux États-Unis, dans un contexte de réorientation plus large de la politique énergétique fédérale.

L'OBJECTIF DE REMPLISSAGE DES RÉSERVES DE PÉTROLE STRATÉGIQUES

Les Réserves de pétrole stratégiques (RPS) ont été créées en 1975, à la suite du choc pétrolier de 1973, afin de garantir un approvisionnement en pétrole en cas de situation d'urgence, qu'il s'agisse de conflits dans les pays producteurs ou de catastrophes naturelles. Dès son discours d'investiture, le nouveau président des États-Unis a affiché sa volonté de remplir à ras bord les réserves stratégiques, considérées comme un pilier de la sécurité énergétique nationale. Cette déclaration s'inscrit dans un contexte particulier : sous l'administration de Joe Biden, entre 290 et 300 millions de barils ont été vendus sur les 727 millions initialement stockés, principalement pour faire face aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine.



SOURCE REUTERS

En conséquence, les RPS sont tombées à leur niveau le plus bas depuis quarante ans, avec seulement 395 millions de barils disponibles à la date d'entrée en fonction de la nouvelle administration. Le secrétaire à l'Énergie, Chris Wright, a lui aussi fait du repeuplement des réserves l'une de ses priorités. Toutefois, cette opération représente un coût estimé à 20 milliards de dollars, pour l'achat de 301 millions de barils supplémentaires, ce qui ne permettrait pas de retrouver le niveau initial de 727 millions de barils. Par ailleurs, Chris Wright a reconnu que le processus de reconstitution des réserves s'étalera sur plusieurs années, rendant l'ambition présidentielle plus complexe et plus lente à concrétiser qu'espéré.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE CONCERNANT LA SCIENCE ET LES TECHNOLOGIES

LA NOMINATION DE DARÍO GIL AU SOUS-SECRÉTARIAT DE LA SCIENCE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

Comme mentionné précédemment, le Department of Energy (DOE) est l'une des agences fédérales américaines ayant le plus d'influence dans le soutien à la recherche scientifique et technologique aux États-Unis. Il finance et supervise notamment le réseau des dix-sept laboratoires nationaux, répartis sur l'ensemble du territoire. À ce titre, le DOE est responsable d'environ un tiers du financement public national dans des disciplines telles que la physique, la chimie et la science des matériaux.

D'origine espagnole, diplômé du MIT, Darío Gil est reconnu pour sa passion de longue date pour la science et l'ingénierie, en particulier dans les domaines de la nanotechnologie et de la mécanique quantique. Avant de rejoindre le DOE, il occupait le poste de *Senior Vice President* et directeur de la recherche chez *IBM*, où il a mis en place des stratégies de R&D intégrant l'intelligence artificielle, le cloud, le calcul quantique et la recherche exploratoire. Sous sa direction, *IBM* est devenue la première entreprise à construire des ordinateurs quantiques et à les rendre accessibles à tous via le cloud.



SOURCE ENR COMMITTEE

Lors de son audition de confirmation devant le Sénat, Darío Gil a présenté sa feuille de route. Il a affirmé vouloir orienter la recherche fondamentale des laboratoires vers les enjeux énergétiques, tout en renforçant les partenariats entre le secteur public et les entreprises privées. Il a également mis l'accent sur son engagement à faire en sorte que les États-Unis remportent la "course à l'intelligence artificielle", qu'il considère comme un enjeu de souveraineté scientifique et économique. Par ailleurs, Darío Gil a déclaré vouloir positionner les États-Unis en tête du développement du calcul quantique, avec pour objectif la construction, avant la fin de la décennie, du premier supercalculateur quantique à correction d'erreurs. À ce titre, il est un fervent défenseur de la National Quantum Initiative. Il considère que les technologies de rupture, telles que l'IA, le quantique et les superordinateurs, pourraient accélérer de plusieurs décennies le développement de la fusion nucléaire, tout en favorisant des progrès rapides dans les technologies de stockage d'énergie. Il a également souligné le potentiel stratégique de la géothermie, encore sous-exploité. Enfin, Darío Gil a exprimé sa volonté de protéger activement les laboratoires nationaux contre les risques d'ingérence étrangère, en particulier dans les domaines sensibles des semi-conducteurs et du quantique, en ciblant notamment les tentatives d'infiltration d'origine chinoise et russe.

LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR MENER LE « PROCHAIN PROJET MANHATTAN » (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)

Dans la stratégie en neuf points de Chris Wright, les laboratoires nationaux occupent une place centrale, notamment pour faire progresser la recherche dans les technologies de rupture telles que l'intelligence artificielle. À ce sujet, le 25 février 2025, lors de sa visite des laboratoires nationaux de Sandia et Los Alamos — berceaux historiques du projet Manhattan —, Chris Wright a déclaré que « l'intelligence artificielle est le prochain projet Manhattan », soulignant ainsi son importance stratégique pour la souveraineté scientifique américaine.

PARTIE 1

Trois jours plus tard, il a réitéré cette déclaration au laboratoire national d'Oak Ridge, à l'occasion du «1000 Scientists AI Jam Session», un événement mobilisant des chercheurs issus de neuf laboratoires nationaux : Argonne, Berkeley, Brookhaven, Idaho, Livermore, Los Alamos, Princeton, Pacific Northwest et Oak Ridge. L'objectif de cette initiative était d'explorer comment l'intelligence artificielle peut accélérer la découverte scientifique, notamment dans les domaines de l'énergie, de la physique et des matériaux.



SOURCE WPLN NEWS

Parallèlement, le 27 mars, en réponse à une demande des directeurs des laboratoires, Chris Wright a annoncé une réforme majeure de la régulation encadrant les laboratoires nationaux. Parmi les mesures phares, la réforme relève le seuil d'approbation automatique de 50 millions à 300 millions de dollars, permettant aux laboratoires de gérer de manière autonome des projets jusqu'à 300 millions, sans validation préalable du DOE. De plus, la réforme allège les contrôles administratifs pour les projets allant jusqu'à 1 milliard de dollars, contre 300 millions auparavant. Au-delà de ce seuil, le Département de l'Énergie conservera une supervision stricte de tous les projets. En définitive, ces modifications réglementaires visent à accroître l'autonomie et la réactivité des laboratoires nationaux, en réduisant les délais d'autorisation et en facilitant la mise en œuvre de projets ambitieux, notamment dans le domaine de l'IA appliquée à la recherche scientifique.

Par ailleurs, le 3 avril, Chris Wright a annoncé son intention d'utiliser des terres fédérales gérées par le Département de l'Énergie pour accueillir la construction de centres de données dédiés à l'intelligence artificielle, ainsi que de nouvelles infrastructures énergétiques. Dans le cadre de cette initiative, seize sites fédéraux potentiels ont été identifiés pour un déploiement à l'horizon 2027. Parmi eux, onze sont directement liés aux laboratoires nationaux, tandis que les cinq autres sont des sites relevant du domaine de la défense ou d'anciennes installations d'enrichissement d'uranium. Ce projet s'inscrit pleinement dans la logique des décrets présidentiels «Removing Barriers to American Leadership in AI» et «Unleashing American Energy», qui visent à renforcer la souveraineté technologique et énergétique des États-Unis en accélérant la construction d'infrastructures critiques.

LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR LES TECHNOLOGIES QUANTIQUES

Bien que les technologies quantiques figurent parmi les priorités affichées du secrétaire à l'Énergie et du sous-secrétaire à la Science, Darío Gil, aucune mesure majeure spécifique aux laboratoires nationaux n'a été mise en œuvre entre le 20 janvier et le 30 avril 2025 dans ce domaine.

En revanche, les dix-sept laboratoires nationaux ont bénéficié de la réforme réglementaire du 27 mars, qui les libère de l'obligation d'obtenir l'approbation du Département de l'Énergie pour certains projets. Cette nouvelle marge de manœuvre devrait notamment profiter aux quatre laboratoires spécialisés en technologies quantiques, en favorisant l'accélération de leurs recherches fondamentales et de leurs projets appliqués.

- Le Fermilab (Illinois) pilote actuellement le Superconducting Quantum Materials and Systems Center (SQMS), consacré au développement des qubits supraconducteurs.
- Le Oak Ridge National Laboratory travaille sur des simulateurs quantiques hybrides, combinant informatique quantique et calcul haute performance.
- Le Sandia National Laboratories (Nouveau-Mexique) mène des recherches sur les capteurs quantiques, les communications quantiques, ainsi que sur le développement de logiciels pour ordinateurs quantiques.
- Enfin, au Lawrence Berkeley National Laboratory, les équipes scientifiques se concentrent sur la recherche fondamentale en cohérence quantique, essentielle à la fiabilité des systèmes quantiques à grande échelle.



SOURCE FERMILAB CENTER



SOURCE IBM

LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR ASSURER LA SUPRÉMATIE AMÉRICAINE DANS LES ORDINATEUR HAUTE PERFORMANCE

À l'instar du domaine quantique, le développement des ordinateurs haute performance bénéficie directement de la réforme structurelle du 27 mars, qui accorde aux laboratoires nationaux une plus grande liberté dans la gestion de projets technologiques, sans nécessité d'approbation préalable du Département de l'Énergie jusqu'à certains seuils budgétaires. Cette réforme devrait accélérer plusieurs projets stratégiques liés aux supercalculateurs dans les grands centres de recherche fédéraux.

Le Oak Ridge National Laboratory conserve une position de leader dans ce domaine avec le maintien et l'exploitation du supercalculateur Frontier, que Chris Wright a visité le 28 février. Frontier est à ce jour le premier superordinateur exascale du Département de l'Énergie, capable d'atteindre une performance de 1,35 exaflops, ce qui en fait l'un des plus puissants au monde. Parallèlement, un second supercalculateur exascale est en cours de développement au Argonne National Laboratory, confirmant l'engagement de l'administration à rester à la pointe de la puissance de calcul pour soutenir la recherche scientifique, l'IA et la modélisation avancée. Enfin, le Lawrence Livermore National Laboratory a officiellement mis en service, en février 2025, le supercalculateur El Capitan, conçu spécifiquement pour les besoins de la sécurité nationale. Ce nouvel équipement marque une étape importante, puisqu'il s'agit du premier supercalculateur américain exclusivement dédié à des applications de défense, notamment dans la simulation nucléaire. Ces initiatives témoignent de la volonté du DOE de renforcer la capacité technologique des États-Unis à travers l'IA, le calcul exascale et les infrastructures critiques, en s'appuyant sur un réseau de laboratoires désormais plus agile, mieux financé, et stratégiquement aligné avec les priorités nationales.

F. La reconfiguration de la synergie entre le public et le privé

1. Les milliardaires américains de la tech proches de Donald Trump

I) Le rapprochement des milliardaires américains pour sa réélection

II) La broligarchie entre Donald Trump et Elon Musk : le DOGE

2. Le plan de reprivatisation et de « débureaucratisation » de l'État

I) L'ambition de reprivatisation de l'économie

II) Les mesures de coupures budgétaires

3. La commande publique

I) Les mesures concernant la commande publique

II) Les annonces de hausse du budget de l'armée au profit du secteur privé américain

La synergie public-privé est l'un des piliers historiques de la puissance économique américaine. Sous son second mandat, Donald Trump renforce cette logique, avec une orientation plus marquée vers la reprivatisation de l'économie. Contrairement à ses prédécesseurs, Trump mise sur le secteur privé comme moteur central de la croissance. Cette stratégie se traduit par un rapprochement assumé entre la Maison Blanche et les grands dirigeants de la tech américaine. En parallèle, il applique une politique de réduction des dépenses publiques, à l'exception notable du budget militaire. Ce dernier continue d'augmenter et reste un vecteur incontournable de commande publique, en particulier dans les domaines technologique. Ces choix participent à un modèle hybride, où l'État se retire partiellement, tout en utilisant la dépense militaire et les partenariats industriels comme leviers de suprématie technologique et économique.

LES MILLIARDAIRES AMÉRICAINS DE LA TECH PROCHES DE DONALD TRUMP

LE RAPPROCHEMENT DES MILLIARDAIRES AMÉRICAINS POUR SA RÉÉLECTION

Lors de l'investiture de Donald Trump, le 20 janvier 2025 à Washington, plusieurs figures majeures de la tech américaine étaient présentes au premier rang. Parmi elles figuraient Elon Musk (PDG de *SpaceX*, *Tesla*, et *X*), Jeff Bezos (PDG d'*Amazon*, *Blue Origin* et propriétaire du *Washington Post*), Mark Zuckerberg (PDG de *Meta*), Tim Cook (PDG d'*Apple*) et Sundar Pichai (directeur général de *Google*).



SOURCE AP NEWS

Ces dirigeants se sont rapprochés de Trump dès la campagne présidentielle. Certains ont joué un rôle actif, d'autres ont opéré un revirement. Elon Musk a été particulièrement engagé. Il a apporté un soutien financier massif, utilisé sa plateforme X pour amplifier les messages du candidat, et a même participé à des déplacements diplomatiques.

PARTIE 1



SOURCE FORTUNE

D'autres figures, initialement hostiles à Trump, ont changé d'attitude. C'est le cas de Jeff Bezos, qui avait été en conflit ouvert avec Trump durant son premier mandat. Il a finalement soutenu son investiture avec un don d'un million de dollars. Sam Altman de *Open Ai* a effectué le même montant de donation au fonds d'inauguration du président élu alors qu'il était un soutien affiché des démocrates lors de son premier mandat. Même mouvement chez Mark Zuckerberg, patron de *Meta*.

Bien qu'il ait banni Trump de ses plateformes par le passé, il a depuis recruté des proches du président et allégé la modération sur les sujets liés à la diversité défendu par le parti démocrate. Ce rapprochement entre les dirigeants de la tech et le pouvoir exécutif semble davantage motivés par des intérêts économiques que par des affinités idéologiques. Ils cherchent à protéger leurs activités, dans un contexte où le président pourrait mobiliser l'appareil d'État pour les entraver en cas de désaccord politique majeur.

Le rapprochement entre Donald Trump et les milliardaires de la tech ne s'exerce pas de manière uniforme. Certains jouent un rôle direct dans l'appareil d'État, d'autres agissent de façon plus discrète. Elon Musk, par exemple, a été nommé à la tête du Department of Government Efficiency (DOGE). Il est chargé de mettre en œuvre une politique de réduction des dépenses publiques, dans une logique de rationalisation budgétaire. L'influence peut aussi être indirecte, à travers le contrôle de l'information.



SOURCE POLITICO

Des plateformes comme *Meta* modifient leurs politiques de modération. Le Washington Post, propriété de Jeff Bezos, a refusé d'apporter son soutien aux démocrates durant la campagne, rompant avec sa ligne éditoriale passée. D'autres, comme Peter Thiel (PDG de *PayPal* et de *Palantir*), se rapprochent de Trump pour des raisons plus idéologiques. Libertarien assumé, Thiel a été l'un des artisans de la rencontre entre Trump, JD Vance et Mickael Kratsios, aujourd'hui les piliers politiques et scientifiques du trumpisme. Malgré leurs différences, ces figures influentes convergent sur un point fondamental : leur foi dans l'innovation technologique comme moteur du progrès social, et leur méfiance vis-à-vis de l'État régulateur. Pour eux, les règles publiques freinent l'expansion des technologies de rupture. Cependant, cette alliance n'est pas sans coût. Plusieurs de ces milliardaires ont subi les effets négatifs de la politique commerciale de Trump. À la date du centième jour de mandat, Elon Musk avait perdu 45 milliards de dollars, Jeff Bezos 35 milliards, et Mark Zuckerberg 22 milliards, selon les valorisations boursières. Autrement dit, le rapprochement entre pouvoir et capital numérique reste instable et exposé aux retours de flamme des décisions économiques du président américain réélu.

De son côté, Donald Trump voit dans cette élite entrepreneuriale la continuation moderne de l'âge d'or du capitalisme américain. Il établit un parallèle direct avec le « *Gilded Age* », période de prospérité rapide et d'influence industrielle, survenue à la fin du XIXe siècle. Cette époque fut dominée par des figures emblématiques comme Rockefeller, Carnegie, Morgan, Westinghouse ou Vanderbilt. Tous étaient à la tête d'empires manufacturiers, énergétiques ou financiers.



SOURCE CITY JOURNAL

Tous ont tenté d'exercer une influence directe sur la politique américaine, notamment en matière de fiscalité et de réglementation. Trump revendique ouvertement cet héritage. Dans la première phrase de son discours d'investiture, prononcé le 20 janvier 2025, il a proclamé que « l'âge d'or de l'Amérique commence maintenant ». Une formule qui fait écho à cette mythologie économique nationale. Il y a également fait référence à son modèle politique revendiqué, le président William McKinley, en fonction à la fin du Gilded Age.

PARTIE 1

Ce dernier est connu pour avoir mis en place un protectionnisme commercial très fort, centré sur la défense de l'industrie américaine face à la concurrence étrangère. En ce sens, Trump s'inscrit dans une continuité historique assumée, celle d'un capitalisme industriel puissant, nationaliste et influent, où les chefs d'entreprise sont perçus comme les architectes de la grandeur économique du pays.

LA BROLIGARCHIE ENTRE DONALD TRUMP ET ELON MUSK : LE DOGE

Le jour de son investiture à la Maison Blanche, le 20 janvier, Donald Trump a signé un décret visant à créer le Department of Government Efficiency (DOGE). Ce nouveau département a pour mission de moderniser l'appareil administratif fédéral grâce à l'adoption de nouvelles technologies destinées à accroître la productivité des agences de l'État, notamment par l'usage de logiciels, de systèmes informatiques et d'infrastructures numériques. L'autre objectif du DOGE est de réaliser d'importantes coupes budgétaires.



SOURCE THE ECONOMIC TIMES

L'exécutif américain a nommé à sa tête deux de ses plus grands donateurs de la campagne présidentielle : Elon Musk et Vivek Ramaswamy. Ceux-ci se sont fixé pour objectif de réduire d'au moins 2 855 milliards de dollars les dépenses fédérales qu'ils jugent inutiles ou contre-productives d'ici au 250e anniversaire des États-Unis, le 4 juillet 2026 — soit environ un tiers du budget fédéral de 2025, estimé à 6 800 milliards de dollars. À la suite de la création du DOGE, trois autres décrets présidentiels ont été signés pour renforcer ses actions. D'une part, un décret ordonne la mise en œuvre de licenciements massifs et impose un gel complet des embauches, avec un recrutement limité à un poste pour quatre départs.

D'autre part, un ensemble de mesures réglementaires a été adopté pour alléger la lourdeur bureaucratique. Enfin, un dernier décret prévoit de renforcer la transparence de la dépense publique, en instaurant un contrôle accru sur les contrats, les subventions et les prêts accordés par l'État.

À l'issue des cent premiers jours de Donald Trump, le DOGE de Elon Musk a renvoyé 100 000 fonctionnaires dont des scientifiques et des experts. Il s'est aussi vanté d'avoir fait économiser 160 milliards de dollars à travers la déréglementation, la révocation ou la renégociation de contrats, de subventions et en réduisant les effectifs de fonctionnaires des agences fédérales.

LES MILLIARDAIRES AMÉRICAINS DE LA TECH PROCHES DE DONALD TRUMP

LE PLAN DE REPRIVATISATION ET DE « DÉBUREAUCRATISATION » DE L'ÉTAT

La nouvelle administration républicaine à la Maison Blanche s'est fixé pour objectif de réduire la place de l'État fédéral dans l'économie américaine. Le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, part du constat que 95 % des créations d'emplois sur les douze mois ayant précédé l'élection de Donald Trump ont eu lieu dans les secteurs publics de la santé et de l'éducation. Or, selon lui, ces secteurs offrent des salaires moins attractifs et présentent une productivité inférieure à celle du privé. C'est pourquoi il souhaite reprivatiser la croissance économique des États-Unis en réduisant les dépenses publiques et en allégeant les réglementations, afin de renverser cette dynamique.



SOURCE INVESTOPEDIA

À ce titre, il a déclaré à plusieurs reprises vouloir ramener le déficit du budget fédéral à 3 % du PIB d'ici à 2028, alors que le Congressional Budget Office prévoit un déficit de 6 % à cette échéance.

PARTIE 1

Il soutient également que la croissance devrait atteindre 3 % pour permettre une réduction significative du déficit. Elon Musk défend lui aussi cette idée, affirmant qu'il faut "reprivatiser l'économie autant que possible". Cette ligne directrice de privatisation de l'État est également promue par le centre de réflexion conservateur Project 2025, porté par la Heritage Foundation, proche des républicains, et par Donald Trump lui-même durant sa campagne présidentielle de 2024. À titre d'exemple, en décembre, il a évoqué la possibilité de privatiser le service postal public *UPS* concurrent de *Amazon*.

LES AUTRES MESURES DE COUPURES BUDGÉTAIRES ET DE DÉRÉGULATION DE DONALD TRUMP

Le 31 janvier, le président américain a signé un décret visant à libérer la prospérité de l'économie américaine par la dérégulation, en allégeant le poids réglementaire de l'administration fédérale selon la règle du « 10 pour 1 » : pour chaque nouvelle réglementation adoptée, dix anciennes doivent être supprimées. Le 19 février, Donald Trump a signé un autre décret, cette fois pour réduire la bureaucratie fédérale, en ciblant plusieurs agences pour démantèlement, notamment : l'USAID, le Presidio Trust, l'Inter-American Foundation, la United States African Development Foundation, le United States Institute of Peace, le Bureau of Consumer Financial Protection, la FDIC, le Department of Health and Human Services (HHS) et les Centers for Medicare & Medicaid Services (CMS). D'autres mesures significatives de licenciements et de coupes budgétaires ont été mises en œuvre en parallèle, à l'image de celles décidées par Elon Musk. Ce dernier a renvoyé la moitié des effectifs du Department of Education, soit 2 200 personnes sur 4 100. Cette offensive contre le système éducatif fédéral s'inscrit dans la lignée des recommandations du Project 2025. Le HHS a également été touché : 20 000 de ses 82 000 fonctionnaires à plein temps ont été licenciés.

Par ailleurs, la NASA n'a pas été épargnée. Le président américain a renvoyé 23 employés, dont la scientifique en chef et climatologue Katherine Calvin, nommée en 2022 par Joe Biden. En avril, Donald Trump aurait évoqué d'importantes coupes budgétaires pour la NASA dans le cadre du budget 2026. Selon les projections, 20 % du budget de l'agence spatiale devraient être supprimés, soit 5 milliards de dollars sur les 25 milliards actuels. Les réductions viseraient principalement la Science Mission Directorate, le cœur des activités scientifiques de la NASA liées à la surveillance du changement climatique (sciences planétaires, terrestres, astrophysiques, héliophysiques, biologiques). Le budget de cette division pourrait être réduit de moitié, passant de 7,5 à 3,9 milliards de dollars. Les autres restrictions budgétaires concernant l'annulation des missions spatiales comme le télescope Nancy Grace Roman, la mission DAVINCI+ vers Vénus et le projet Mars Sample Return codéveloppé avec les pays européens.

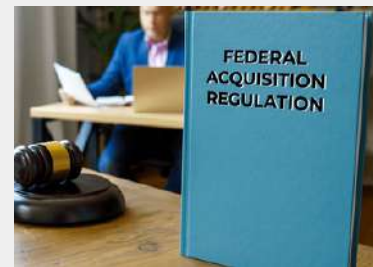
LA COMMANDE PUBLIQUE

LES MESURES CONCERNANT LA COMMANDE PUBLIQUE

La reprivatisation de l'économie américaine, à travers la réduction des budgets fédéraux et la déréglementation, concerne également la commande publique, en particulier les contrats et subventions liés au département de la Défense. Le 9 avril, Donald Trump a signé un décret visant à moderniser et accélérer le système d'acquisition militaire des États-Unis, jugé trop lent, rigide et inefficace, afin de maintenir la supériorité technologique et stratégique américaine. Ce décret prévoit l'élaboration, sous 60 jours, d'un plan de réforme du processus d'acquisition, en donnant la priorité aux solutions commerciales existantes. Il intègre également la règle dite du « 1 pour 10 ». Les 69 grands programmes d'acquisitions militaires du Pentagone sont spécifiquement visés : chacun devra être réévalué dans un délai de 90 jours, voire annulé si le programme présente un retard ou un dépassement de budget supérieur à 15 %. Dans ce cadre, le programme de *Boeing* pour la construction des nouveaux avions Air Force One, accusant un retard de cinq ans, est directement remis en question.

PARTIE 1

De même, neuf programmes de construction navale de la Navy, tous en retard d'un à trois ans, sont ciblés. Le missile balistique intercontinental Sentinel de l'Air Force, en retard de deux ans et 37 % au-dessus du budget initial, fait également l'objet de critiques. Enfin, le programme F-35, évalué à 485 milliards de dollars, le plus coûteux de l'histoire du Pentagone, pourrait aussi faire l'objet d'un réexamen. Six jours plus tard, le président des États-Unis signe un autre décret lançant un plan de réforme dans un délai de 120 jours pour réduire la bureaucratie de la commande publique fédérale. L'objectif est de simplifier le Federal Acquisition Regulation (FAR) afin d'en réformer le contenu, car ses 2 000 pages constituent un facteur de lourdeur administrative pour un système qui encadre près de 1 000 milliards de dollars de dépenses annuelles



SOURCE EXECUTIVEGOV

LES ANNONCES DE HAUSSE DU BUDGET DE L'ARMÉE AU PROFIT DU SECTEUR PRIVÉ AMÉRICAIN

L'austérité budgétaire généralisée engagée par l'État américain n'affecte pas le département de la Défense, qui bénéficiera vraisemblablement d'un budget supérieur à 1 000 milliards de dollars en 2026, contre 895,2 milliards en 2025. Au-delà des besoins matériels de l'armée américaine, les réformes de régulation mises en œuvre par la nouvelle administration pour accélérer la commande publique traduisent une volonté claire de renforcer les liens entre le secteur public et les entreprises privées, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies.



SOURCE PBS



SOURCE FORBES

Ce point est essentiel : le département de la Défense, la NASA et la National Science Foundation ont historiquement joué un rôle central dans la constitution de l'écosystème technologique de la Silicon Valley. Ces agences ont soutenu les débuts de nombreuses grandes entreprises de la tech grâce à la commande publique, notamment durant la guerre froide. Depuis la Seconde Guerre mondiale, une part significative de la croissance économique américaine repose sur ce partenariat étroit entre gouvernement et *startups* technologiques, qui avaient souvent le Pentagone ou la NASA comme premiers clients, leur assurant ainsi stabilité, croissance et succès. À titre d'exemple, le programme Massive Digital Data Systems, lancé par la communauté du renseignement américain en collaboration avec la DARPA (Pentagone) et la National Science Foundation, a contribué à la naissance de *Google*. De même, Internet est le fruit du projet ARPANET, initié par la DARPA et soutenu par la National Science Foundation. Cependant, les coupes budgétaires envisagées en 2026, notamment à l'encontre de la National Science Foundation — et possiblement de la NASA — visent la recherche scientifique fondamentale. Cela affaiblit mécaniquement la capacité des États-Unis à produire des avancées scientifiques de pointe dans de nombreux domaines.

PARTIE 1



SOURCE FEDSCOOP



SOURCE DEFENSESCOOP

En revanche, l'augmentation très probable de 105 milliards de dollars du budget de la Défense en 2026, annoncée en avril, devrait continuer à soutenir la commande publique, et donc l'ensemble de la base industrielle technologique et de défense américaine. Les jeunes pousses technologiques (*startups*) en font partie intégrante. Elles constituent une priorité pour la Defense Innovation Unit (DIU), bras armé du Pentagone depuis 2015, dont la mission est de favoriser l'adoption de technologies commercialisables par l'armée et d'identifier les petites entreprises innovantes susceptibles de l'approvisionner en technologies de défense. Basée à Mountain View en Californie, la Defense Innovation Unit possède également des bureaux à Boston, Chicago et des centres de développement technologique à Austin, au Texas. Entre janvier et avril 2025, elle a lancé la construction de trois nouveaux avant-postes dans le Kentucky, le Minnesota et le Montana, afin de se rapprocher d'autres foyers d'innovation. En parallèle, la DIU a lancé un projet de transition des capteurs quantiques, en contractant avec plus de dix-huit entreprises, dont *Lockheed Martin*, *Northrop Grumman*, *Honeywell*, *Leidos*, *Anduril*, ainsi que plusieurs *startups*. L'objectif est d'accélérer le transfert de ces capteurs, depuis les laboratoires de recherche vers des applications concrètes dans les domaines des drones, des aéronefs pilotés ou des systèmes de test au sol. Par ailleurs, une autre initiative majeure de la DIU est le projet Thunderforge, dont la finalité est d'intégrer l'intelligence artificielle générative aux processus militaires afin de moderniser la planification, la prise de décision et les opérations militaires à grande échelle, notamment en Asie et en Europe. Pour ce programme, les entreprises *Scale AI*, *Anduril* et *Microsoft* ont été sélectionnées.

G. Les nouveaux leviers d'actifs financiers pour renforcer la prééminence économique des États-Unis

1. Les crypto-actifs

- I) Le tournant pro-crypto actifs de Donald Trump**
- II) L'intérêt de la nouvelle administration républicaine pour les actifs numériques**
- III) Les mesures mises en place pour le développement des cryptoactifs**
- IV) La contradiction entre les ambitions monétaires de Trump et le bitcoin**
- V) Les avantages du stablecoin pour résoudre la contradiction**

2. Le projet de création d'un fonds souverain national

- I) Le lancement de la mise en place d'un fonds souverain**
- II) L'utilité des fonds souverains**
- III) La ou les finalités de ce futur fonds souverain**
- IV) La nomination de J.R Gibbens**
- V) Les limites de la création de ce fonds souverain national**

Parmi les nouveaux leviers qu'entend utiliser la nouvelle administration américaine, les crypto-actifs et la création d'un fonds souverain font figure de priorités incontournables pour garantir la puissance des États-Unis, tout en veillant à ne pas rentrer en contradiction avec ses objectifs monétaires liés au dollar.

LES CRYPTO-ACTIFS

LE TOURNANT PRO-CRYPTO ACTIFS DE DONALD TRUMP

Pendant la campagne présidentielle de 2024, Donald Trump a vanté les mérites du bitcoin, promettant la création d'une réserve stratégique et affirmant vouloir faire des États-Unis « la capitale des cryptomonnaies de la planète ». Pour son second mandat à la Maison-Blanche, Donald Trump s'est entouré de personnalités favorables au développement des cryptomonnaies. Son vice-président, JD Vance, détiendrait jusqu'à 500 000 dollars de bitcoin.



SOURCE BITCOIN.COM NEWS

Son secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, est l'ancien directeur de l'entreprise *Cantor Fitzgerald*, où le géant de la cryptomonnaie *Tether* dépose une partie de ses actifs numériques. Le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, est lui aussi un fervent partisan des cryptomonnaies. De manière plus large, il a déclaré que les États-Unis devaient devenir une destination incontournable pour les actifs numériques, incluant les cryptomonnaies, la blockchain et le Web3.

PARTIE 1

Le président s'est également entouré de David Sacks, surnommé le « tsar du crypto et de l'intelligence artificielle », ancien directeur de *PayPal*. Il est chargé de mettre en place un cadre légal pour l'industrie des cryptomonnaies, avec pour objectif de faire des États-Unis les leaders incontestés du secteur. Donald Trump a même annoncé, dans la nuit du 18 janvier 2025, le lancement de sa propre cryptomonnaie, le \$Trump, deux jours avant son investiture. Cette monnaie est émise par la société *Fight Fight Fight*, avec une capitalisation initiale de 32 milliards de dollars, atteignant 55 milliards dès le lendemain. À la date du 19 janvier, *Fight Fight Fight* avait émis 200 millions de \$Trump, et prévoit d'en émettre 800 millions supplémentaires au cours des trois prochaines années. Ainsi, l'intérêt du nouvel exécutif américain pour les cryptomonnaies revêt à la fois une dimension stratégique nationale et un engagement personnel proactif. L'élection de Donald Trump a d'ailleurs provoqué une forte hausse du cours du bitcoin, passé de 65 000 à 104 000 dollars à la fin du mois de janvier.

L'INTÉRÊT DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION RÉPUBLICAINE POUR LES ACTIFS NUMÉRIQUES

Cet engouement pour les actifs numériques — incluant les cryptomonnaies, la blockchain et le Web3 — tient à leurs propriétés intrinsèques. Les actifs numériques sont des représentations de valeur sous forme électronique (cryptomonnaies, tokens, NFT), souvent stockés sur la blockchain. Cette technologie décentralisée et sécurisée permet d'enregistrer des transactions de manière transparente et immuable. Dans cet ensemble, les cryptomonnaies constituent une forme d'actif numérique utilisée comme monnaie alternative. Le Web3, quant à lui, désigne une nouvelle génération d'internet décentralisé, où les utilisateurs conservent le contrôle de leurs données et de leurs actifs, sans dépendre d'intermédiaires centralisés.

La mise en place de mesures en faveur des actifs numériques, de la blockchain et du Web3 permet aux États-Unis de prendre une longueur d'avance dans la révolution numérique en matière financière. En érigeant ce secteur en priorité nationale, l'administration actuelle cherche à positionner durablement le pays en tête de l'innovation technologique mondiale.



SOURCE THE WORLD ECONOMIC FORUM



SOURCE FABRICK

LES MESURES MISES EN PLACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CRYPTOACTIFS

Le 23 janvier, l'exécutif américain a signé le décret « Strengthening American Leadership in Digital Financial Technology », visant à promouvoir la suprématie des États-Unis dans les actifs numériques et la fintech. Ce décret adosse le stablecoin au dollar et en encourage le développement, tout en autorisant l'utilisation de la blockchain. Il clarifie la réglementation du secteur des actifs numériques et de la fintech afin de stimuler leur expansion.



SOURCE ZONEBOURSE

PARTIE 1

Par ailleurs, il lance une étude de faisabilité portant sur la création d'un stock fédéral d'actifs numériques issus de saisies judiciaires, faisant écho au projet de réserve de bitcoin proposé par la sénatrice Cynthia Lummis le 31 juillet 2024. Enfin, la mesure interdit la promotion ou la création d'une monnaie numérique de banque centrale, une forme de monnaie numérique équivalente à une monnaie physique, mais centralisée et contrôlée par une banque centrale. Donald Trump considère qu'une telle monnaie pourrait porter atteinte à la souveraineté monétaire des États-Unis et menacer la confidentialité des transactions des citoyens. Le jour même de la signature du décret, le nouveau locataire de la Maison-Blanche a prononcé un discours au Forum économique mondial de Davos, proclamant sa volonté de faire des États-Unis « la capitale mondiale des cryptomonnaies et de l'intelligence artificielle ».



SOURCE HASHDEX

En parallèle, le président a soutenu la candidature de Paul Atkins à la tête de la SEC, l'autorité américaine de régulation des marchés financiers. Atkins, fervent défenseur des cryptomonnaies, codirige depuis 2017 le groupe de travail *Token Alliance* au sein de la Chambre de commerce numérique des États-Unis. Il est également un partisan déclaré de la déréglementation financière. Sa nomination a été confirmée par le Sénat le 3 avril, pour une durée de sept ans à la présidence de la SEC.

Lors de son audition, il a affirmé vouloir réduire le nombre de litiges opposant la SEC aux entreprises du secteur des cryptomonnaies. Entre-temps, Donald Trump avait nommé Mark Uyeda à la tête intérimaire de la SEC afin d'écarter Gary Gensler, connu pour son opposition aux cryptomonnaies et ses actions en justice contre plusieurs entreprises du secteur. Mark Uyeda a suivi les directives de la nouvelle ligne politique en annonçant une pause de 60 jours dans le procès intenté à *Binance* et à son fondateur Changpeng Zhao. Cette décision a été suivie d'autres suspensions ou abandons de poursuites engagées par la SEC, notamment à l'encontre de *Coinbase* et *XRP*.

Le 6 mars, Donald Trump a signé un décret créant une réserve stratégique de bitcoin et d'actifs numériques. Deux réserves, désormais gérées par le département du Trésor — et donc sous contrôle direct de la présidence — ont été mises en place. L'une est dédiée spécifiquement aux bitcoins détenus par le gouvernement ; l'autre concerne les actifs numériques issus de saisies judiciaires. Cette réserve de cryptomonnaies permet à Washington de disposer d'un stock d'actifs utilisables en cas de crise, à l'image des réserves stratégiques de pétrole instaurées après la crise de 1973. Comme pour le pétrole, les actifs numériques pourront être vendus à prix élevé et rachetés à prix bas, à condition que les ventes soient autorisées par un tribunal ou servent à indemniser les victimes et à soutenir les forces de l'ordre.

L'exécutif a également chargé le département du Commerce d'explorer de nouveaux moyens pour que les États-Unis puissent accumuler davantage d'avoirs en bitcoin. Cette stratégie vise à renforcer l'actif du bilan fédéral à travers la valorisation des cryptomonnaies. Dans ce décret, Donald Trump affirme sa préférence pour le bitcoin par rapport aux autres cryptomonnaies, mettant en avant son offre plafonnée à 21 millions d'unités et son haut niveau de sécurité. La détention de bitcoin est perçue comme un atout stratégique pour les États-Unis, d'autant que la justice américaine a déjà saisi environ 200 000 bitcoins que le gouvernement prévoit de valoriser. À ce sujet, le président a comparé cette réserve saisie à un « Fort Knox de l'or numérique ».

LA CONTRADICTION ENTRE LES AMBITIONS MONÉTAIRES DE TRUMP ET LE BITCOIN

La volonté de Donald Trump de faire des États-Unis la capitale mondiale des cryptomonnaies, en créant un environnement favorable au bitcoin en particulier, entre en tension avec une autre de ses ambitions : maintenir le dollar comme monnaie de réserve dominante.

Le 30 janvier 2025, le président américain a menacé les pays des BRICS — et, par extension, l'ensemble du monde — de l'imposition de droits de douane de 100 % s'ils tentaient de contourner l'usage du dollar comme monnaie de réserve. Le dollar repose sur une autorité centralisée, une relative stabilité macroéconomique et un contrôle souverain exercé par l'État américain. À l'inverse, le bitcoin, créé dans le sillage de la crise financière de 2008, s'est construit en rupture avec ce modèle : c'est une monnaie décentralisée, à valeur flottante, qui échappe au contrôle étatique. En promouvant le bitcoin sur la scène nationale et internationale, Donald Trump prend donc le risque de légitimer une alternative directe au dollar, ce qui pourrait, paradoxalement, fragiliser le statut du billet vert en tant que monnaie de réserve mondiale.

LES AVANTAGES DU STABLECOIN POUR RÉSOUDRE LA CONTRADICTION

L'administration américaine a trouvé une solution pour résoudre cette contradiction apparente dans sa politique : utiliser les stablecoins pour préserver l'hégémonie du dollar à l'échelle mondiale. En vertu du décret du 23 janvier 2025, les stablecoins sont désormais adossés au dollar américain. Cette indexation leur confère une valeur stable, ce qui en fait un outil potentiel d'imposition numérique du dollar comme moyen de paiement international, tout en consolidant son rôle de monnaie de réserve mondiale. En effet, plus les stablecoins seront utilisés, plus la demande en dollars — et en actifs libellés en dollars — augmentera, tout en bénéficiant des avantages technologiques propres aux cryptomonnaies, tels que la rapidité des transactions et l'usage de la blockchain.



SOURCE AXIOS

Cette orientation monétaire, qui combine l'hégémonie du dollar et la suprématie des cryptomonnaies via les stablecoins, a été affirmée à plusieurs reprises par Donald Trump, Scott Bessent et David Sacks. Cependant, le succès des stablecoins repose sur l'existence de garanties réglementaires solides, indispensables pour assurer la confiance des utilisateurs, la stabilité du système et son intégration dans les marchés financiers internationaux.

David Sacks a notamment été nommé par Donald Trump pour définir les contours du futur cadre réglementaire des stablecoins. Il dispose d'un délai de six mois pour élaborer une législation, qui s'appuie déjà en partie sur une proposition de loi portée par le sénateur Bill Hagerty. Cette proposition prévoit notamment la reconnaissance du bitcoin comme monnaie nationale, l'encadrement strict des entités autorisées à émettre des stablecoins, ainsi que l'instauration de sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars par jour en cas d'émission illégale.

PARTIE 1

LE PROJET DE CRÉATION D'UN FONDS SOUVERAIN NATIONAL

LE LANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN FONDS SOUVERAIN NATIONAL

Le 3 février, le président des États-Unis a signé le décret « A Plan for Establishing a U.S. Sovereign Wealth Fund », en vue de lancer la création d'un fonds souverain destiné à renforcer la puissance financière de l'Amérique sur le long terme. Il ne s'agit pas d'une création immédiate, mais d'une instruction adressée aux secrétaires du Trésor et du Commerce afin qu'ils élaborent, sous 90 jours, un plan complet définissant la structure du fonds souverain, en vue de sa mise en place d'ici douze mois. Il existe déjà une vingtaine de fonds souverains aux États-Unis, mais ceux-ci sont gérés à l'échelle des États fédérés, comme c'est le cas pour l'Alaska ou le Dakota du Nord. L'ambition de Donald Trump, à travers ce décret, n'est pas de doter les États-Unis d'un fonds souverain particulièrement puissant d'ici la fin de son mandat — les fonds souverains mettent en effet de nombreuses années à se développer. En revanche, cette initiative pourrait constituer un legs politique majeur de son second mandat, susceptible d'être valorisé à plus long terme.



SOURCE THE CONVERSATION

L'UTILITÉ DES FONDS SOUVERAINS

Si Donald Trump a eu l'idée de lancer la création d'un fonds souverain, c'est notamment en raison de leur essor au cours des dernières décennies et des opportunités stratégiques qu'ils offrent aux États dans un monde hypercompétitif. Les fonds souverains existent depuis 1953 et servaient initialement à réinvestir une rente, principalement pétrolière ou gazière, afin de garantir une épargne intergénérationnelle. À partir des années 2000, ces instruments sont passés du statut d'outils économiques à vocation domestique à celui de leviers de puissance étatique, permettant à certains pays de conquérir des parts de marché à l'étranger, d'exercer une influence sur les entreprises ciblées, voire d'en prendre le contrôle. La nature souvent opaque des fonds souverains — à l'exception notable du fonds norvégien, réputé pour sa transparence — leur permet de se dissimuler derrière des sociétés écrans, contournant ainsi les mécanismes de contrôle des investissements, notamment en Europe.



SOURCE VISUAL CAPITALIST

PARTIE 1

Aujourd'hui, les fonds souverains gèrent au total plus de 13 000 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Cette force de frappe financière leur permet de mener des opérations de prédation géopolitique, comme le rachat d'infrastructures critiques dans des pays étrangers, ou de prédation géoéconomique, en s'emparant discrètement des atouts industriels ou technologiques de petites et moyennes entreprises stratégiques. Les pays des BRICS, dont la Chine, intègrent pleinement les fonds souverains à leur stratégie d'expansion de puissance par l'économie, en ayant recours à une externalisation massive : environ 70% des investissements de ces fonds sont réalisés à l'étranger. En définitive, cette logique de capitalisme d'État fondée sur la conquête économique, portée par certains fonds souverains, s'impose comme un levier structurant au service de la puissance de l'État investisseur — au détriment de la souveraineté de l'État ciblé. C'est très probablement cet aspect stratégique qui intéresse le président des États-Unis et son administration.

LA OU LES FINALITÉS DE CE FUTUR FONDS SOUVERAIN

Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, les finalités précises et le mode de fonctionnement du fonds souverain des États-Unis n'ont pas été clairement définis. Donald Trump a évoqué la possibilité d'utiliser les recettes issues des droits de douane comme base d'investissement. Doug Burgum, secrétaire à l'Intérieur, a quant à lui précisé que le président souhaitait orienter le fonds vers des investissements prioritaires dans les chaînes d'approvisionnement minières, incluant l'extraction et la transformation des matières premières.



SOURCE L'OPINION

Michael Grims, ancien banquier spécialisé dans les investissements technologiques chez Morgan Stanley, est pressenti pour diriger ce futur fonds souverain, fort de son expertise dans ce domaine.

Parmi les objectifs envisagés, Donald Trump a également exprimé l'intention de racheter TikTok à la société chinoise *ByteDance*, dans un contexte de tensions persistantes entre les États-Unis et la plateforme. Scott Bessent et Howard Lutnick, chargés de la conception du plan de lancement du fonds, ont pour leur part évoqué l'idée d'utiliser ce dernier comme levier de financement partiel de la sécurité sociale, via des investissements dans des actifs sûrs comme les bons du Trésor américain, mais aussi dans les actions d'entreprises cotées au S&P 500, à l'image du système de retraite par capitalisation australien. Par ailleurs, les secrétaires au Commerce et au Trésor ont indiqué vouloir s'inspirer des modèles d'investissement des fonds souverains du Dakota du Nord et de l'Alaska, axés sur les ressources naturelles. À ce stade, plusieurs scénarios et objectifs sont encore à l'étude, et le cadre définitif du fonds souverain américain reste en cours d'élaboration.

LA NOMINATION DE J.R GIBBENS

Le 26 février, J.R. Gibbens a été nommé conseiller senior auprès de Scott Bessent au Trésor, en charge de la politique d'investissements stratégiques et de la mise en place du fonds souverain des États-Unis. Avant cette nomination, J.R. Gibbens occupait un poste à l'Office of Strategic Capital (OSC) du Département de la Défense, une structure en partenariat direct avec le fonds d'investissement de la CIA, *In-Q-Tel*. L'OSC a pour mission principale d'attirer et de mobiliser des capitaux privés vers des technologies critiques, jugées essentielles pour renforcer la sécurité nationale des États-Unis. En 2025, sa feuille de route donne la priorité aux investissements dans des technologies à fort potentiel pour le Pentagone, tout en visant à réduire les dépendances américaines aux chaînes d'approvisionnement stratégiques. Par ailleurs, J.R. Gibbens a également été Chief Investment Officer du premier programme de crédit du Pentagone, renforçant son profil à l'intersection de la finance, de la défense et de l'innovation technologique.

PARTIE 1

Cette nomination, potentiellement associée à celle de Michael Grims à la tête du futur fonds souverain, offre un aperçu des orientations stratégiques envisagées pour ce dernier, encore en phase de gestation. Il s'agirait d'investir dans des entreprises américaines ou étrangères jugées critiques sur le plan technologique — à la fois pour la défense nationale et pour l'enrichissement global du pays — à la manière de *In-Q-Tel*, mais avec des moyens financiers bien plus importants et une capacité accrue à opérer discrètement, si nécessaire. Une telle configuration ferait de ce fonds souverain un véritable bras armé des intérêts stratégiques de l'État américain, à travers des investissements ciblés dans les infrastructures, les technologies de rupture et les industries sensibles. Il s'inscrirait ainsi dans une logique assumée de prédation économique et géopolitique, visant à sécuriser des actifs clés tout en affaiblissant les dépendances étrangères.

LES LIMITES DE LA CRÉATION DE CE FONDS SOUVERAIN NATIONAL

Cependant, des critiques ont émergé quant à la faisabilité de la mise en place d'un fonds souverain aux États-Unis, en raison de configurations économiques et institutionnelles très différentes de celles de petits États comme le Koweït, Singapour, la Malaisie ou la Norvège. À titre d'exemple, le fonds souverain norvégien, *Norges Bank Investment Management* — le plus important au monde — a été constitué grâce aux excédents issus de la rente pétrolière et gazière de la Norvège. Or, les États-Unis, bien qu'étant la première économie mondiale, ne disposent pas des mêmes excédents fiscaux. Au contraire, le pays fait face à des déficits fédéraux chroniques et à une dette nationale qui avoisine désormais les 40 000 milliards de dollars, soit environ 100 000 dollars par citoyen américain.



SOURCE MEDIUM

Ces vulnérabilités structurelles pourraient sérieusement compromettre la mise en œuvre effective d'un fonds souverain américain, malgré les ambitions affichées par l'administration actuelle. La question de la soutenabilité financière et de la légitimité politique d'un tel mécanisme demeure donc ouverte.



PARTIE 2 - CHINE, IRAN, RUSSIE ET CORÉE DU NORD : LES RIVAUX GÉOPOLITIQUES SYSTÉMIQUES



A. Iran - États-Unis : aucun changement à l'horizon ?

B. Chine - États-Unis : bataille au sommet pour les deux grandes puissances

Bonus : La nouvelle guerre de l'Opium : un cas concret des relations américano-chinoises

C. Russie : meilleur ennemi ?

D. Un retour des relations entre Trump et Kim Jong-Un ?

PARTIE 2

Sur le plan géopolitique, la nouvelle administration républicaine à la Maison Blanche fait un constat très dure de la politique des États-Unis depuis les années 1990. Lors de son audition de confirmation au Sénat le 15 janvier 2025, l'actuel secrétaire d'État Marco Rubio — équivalent du ministre des Affaires étrangères en France — a déclaré que « l'ordre mondial d'après-guerre [Seconde Guerre mondiale] n'est pas seulement obsolète, il est devenu une arme utilisée contre nous [États-Unis] ». En substance, il a fustigé l'attitude des dirigeants de son pays depuis la fin de la guerre froide. Ces derniers se seraient engouffrés dans « l'illusion dangereuse » (sic) de la fin de l'histoire, à savoir, la croyance que tous les pays du monde étaient voués à devenir des démocraties occidentales libérales communiant dans un libre-échange multilatéral servant de prophylactique à tous les conflits potentiels. De surcroît, Pékin aurait su exploiter les règles de l'ordre mondial post-guerre froide à son avantage, en profitant des ouvertures commerciales et des transferts de technologies occidentales, au point de représenter une menace militaire du point de vue de Washington.



SOURCE CNN

De plus, les services de renseignement américains ont souligné que quatre pays constituent une menace directe à la sécurité nationale et aux intérêts des États-Unis. Le 18 mars, la communauté du renseignement américaine, qui regroupe les dix-huit agences de renseignement du pays, a publié son rapport annuel d'évaluation des menaces dirigées contre l'Amérique en 2025. Hormis les trafiquants de drogue et les terroristes islamistes, une section du rapport est dédiée aux acteurs étatiques majeurs. La Chine, la Russie, la Corée du nord et l'Iran sont les quatre pays qui y figurent.



SOURCE LE MONDE

Ces États ont été à nouveau mentionnés devant la commission du renseignement de la chambre des représentants le 26 mars. La directrice nationale du renseignement, Tulsi Gabbard, le directeur de la CIA, John Ratcliffe, le directeur de la NSA et commandant de l'US Cyber Command, Timothy D. Haugh ainsi que le directeur de la DIA (Defense Intelligence Agency) sont tous unanimes pour pointer du doigt la Chine, la Russie, l'Iran et la Corée du nord comme des menaces militaire et économique pour les États-Unis. Tant dans le rapport que lors des auditions du Congrès, la communauté du renseignement américaine a évoqué le rapprochement entre ces quatre pays.



SOURCE CIPHER BRIEF

PARTIE 2

En effet, ce rapprochement a eu lieu au début de la guerre Ukraine déclenchée par l'invasion russe en février 2022. Les sanctions contre Moscou a conduit le pays à se rapprocher de partenaires alternatifs. La Russie et la Chine ont approfondi leur alliance militaire, économique et diplomatique contre les pays occidentaux – le cauchemar de Henry Kissinger –, Amérique en tête. Dès l'automne 2022, l'Iran a fourni des drones de combat et des missiles balistiques à la Russie dans sa guerre d'invasion de l'Ukraine. Ce rapprochement russo-iranien se traduit par des connexions conjointes de leurs systèmes de messageries bancaires pour contourner le système SWIFT rattaché au dollar. En ce qui concerne la Corée du nord, Pyongyang a envoyé entre 10 000 et 15 000 soldats sur le front ukrainien à partir d'octobre 2024. En échange, la Russie fournit de la nourriture, du pétrole et a effectué des transferts technologiques avec la Corée du nord. Des traités de partenariats bilatéraux avec la Russie ont été signés entre les quatre pays représentant des rivaux systémiques à la puissance des États-Unis d'Amérique.



SOURCE THE ECONOMIST

IRAN – ÉTATS-UNIS : AUCUN CHANGEMENT À L'HORIZON ?

Depuis la réélection de Trump, il n'est guère surprenant que l'Iran et les États-Unis aient abordé leur première reprise de dialogue diplomatique avec prudence et méfiance. Surmonter plus de quarante ans d'hostilité mutuelle ne relève certes pas de l'impossible mais reste une entreprise ardue. À la veille des discussions dans la capitale d'Oman, Mascate, le président iranien Masoud Pezeshkian déclarait ainsi : « Nous ne cherchons pas la guerre, mais nous ferons face à toute agression avec fermeté. » À Washington, les propos du président Donald Trump n'étaient pas moins virulents : « S'ils ne concluent pas d'accord, il y aura des bombardements. »

Depuis sa réélection, le président Donald Trump a effectivement fait de l'Iran l'un des axes prioritaires de sa politique étrangère. Considérant le régime iranien comme une menace directe pour la sécurité américaine et la stabilité du Proche et Moyen-Orient, il a relancé officiellement, en février 2025, la stratégie de « pression maximale » mise en œuvre lors de son premier mandat.

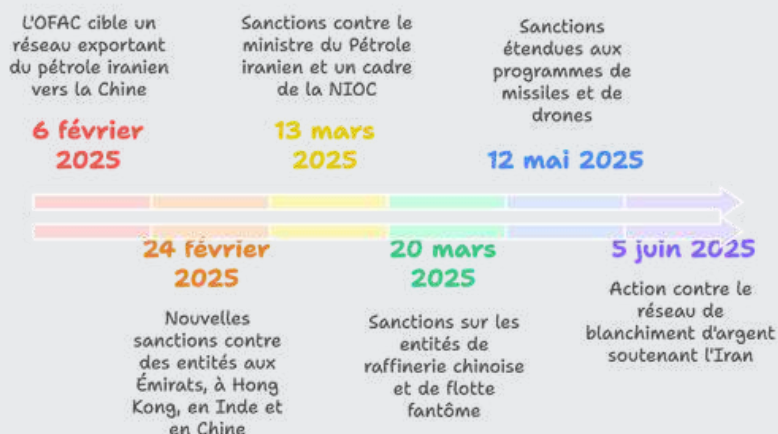
Cette politique vise trois objectifs principaux :

- **Empêcher l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire**
- **Réduire son influence militaire et politique dans la région**
- **Forcer le régime à renégocier un accord plus strict que le JCPOA de 2015**

À cette fin, l'administration Trump a intensifié les mesures économiques coercitives, notamment à travers une vague de sanctions d'une précision et d'une ampleur sans précédent. Dès le mois de février 2025, le Trésor américain a ciblé les réseaux pétroliers qui constituent la principale source de financement du régime iranien. Un premier train de sanctions visait un vaste réseau de sociétés-écrans opérant depuis les Émirats arabes unis, la Chine et l'Inde, chargé de l'exportation clandestine de millions de barils de brut iranien. Dans les semaines suivantes, de nouvelles sanctions ont visé la National Iranian Oil Company (NIOC), son PDG, ainsi que l'Iran Oil Terminals Company. Des dizaines de navires et de compagnies maritimes liés à la « shadow fleet » – cette flotte de tankers opérant sans identification claire – ont été désignés, rendant de plus en plus complexe l'écoulement du pétrole iranien vers ses principaux clients, notamment en Asie. L'étau s'est encore resserré avec les mesures prises contre des raffineries chinoises, accusées de traiter du pétrole iranien sous couvert de transactions fictives, ainsi que contre les banques et structures de financement ayant facilité ces échanges.

Les sanctions américaines se sont progressivement étendues au domaine militaire. En mai 2025, plusieurs entités et individus iraniens et étrangers, actifs dans le développement de missiles balistiques et de drones, ont été désignés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC). Le ministère iranien de la Défense, des filiales du groupe SPND, ainsi que des sociétés-écrans implantées en Chine et aux Émirats ont vu leurs avoirs gelés et leurs transactions interdites. Plus récemment, en juin, c'est un réseau de blanchiment international, accusé de financer en parallèle les Gardiens de la Révolution, qui a été démantelé.

Les sanctions américaines sous Trump





SOURCE REUTERS

Ces mesures ont considérablement affaibli l'économie iranienne, déjà fragilisée. Le président Pezeshkian lui-même a reconnu que l'économie nationale se trouvait en situation de « temps de guerre », en proie à une inflation galopante, une dépréciation constante du rial, une gestion désastreuse des ressources hydriques et environnementales, et une gouvernance minée par les rivalités internes. Face à cette accumulation de chocs, le Guide suprême, Ali Khamenei, ne pouvait plus se contenter d'une posture idéologique rigide.

Si, par le passé, il considérait les négociations avec les États-Unis comme « insensées » et « déshonorantes », sa réponse rapide à la proposition américaine transmise en mars — pourtant formulée par Trump — témoigne d'un changement de posture dicté par l'urgence. Ce retournement ne peut être dissocié de la transformation plus large du contexte régional et international. Depuis les attaques du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, le système d'alliances sur lequel reposait la sécurité extérieure iranienne s'est considérablement érodé. Le Hamas, comme le Hezbollah, a subi des revers stratégiques, tandis que la Syrie n'est plus un partenaire fiable. La ligne rouge d'un affrontement direct entre Israël et l'Iran a été franchie en 2024, faisant craindre à Téhéran de nouvelles frappes ciblées contre ses infrastructures militaires ou nucléaires, avec l'aval tacite ou explicite de Washington. Le vieux pari selon lequel le temps jouerait en faveur de l'Iran ne tient plus. Les cartes sont désormais redistribuées.

Face à cette fragilisation régionale, Téhéran cherche à repositionner sa diplomatie. Il mise notamment sur un rapprochement tactique avec Riyad et les monarchies du Golfe, dans l'espoir que ces partenaires, préoccupés par leur propre stabilité, puissent tempérer les exigences américaines. L'Iran tente également de capitaliser sur ses relations avec la Russie et la Chine. Toutefois, ces deux alliés traditionnels pourraient devenir plus ambigus : si Moscou améliore ses relations avec Washington, Téhéran pourrait perdre un levier essentiel ; et si Pékin, soucieux de stabilité au Moyen-Orient pour garantir ses routes énergétiques, perçoit l'Iran comme un facteur de désordre, un éloignement stratégique ne serait pas exclu.

En parallèle, des débats internes agitent les élites iraniennes. Certains responsables, influents dans les milieux académiques et politiques, défendent l'idée d'un accord plus large, allant au-delà de la seule question nucléaire. Pour ces partisans d'un recentrage de la politique étrangère sur l'intérêt national, la priorité devrait être donnée à la stabilisation de l'Irak, non au soutien idéologique à des groupes comme le Hamas ou les Houthis. Bien que les Gardiens de la Révolution continuent de défendre des lignes rouges intransigeantes, des voix modérées appellent à une désescalade régionale, conscientes du coût économique et stratégique du statu quo.

Dans ce contexte, les négociations à Mascate apparaissent comme une fenêtre d'opportunité, étroite mais réelle. Les conditions régionales, internationales et internes ont changé. Elles ouvrent la possibilité d'un accord plus ambitieux que celui de 2015 — un accord qui, s'il est mené avec lucidité et pragmatisme de part et d'autre, pourrait apaiser durablement les tensions au Moyen-Orient et inaugurer une forme de coexistence, certes précaire mais moins explosive, entre l'Iran et les États-Unis. Le temps, cette fois, ne joue plus pour Téhéran. Mais il pourrait, mal employé, se retourner contre tous.

CHINE - USA : BATAILLE AU SOMMET POUR LES DEUX GRANDES PUISSANCES



SOURCE L'ECHOS

Les États-Unis sont le seul pays au monde à disposer à la fois de la capacité et de la volonté d'influencer de manière significative l'environnement intérieur et extérieur de la Chine. Par ailleurs, le président est l'acteur le plus influent dans la politique étrangère américaine. Ces deux facteurs conjugués font de l'élection présidentielle quadriennale une véritable obsession pour les responsables gouvernementaux, journalistes, universitaires et experts chinois. Ceux-ci s'efforcent non seulement de prédire et d'expliquer les résultats de l'élection présidentielle, mais aussi de prévoir l'évolution des relations sino-américaines pour les quatre années à venir.

Le début du XXI^e siècle a été marqué par des changements remarquables dans la répartition du pouvoir mondial. Le manque de vision stratégique des États-Unis a engendré une crise du pouvoir, laquelle accélère les tendances vers une nouvelle multipolarité, avec plusieurs centres de puissance à travers le monde. Depuis l'entrée en fonction du président Trump en janvier 2017, les États-Unis ont remis en cause les normes établies des relations internationales sur de nombreux fronts et, en particulier, ont modifié leur politique à l'égard de la Chine, désormais axée sur une rivalité géopolitique exacerbée malgré une interdépendance économique. Il n'est donc pas surprenant qu'avec le second mandat de Trump, aucun changement proéminent n'ait été engagé. La politique américaine vis-à-vis de la Chine continue donc de s'inscrire dans une logique de pression économique et technologique, combinée à une vigilance augmentée sur le plan sécuritaire.

Le retour de la guerre commerciale

L'administration Trump, sans grand surprise, a de nouveau durci sa politique commerciale à l'encontre de la Chine. Sans dresser un exhaustif complet des mesures prises par le président républicain, nous pouvons par exemple citer les décisions suivantes :

Le 1er février 2025, en même temps que les mesures antidrogue concernant le fentanyl, des droits de douane sont portés à 10 % sur les importations chinoises, tandis que des tarifs de 25 % s'appliquent aux produits venant du Mexique et du Canada, en lien avec la pression sur la frontière sud.

Le 11 février, les droits de douane sur l'acier et l'aluminium importés sont relevés à 25 %, sans exception ni dérogation.

Le 24 mars, un décret instaure un tarif de 25 % sur toutes les marchandises provenant de pays achetant du pétrole vénézuélien, incluant notamment la Chine, l'Inde, l'Espagne et l'Italie.

Le 8 avril, une augmentation majeure voit les droits de douane réciproques contre la Chine passer de 34 % à 84 % pour les biens à faible valeur ajoutée, mesure effective dès le 9 avril.

Le 9 avril, Trump annonce son intention de porter ces droits à 125 %, soit un total de 145 % en tenant compte des surtaxes déjà appliquées.

Enfin, **le 13 avril**, le gouvernement américain accorde des exemptions partielles sur certains biens de consommation courante tels que smartphones, ordinateurs et composants électroniques, afin d'atténuer l'impact sur les consommateurs américains.

Ces hausses tarifaires rappellent la forte dépendance économique des États-Unis vis-à-vis de la Chine. En effet, près de 70 % des terres rares importées par les États-Unis proviennent de Chine, notamment des éléments critiques comme le dysprosium, le terbium et l'yttrium, raffinés presque exclusivement en Chine. Selon Goldman Sachs, 36 % des biens importés de Chine présentent une dépendance américaine de plus de 70 % vis-à-vis de fournisseurs chinois. Face à cette offensive tarifaire, Pékin a rapidement réagi en lançant dès février 2025 une enquête anti-trust contre Google.

En plus de cette dépendance économique, les États-Unis s'inquiètent des avancées technologiques réalisées par la Chine, notamment par rapport à l'intelligence artificielle (IA), l'informatique quantique et les biotechnologies. L'arrivée de DeepSeek fin janvier 2025, proche des meilleurs modèles américain, illustre cette nouvelle rivalité.

En ce qui concerne le plan militaire, plusieurs responsables américains, tels que le général Mike Minihan ou le général Charles Flynn, ont bien exprimé leur crainte d'un affrontement possible avec la Chine dans les prochaines années et alertent sur la montée en puissance de l'Armée populaire de libération.

Cette inquiétude reste présente, bien que faible en raison de la supériorité toujours écrasante des États-Unis sur le plan militaire. En outre, aucune nouvelle déclaration officielle récente n'a été rendue publique

Dans ce contexte, le 5 juin 2025, Donald Trump et Xi Jinping ont échangé par téléphone. Xi Jinping a appelé à stabiliser les relations et à éviter les « turbulences », en soulignant l'importance de poursuivre les discussions économiques et commerciales entamées à Genève. Il a de nouveau mentionné la question Taiwan, dont les États-Unis semblent de plus en plus se détourner. Trump a pour sa part insisté sur l'importance de maintenir les échanges éducatifs et le dialogue, tout en réaffirmant la politique d'une seule Chine. En dépit des tensions, les deux pays semblent continuer de maintenir un canal de communication qui, malgré son hypocrisie flagrante, permet pour le moment d'éviter une escalade incontrôlée entre les deux pays.

BONUS

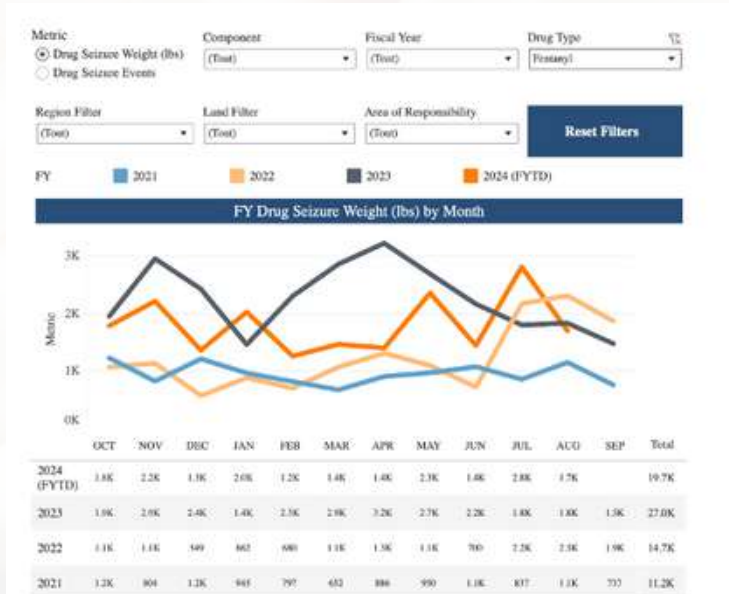
La nouvelle guerre de l'Opium : un cas concret des relations américano-chinoises

L'un des axes prioritaires de l'administration Trump en 2025 est la lutte contre le trafic de fentanyl, un opioïde synthétique à l'origine d'une grave crise sanitaire aux États-Unis. Accusant la Chine d'être à la source d'une chaîne d'approvisionnement qui alimente ce trafic via le Mexique, le gouvernement américain a pris des mesures tarifaires spécifiques à cet égard. Le 1er février 2025, deux décrets présidentiels ont instauré des droits de douane supplémentaires sur les produits liés aux opioïdes synthétiques importés de Chine, initialement fixés à 10 %. Rapidement, le 3 mars 2025, un second décret a doublé ces droits à 20 % pour les précurseurs chimiques du fentanyl.

L'épidémie d'opioïdes aux États-Unis peut être décomposée en trois périodes distinctes. Les années 90 ont d'abord vu une augmentation des décès par overdose, liée à des médicaments à base d'opioïdes comme le percocet et l'oxycontin, largement prescrits malgré les risques de dépendance. Cette période a été suivie par l'arrivée massive de l'héroïne dans les années 2010. Plus récemment, ce sont les opioïdes synthétiques – et plus spécifiquement le fentanyl – qui ont provoqué une augmentation spectaculaire des décès par overdose.

Il nous est possible d'appréhender la croissance de l'épidémie d'opioïdes synthétiques aux États-Unis en observant les saisies effectuées par les douanes et la patrouille frontalière américaine (CBP), qui ont considérablement augmenté depuis 2015. Si la pandémie de COVID-19 a temporairement ralenti les flux de fentanyl vers les États-Unis, elle a en réalité aggravé l'épidémie d'opioïdes au sein du pays. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont en effet incité les personnes à se tourner vers de nouvelles drogues, tandis que les mesures de distanciation sociale ont poussé davantage d'individus à consommer des drogues seuls, augmentant ainsi le risque de surdose. Les données révèlent ainsi une augmentation marquée des décès liés aux opioïdes synthétiques à partir de 2013.

Les décès dus à l'héroïne, à la méthadone et aux opioïdes naturels ou semi-synthétiques sont quant à eux restés relativement stables. Dans le même temps, les saisies de fentanyl ont considérablement augmenté, avec un pic atteint en 2023. Malgré cette hausse des saisies, le nombre de décès n'a pas diminué (avec une seule faible baisse observée en 2024), signe que les mesures de répression ne permettent pas de réduire significativement les overdoses mortelles.



Quantité de fentanyl saisi en kilogrammes de 2021 à 2024
(source CBP)

Des mesures inefficaces ?

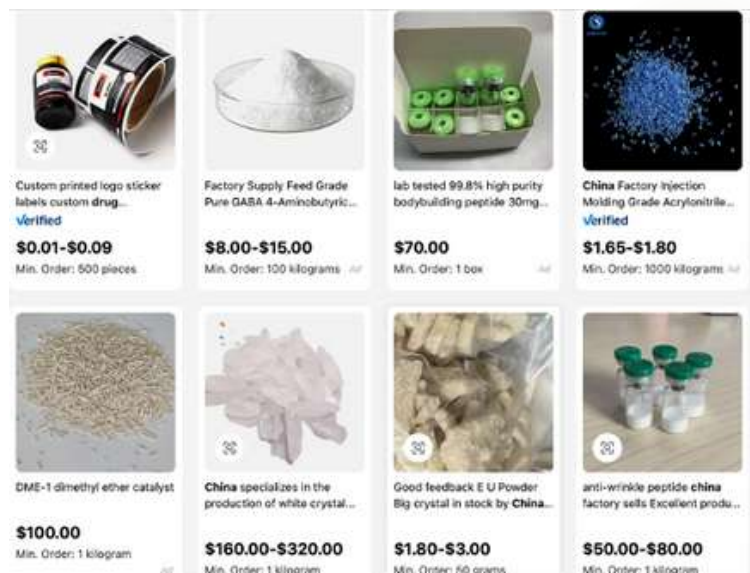
Avant le second mandat de Trump, les États-Unis avaient déjà pris diverses mesures pour contrer l'implication de la Chine dans l'exportation de précurseurs du fentanyl. Dès 2018, la loi *Synthetics Trafficking and Overdose Prevention Act* imposait que l'ensemble des colis à destination des États-Unis soient accompagnés de données électroniques douanières préalables (AED). En 2020, le service postal américain a rapporté que *China Post* respectait presque entièrement cette exigence. En parallèle, le Bureau de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du Département du Trésor a sanctionné plus de 65 individus et entités en Chine et à Hong Kong, impliqués dans le trafic de fentanyl, de xylazine et de nitazènes. En 2023, le Département de la Justice a poursuivi plusieurs entreprises chinoises et leurs employés pour des crimes liés au fentanyl, tandis qu'en septembre de la même année, huit autres sociétés et douze dirigeants chinois ont été inculpés. En résumé, la stratégie antidrogue de l'administration Biden consistait à renforcer la coopération avec la Chine pour limiter la dérivation des précurseurs chimiques.

Malgré certaines avancées, comme l'ajout en 2019 par la Chine de substances liées au fentanyl à sa liste de drogues contrôlées, Washington continue de reprocher à Pékin de ne pas appliquer strictement ses lois. La Drug Enforcement Administration (DEA) accuse par exemple certaines entreprises chinoises de promouvoir et vendre en ligne des précurseurs de fentanyl, dont certains échappent au contrôle international.[1] Ces substances arrivent ainsi légalement au Mexique ou aux États-Unis, via des services postaux ou des livraisons express déguisés. En outre, les États-Unis accusent la Chine de subventionner la vente de fentanyl et d'autres narcotiques synthétiques à l'étranger. En 2018, le système chinois de remboursement de la TVA encourageait l'exportation d'au moins 17 stupéfiants illégaux, dont 14 analogues du fentanyl, ainsi que d'autres substances comme le PCP (« angel dust ») et les cannabinoïdes synthétiques. Ces produits sont pourtant classés comme substances contrôlées par des traités des Nations unies.

Des entreprises proches du pouvoir chinois

Plusieurs entreprises chinoises, liées de près à l'État, jouent un rôle majeur dans le trafic de fentanyl et de précurseurs chimiques, ce qui illustre l'implication plus large de structures officielles dans ce commerce illicite. Parmi elles, certaines bénéficient même de la reconnaissance officielle et de privilèges d'exemptions fiscales. *Ruizheng*, également connue sous le nom de « *Richest Group* », est l'une de ces entreprises. Elle se distingue par sa vente de produits à base de fentanyl sur des plateformes en ligne, telles qu'*Alibaba*, un site largement accessible à l'international. Malgré ses activités, *Ruizheng* n'a pas été marginalisée par les autorités chinoises ; au contraire, elle jouit d'une certaine reconnaissance officielle. Par exemple, en 2023, le district Minhang de Shanghai a annoncé qu'il soutiendrait la société *Shanghai Ruizheng Chemical Technology Co.* dans le cadre d'un « projet étranger ». Le soutien comprenait des primes de crédit à l'exportation et un soutien à l'assurance-crédit.





Résultats sur le Alibaba américain lorsque l'on recherche du fentanyl

Gaosheng Biotechnology constitue un autre exemple. Cette entreprise a été saluée par des dignitaires locaux et a reçu des distinctions officielles, malgré sa participation à des activités illégales. Selon des documents internes, *Gaosheng* opérait sur 98 plateformes de vente en ligne, vendant un large éventail de substances dangereuses, y compris des analogues du fentanyl. Parmi ses clients figurent des acheteurs aux États-Unis, au Mexique, au Royaume-Uni, en Russie et en Allemagne. Fait révélateur, *Gaosheng* a explicitement mentionné qu'elle était « entièrement détenue par l'État » et qu'elle bénéficiait de privilèges fiscaux.

Enfin, *Yafeng Biological Technology Co., Ltd.*, est une entreprise détenue par la prison de Shijiazhuang, une prison d'État de la province du Hebei, en Chine. Cette prison est liée à des violations des droits de l'homme, notamment contre des pratiquants du Falun Gong. Durant cette période, l'entreprise a géré plusieurs sites web vendant des drogues synthétiques illicites. *Yafeng* se vantait également de vendre ses produits dans le monde entier (Amérique, Europe, Asie, etc.) et d'utiliser des emballages dissimulés pour éviter les contrôles douaniers. Fondée en 2010, *Yafeng* a officiellement cessé ses activités en 2022, bien qu'une entité successeur soit toujours active.

Les répercussions économiques liées à l'addiction au fentanyl

L'épidémie des opioïdes synthétiques exerce une pression considérable sur l'économie américaine. Selon le comité économique conjoint du Congrès américain (JEC), cette crise a coûté près de 1 500 milliards de dollars aux États-Unis en 2020, soit à peu près 7 % du produit intérieur brut (PIB) de cette même année. Cela équivaut à une augmentation d'environ un tiers par rapport à 2017. Évidemment, cette somme colossale englobe divers coûts : les soins de santé pour traiter les overdoses, la lutte contre le trafic de fentanyl, les efforts de justice pénale, la perte de productivité des travailleurs ou encore les coûts économiques associés aux vies perdues et à la diminution de la qualité de vie des survivants.

L'augmentation de l'usage illicite d'opioïdes synthétiques a également conduit à une baisse de la participation à la population active, une diminution des emplois, et une augmentation des demandes de prestations d'assurance invalidité de la Sécurité sociale et de revenu de sécurité supplémentaire. L'incarcération pour des infractions liées aux opioïdes contribue également à la baisse de la participation à la population active.

Ainsi, on estime que 12,6 % de la main-d'œuvre américaine reçoit chaque année une ordonnance d'opioïdes. De plus, 75 % des employeurs interrogés par le National Safety Council affirment avoir été directement touchés par cette crise. Les troubles liés à l'utilisation des opioïdes peuvent impacter les performances des travailleurs : ceux souffrant de troubles liés à la consommation de substances prennent près de 50 % de jours de congé non planifiés en plus que leurs collègues, affichent un taux de rotation supérieur de 44 % par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre et sont plus enclins à subir des blessures professionnelles entraînant des absences prolongées.

La crise du fentanyl a par ailleurs affecté la préparation des forces armées, car le fentanyl a causé un nombre record de décès parmi le personnel militaire actif, tout en étant la principale cause de décès chez les adultes de 18 à 45 ans – une population qui pourrait autrement servir dans l'armée en temps de crise.

Les opioïdes de synthèse : un enjeu de guerre informationnelle

Qui dit enjeu économique, dit aussi levier d'influence pour la Chine. Ce conflit, qui dépasse largement la question de la responsabilité directe liée au trafic de fentanyl, s'inscrit en effet dans un contexte plus global de guerre informationnelle entre les deux grandes puissances.

La stratégie chinoise

La Chine, à travers ses organes de propagande, utilise la crise du fentanyl pour ternir l'image des États-Unis et détourner l'attention des responsabilités chinoises dans la chaîne de production de cette drogue. Un élément central de cette stratégie est le rappel constant des « humiliations » historiques que la Chine a subi, notamment lors des guerres de l'opium. Cette instrumentalisation du passé permet à Pékin de légitimer son discours actuel sur les ingérences américaines. Les médias d'État chinois, tels que CCTV, diffusent également de nombreux reportages sur la crise du fentanyl. Dans ces reportages, le gouvernement américain est présenté comme impuissant face à l'épidémie, mettant en lumière les failles systémiques et l'insécurité du pays. Les médias insistent sur l'incapacité de Washington à contrôler l'usage des drogues, qu'ils attribuent à un système pharmaceutique jugé corrompu.



Reportage CCTV intitulé « Aux États-Unis, l'abus de fentanyl chez les adolescents a transformé les « analgésiques » en « pilules empoisonnées ».

Selon Vanda Felbab-Brown de la Brookings Institution, la Chine intègre aussi la question de la lutte contre les stupéfiants dans son cadre géostratégique global. Le fentanyl, loin d'être considéré uniquement comme un fléau à combattre, est traité comme un instrument de négociation parmi d'autres. Par exemple, après la visite de Nancy Pelosi à Taïwan, la Chine a immédiatement suspendu toute coopération avec les États-Unis en matière de lutte contre les stupéfiants et d'application des lois.

La stratégie américaine

Du côté américain, les accusations à l'encontre de la Chine se traduisent par des déclarations fréquentes de hauts responsables politiques et des rapports gouvernementaux pointant du doigt l'implication de Pékin dans le trafic de cette drogue. Sont reprochés à la Chine de ne pas suffisamment encadrer ou surveiller la production et l'exportation de précurseurs chimiques et de fermer les yeux sur l'activité de certains de ses acteurs économiques impliqués dans ces chaînes d'approvisionnement illicites.

Ces accusations servent toutefois de multiples objectifs pour Washington. En premier lieu, elles visent à accroître la pression diplomatique sur Pékin, notamment autour des questions commerciales, technologiques et militaires. En faisant du fentanyl un dossier central dans la lutte contre la criminalité transnationale, les États-Unis cherchent à engager la Chine sur ce terrain et à obtenir des concessions

La stratégie américaine poursuit également un objectif plus domestique : elle permet de détourner l'attention des propres responsabilités de Washington dans cette crise. En effet, la dépendance aux opioïdes des racines plus anciennes, au sein même du pays. Depuis les années 1990, l'industrie pharmaceutique américaine a en effet joué un rôle central dans l'augmentation de la consommation d'opioïdes, notamment par la prescription massive et agressive de médicaments comme l'oxycontin, promu par des sociétés telles que *Purdue Pharma*. La publicité trompeuse de ce médicament, vantant ses prétendues vertus analgésiques à faible risque d'addiction, a contribué à créer une génération d'individus dépendants aux opioïdes prescrits. Lorsqu'ils ne pouvaient plus accéder à ces médicaments, nombre d'entre eux se sont tournés vers des alternatives plus dangereuses, comme l'héroïne ou le fentanyl. En outre, entre 2017 et 2021, 86 % des trafiquants de fentanyl arrêtés aux États-Unis étaient des citoyens américains.



SOURCE LES ECHOS

SOURCE L'USINE NOUVELLE



Les États-Unis cherchent également à détourner l'attention des problèmes économiques internes auxquels la Chine fait face. Suite à la pandémie de Covid-19, de nombreux secteurs américains, y compris des entreprises de la Silicon Valley, ont été frappés par des vagues de licenciements massifs. Ces pertes d'emploi ont eu pour conséquence de contribuer à une augmentation de la consommation de fentanyl, particulièrement dans des villes comme San Francisco, où les difficultés économiques et la précarité sociale ont exacerbé la crise des opioïdes.

Quelle conclusion tirer pour le mandat de Trump ?

Les cent premiers jours du nouveau mandat de Donald Trump ont été marqués par un retour affirmé à des priorités nationalistes, un durcissement du ton sur les questions migratoires et une volonté renouvelée de restaurer une forme d'ordre intérieur à travers des mesures souvent controversées. Toutefois, au-delà de ces annonces spectaculaires, certains enjeux structurels continuent de poser des défis majeurs à l'administration américaine.

C'est notamment le cas de la crise des opioïdes, dont l'ampleur s'est encore aggravée selon les révélations de la communauté du renseignement américain en mars 2025. Entre janvier et octobre 2024, plus de 54 000 citoyens américains ont succombé aux effets secondaires des opioïdes synthétiques, principalement le fentanyl. Ce chiffre dramatique témoigne de la profondeur de la crise sanitaire et sociale que connaît le pays. Les autorités américaines pointent directement la Chine, accusée de faciliter la production de précurseurs chimiques nécessaires à la fabrication de ces substances, via plus de 600 entreprises générant environ 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

La révélation de ces données relance le débat sur la responsabilité des acteurs internationaux dans cette tragédie, et pourrait durcir encore davantage la ligne de Washington vis-à-vis de Pékin dans les mois à venir. En ce sens, la lutte contre le fentanyl pourrait devenir l'un des marqueurs de politique étrangère et de sécurité intérieure de cette nouvelle présidence Trump, illustrant le lien étroit que celle-ci entend établir entre enjeux sanitaires, souveraineté nationale et puissance diplomatique.



SOURCE ALASKA PUBLIC (CHIP SOMODEVILLA/GETTY IMAGES/GETTY IMAGES NORTH AMERICA)

RUSSIE : MEILLEUR ENNEMI ?

La relation parfois froide, et souvent glaciale, entre la Russie et les États-Unis s'est considérablement réchauffée depuis l'arrivée au pouvoir du président Trump. Et même si l'initiative américaine visant à négocier un accord de paix entre la Russie et l'Ukraine semble battre de l'aile, la volonté de conclure d'importants accords commerciaux avec le Kremlin, elle, ne faiblit pas.

Le renseignement américain juge pourtant Moscou capable d'une guerre de grande ampleur contre les États-Unis et leurs alliés. La Russie modernise massivement son arsenal nucléaire (qui reste le plus important du monde) et développe de nouveaux vecteurs pour le contourner (missiles à longue portée, sous-marins lance-missiles). Elle maintient des programmes offensifs (balistiques, chimiques/biologiques et cyber) qui laissent craindre des attaques contre les infrastructures américaines et alliées. Par exemple, le rapport du DNI 2024 note que «Moscou maintient son arsenal nucléaire le plus vaste et diversifié» et continue de développer des systèmes (missiles balistiques, ogives hypersoniques, drones sous-marins) pour contourner les défenses occidentales.

Les États-Unis soulignent aussi les capacités russes en cyberguerre: la Russie dispose de «systèmes sophistiqués et adaptables capables de cibler des infrastructures critiques aux États-Unis et chez nos alliés». Enfin, les services américains ont mentionné un usage effectif ou en préparation d'armes chimiques/biologiques (armes de quatrième génération) par Moscou, ainsi que des cyberattaques lourdes visant l'infrastructure américaine (systèmes financiers, câbles sous-marins, etc.). Sur le terrain en Ukraine, Washington reconnaît que les forces russes restent supérieures en capacité logistique et militaire ; une évaluation confidentielle souligne que «les Russes ont plus de capacité pour soutenir leur campagne contre les Ukrainiens que Kiev».

La CIA et le DIA mettent ainsi en garde contre une Russie qui améliore ses armes antisatellites (pour dégrader nos satellites militaires), agrandit son arsenal nucléaire et chimique, et investit dans des systèmes cyber et de brouillage pour paralyser l'adversaire (y compris les réseaux US). Les analystes insistent sur le fait que Moscou voit ses capacités nucléaires comme son «ultime garant» de sécurité face aux États-Unis.

Le rapprochement Trump-Russie : motivations et actions.

Dès sa campagne, Donald Trump avait promis de négocier un «cessez-le-feu» rapide en Ukraine, dénonçant le soutien occidental sans condition à Kiev. À peine réélu, il a mis cette promesse en œuvre : Trump a recherché activement le contact avec Vladimir Poutine. Par des appels téléphoniques bilatéraux, il a déclaré que «Poutine veut la paix, Zelensky veut la paix et moi je veux la paix», estimant pouvoir négocier un cessez-le-feu «dans un futur pas trop lointain». Il a aussi mandaté des négociateurs (Marco Rubio, John Ratcliffe, etc.) pour ouvrir des pourparlers de paix sous médiation américaine.

Rubio, John Ratcliffe, etc.) pour ouvrir des pourparlers de paix sous médiation américaine. Cette approche s'accompagne d'un durcissement de la ligne vis-à-vis de l'Ukraine : l'administration a publié que l'Ukraine ne pouvait «réalistement revenir à ses frontières de 2014 ou rejoindre l'OTAN», ce qui correspond aux exigences russes de neutralité de Kiev. Lors de l'entretien du 2 mars 2025 à la Maison-Blanche, Trump et son vice-président J.D. Vance ont publiquement reproché à Zelensky de ne pas négocier sérieusement et ont annulé une conférence de presse prévue – critiquant la volonté ukrainienne de poursuivre la guerre. Cet épisode a été perçu comme un signe clair du tournant : Trump a cessé de caricaturer Poutine et s'est aligné sur plusieurs points de la rhétorique russe (culpabiliser l'Ukraine d'avoir déclenché le conflit, s'opposer à l'OTAN pour Kiev).

En résumé, Trump justifie son rapprochement par son ambition de «cesser le bain de sang» en Ukraine. Il mise sur un accord de paix négocié rapidement au prix de concessions ukrainiennes (terres cédées, neutralité) et même d'un accès accru aux ressources ukrainiennes (projet de «deal minier» proposé à Kiev, censé servir de garantie de sécurité pour l'Ukraine après-guerre). Cette position tranche avec celle de l'administration Biden (qui défendait jusqu'ici l'intégrité territoriale de l'Ukraine sans négociations préalables) et reflète le désir de Trump de se présenter comme médiateur. Selon certains analystes, ces décisions facilitent en pratique les objectifs russes, ce qui suscite des critiques internes quant au respect des intérêts américains traditionnels. État des négociations de paix (au 30 avril 2025).

Les efforts diplomatiques sont restés jusque-là infructueux. En avril 2025, Washington a présenté ce qu'elle appelle une «offre finale» de règlement, mais Moscou et Kiev demeurent très éloignés. Les pressions américaines ont obtenu, en mars, un court cessez-le-feu partiel de 30 jours (pour protéger les infrastructures énergétiques) après que le Congrès a suspendu l'aide américaine à Kiev (aide rétablie ensuite). Cependant la Russie exige toujours des garanties majeures (reconnaissance de ses gains territoriaux, neutralité de l'Ukraine, levée de certaines sanctions) avant d'accepter un cessez-le-feu total. Fin avril, le Kremlin affirmait être «ouvert au dialogue» mais avertissait que les négociations sont trop complexes pour une résolution rapide. Le porte-parole Peskov a explicitement reconnu que Poutine est prêt à négocier, mais que «les causes profondes du conflit sont trop complexes pour être résolues en un jour».

De son côté, l'Ukraine déclare être «prête à tout format de discussions» à condition que la Russie impose un cessez-le-feu sans condition préalable. En pratique, les premiers pourparlers directs très médiatisés (à Istanbul en mai) n'ont abouti à rien en dehors d'échanges de prisonniers (avant le 30 avril). Washington, frustré par l'impasse, a même menacé de se retirer du processus si aucune avancée n'apparaît sous peu. En somme, au 30 avril 2025 il n'existe toujours pas d'accord de paix ni de cessez-le-feu global : le Kremlin se dit prêt à «travailler intensément» mais refuse d'accorder de concessions lourdes à court terme, tandis que les États-Unis demandent des propositions concrètes immédiates. Les négociations sont donc sur un statu quo fragile, dépendant des futures pressions diplomatiques (Europe incluse) et de la volonté de Russie de s'engager vraiment dans la voie pacifique.

Une amitié fragile

En ce qui concerne « l'amitié » américano-russe, elle aura été de court durée. Après que Vladimir Poutine ait proposé de remplacer l'administration du président Volodymyr Zelensky par une « gouvernance externe » en Ukraine sous l'égide des Nations Unies, Trump a fait savoir qu'il était « en colère » contre Poutine : « J'ai été déçu d'une certaine manière par certaines déclarations faites au cours des derniers jours à propos de Zelensky », a déclaré Trump le 30 mars. « Car quand [Poutine] considère Zelensky comme non crédible, il est pourtant censé négocier avec lui. Que vous l'aimiez ou non. »

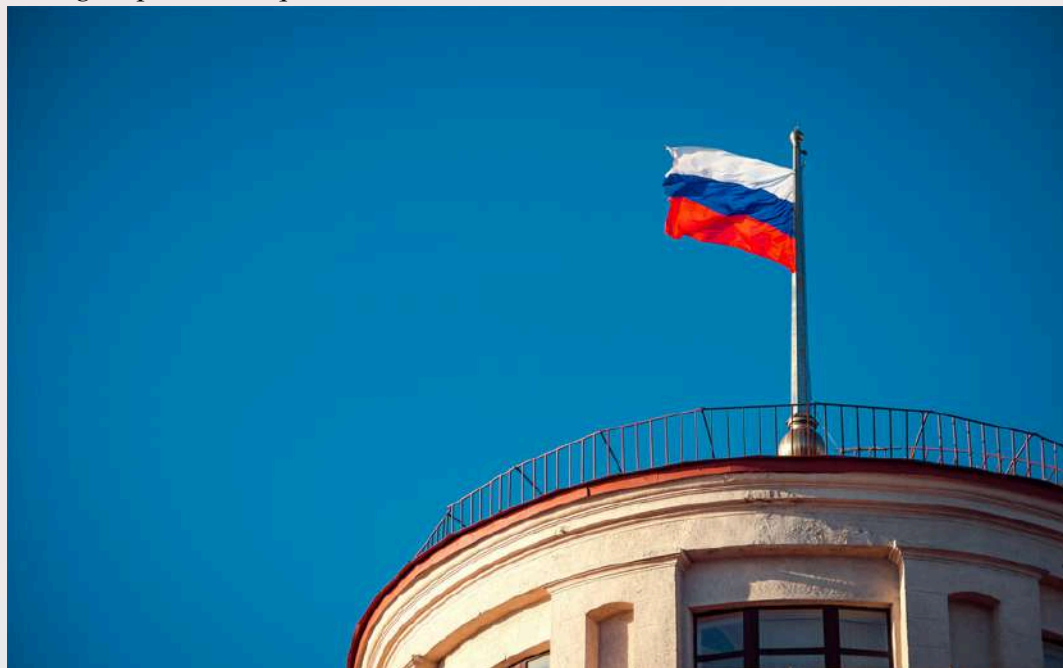
Trump a par la suite menacé d'imposer des droits de douane secondaires allant jusqu'à 50 % sur les exportations russes de pétrole si la Russie se montrait réticente à avancer sur un accord de paix en Ukraine. Un groupe bipartisan de sénateurs américains est allé encore plus loin et ont élaboré un projet de loi prévoyant des droits de douane secondaires pouvant atteindre 500 % sur les pays qui achèteraient du pétrole, du gaz ou d'autres ressources russes.

SI presse russe saluait le réchauffement des relations entre Moscou et Washington (le journal Nezavissimaïa Gazeta titrait par exemple que les responsables américains et russes avaient « commencé à parler le même langage »), le ton a changé (en témoigne encore la presse russe, avec le journal Moskovski Komsomolets qui a accusé l'administration Trump de « folie administrative... d'inexpérience... d'immaturité »).

Des signes, peut-être, d'un vent froid qui recommence à souffler entre Moscou et Washington ?

En avril, les autorités américaines ont pourtant accordé une dérogation aux sanctions à un haut responsable du Kremlin : Kirill Dmitriev, l'émissaire de Poutine chargé des investissements étrangers.

Un signe, peut-être, que la Russie et les États-Unis cherchent encore à s'entendre ?



LE RETOUR DES RELATIONS ENTRE TRUMP ET KIM JONG-UN ?



SOURCE PBS

Le retour des relations entre Trump et Kim Jong-Un ?

Dès février, le président républicain a déclaré que les États-Unis auront des relations avec la Corée du Nord. Il a indiqué plus précisément : « Je pense que c'est un atout majeur pour tout le monde que je m'entende avec lui. Je veux dire, je m'entends avec lui, il s'entend avec moi. Et c'est une bonne chose, pas une mauvaise chose ».

La menace que représente aujourd'hui la Corée du Nord pour les intérêts américains est pourtant perçue comme plus importante que jamais. Selon un rapport de l'agence de renseignement militaire américaine (DIA) datant de mai 2025 et largement relayé dans la presse, le régime de Pyongyang occupe désormais une position stratégique d'une force inédite depuis des décennies. Kim Jong-Un dispose d'un arsenal nucléaire en expansion, d'une artillerie côtière capable de frapper Séoul sans recourir à des armes de destruction massive, et de capacités asymétriques comme les cyberattaques et les missiles balistiques, qui rendent directement vulnérables les forces américaines stationnées en Corée du Sud ainsi que les alliés régionaux de Washington. Le rapport du renseignement souligne que la République populaire démocratique de Corée dispose aujourd'hui de moyens susceptibles de mettre en danger les forces américaines et alliées dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est.

Sur le plan militaire, Kim Jong-Un a pris en mars 2023 la décision d'accroître son stock d'ogives nucléaires tout en accélérant la production de matériaux fissiles. Plusieurs essais de missiles balistiques ont été menés entre 2023 et 2024, dont cinq tests d'ICBM, le lancement d'un satellite à vocation militaire, ainsi que le déploiement d'un sous-marin lanceur d'engins. Pyongyang affirme avoir développé des ogives nucléaires tactiques miniaturisées destinées à être intégrées à ses missiles balistiques et à ses drones sous-marins, et se dit prêt à reprendre les essais nucléaires souterrains sur le site de Punggye dès que nécessaire. Ces avancées technologiques, officiellement destinées à dissuader toute intervention extérieure, renforcent considérablement la capacité de la Corée du Nord à peser sur l'équilibre stratégique régional.

En parallèle, l'armée nord-coréenne, forte d'environ 1,2 million de soldats, demeure l'une des plus importantes au monde. Son artillerie est positionnée de manière à pouvoir infliger des pertes massives dès les premières heures d'un conflit. Pyongyang entretient une rhétorique belliqueuse à travers sa propagande et mène régulièrement des exercices militaires qui simulent des attaques sur le détroit de Corée ou sur des infrastructures sud-coréennes. À cela s'ajoutent des opérations cybernétiques sophistiquées : la Corée du Nord a recours à des vols massifs de cryptomonnaies, à des piratages d'institutions financières, ainsi qu'à des trafics illicites d'armes et de composants chimiques ou biologiques, afin de financer son programme militaire. Le rapport du renseignement américain indique que les forces cybernétiques nord-coréennes ont atteint un niveau de maturité tel qu'elles peuvent désormais viser directement les États-Unis et leurs alliés.

PARTIE 2

Sur le plan géopolitique, Pyongyang reste sous le coup de sanctions internationales sévères, ce qui pousse le régime à resserrer ses liens avec d'autres États hostiles à l'ordre occidental. Washington considère que face au renforcement du partenariat sécuritaire entre les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon, le régime nord-coréen adopte une posture de plus en plus provocatrice en multipliant les tirs de missiles et les menaces d'essais nucléaires afin de contraindre la communauté internationale à négocier d'égal à égal. Les services de renseignement estiment que Kim Jong-Un n'a aucunement l'intention d'abandonner son programme nucléaire, qu'il considère comme l'unique garantie de survie de son régime.

La Corée du Nord, « l'ami des ennemis des USA »



SOURCE BLOOMBERG

En avril 2025, Moscou et Pyongyang ont publiquement confirmé la présence de troupes nord-coréennes engagées aux côtés de l'armée russe. Environ quatorze mille soldats nord-coréens, dont trois mille remplaçants, auraient été envoyés sur le front russe, notamment dans la région de Koupsk où ils auraient contribué à repousser une offensive ukrainienne malgré un équipement insuffisant et un manque de formation à la guerre électronique. L'envoi de troupes et de matériel par Pyongyang constitue un soutien militaire décisif à l'effort de guerre russe, la logistique et les armes nord-coréennes s'avérant désormais indispensables à Moscou pour soutenir ses opérations. En échange, la Russie a promis des compensations économiques importantes au régime de Kim Jong-Un.

Cette coopération militaire marque l'apogée d'un rapprochement diplomatique sans précédent entre les deux pays, scellé par la signature en juin 2024 d'un traité de partenariat stratégique global. Ce partenariat pragmatique se double d'un dialogue militaire actif et d'une multiplication des visites de hauts responsables russes à Pyongyang. La Corée du Nord s'impose ainsi comme un allié de premier plan dans le dispositif stratégique russe face à l'Occident.

Sur le plan international, la Corée du Nord renforce également ses liens avec la Chine et l'Iran. Pékin, bien que discret, reste le principal soutien économique du régime de Kim. En 2024, de hauts cadres du Parti communiste chinois ont effectué plusieurs visites officielles en Corée du Nord, illustrant une volonté d'apaisement stratégique entre les deux régimes. La Chine continue d'importer du charbon nord-coréen et tolère des transferts de main-d'œuvre illégale sur son territoire, ce qui témoigne d'un lien économique et politique tacite entre les deux pays. Kim Jong-Un veille toutefois à ne pas compromettre cette relation en équilibrant son rapprochement avec Moscou pour éviter de froisser Pékin.

Avec l'Iran, les liens sont plus techniques que politiques. Les deux pays partagent des technologies balistiques similaires, notamment dans la conception des missiles Hwasong et Shahab, et collaborent à distance sur des projets de développement militaire. Pyongyang aurait également fourni des armes à des milices alliées à l'Iran au Moyen-Orient, notamment à Gaza et au Yémen. Ces échanges reposent sur une solidarité de circonstance entre deux régimes isolés, mais leur portée reste limitée par la géographie et les contraintes économiques.

PARTIE 2

En définitive, la Corée du Nord tisse un réseau d'alliances fondé sur l'hostilité commune envers les puissances occidentales. Tout en consolidant ses liens historiques avec la Chine et l'Iran, elle s'affirme comme un partenaire militaire indispensable pour la Russie dans le conflit ukrainien. Cette stratégie de convergence entre régimes autoritaires permet à Pyongyang de renforcer son poids diplomatique et militaire à l'international, tout en consolidant son régime face à une pression internationale toujours plus forte.

Finalement, la stratégie américaine face à la menace nord-coréenne sous la présidence de Donald Trump s'inscrit dans une vision profondément unilatérale et transactionnelle des relations internationales. L'épisode des négociations de 2019 avec Kim Jong-Un, aujourd'hui largement éclipsé par le tumulte diplomatique actuel, illustre la difficulté de Trump à s'inscrire dans une approche de long terme sur les dossiers les plus sensibles. Plusieurs mois après son retour à la Maison Blanche, il semble être le seul à avoir oublié cette séquence, et se concentre à nouveau sur des coups d'éclat médiatiques, guidés par le slogan « *Make America Great Again* », plus que par une stratégie cohérente face à une menace désormais multidimensionnelle. Alors que Pyongyang multiplie les démonstrations de puissance et s'enracine dans un axe militaro-diplomatique anti-occidental, les ambiguïtés, les ruptures d'engagement et les priorités erratiques de Trump minent la capacité des États-Unis à répondre collectivement et efficacement à cette réalité géopolitique.

PARTIE 3 - LE RETOUR DE TRUMP AU POUVOIR : QUELLES CONSEQUENCES POUR LA FRANCE ?

A. L'État des lieux des relations commerciales franco-américaines

B. Les représailles commerciales américaines contre la France... et l'Union européenne

C. Les réactions du monde économique français à l'offensive douanière américaine à la date du 30 avril

D. Les territoires français les plus concernés par l'offensive douanière américaine à visée mercantiliste à la date du 30 avril

E. Les différents types de réaction des entreprises françaises pour s'adapter aux barrières douanières étasuniennes à la date du 30 avril

F. Les possibles stratégies à adopter pour contourner les droits de douane américains

G. Les cas d'offensives économiques par des entités américaines contre des entreprises et des institutions françaises pendant les cent premiers jours de Donald Trump

A. État des lieux relations commerciales franco-américaines ?

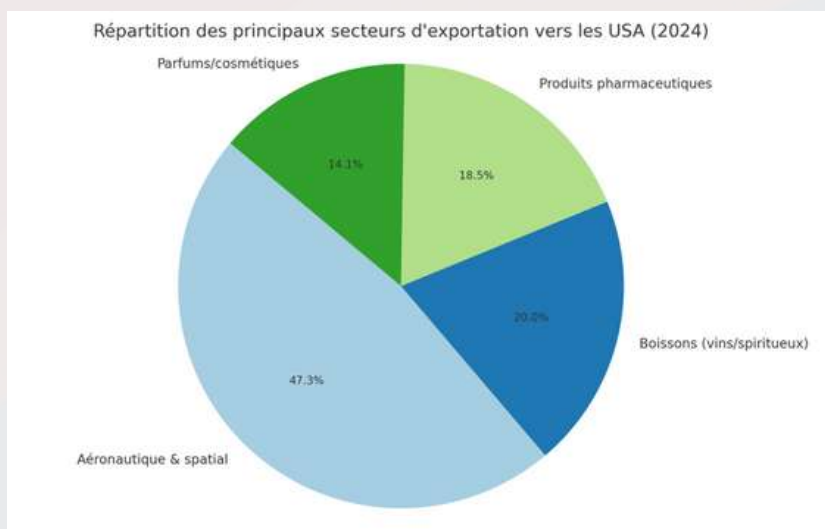
1. Les relations commerciales franco-américaines : une France vraiment perdante ?
2. Un excédent commercial franco-américain largement biaisé

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-AMÉRICAINES : UNE FRANCE VRAIMENT PERDANTE ?

Les États-Unis sont le quatrième marché exportateur de la France, derrière l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. Selon les Douanes françaises, les exportations totales de biens de la France vers les États-Unis ont atteint 48,5 milliards d'euros en 2024. Les principaux secteurs sont notamment l'industrie aéronautique et spatiale (9,7 milliards d'euros), qui représente près de 20% des exportations vers les USA. Viennent ensuite les boissons alcoolisées (4,1 milliards d'euros, dont vins et spiritueux), les produits pharmaceutiques (3,8 milliards d'euros) et les parfums/cosmétiques – emblèmes du luxe français (2,9 milliards d'euros). D'autres postes importants sont les machines industrielles, les produits chimiques de base ou le cuir et la maroquinerie (voir détail ci-dessous) :

- Construction aéronautique et spatiale : 9,7 milliards d'euros (20% des exportations vers les États-Unis).
- Boissons (vins et spiritueux) : 4,1 milliards d'euros (8,4%).
- Produits pharmaceutiques : 3,8 milliards d'euros (7,9%).
- Parfums, cosmétiques et produits d'entretien (luxe) : 2,9 milliards d'euros (6,0%).

Ces chiffres confirment que « l'aéronautique mène » les exportations françaises vers les États-Unis, suivie par le secteur agroalimentaire haut de gamme (vins/alcools) et la santé.



UN EXCÉDENT COMMERCIAL FRANCO-AMÉRICAIN LARGEMENT BIAISÉ

Or, les échanges commerciaux entre Paris et Washington ne sont pas correctement examinés. La balance commerciale de biens (énergies incluses) de la France avec l'Amérique au cours de la période allant de mars 2024 à mars 2025 est déficitaire d'environ cinq milliards d'euros alors que certains bilans américains donnent l'impression d'un important excédent français (autour de 16–19 milliards d'euros). Côté américain, les principaux postes d'exportation de biens en France concernent l'énergie (hydrocarbures, produits pétrolier et coke), les produits rattachés à l'aéronautique et les produits pharmaceutiques. En prenant en compte les derniers chiffres disponibles des échanges de services de 2023 entre les deux pays, l'hexagone est excédentaire à hauteur de 15.9 milliards d'euros. Ce contraste a priori positif entre le solde négatif du commerce de biens et le solde positif des échanges de services est biaisé car il ne tient pas compte de « l'effet de Rotterdam » : de nombreux produits américains destinés à la France transitent par d'autres pays de l'UE (notamment les Pays-Bas et la Belgique) où ils sont dédouanés. Par conséquent, ces importations ne sont pas comptabilisées dans les statistiques françaises, mais figurent dans celles des États-Unis comme si la France réalisait un excédent de près de 19 milliards d'euros.



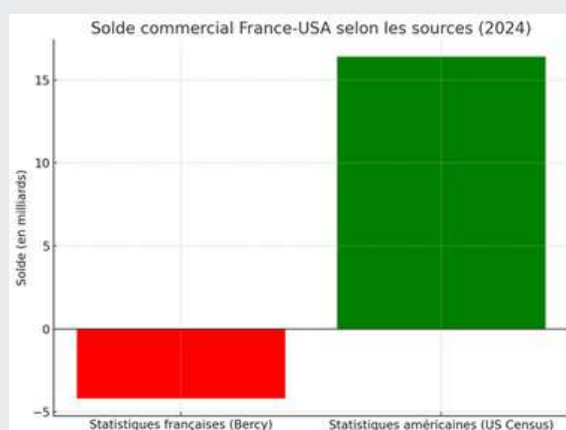
SOURCE PORT OF ROTTERDAM



SOURCE TRANSPED

Ainsi, en 2024, les Pays-Bas avaient une balance commerciale déficitaire avec l'Amérique du fait de leur rôle de hub commercial en Europe. Les Néerlandais servent d'intermédiaires entre les pays extra-européens comme les États-Unis et la Chine qui vendent leurs produits aux Pays-Bas que ces derniers revendent dans le marché européen via la libre-circulation des biens et des capitaux. C'est pourquoi, toutes les marchandises *Made in USA* achetées en France ne sont pas correctement comptabilisées dans les chiffres officiels du commerce extérieur français.

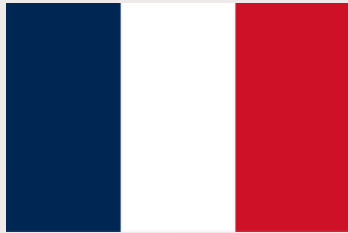
En pratique, la France se retrouve « déficitaire » vis-à-vis des États-Unis (−4,2 milliards de dollars en 2024 selon Bercy), tandis que les autorités américaines affichent un déficit de 16,4 milliards de dollars pour leurs échanges avec la France (c'est-à-dire un excédent de ce montant pour la France). L'écart d'environ 19 milliards d'euros est expliqué par ce processus de transbordement et par des différences méthodologiques (statistiques en douane vs. Comptabilité commerciale CIF/FOB). Autrement dit, « l'excédent » français apparent sur les États-Unis est largement fictif.



B. Les représailles commerciales américaines contre la France... et l'Union européenne

1. Les représailles commerciales américaines contre la France ... et l'Europe
2. La France dans le viseur des États-Unis pour la taxe contre les GAFAM
3. Le « Liberation Day » du 2 avril et la France
4. Les réactions des responsables français et européens

RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS



La politique de commerce extérieur de la France n'est pas totalement indépendante : elle est encadrée par l'Union européenne depuis la signature du traité de Maastricht en 1992. Depuis lors, le commerce extérieur est devenu une compétence exclusive de l'Union européenne, ce qui signifie que cette dernière dispose de la prérogative en matière de politique douanière et commerciale. Plus précisément, l'Union européenne a autorité sur les domaines suivants : la modification des droits de douane, la conclusion d'accords douaniers et commerciaux, les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle, les investissements directs étrangers, la politique d'exportation, ainsi que les mesures de défense commerciale, telles que les enquêtes pour *dumping* ou les subventions déloyales. Dans ce cadre, la Commission européenne joue un rôle central. Elle formule des recommandations au Conseil de l'Union européenne, composé des ministres des États membres, et au Conseil européen, qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-sept pays membres. La politique commerciale extérieure de la France a donc été largement intégrée dans un cadre fédéralisé, afin de garantir une cohérence avec le fonctionnement du marché unique européen, fondé sur la libre circulation des biens, des services et des capitaux. À l'inverse, une politique douanière purement nationale brouillerait les règles communes, fausserait la concurrence et déséquilibrerait les échanges entre États membres. C'est pourquoi le ministre français chargé du commerce extérieur joue aujourd'hui un rôle secondaire. Il ne détermine pas à lui seul la politique commerciale de la France, notamment en ce qui concerne les accords internationaux ou les barrières douanières. Ses prérogatives se limitent principalement à des compétences nationales complémentaires, telles que : la politique de financement des exportations, la politique d'attractivité économique du territoire, la définition des orientations en matière d'investissements directs étrangers, ainsi que la promotion du tourisme à l'international.

LA FRANCE DANS LE VISEUR DES ÉTATS-UNIS POUR LA TAXE CONTRE LES GAFAM

Le 21 février, Donald Trump a signé un mémorandum présidentiel visant à protéger les entreprises américaines contre les taxes sur les services numériques (Digital Services Taxes, DST) et autres pratiques jugées discriminatoires, imposées par des gouvernements étrangers. Ce texte relance les enquêtes commerciales menées par le U.S. Trade Representative sur les politiques fiscales de pays comme le Royaume-Uni ou les membres de l'Union européenne, et envisage des mesures de rétorsion, notamment sous forme de tarifs douaniers.



SOURCE FRANCE 24

PARTIE 3

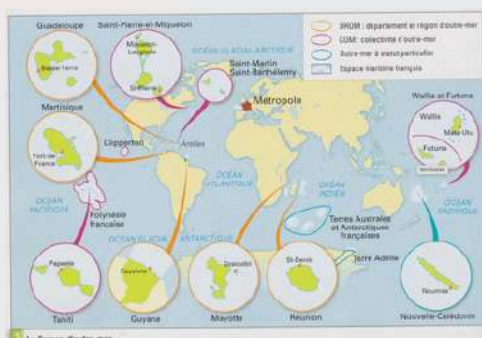
L'objectif affiché est de préserver la souveraineté économique des États-Unis et de défendre la prééminence technologique américaine, notamment face à ce que l'administration Trump considère comme des atteintes à ses intérêts économiques fondamentaux. Ce mémorandum s'inscrit dans la continuité des déclarations faites par le président américain plus tôt en février, dans lesquelles il ciblait nommément la France et le Canada, accusés d'avoir mis en place des dispositifs fiscaux hostiles aux entreprises numériques américaines. Selon lui, « seuls les États-Unis peuvent taxer des sociétés américaines », critiquant notamment la France pour avoir collecté, d'après ses dires, 500 millions de dollars par an au titre de cette taxe. En réalité, la « taxe GAFA » instaurée en France a rapporté 800 millions d'euros à l'État français en 2024, soit une hausse de 100 millions d'euros par rapport à 2023. Adoptée par le Parlement français en juillet 2019, cette taxe impose un prélèvement de 3 % sur le chiffre d'affaires généré par des entreprises numériques, principalement américaines, qui réalisent au moins 750 millions d'euros de chiffre d'affaires mondial, dont 25 millions d'euros en France. Elle cible notamment les revenus issus de la vente de données personnelles et de la publicité ciblée.



SOURCE RFI

LE « LIBERATION DAY » DU 2 AVRIL ET LA FRANCE

Lors de la première vague de l'offensive douanière lancée par Donald Trump le 2 avril, Paris a été ciblée de manière inégale, avec des taux différenciés appliqués à la France métropolitaine et à certains de ses territoires d'outre-mer. Ces variations s'expliquent à la fois par l'existence de régimes fiscaux spécifiques dans les territoires ultramarins français et par l'évaluation unilatérale de l'administration américaine concernant les barrières non tarifaires et les pratiques fiscales ou monétaires jugées discriminatoires à l'encontre des États-Unis. Ainsi, la France métropolitaine, en tant que membre de l'Union européenne, s'est vu appliquer un taux de 20 % de droits de douane. Les départements et collectivités d'outre-mer comme Saint-Martin, la Polynésie française, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Mayotte ont été soumis à un taux réduit de 10 %, conformément au barème universel envisagé par l'administration américaine pour certains territoires. En revanche, des cas spécifiques ont été traités de manière plus sévère. Saint-Pierre-et-Miquelon, bénéficiant d'un régime fiscal particulier, a été frappé d'un droit de douane de 50 %, après que les autorités américaines ont estimé que les droits appliqués par l'archipel contre les produits américains s'élevaient à 99 %. De même, l'île de La Réunion a écopé d'un tarif de 37 %, correspondant à une estimation de 73 % de barrières tarifaires imposées aux produits américains. Concernant la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Saint-Barthélemy, aucun taux spécifique n'a été mentionné officiellement.



SOURCE LES SHERPAS



SOURCE THE GUARDIAN

PARTIE 3

Toutefois, il est probable que Washington leur ait appliqué un taux de 10 %, correspondant au niveau d'entrée universel fixé par le décret du 2 avril. Finalement, le 9 avril, Donald Trump a décidé d'abaisser à 10 % l'ensemble des droits de douane appliqués le 2 avril, et ce pour une durée temporaire de 90 jours, à l'exception de la Chine qui reste soumise à des taux plus élevés. Par ailleurs, certains produits ont été exemptés de ces droits de douane : il s'agit notamment des produits pharmaceutiques, des minerais et minéraux stratégiques, des combustibles fossiles, des engrais, des matières plastiques, ainsi que des semi-conducteurs et dispositifs électroniques.

LES RÉACTIONS DES RESPONSABLES FRANÇAIS ET EUROPÉENS

Le président français Emmanuel Macron a qualifié la décision de Donald Trump de brutale et infondée. Il a appelé les dirigeants d'entreprises françaises à faire preuve de patriotisme économique, en leur recommandant de suspendre leurs investissements aux États-Unis dans l'attente de clarifications de la Maison-Blanche — en vain. De son côté, Laurent Saint-Martin, ministre chargé du Commerce extérieur, a qualifié les États-Unis d'adversaire commercial et a plaidé en faveur d'une riposte européenne agressive, dénonçant une « erreur historique » de la part de l'administration Trump. Il a été rejoint par Emmanuel Macron le 9 avril, à l'occasion de la trêve tarifaire décrétée par Washington, qualifiée de « fragile » par le président français, qui a également appelé à une réponse coordonnée de l'Union européenne.



SOURCE LE MONDE



SOURCE RADIO FRANCE



SOURCE EUROPEAN PARLIAMENT



SOURCE EUROACTIV FR

Au niveau européen, le commissaire au Commerce, Maroš Šefčovič, a réagi dès le 2 avril, en tentant de négocier avec ses homologues américains. Il s'est déclaré favorable au maintien des droits de douane européens, compris entre 10 % et 25 %, sur une série de produits américains, définis dès le 12 mars lors de l'annonce des tarifs américains sur l'acier et l'aluminium. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a quant à elle estimé que les mesures de Washington représentaient un « coup dur pour l'économie mondiale ». Elle a annoncé la finalisation d'un premier ensemble de contre-mesures douanières, censé entrer en vigueur le 15 avril. Cependant, le 9 avril, Ursula von der Leyen a également pris la parole pour rappeler son attachement à la conclusion depuis toujours d'un accord de libre-échange à taux zéro sur les biens industriels entre l'Union européenne et les États-Unis. À cette occasion, elle a salué la trêve de 90 jours décrétée par Washington. Afin de favoriser un climat propice à ces futures discussions, les contre-mesures européennes initialement prévues pour le 15 avril ont été reportées au 14 juillet. Ce report avait pour objectif d'éviter une escalade tarifaire similaire à celle observée avec la Chine, tout en préparant le terrain pour des négociations commerciales plus constructives.

En réponse aux 26 milliards d'euros de dommages estimés côté européen, l'ensemble des contre-mesures proposées par l'Union européenne ciblait 22 milliards d'euros de produits américains, sur lesquels un droit de douane de 25 % devait s'appliquer. Ces produits comprenaient notamment : la volaille, le riz, les jus d'orange, le tabac, le soja, les motos, l'aluminium, l'acier, les diamants, les vêtements, ainsi que divers produits cosmétiques. Toutefois, à la demande conjointe de la France, de l'Italie et de l'Irlande, le bourbon du Kentucky a été exempté de cette liste de représailles. L'Union européenne, qui a enregistré un excédent commercial de 198,2 milliards d'euros avec les États-Unis en 2024, n'a aucun intérêt à une guerre commerciale qui pourrait la pénaliser. Ce constat est particulièrement valable pour ses principaux pays exportateurs vers les États-Unis, à savoir l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande, l'Autriche, la Hongrie et la Slovaquie dont les économies sont étroitement liées à la stabilité et à l'ouverture des échanges transatlantiques.

C. Les réactions du monde économique français à l'offensive douanière américaine à la date du 30 avril

En 2025, la France compte environ 28 000 entreprises exportant vers les États-Unis, dont 40% réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires grâce à ces exportations transatlantiques. Le marché américain représente près de 48 milliards d'euros d'exportations françaises, soit 8,2% des exportations de biens industriels, un niveau équivalent à celui de l'Italie. Parmi les secteurs industriels les plus exposés, l'aéronautique et le spatial figurent en tête : les États-Unis constituent leur deuxième marché. Il en va de même pour les industries pharmaceutiques, avec 36 milliards de dollars exportés, les machines et équipements (2,9 milliards d'euros) et les systèmes d'imagerie médicale (270 millions d'euros). De manière encore plus marquée, les producteurs de vins et spiritueux sont particulièrement vulnérables, le marché américain représentant leur premier débouché à l'export avec 4 milliards d'euros de ventes, soit 20% de leurs exportations. Le secteur des cosmétiques, qui exporte près de 3 milliards d'euros de marchandises vers les États-Unis, est également concerné par cette sensibilité à une éventuelle guerre commerciale. Enfin, les industries chimiques françaises réalisent plus de 7,3 milliards d'euros d'exportations vers les États-Unis en 2023, ce qui en fait un autre secteur clé. L'instauration de droits de douane de 20% côté américain pourrait amputer le PIB français de 0,3 à 0,5 point par an, selon les estimations, bien que le commerce bilatéral entre la France et les États-Unis représente moins de 2% du PIB en 2025.

LES RÉACTIONS DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DU PATRONAT FRANÇAIS

Le MEDEF, qui regroupe plus de 200 000 entreprises en France, a pris position face à la hausse des barrières douanières américaines, notamment par la voix de son président, Patrick Martin, et de son vice-président, Fabrice Le Saché. Avant même l'entrée en vigueur des droits de douane, Patrick Martin dénonçait le transfert de l'épargne européenne vers les États-Unis et estimait que d'éventuelles mesures de rétorsion douanière de la part de l'Union européenne devaient rester temporaires.



SOURCE MEDEF

Il plaidait plutôt pour des réformes structurelles au niveau européen afin de renforcer la compétitivité du continent. Le 3 avril, au lendemain du «Liberation Day», Patrick Martin a averti qu'environ 1,5% du PIB français et des centaines de milliers d'emplois pourraient être affectés par l'offensive douanière américaine, en particulier dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, ainsi que des vins et spiritueux. Il a notamment cité la région de la Charente, où est produit le cognac, dont dépendent 70 000 emplois directs et indirects. Face à cette situation, il a qualifié la politique américaine d'«une extrême gravité». Le président du MEDEF appelle à la mise en place d'un rapport de force défensif et offensif, mené à l'échelle européenne contre Washington. Dans cette optique, les organisations patronales françaises, italiennes et allemandes se seraient coordonnées afin de défendre des mesures ad hoc à faire valoir par Bruxelles lors des négociations. Parallèlement, face à la fermeture des marchés américains et chinois, Patrick Martin encourage les entreprises françaises à se tourner vers de nouveaux débouchés, tels que les Philippines, l'Indonésie ou l'Amérique latine. Il soutient notamment la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur.

PARTIE 3

Par ailleurs, il anticipe que cette politique protectionniste américaine ne pourra pas durer : selon lui, la plupart des citoyens américains sont actionnaires, via leurs fonds de pension, et subiraient une perte d'épargne en cas de chute prolongée des marchés financiers provoquée par la guerre commerciale. Il prévoit que cette situation pourrait entraîner un revers électoral pour Donald Trump lors des élections de mi-mandat en 2026. Enfin, Patrick Martin reconnaît que la mondialisation est remise en cause depuis trois ou quatre ans, avec la résurgence des politiques protectionnistes, mais il estime que la France ne peut s'en détacher, dans la mesure où 20% des emplois dans l'Hexagone dépendent des exportations. Ce diagnostic est partagé par le vice-président du MEDEF, Fabrice Le Saché, qui rappelle que le protectionnisme américain, la réindustrialisation et l'extraterritorialité du droit américain sont des dynamiques anciennes, et non propres à l'année 2025.



SOURCE FRÉDÉRIC COIRIER

Le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI), qui représente environ 2000 entreprises, a également pris position sur la situation entre janvier et avril 2025. Son président, Frédéric Coirier, a appelé à une vision de long terme, en insistant sur la nécessité de faciliter la transmission d'entreprises, de simplifier les normes, et de garantir une énergie abordable et sécurisée afin de faire face au choc commercial provoqué par les États-Unis. Le coprésident du METI plaide ainsi pour une stratégie axée sur la compétitivité, en affirmant que la France et l'Europe doivent créer un environnement favorable à la production, plutôt qu'à la seule consommation. Il a par ailleurs averti que la mise en place de droits de douane pourrait déstabiliser les chaînes de valeur et entraîner un afflux massif de produits asiatiques sur le Vieux Continent.

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME), qui représente 240 000 entreprises en France, partage le constat du METI quant à l'urgence pour la France de redevenir une économie davantage tournée vers la défense des producteurs. Son président, Amir Reza-Tofighi, a déploré les conséquences de l'offensive commerciale menée par les États-Unis, qu'il juge susceptibles de provoquer une récession mondiale, au détriment des consommateurs européens et américains. Il s'inquiète notamment pour une partie du tissu des PME françaises, en particulier dans le secteur du cosmétique, qui pourrait ne pas survivre à la crise faute de capacité à délocaliser la production outre-Atlantique, par manque de moyens.

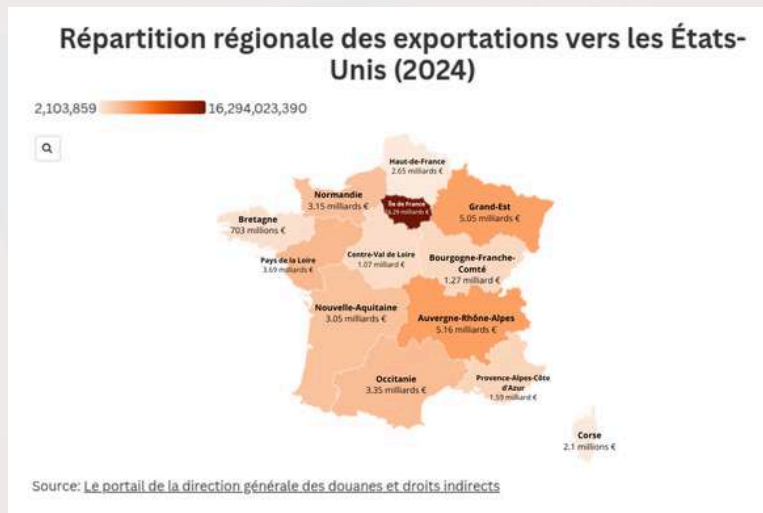


SOURCE CPME 81

ICette vulnérabilité s'inscrit dans un contexte déjà préoccupant, marqué par une hausse de 12,5% des défaillances d'entreprises entre mars 2024 et février 2025. Face à ce constat, Amir Reza-Tofighi appelle à la mise en place d'aides publiques ciblées afin de protéger les entreprises menacées de disparition. S'il reconnaît que les négociations à l'échelle européenne seront indispensables pour résoudre la crise, il critique la lenteur de réaction de l'Union européenne, en particulier dans ses mesures de rétorsion. Il rappelle que la liste des produits américains taxés en représailles par l'UE remonte à cinq ans, et qu'elle n'a pas été actualisée au moment de l'annonce de l'offensive tarifaire par Donald Trump. Or, selon lui, une réévaluation stratégique de cette liste, ciblant des produits clés de l'économie américaine, aurait permis à l'Europe de renforcer sa position dans les négociations en cours et d'exercer une pression plus efficace sur Washington.

D. Les territoires français les plus concernés par l'offensive douanière américaine à visée mercantiliste à la date du 30 avril

Au niveau territorial, les exportations françaises vers les États-Unis en 2024 se concentrent principalement dans les régions suivantes, par ordre décroissant : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Pays de la Loire, Occitanie, Normandie et Nouvelle-Aquitaine. À elles seules, ces sept régions métropolitaines représentent plus de 80% de la valeur totale des exportations françaises à destination des États-Unis



L'Île-de-France occupe la première place parmi les régions exportatrices françaises, tous pays confondus, avec un quart des exportations nationales. En 2024, les entreprises franciliennes ont exporté pour 16,29 milliards d'euros de biens vers les États-Unis, qui constituent leur troisième marché après l'Allemagne et l'Italie. Au sein de la région, le département de Seine-et-Marne est particulièrement exposé à l'offensive douanière lancée par Washington. En effet, ses exportations atteignaient près de 6 milliards d'euros en 2024, soit un quart des exportations régionales. Environ 70% de ces exportations provenaient du secteur aéronautique, grâce notamment à un tissu industriel dense comprenant le groupe *Safran Aircraft Engines*, ainsi qu'un écosystème de PME innovantes comme *JPB Système*. L'ensemble du secteur dans le département mobilise environ 12 000 salariés et regroupe 135 entreprises aéronautiques.

La région Auvergne-Rhône-Alpes exporte environ 5,16 milliards d'euros de biens vers les États-Unis, qui représentaient en 2024 le cinquième débouché commercial de ses entreprises. Elle affichait par ailleurs une balance commerciale excédentaire de 1,5 milliard d'euros vis-à-vis du marché américain. Cette performance s'explique par la forte concentration industrielle de la région, la plus élevée de France, en particulier dans les secteurs de la chimie, dont 40,9% des exportations sont destinées aux États-Unis, des technologies médicales, qui y réalisent un tiers de leurs ventes outre-Atlantique, et de la fabrication de pièces automobiles, notamment dans le domaine du décolletage, très présent en Haute-Savoie.

Quant à la région Grand Est, ses exportations vers les États-Unis sont estimées à 5,05 milliards d'euros en 2024. Celles-ci se répartissent principalement entre trois secteurs : la préparation pharmaceutique, les vins et l'automobile. Une hausse des droits de douane américains à 20% menacerait environ 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel pour les entreprises locales. Les départements les plus exposés seraient le Bas-Rhin, en raison de la forte présence d'acteurs du secteur pharmaceutique comme *Octapharma* et *Eli Lilly*, ainsi que la Marne, qui concentre une part importante de la production de vins et de champagne dans la vallée de la Marne, portée par des maisons prestigieuses telles que *Moët & Chandon*, *Bollinger*, *Ruinart* ou *Dom Pérignon*.

Plus à l'ouest, les entreprises des Pays de la Loire ont exporté pour 3,69 milliards d'euros de marchandises vers les États-Unis en 2024, principalement grâce aux industries navales et aéronautiques. Le département de la Loire-Atlantique concentre l'essentiel de cette activité, avec des entreprises telles qu'*Airbus*, *Daher*, *Famat* ou encore *Naval Group*, ce qui en fait le territoire le plus exposé de la région aux droits de douane imposés par l'administration américaine.

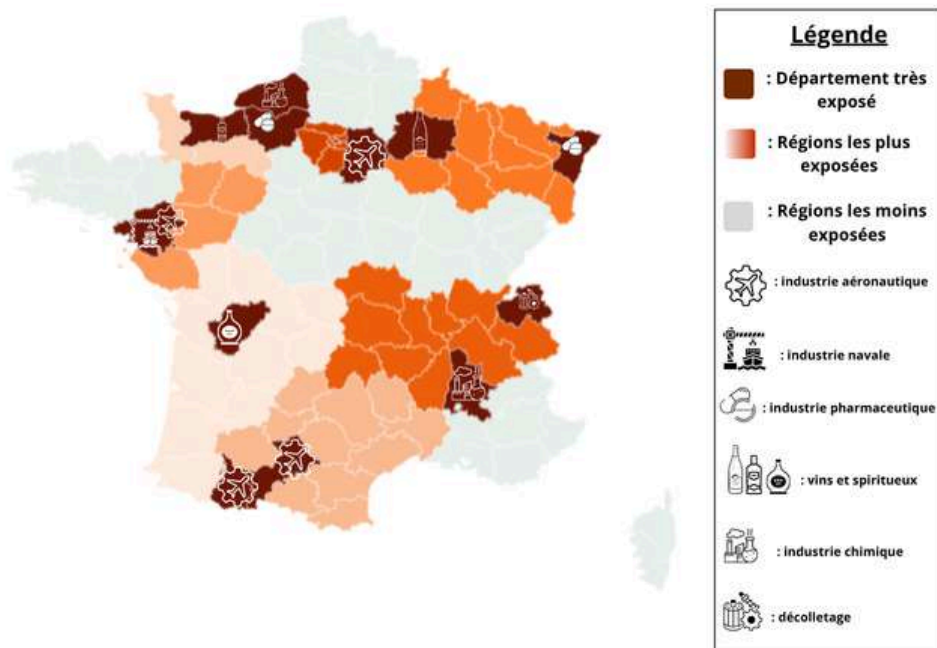
PARTIE 3

La région Occitanie se classe au cinquième rang national en matière d'exportations vers les États-Unis, avec 3,35 milliards d'euros exportés en 2024. Ses performances reposent principalement sur deux secteurs : l'aéronautique et les vins et spiritueux. Les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées sont particulièrement vulnérables à la hausse des droits de douane, du fait de la présence de grands groupes comme *Airbus*, *Thales*, *ATR*, *Actia*, *Evotex*, *NXP*, *Daher* ou encore *Safran*.

Plus au nord, la Normandie a totalisé 3,15 milliards d'euros d'exportations à destination des États-Unis, principalement dans les secteurs des boissons alcoolisées, de la chimie et de la pharmacie. Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime sont considérés comme les plus exposés aux effets des droits de douane, en raison de la concentration des activités exportatrices dans ces filières.

Enfin, la Nouvelle-Aquitaine a exporté 3,05 milliards d'euros de marchandises vers l'Amérique en 2024, ce qui représente environ un dixième de ses exportations totales. Ces flux sont principalement portés par les vins et spiritueux (environ 45% du total), l'industrie aérospatiale et la chimie. On estime que près de 30 millions de bouteilles issues des vignobles bordelais ont été expédiées vers les États-Unis cette même année. C'est toutefois le département de la Charente qui affiche la plus forte dépendance commerciale à l'égard du marché américain : 28% de ses exportations charentaises sont destinées aux États-Unis, soit près milliard d'euros en 2024. Le cognac constitue la principale richesse exportée, représentant à lui seul 70 000 emplois dont un tiers des revenus — soit 850 millions d'euros — dépend directement des ventes américaines.

Les départements français les plus exposés en 2025



Source: [INSEE](#)

E. Les différents types de réaction des entreprises françaises pour s'adapter aux barrières douanières étasuniennes à la date du 30 avril

- 1. Les entreprises françaises qui envisagent ou qui investissent déjà aux États-Unis parfois au détriment de la France**
- 2. Les entreprises françaises qui réorganisent leurs chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord, en France et dans le monde**
- 3. Les entreprises françaises qui pallient les droits de douane par une hausse de leurs prix**
- 4. Les entreprises qui ont décidé de rogner leurs marges ou de réduire les coûts de fonctionnement**
- 5. Les entreprises françaises qui contournent les droits de douane en créant une filiale de revente aux États-Unis**
- 6. Les entreprises épargnées grâce à leurs sites de production sur le sol américain**
- 7. Les grandes entreprises du CAC40 n'étant pas exposées aux droits de douane mais potentiellement sensibles à une récession**
- 8. Les entreprises françaises qui se désengagent des États-Unis pour se tourner vers d'autres marchés**

Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, les entreprises françaises — des grands groupes du CAC 40 aux PME et TPE — n'ont pas adopté une stratégie commune face à la hausse des droits de douane américains. Cette diversité de réponses s'explique par des facteurs structurels. Le niveau de dépendance au marché américain, le secteur d'activité, le modèle économique, la configuration des chaînes d'approvisionnement ou encore les capacités financières varient fortement d'une entreprise à l'autre. Beaucoup d'acteurs attendent encore l'issue des négociations européennes avant de trancher. Mais plusieurs entreprises ont déjà pris des décisions. Certaines ont choisi de s'adapter à la logique mercantiliste de Donald Trump en renforçant leurs investissements productifs aux États-Unis, parfois au détriment de leurs sites en France. D'autres préfèrent réorganiser leurs chaînes logistiques, répercuter les coûts sur les prix, réduire leurs marges ou encore abaisser leurs dépenses opérationnelles. Certaines entreprises, épargnées par la conjoncture — grâce à une production localisée aux États-Unis ou à une absence d'exposition directe au marché — n'ont pas eu besoin d'ajuster leur stratégie à court terme. D'autres encore ont choisi de diversifier leurs débouchés vers des marchés plus dynamiques, ou de recourir à des montages commerciaux astucieux pour continuer à exporter vers les États-Unis sans augmenter les prix, notamment via la création de filiales de revente locales.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI ENVISAGENT OU QUI INVESTISSENT DÉJÀ AUX ÉTATS-UNIS PARFOIS AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE

Certaines entreprises françaises, des plus grandes aux plus petites, ont réagi à la mise en place des nouveaux tarifs douaniers américains en envisageant soit d'accroître leurs investissements aux États-Unis, soit de suspendre une partie de leurs activités productives en France. Parmi elles, plusieurs ont exprimé leur intention d'investir de l'autre côté de l'Atlantique, sans toutefois officialiser de décisions en raison de l'incertitude entourant l'évolution des barrières tarifaires. Au sein du CAC 40, le groupe pharmaceutique *Sanofi* a évoqué la possibilité de renforcer sa présence industrielle aux États-Unis. En 2023, l'entreprise réalisait 45% de son chiffre d'affaires sur le marché américain, alors que seulement 25% de la demande y était couverte par cinq usines implantées sur le sol américain.

PARTIE 3

Jusqu'à l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, l'essentiel des produits pharmaceutiques fabriqués en Europe n'étaient pas soumis à des droits de douane, en vertu de l'accord de libre-échange sectoriel de l'OMC conclu en 1994. Des entreprises de taille plus modeste, comme *Norki* et *Le Lorrain*, ont également envisagé d'ajuster leur stratégie. *Norki*, spécialisée dans les articles de décoration en fourrure, exporte 80% de sa production vers les États-Unis. Les dirigeants de cette PME alsacienne se disent prêts à absorber des droits de douane allant jusqu'à 10 à 15%, mais au-delà de ce seuil, ils seraient contraints de délocaliser partiellement leur production aux États-Unis d'ici cinq à sept ans, tout en diversifiant leurs débouchés vers l'Autriche et les pays scandinaves. Quant à l'entreprise mosellane *Le Lorrain*, elle envisage d'étendre ses activités de production de matériel de soudage à flamme en Amérique. Ce projet pourrait inclure une partie de l'assemblage, ainsi que la création d'un pôle commercial et de service après-vente directement sur place. Alors que ces trois entreprises n'ont, pour l'instant, formulé que des intentions conditionnelles, d'autres groupes ont d'ores et déjà annoncé publiquement leur décision d'investir massivement aux États-Unis pour contourner les effets des droits de douane et préserver leur accès au marché américain.



SOURCE LE MONDE

Parmi les entreprises ayant déjà décidé d'investir massivement aux États-Unis figure le géant français du luxe *LVMH*. Son PDG, Bernard Arnault — dont la famille entretient des liens de proximité avec celle de Donald Trump — a déclaré vouloir accroître la production sur le sol américain, notamment si les droits de douane devenaient trop élevés. Il s'est même prononcé en faveur de la création d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis. En 2024, un quart du chiffre d'affaires de *LVMH*, estimé à 84,7 milliards d'euros, provenait du marché américain.

Le groupe, qui avait racheté la marque *Tiffany* en 2021, dispose déjà de trois usines aux États-Unis : une au Texas et deux en Californie. Concernant la branche vins et spiritueux — notamment *Moët & Chandon*, *Veuve Clicquot* et *Hennessy* —, les États-Unis représentent le premier marché mondial du groupe. *LVMH* a également opté pour une stratégie temporaire de contournement des droits de douane en constituant des stocks avant leur entrée en vigueur.

Dans un tout autre secteur, Rodolphe Saadé, PDG de l'armateur marseillais *CMA CGM*, a annoncé le 6 mars 2025, lors d'un entretien dans le Bureau ovale avec le président Trump, un investissement de 20 milliards de dollars sur quatre ans aux États-Unis. Ce plan porte sur le fret aérien, la logistique, la manutention et le transport maritime. Déjà bien implanté sur le territoire américain, *CMA CGM* possède quatre terminaux portuaires et contrôle *American President Lines*, une filiale exploitant dix navires sous pavillon américain. L'investissement prévoit notamment l'augmentation des capacités portuaires sur les deux côtes, le renforcement de la flotte américaine à hauteur de vingt nouveaux navires, le doublement des entrepôts logistiques (de 200 à 400), ainsi que l'achat de cinq Boeing 777 cargo.



SOURCE FINANCIAL TIMES

PARTIE 3

Dans le secteur aéronautique, l'équipementier *Daher* a confirmé l'ouverture d'une nouvelle ligne d'assemblage à Stuart, en Floride, prévue pour 2027. Le marché américain représente 32% du chiffre d'affaires de l'entreprise et 80% de ses ventes d'avions. Le projet d'investissement, envisagé depuis mai 2024, visait à anticiper une rupture des accords de libre-échange en vigueur depuis 1980. Avec cette implantation, *Daher* ambitionne de faire passer la part de son chiffre d'affaires réalisée aux États-Unis de 32% à 55%, tandis que ses effectifs locaux sont passés de 250 à 350 salariés en 2025. L'entreprise affirme néanmoins ne pas vouloir se désengager de la France, bien que ce type de repositionnement industriel s'observe également chez d'autres groupes français.

Le leader français du pneumatique, *Michelin*, fait face à plusieurs contraintes structurelles en France et en Europe, qui se sont aggravées depuis la déclaration de guerre commerciale par Donald Trump dans ses cent premiers jours de mandat. Historiquement ancré sur le vieux continent, le groupe dénonce le niveau élevé des salaires et des charges, le coût de l'énergie, ainsi que la complexité des normes environnementales. En conséquence, le PDG Florent Ménégau a annoncé son intention de réduire la base industrielle européenne de *Michelin* et d'investir davantage aux États-Unis, en partie pour contourner les droits de douane.



SOURCE REUTERS

Le groupe dispose déjà de douze usines de pneus aux États-Unis, qui couvrent 70% des ventes sur le marché américain. Les 30% restants, principalement constitués de pneus d'avions produits à Bourges, en France, sont désormais menacés. Ce réalignement stratégique intervient dans un contexte de fermetures de sites en France et en Europe, illustrant une tendance au désengagement industriel progressif du territoire national.

Le sidérurgiste *ArcelorMittal* est lui aussi confronté à une série de contraintes qui fragilisent sa compétitivité en France : le coût élevé de l'énergie, la réglementation carbone, ainsi que la concurrence de l'acier chinois subventionné, qui tire les prix vers le bas. À ces difficultés structurelles s'ajoutent désormais les droits de douane américains, qui constituent un quatrième facteur poussant à un désengagement progressif du territoire français au profit de l'Amérique du Nord ou d'autres zones plus attractives. Le marché nord-américain représente un enjeu majeur pour *ArcelorMittal*, avec 2,82 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 40% de son EBITDA générés sur cette zone.



SOURCE LE PARISIEN

À peine deux semaines après l'élection de Donald Trump en novembre 2024, le groupe a annoncé le gel de ses investissements de décarbonation de l'usine de Dunkerque, pourtant la plus émettrice de CO₂ de France. L'État français s'était engagé, début 2024, à financer la moitié des 1,8 milliard d'euros nécessaires pour remplacer les hauts-fourneaux à charbon par des fours électriques.

PARTIE 3

Bien que le groupe affirme ne pas renoncer à sa transition énergétique, il réoriente ses priorités vers ses sites espagnols, notamment ceux de Sestao et Gijón. Cette décision suscite de vives inquiétudes, car 20 000 à 30 000 emplois directs et indirects dépendent du site de Dunkerque. En parallèle, *ArcelorMittal*, qui emploie 15 000 salariés en France, a annoncé le 6 février 2025 un investissement de 900 millions de dollars aux États-Unis pour la construction d'un nouveau site de production d'acier à Calvert, prévu pour 2027. L'usine visera une capacité de 150 000 tonnes par an, destinées principalement au secteur automobile. L'objectif est clair : éviter les droits de douane, notamment ceux appliqués aux importations d'acier en provenance du Mexique et du Canada, qui, selon l'entreprise, pourraient engendrer une perte de 100 millions de dollars par trimestre. Le 11 février 2025, quelques heures après l'annonce américaine d'une taxe de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada et du Mexique, *ArcelorMittal* a indiqué envisager la délocalisation en Inde d'une partie de ses activités de support actuellement situées en Europe. Le 23 avril, le groupe a officialisé la suppression d'environ 600 postes en France, répartis sur sept sites. Les deux tiers concernent les postes de production, le tiers restant les fonctions support. Les sites touchés sont ceux de Dunkerque (200 à 250 postes), Florange (120 à 150), Basse-Indre (environ 100), Desvres, Mardyck, Mouzon et Montataire. Le site de Fos-sur-Mer est, pour sa part, épargné. Ces fermetures s'inscrivent dans une dynamique de désancrage industriel déjà amorcée : en novembre 2024, *ArcelorMittal* avait supprimé 113 postes à Reims et 24 à Dervain.



SOURCE JOURNAL L'UNION

LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI RÉORGANISENT LEURS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN AMÉRIQUE DU NORD, EN FRANCE ET DANS LE MONDE

L'orientation mercantiliste de la politique commerciale de Donald Trump pousse certaines entreprises françaises à réorganiser leurs chaînes de valeur aux États-Unis, dans les Amériques, en France et à l'échelle mondiale. Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, plusieurs groupes ont ainsi adapté leurs stratégies.

Stellantis a temporairement fermé pendant deux semaines son site de production à Windsor, au Canada, où étaient fabriqués les monospaces Chrysler Pacifica. Le constructeur a également arrêté, pour tout le mois d'avril, la production des Jeep Compass et Wagoneer à Toluca, au Mexique. Aux États-Unis, la réorganisation a conduit au licenciement de 900 employés répartis sur cinq usines, dans le but de compenser les effets des nouveaux droits de douane.



SOURCE INVESTIR - LES ECHOS

PARTIE 3



SOURCE SAFRAN

De manière similaire, le motoriste et équipementier aéronautique *Safran* a entamé une réorganisation de sa chaîne de valeur en Amérique du Nord, notamment au Mexique, où le groupe est fortement implanté. Il cherche à optimiser au maximum la couverture des pièces produites localement pour bénéficier des accords de libre-échange avec les États-Unis. *Safran* prévoit également de recourir au mécanisme des *duty drawback*, un dispositif datant de 1789 permettant aux entreprises de récupérer tout ou partie des droits de douane ou taxes acquittés sur des marchandises importées lorsque celles-ci sont réexportées.

En complément, le groupe envisage d'utiliser les entrepôts sous douane (*bonded warehouses*), qui permettent de stocker des pièces sans s'acquitter immédiatement des taxes, dans l'éventualité où la redirection logistique ne permettrait pas d'éviter les États-Unis comme zone de transit. Par ailleurs, *Safran*, à l'instar d'*Airbus*, prévoit d'augmenter ses prix pour les clients américains et de mobiliser les clauses contractuelles favorables afin d'atténuer l'impact des droits de douane.

L'équipementier automobile *Valeo* mise également sur une adaptation de sa chaîne d'approvisionnement en transférant la production de moules d'injection plastique pour véhicules de la Chine vers le Mexique ou les États-Unis, afin de les rendre conformes à la zone de libre-échange USMCA. L'objectif affiché est de fabriquer 90% de ses produits au Mexique à destination du marché nord-américain. En parallèle, *Valeo* cherche à obtenir des concessions de ses clients par le biais d'accords ad hoc. Pour réduire ses coûts, l'entreprise prévoit aussi une baisse de 5% des dépenses administratives et commerciales ainsi qu'une réduction de 15% de ses investissements.



SOURCE REUTERS

Du côté des entreprises de taille intermédiaire, *Fermob*, implantée dans l'Ain, envisage depuis 2024 de délocaliser une chaîne de peinture pour mobilier *design*, aujourd'hui sous-traitée à *Axalta* dans la Loire. L'objectif est de réaliser cette étape de finition directement aux États-Unis afin de réduire le niveau de droits de douane, de 20–25% à environ 10%.

En dehors de la production nord-américaine, certaines entreprises françaises adaptent leur stratégie d'approvisionnement ou de commercialisation. La PME *SMiirl*, spécialisée dans les compteurs d'interaction pour réseaux sociaux, a anticipé les tarifs douaniers en délocalisant sa production de Chine vers la Malaisie, moins ciblée par Washington. Elle cherche désormais à diversifier ses marchés vers le Japon, la Pologne ou le Portugal.



SOURCE SMIIRL

PARTIE 3

L'ETI *Redex*, qui fabrique des machines-outils et des laminoirs de précision, réalise 20 à 25% de ses ventes aux États-Unis, où elle compte notamment *SpaceX* parmi ses clients. Bien qu'elle dispose d'une filiale commerciale dans le New Jersey, ses dirigeants envisagent de modifier les circuits de distribution, en passant possiblement par le Royaume-Uni, moins touché par les droits de douane. Par ailleurs, l'entreprise, implantée dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, envisage de réaliser une partie de l'assemblage directement sur le sol américain ou de cibler davantage de marchés asiatiques.

La réorganisation des chaînes logistiques touche aussi les entreprises françaises importatrices de produits américains. Le groupe *Holder*, propriétaire des boulangeries Paul, envisage de changer de fournisseur pour sa poudre d'amandes d'origine californienne, utilisée dans la fabrication des macarons, au profit de producteurs espagnols ou turcs. En Bourgogne-Franche-Comté, la brasserie *La Rebelle* prévoit de remplacer son fournisseur américain de houblon par un fournisseur français ou européen si les droits de douane devenaient trop pénalisants. Même constat pour la brasserie *Backporte*, qui importe actuellement des machines de conditionnement de la bière en provenance des États-Unis et pourrait chercher des alternatives sur le vieux continent.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI PALLIENT LES DROITS DE DOUANE PAR UNE HAUSSE DE LEURS PRIX

Les entreprises françaises, qu'elles soient grandes ou moyennes, et dont les produits relèvent du haut de gamme ou des hautes technologies, prévoient en grande majorité d'amortir les effets des droits de douane américains en procédant à des hausses de prix.

C'est notamment le cas du constructeur aéronautique *Airbus*. Son PDG, Guillaume Faury, a annoncé le 15 avril 2025 qu'il prévoyait une augmentation des prix aux États-Unis, affirmant qu'il ne revenait ni au constructeur ni à ses sous-traitants de supporter seuls les conséquences de la politique commerciale américaine. Les mesures douanières affectent principalement les avions moyen-courriers de type A320, fabriqués sur les sites de Toulouse et Hambourg, ainsi que les pièces détachées en provenance d'Europe utilisées par l'usine d'assemblage de Mobile, dans l'État de l'Alabama, où sont notamment produits les modèles A320 et A220. En revanche, les importations de composants depuis le Mexique et le Canada sont à ce stade exemptées de droits de douane, en vertu de l'accord USMCA, qui inclut l'aéronautique au même titre que l'automobile.



SOURCE AIRBUS



SOURCE INVESTIR - LES ECHOS

De façon similaire, le groupe *Legrand*, coté au CAC 40 et spécialisé dans les infrastructures électriques et numériques, envisage lui aussi d'augmenter ses prix sur le marché américain afin de répercuter les surcoûts douaniers sur les consommateurs. Cette mesure pourrait s'accompagner d'une réduction des coûts internes, bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise à ce stade, la portée exacte des droits de douane n'étant pas encore pleinement connue. *Legrand* réalise 37% de son chiffre d'affaires aux États-Unis et assure environ la moitié de la production locale directement sur le territoire américain. En février 2025, l'impact potentiel des droits de douane pour le groupe était estimé entre 100 et 150 millions de dollars.

PARTIE 3

Un autre grand groupe du CAC 40, *EssilorLuxottica*, prévoit également de répercuter les droits de douane américains sur les prix à la consommation. En 2024, l'Amérique du Nord représentait 47% de ses ventes, soit 11,9 milliards de dollars. Le groupe possède un site de production de lunettes de sport et de soleil haute performance aux États-Unis. L'impact des droits de douane sur *EssilorLuxottica* demeure modéré, grâce à la diversification géographique de ses sites de production, hors du Mexique et de certains pays asiatiques comme la Chine, ce qui lui permet une flexibilité tarifaire.



SOURCE ESSILORLUXOTTICA

D'autres entreprises plus petites, mais positionnées sur des segments haut de gamme, ont adopté une stratégie similaire. Le groupe *SEB*, leader mondial du petit équipement domestique, réalise 10% de son chiffre d'affaires en Amérique. Environ 20% des ventes américaines sont produites localement, dans l'usine de Canonsburg, en Pennsylvanie, via sa filiale *Wilbur Curtis*, spécialisée dans les machines à café professionnelles. Les 80% restants sont principalement importés de Chine, et de plus en plus du Vietnam, vers lequel *SEB* avait commencé à délocaliser une partie de sa production dès le premier mandat de Donald Trump, pour anticiper les tensions commerciales.



SOURCE GROUPE SEB

Grâce au positionnement premium de ses produits et à une forte image de marque (notamment avec *Tefal*), *SEB* prévoit de répercuter les surcoûts douaniers sur les prix, sans affecter significativement son chiffre d'affaires aux États-Unis.

De son côté, la PME *Stil*, basée dans les Bouches-du-Rhône et spécialisée dans les capteurs optiques, estime que la nature de ses produits de niche à haute valeur ajoutée limite les risques liés à une hausse des prix sur le marché américain, d'autant plus que ce dernier n'est pas stratégique pour l'entreprise.

Au-delà des entreprises technologiques ou haut de gamme, la plupart des groupes français du luxe et de la cosmétique prévoient également d'augmenter leurs prix aux États-Unis pour compenser les droits de douane. C'est le cas de *L'Oréal*, *Kering* et *Hermès*. *L'Oréal* tire 27% de ses revenus d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Le groupe produit environ 50% de ses ventes américaines localement, notamment pour les marques *Lancôme*, *Yves Saint Laurent* et *Armani*. Le reste est importé à 30% d'Europe, et pour le reste du Canada et du Mexique. En prévision des tarifs douaniers, *L'Oréal* a constitué des stocks supplémentaires aux États-Unis et envisage une relocalisation partielle de sa production, bien qu'aucune décision définitive n'ait encore été prise. Chez *Kering*, dont la production reste principalement basée en France et en Italie, aucune relocalisation n'est envisagée à ce jour. Le groupe a déclaré qu'il répercuterait les droits de douane sur les consommateurs américains, sans modifier sa stratégie industrielle. *Hermès* adopte une posture similaire, mais avec un modèle économique unique : ses prix sont construits autour d'une stratégie de rareté maîtrisée, avec des volumes volontairement limités qui permettent de préserver les marges élevées. Ce positionnement premium soutient une demande soutenue, en particulier auprès des consommateurs aisés américains, peu sensibles aux hausses tarifaires. En 2024, tous les segments d'activité du groupe aux États-Unis affichaient une croissance à deux chiffres.



SOURCE MARQUES DE FRANCE

Des entreprises françaises de plus petite taille, actives dans les secteurs du cosmétique, du luxe, ou encore des vins et spiritueux, appliquent la même logique. Le réseau *Cosmetic Valley*, basé en Centre-Val de Loire, regroupe 6300 établissements à l'échelle nationale. Les États-Unis représentent entre 12 et 13% des exportations du réseau. Son président, Marc-Antoine Jamet, affirme qu'une hausse des prix ne freinerait pas la consommation américaine, notamment sur les produits à forte valeur ajoutée.

Dans le Grand Est, la société vosgienne *Garnier-Thibaut*, spécialisée dans le linge de maison de luxe, exporte 33 millions d'euros de son chiffre d'affaires en Amérique. Une partie de la production est déjà assurée sur le sol américain, où l'entreprise emploie 50 salariés. Pour les produits fabriqués en France, sur mesure dans les Vosges, une augmentation des prix est prévue.

En Normandie, plusieurs producteurs de calvados adoptent une approche comparable. Ils estiment que la hausse des prix des 120 000 bouteilles expédiées chaque année n'affectera pas la demande des consommateurs américains aisés, de plus en plus friands de cette boisson emblématique de la région.

LES ENTREPRISES QUI ONT DÉCIDÉ DE ROGNER LEURS MARGES OU DE RÉDUIRE LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Pour faire face à la hausse des barrières douanières américaines, certaines entreprises françaises adoptent des stratégies de réduction de marge ou de baisse des coûts de fonctionnement.



SOURCE RADIO FRANCE



OUEST-FRANCE

En Normandie, à proximité du Mont-Saint-Michel, l'entreprise textile *Saint James* est présente sur le marché américain depuis plus de trente ans, où elle réalise un tiers de son chiffre d'affaires à l'export, en expédiant 156 000 pièces par an via un réseau de 150 revendeurs. Les nouvelles taxes à l'importation rendraient ses marinières et pulls marins quasiment invendables outre-Atlantique. En réponse, l'entreprise a décidé d'absorber les surcoûts en réduisant ses marges, une décision rendue possible par son statut d'entreprise détenue par ses salariés, à l'abri des pressions d'actionnaires externes. Par ailleurs, avant l'annonce du 2 avril, *Saint James* a expédié 31 000 pièces supplémentaires aux États-Unis afin de constituer des stocks tampon pour ses distributeurs. Ses dirigeants envisagent également de diversifier leurs débouchés vers l'Asie et l'Europe du Nord, notamment la Corée du Sud, le Japon, la Chine, le Danemark et la Suède. Toujours en Normandie, à Vire, l'entreprise *Guy Degrenne*, spécialisée dans la confection de couverts haut de gamme, exporte 20% de sa production vers les États-Unis. Grâce à son positionnement premium, elle estime pouvoir augmenter ses prix de 10%, tout en réduisant ses marges pour amortir le choc tarifaire. Une stratégie similaire est envisagée par le petit producteur de champagne Frère Jean dans le Grand-est.

PARTIE 3

D'autres entreprises de plus grande envergure optent pour une réduction de leurs coûts internes. L'équipementier *Forvia* a ainsi annoncé un gel des embauches, la limitation des déplacements commerciaux et le retrait de plusieurs salons internationaux, notamment ceux de Las Vegas et Munich. En outre, le groupe prévoit de réduire ses investissements de plus de 100 millions d'euros en 2025, avec à la clé la suppression probable de 1 100 postes dans le monde. Chez *Dassault Aviation*, les ventes de jets privés Falcon sont menacées par les nouvelles barrières douanières, alors que le marché américain représente entre un tiers et la moitié des ventes de cette gamme. Même si l'avionneur dispose d'un site d'assemblage final à Little Rock, dans l'Arkansas, une part significative de la production reste basée à Bordeaux, ce qui expose l'entreprise aux droits de douane sur les composants européens. En conséquence, *Dassault Aviation* a annoncé une réévaluation de ses plans de recrutement, bien que la branche militaire du groupe, avec les commandes du Rafale, continue de croître. Les dirigeants redoutent que ces mesures compromettent l'objectif de chiffre d'affaires pour 2025, fixé à 6,5 milliards d'euros, et affaiblissent la compétitivité du Falcon face au concurrent américain *Gulfstream*.



SOURCE GLOBAL CHARTER



SOURCE INVESTIR - LES ECHOS

Cette baisse de prévisions touche également des groupes du secteur des spiritueux. *Pernod Ricard*, dont les États-Unis sont le premier marché, réalise 18,67% de ses ventes dans le pays, grâce à des marques comme *Jameson*, *Código 1530 Tequila* et *Martell*. Le groupe subit une double pression tarifaire, à la fois américaine et chinoise, qui pourrait représenter un manque à gagner d'environ 200 millions d'euros en 2025, rendant difficile l'atteinte de ses objectifs annuels. Enfin, *STMicroelectronics* fait face à un contexte défavorable, marqué par un ralentissement de la croissance des ventes de véhicules électriques en Europe, un secteur sur lequel le groupe franco-italien avait fortement misé. Au premier trimestre 2025, l'entreprise avait déjà annoncé la suppression de 2 100 postes, dont 1 000 en France. Par ailleurs, les politiques de nationalisme économique de l'administration Trump risquent de pousser des clients industriels comme *Apple* ou *Tesla* vers des fournisseurs américains, ce qui a conduit *STMicroelectronics* à décaler sa feuille de route de trois ans.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI CONTOURNENT LES DROITS DE DOUANE EN CRÉANT UNE FILIALE DE REVENTE AUX ÉTATS-UNIS

Certaines entreprises françaises ont choisi de faire preuve d'ingéniosité pour contourner les droits de douane américains tout en préservant leurs parts de marché aux États-Unis. C'est notamment le cas de *Laguiole en Aubrac*, une PME de 72 salariés située à Espalion, dans l'Aveyron, spécialisée dans la fabrication de couteaux artisanaux faits main. Le marché américain représente environ 2 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'entreprise. Afin de réduire l'impact des barrières tarifaires, son dirigeant a imaginé une stratégie astucieuse : transformer son bureau de représentation à Miami en filiale commerciale. Cette entité rachèterait les couteaux exportés de France à prix coûtant, permettant ainsi de réduire la base taxable à l'importation.



SOURCE LAGUIOLE EN AUBRAC



SOURCE TOURISME EN AUBRAC



SOURCE GUIDE OF THE WORLD

Concrètement, un couteau vendu 200 euros serait déclaré à 120 euros aux douanes américaines (valeur d'achat de la filiale), avant d'être revendu à sa valeur réelle sur le marché américain. Ce décalage entre le prix d'achat et le prix de revente permettrait à l'entreprise de réaliser une économie fiscale substantielle, estimée à 200 000 euros par an, une somme significative pour cette PME aveyronnaise. Toutefois, cette solution n'est pas sans contrepartie : en devenant une filiale commerciale américaine, l'entreprise devra payer des impôts aux États-Unis, mais bénéficiera d'un environnement fiscal avantageux, la Floride étant l'un des États où la fiscalité des entreprises est relativement basse (environ 12% d'imposition). L'entreprise assume cette transition comme une victoire partielle, qui lui permet de rester compétitive sur le marché américain sans renoncer à sa production en France.

Une stratégie similaire est envisagée par une autre PME située dans les Hauts-de-France, *Cuir*, spécialisée dans la fabrication de machines à découper et imprimer le carton ondulé. L'entreprise prévoit elle aussi d'installer une filiale commerciale aux États-Unis afin de revendre ses équipements à un coût réduit, tout en optimisant sa fiscalité à l'importation. Son objectif est de tripler son chiffre d'affaires américain dans les années à venir. En parallèle, *Cuir* cherche à diversifier ses débouchés vers d'autres marchés moins exposés aux tensions commerciales, notamment le Royaume-Uni et les pays de l'Union européenne.

LES ENTREPRISES ÉPARGNÉES GRÂCE À LEURS SITES DE PRODUCTION SUR LE SOL AMÉRICAIN

Dans le contexte de la guerre commerciale initiée par le nouveau président des États-Unis, certaines entreprises françaises parviennent à limiter les effets des droits de douane, malgré une forte dépendance au marché américain, grâce à leur implantation productive locale.

Parmi les grandes entreprises du CAC 40, *Eurofins* se distingue par son modèle fortement localisé. Bien que 40% de son activité de bioanalyses se déroule aux États-Unis, ses laboratoires sont implantés localement, ce qui la rend insensible aux barrières douanières. Le groupe *Danone*, pour qui le marché américain représente 24% de son chiffre d'affaires avec des marques comme *Activia*, *Oikos*, *Horizon*, *Silk* et *Too Good*, est également peu affecté. En effet, 80 à 90% de sa production est réalisée sur le sol américain, ce qui réduit fortement sa dépendance aux importations depuis l'Europe. De même, *Air Liquide*, géant français du gaz industriel, est solidement implanté aux États-Unis depuis le rachat de *Airgas* en 2016. L'entreprise y réalise 30% de son chiffre d'affaires, avec une demande couverte essentiellement par une production locale, des importations limitées, et des contrats long terme avec ses clients industriels. Ce modèle lui permet d'échapper aux effets des nouvelles mesures tarifaires. *Thales*, qui réalise également 30% de son chiffre d'affaires en Amérique, bénéficie lui aussi d'un modèle "multi-local". Le groupe limite ses flux transatlantiques en produisant directement sur place : il dispose de trente-sept sites aux États-Unis, ce qui lui permet de rester compétitif tout en évitant les droits de douane.



SOURCE EUROFINS USA



SOURCE DANONE NORTH AMERICA

PARTIE 3

Du côté des entreprises de taille plus modeste, certaines PME parviennent également à s'adapter. C'est le cas d'*Emball Iso*, implantée dans le Rhône, qui dispose de deux sites de production à Philadelphie et Indianapolis, lui permettant d'éviter les coûts liés aux importations. De manière différente, la société *Technomark*, spécialisée dans le marquage laser et les micro-percussions, amortit le choc tarifaire grâce à la présence d'une usine de réparation aux États-Unis. Depuis 2023, l'entreprise a en outre intégré un groupe plus large, *In2+*, ce qui renforce ses capacités d'adaptation logistique et commerciale face à la guerre commerciale.

LES GRANDES ENTREPRISES DU CAC40 N'ÉTANT PAS EXPOSÉES AUX DROITS DE DOUANE MAIS POTENTIELLEMENT SENSIBLES À UNE RÉCESSION



SOURCE AGRO MEDIA

C'est le cas de *Carrefour*, le géant de la grande distribution, qui ne possède aucun point de vente aux États-Unis, ayant misé dès 1975 sur une stratégie de croissance externe orientée vers le Brésil. À l'inverse, d'autres groupes disposent d'activités en Amérique du Nord tout en restant peu affectés par les droits de douane. *Bouygues*, par exemple, réalise près de 10% de son chiffre d'affaires aux États-Unis, principalement via sa filiale de construction routière *Colas*, dont 15% de l'activité est nord-américaine. L'exposition du groupe aux mesures douanières est donc limitée. Il en va de même pour le *Crédit Agricole*, dont les revenus aux États-Unis ne représentent que 6,1% du total, ainsi que pour *TotalEnergies*, dont la production pétrolière américaine s'élève à 93 000 barils par jour, soit 3,82% de sa production totale. Néanmoins, *TotalEnergies* est aussi le premier exportateur de gaz naturel liquéfié américain depuis 2021, et près de la moitié de ses actions est détenue par des investisseurs américains, illustrant une dépendance financière importante au marché nord-américain. Tant *Crédit Agricole* que *TotalEnergies* restent cependant sensibles aux évolutions macroéconomiques, notamment à une éventuelle récession américaine, qui pourrait s'accompagner d'une baisse des prix du pétrole, affectant leur rentabilité.



SOURCE ROGTEC

D'autres entreprises du CAC 40, bien que présentes sur le marché américain, se montrent plus confiantes quant à leur résilience. Dans le secteur hôtelier, *Accor* a conservé un ancrage local grâce au rachat de *FRHI* en 2015, lui permettant de gérer des enseignes de luxe comme *Fairmont*, *Raffles* et *Swissôtel*. Son activité est donc peu affectée par les variations douanières ou conjoncturelles. Les groupes de services *Bureau Veritas* et *Publicis* suivent une logique similaire. Le premier réalise 13% de son chiffre d'affaires aux États-Unis, grâce à ses prestations d'inspection, certification et tests de conformité, qui sont peu sensibles aux droits de douane. *Publicis*, quant à lui, tire 50% de ses revenus de prestations publicitaires, de *marketing* numérique et de communication en Amérique.



SOURCE AMADEUS



SOURCE MAGLOR.FR



SOURCE USINE NOUVELLE

PARTIE 3

Pour sa part, *Orange* est représentée par sa filiale *Orange Business*, qui réalise environ 20% du chiffre d'affaires du groupe via des contrats B2B en cybersécurité et télécommunications. Bien que sa présence soit modeste, la croissance structurelle de la demande dans ces secteurs soutient ses perspectives sur le marché américain. Certaines entreprises françaises sont certes moins implantées aux États-Unis, mais beaucoup plus exposées à une éventuelle récession. C'est le cas de la filiale *Axa XL*, qui a généré 1,8 milliard d'euros de bénéfice opérationnel net, soit 17,6% des revenus d'*Axa*. Un ralentissement économique inciterait ses clients à réduire leurs dépenses d'assurance, en particulier dans les domaines techniques. La *BNP Paribas*, bien que peu présente aux États-Unis, subirait aussi les conséquences d'un repli global du marché.

Vinci, spécialiste des infrastructures, réalise 4,6% de son chiffre d'affaires aux États-Unis, principalement dans les travaux routiers sur la côte Est. Une contraction de l'économie américaine affecterait directement le cycle de construction, fragilisant ses opérations locales.



SOURCE BATIRAMA.COM

D'autres entreprises, en revanche, sont fortement implantées aux États-Unis et donc plus vulnérables à un ralentissement induit par la guerre commerciale. Le pays de l'Oncle Sam constitue la deuxième source de revenus de *Capgemini*, représentant 19,2% de son chiffre d'affaires en 2024. L'autre géant français du numérique, *Dassault Systèmes*, y réalise 3,7% de ses ventes, dont 70% sont liés à l'industrie manufacturière. Une récession du secteur industriel américain entraînerait une baisse des investissements dans les logiciels professionnels et solutions numériques, ce qui fragiliserait les deux entreprises. Même constat pour *Teleperformance*, leader mondial des centres d'appels, qui génère 27,7% de son chiffre d'affaires aux États-Unis. Si la généralisation de l'intelligence artificielle peut déjà peser sur ses activités, une réduction des budgets de ses clients américains compromettrait encore davantage sa croissance. Enfin, *Unibail-Rodamco-Westfield*, spécialisé dans l'immobilier commercial, possède quinze sites aux États-Unis, évalués à 10,1 milliards de dollars fin 2024, avec un rendement locatif de 5,2%. Ces actifs représentent 20,3% de son portefeuille global, ce qui rend l'entreprise particulièrement sensible à la conjoncture économique américaine.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI SE DÉSENGAGENT DES ÉTATS-UNIS POUR SE TOURNER VERS D'AUTRES MARCHÉS

L'offensive douanière américaine a conduit certaines entreprises françaises à se désengager partiellement ou totalement des États-Unis, voire à réorienter leurs investissements vers d'autres zones géographiques.

C'est le cas de *Renault*, qui, bien qu'ayant déjà quitté le marché américain depuis plusieurs années, a récemment décidé de renoncer définitivement à son projet de distribution de véhicules Alpine aux États-Unis. Ce partenariat, initialement prévu pour 2027 avec le distributeur *AutoNation*, est abandonné en raison de la dégradation des perspectives commerciales liées à l'instabilité douanière.



SOURCE USINE NOUVELLE

Le groupe *Engie*, bien que peu exposé directement au marché américain (seulement 2% de son résultat net provient d'Amérique du Nord), est concerné par les orientations anti-renouvelables de l'administration Trump. Engie, à travers sa coentreprise *Ocean Winds* formée avec le groupe portugais *EDP*, projetait de développer trois parcs éoliens offshore au large des côtes américaines. Bien que les investissements définitifs n'aient pas encore été actés, un abandon forcé de ces projets, à la suite des mémorandums hostiles à l'éolien émis par l'exécutif américain, représenterait une perte estimée à 400 millions d'euros, selon la direction Amérique du Nord d'Engie. Dans ce contexte, le groupe envisage de rediriger ses investissements en capital vers l'Asie et le Moyen-Orient, où les conditions politiques et les soutiens financiers aux énergies renouvelables sont jugés plus favorables.

PARTIE 3

En dehors du CAC 40, certaines entreprises de taille intermédiaire ou familiale prennent également des mesures pour limiter leur exposition au marché américain. C'est le cas de la *Pâtisserie des Flandres*, entreprise implantée dans le Nord, qui exporte 40% de ses gâteaux vers les États-Unis. Face à la montée des incertitudes commerciales, elle envisage désormais une diversification de ses débouchés, en ciblant notamment les compagnies aériennes ainsi que des marchés en forte croissance comme l'Inde, l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient. Les pays du Golfe, en particulier les Émirats arabes unis, qui importent 85% de leur alimentation, apparaissent comme des cibles de premier plan pour l'export, en raison de leur dynamisme économique et de leur dépendance alimentaire extérieure.

F. Les possibles stratégies à adopter pour contourner les droits de douane américains

1. Le principe légal du « First Sale Rule »
2. Regarder l'origine du produit
3. Observer attentivement la nomenclature et la valeur en douane
4. Négocier une exemption
5. Utiliser les régimes douaniers spéciaux sur le sol américain

LE PRINCIPE LÉGAL DU « FIRST SALE RULE »

Le principe du « First Sale Rule », en vigueur aux États-Unis depuis 1988, constitue une méthode de valorisation douanière parfaitement légale, qui permet à un importateur de réduire le montant des droits de douane à payer en déclarant une valeur inférieure à celle de la transaction finale.



SOURCE EXPORT USA

Dans la pratique, ce mécanisme s'applique lorsqu'un produit est revendu plusieurs fois avant d'être importé sur le sol américain. Par exemple, un fabricant facture un bien à 10 000 dollars à un revendeur américain, qui le revend ensuite à un importateur final pour 15 000 dollars. En vertu du « First Sale Rule », la douane américaine accepte que les droits soient calculés non pas sur la base des 15 000 dollars, mais sur les 10 000 de la première vente. Si le taux de droits est de 10%, cela signifie que l'importateur ne paiera que 1 000 dollars de taxe au lieu de 1 500, réalisant ainsi une économie immédiate de 500 dollars. Ce dispositif peut donc représenter une opportunité d'économie pour les entreprises exportatrices, à condition d'en maîtriser les conditions juridiques.

L'administration américaine, via l'U.S. Customs and Border Protection, encadre strictement l'application de cette règle. Elle exige que la vente initiale soit authentique (*bona fide*), c'est-à-dire étayée par des documents comme des contrats ou des factures, et que les parties concernées soient indépendantes. Le prix de la première transaction doit impérativement être fixé avant l'importation, et les produits doivent être clairement destinés au marché américain. Par ailleurs, il est impératif que l'intermédiaire américain ne modifie pas substantiellement les marchandises avant de les revendre, sans quoi l'administration fiscale considèrera que le prix de référence ne peut être celui de la première vente.



Plusieurs entreprises européennes utilisent déjà ce mécanisme pour optimiser leurs flux commerciaux vers les États-Unis. Le groupe de luxe italien *Moncler*, par exemple, applique les droits de douane sur le coût de fabrication de ses vêtements, bien inférieur au prix final en boutique, parfois multiplié par deux. Cette stratégie permet de générer des économies considérables sur chaque importation. De manière similaire, la société suisse *Kuros Biosciences*, spécialisée dans les biotechnologies, recourt-elle aussi au « First Sale Rule » pour limiter l'impact tarifaire à l'entrée sur le marché américain.

SOURCE ALARMY

PARTIE 3

Toutefois, il convient de souligner que cette méthode, bien qu'a priori avantageuse pour réduire les droits de douane, comporte également des limites et des risques non négligeables. D'une part, elle induit une charge administrative importante : l'entreprise doit fournir des justificatifs détaillés lors des audits douaniers, incluant contrats, factures, et preuves de conformité à la règle. D'autre part, l'U.S. Customs and Border Protection conserve une marge d'appréciation et peut rejeter certaines demandes, même si les critères semblent remplis.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de durcissement commercial, l'administration Trump pourrait remettre en cause cette disposition. Bien que la First Sale Rule repose sur une base juridique solide, elle pourrait être suspendue ou restreinte, dans le cadre d'une politique visant à fermer les "failles" perçues comme incompatibles avec une politique douanière protectionniste.

REGARDER L'ORIGINE DU PRODUIT

Les droits de douane appliqués par la nouvelle administration américaine reposent sur la notion d'origine et non de provenance. Cette distinction, essentielle dans le droit douanier, influe directement sur la stratégie des entreprises exportatrices vers les États-Unis.

L'origine d'un produit correspond à sa nationalité douanière, c'est-à-dire le pays où il a été entièrement fabriqué, ou encore celui où il a subi sa dernière transformation substantielle ou un processus d'ouvrage significatif. La provenance, quant à elle, désigne simplement le lieu à partir duquel la marchandise a été expédiée vers les États-Unis, sans préjuger de son origine au sens douanier.

Dans ce contexte, pour atténuer ou contourner les effets des nouveaux droits de douane fondés sur l'origine, une entreprise exportatrice peut envisager de réorganiser sa production vers des pays moins ciblés par la politique commerciale américaine. Par exemple, des relocalisations vers le Japon, l'Inde ou la Corée du Sud permettent d'éviter les droits de douane imposés sur les importations en provenance de Chine. De même, le Royaume-Uni ou la Turquie peuvent être des destinations alternatives pour contourner les taxes visant les produits d'origine européenne.

Par ailleurs, les États-Unis disposent encore de plusieurs accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux en vigueur avec une vingtaine de pays, bien que les avantages tarifaires varient selon les accords. Ces pays partenaires pourraient ainsi devenir des zones stratégiques de production pour les entreprises qui souhaitent maintenir leur accès au marché américain sans supporter la pleine charge des barrières douanières.



SOURCE CUSTOMS BRIDGE



SOURCE DOUANES

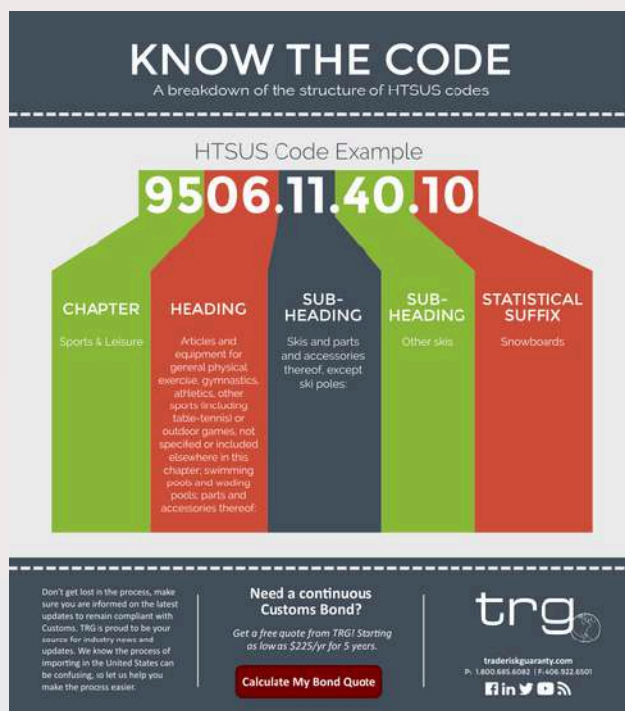
OBSERVER ATTENTIVEMENT LA NOMENCLATURE ET LA VALEUR EN DOUANE

Les droits de douane imposés aux États-Unis sont déterminés selon une nomenclature tarifaire précise, appelée le Harmonized Tariff Schedule of the United States (HTSUS). Cette classification repose sur un système de codes tarifaires qui attribuent à chaque produit une catégorie douanière spécifique. Toutefois, deux codes très proches peuvent entraîner des niveaux de taxation très différents, voire une exonération totale dans certains cas.

Par exemple, des équipements de transmission ou certains lecteurs magnétiques peuvent bénéficier d'une exemption de droits de douane, alors que des produits similaires, classés sous un autre code HTS, peuvent être lourdement taxés. Ainsi, une entreprise exportatrice vers les États-Unis a tout intérêt à optimiser la classification tarifaire de ses produits en s'assurant qu'ils sont correctement codifiés, sans entrer en infraction avec la législation américaine.

En parallèle, l'exportateur doit également accorder une attention particulière à la valeur en douane, base de calcul des droits à payer. Cette valeur ne correspond pas uniquement au prix de vente du produit, mais peut être ajustée en déduisant certains éléments non taxables selon les règles de l'administration douanière américaine. Sont notamment déductibles les frais de transport international, les assurances, ainsi que certains coûts promotionnels ou publicitaires liés à l'acheminement ou à la distribution.

Une bonne maîtrise de ces aspects techniques — classification tarifaire et valorisation en douane — constitue un levier essentiel d'optimisation fiscale pour les entreprises exportant vers les États-Unis dans un contexte de durcissement des barrières commerciales.



SOURCE TRADE RISK GUARANTY

NÉGOCIER UNE EXEMPTION



SOURCE LITERARY HUB

En vertu de la section 301 du Trade Act de 1974, l'Office du Représentant au Commerce des États-Unis (United States Trade Representative, ou USTR) dispose du pouvoir d'exclure certains produits des droits de douane en accordant des exemptions ciblées. Ces dérogations s'appuient sur des critères d'éligibilité stricts. L'USTR peut accorder une exemption si l'on démontre, d'une part, l'absence d'alternative d'approvisionnement viable hors de Chine (ou d'autres pays visés par les mesures tarifaires), et d'autre part, un impact économique significatif pour l'entreprise ou le secteur concerné, en cas de refus. Les demandes d'exemption doivent faire l'objet d'une requête formelle auprès de l'USTR, qui procède à une évaluation au cas par cas de chaque dossier, en s'appuyant sur des éléments techniques, industriels et économiques.

Lors du premier mandat de Donald Trump, plus de 2200 exemptions ont été accordées au titre de la section 301, dont 549 ont été prolongées au-delà de leur durée initiale. Ces chiffres illustrent l'existence d'une marge de manœuvre réglementaire pour les entreprises, à condition de constituer un dossier solide, rigoureusement documenté et conforme aux exigences administratives américaines.

UTILISER LES RÉGIMES DOUANIERS SPÉCIAUX SUR LE SOL AMÉRICAIN

Au-delà des apparences, les États-Unis ne constituent pas une forteresse commerciale entièrement hermétique, rigidement barricadée derrière des postes douaniers uniformes et infranchissables. En réalité, le système américain prévoit une série de régimes douaniers particuliers, fondés sur des bases juridiques solides, qui permettent d'atténuer, de différer, voire d'annuler partiellement les droits de douane dans des situations spécifiques.

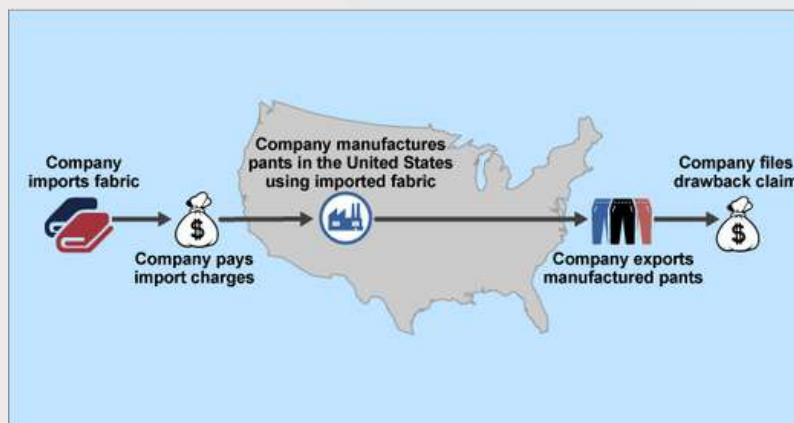
Parmi ces dispositifs figure d'abord celui des « *Foreign Trade Zones* » (FTZ), zones franches placées sous contrôle douanier américain, mais bénéficiant de règles assouplies. L'un des principaux avantages de ces zones est que les droits de douane ne sont pas exigés à l'entrée des marchandises dans la FTZ. Si les biens sont réexportés, aucune taxe n'est due. S'ils sont transformés ou assemblés sur place, les droits ne s'appliquent qu'à la sortie, et selon le tarif du produit fini, souvent inférieur à celui des composants. Par exemple, une usine d'assemblage automobile implantée dans une FTZ peut importer des pièces détachées en franchise de droits, les assembler, puis vendre les véhicules sur le marché américain à un taux douanier réduit.



SOURCE SAS BLOGS

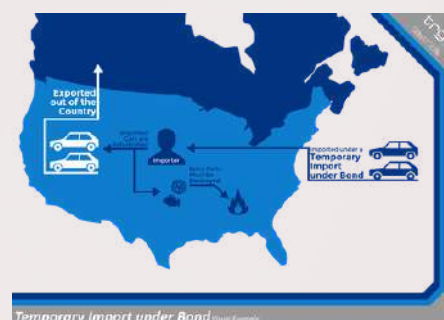
PARTIE 3

Un autre mécanisme important est le Duty Drawback Program, instauré dès 1789, qui permet aux entreprises d'obtenir le remboursement partiel ou total des droits de douane sur des produits importés qui sont réexportés, soit à l'identique, soit après transformation. Ce remboursement est conditionné au respect des règles établies par l'U.S. Customs and Border Protection, notamment le fait que la réexportation doit intervenir dans un délai de cinq ans. Le groupe français *Safran* a, par exemple, envisagé de recourir à ce dispositif pour compenser l'impact des nouvelles barrières tarifaires américaines à la date du 30 avril 2025.



SOURCE GAO

Enfin, le régime de la Temporary Importation Under Bond (TIUB) autorise l'importation temporaire de marchandises sans paiement immédiat de droits de douane, à condition que ces biens soient réexportés dans un délai de douze mois. Ce dispositif est particulièrement utile lorsqu'un produit doit être réparé, transformé ou testé aux États-Unis. Toutefois, une caution douanière (*customs bond*) doit être déposée afin de garantir le paiement des droits en cas de non-respect du délai ou de non-réexportation. Ces régimes démontrent que, malgré une rhétorique protectionniste renforcée, l'environnement douanier américain conserve une forme de flexibilité réglementaire, exploitable par les entreprises maîtrisant ces dispositifs.



SOURCE TRADE RISK GUARANTY

G. Les cas d'offensives économiques par des entités américaines contre des entreprises et des institutions françaises pendant les cent premiers jours de Donald Trump

1. Les offensives financières américaines contre les entreprises françaises

- I) La tentative d'expulsion d'Airbus, Thalès et Safran du CAC40 ESG**
- II) TotalEnergies ciblé par le fonds d'investissement Elliott Management**

2. La création de dépendance américaine au sein des institutions françaises

- I) Microsoft et le ministère de l'éducation nationale**
- II) Microsoft et l'École Polytechnique**

3. La création de dépendance au sein du monde entrepreneurial français du numérique et de l'intelligence artificielle

- I) L'incubateur Station F à Paris**
- II) L'accélérateur Y Combinator**
- III) Palantir**

4. Les rachats d'entreprises françaises par des entités américaines

Au cours des cent premiers jours de la présidence Trump, entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, plusieurs entreprises françaises et institutions publiques ont été ciblées par des acteurs américains. Les attaques ont pris plusieurs formes. Certaines visent à déstabiliser leur réputation, parfois à travers un double discours destiné à réorienter leur action au profit de concurrents américains. Ces pressions s'exercent à la fois dans le domaine financier, via des tentatives de rachat ou de prise de contrôle d'actifs à haute valeur ajoutée. Des contrats ont été signés avec des institutions françaises ou européennes, les rendant dépendantes de solutions américaines, *GAFAM* en tête. Cela crée une dépendance technologique durable aux États-Unis tout en empêchant le développement de solutions technologiques équivalentes en France et en Europe.

Cette dépendance se construit très tôt. Dès le stade de la création d'entreprise, notamment dans les *startups* technologiques, des financements et partenariats orientent les jeunes pousses vers des écosystèmes dominés par les États-Unis. Les domaines les plus concernés sont ceux liés à l'intelligence artificielle, au numérique, et plus largement aux technologies émergentes. Or, la France y dispose pourtant d'un potentiel considérable, souvent reconnu à l'international.

LES OFFENSIVES FINANCIÈRES AMÉRICAINES CONTRE LES ENTREPRISES FRANÇAISES

Entre mars et avril 2025, les grands groupes français cotés en bourse ont été les cibles d'offensives orchestrées par des entités américaines.

LA TENTATIVE D'EXPULSION D'AIRBUS, THALÈS ET SAFRAN DU CAC40 ESG

Le cabinet de notation américain *Institutional Shareholder Services* (ISS) a tenté d'exclure *Safran*, *Airbus* et *Thales* de l'indice boursier CAC 40 ESG, au motif que leurs activités dans la défense ne seraient pas suffisamment vertueuses. Créé en 2021, cet indice repose sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), devenus centraux dans les stratégies d'investissement dites « responsables ». L'application stricte de ces critères a conduit de nombreux fonds d'investissement et établissements bancaires à exclure les entreprises du secteur de la défense, les assimilant à des secteurs jugés controversés tels que le tabac ou les énergies fossiles, en raison de leur incompatibilité présumée avec les objectifs de durabilité et de décarbonation. Environ 73 entreprises françaises sont aujourd'hui exclues des portefeuilles de ces fonds sur la base d'une lecture rigoureuse des critères ESG. À la suite de la demande du cabinet étatsunien *ISS*, *Euronext* a annoncé, le 13 mars, la tenue d'une révision trimestrielle de la composition du CAC 40 ESG par son comité scientifique. Toutefois, face aux pressions politiques et médiatiques dans un contexte de réarmement de la France et des pays européens, le comité a annoncé dès le 14 mars qu'aucune modification ne serait apportée à la composition de l'indice. À la même période, Euronext avait organisé un événement de où les responsables politiques et financiers français ont eu l'occasion de rencontrer afin de les inciter à maintenir les financements dans le secteur de la défense.



SOURCE ESG TODAY

Or, le comportement du cabinet *ISS* semble marqué par un double discours entre ses activités aux États-Unis et en Europe. Le 11 février 2025, aux États-Unis, *ISS* a déclaré ne plus vouloir prendre en compte la diversité raciale et sexuelle dans ses recommandations de vote pour l'élection ou la réélection des administrateurs d'entreprises. Cette orientation s'inscrit dans la ligne idéologique de la nouvelle administration républicaine à la Maison Blanche, pour qui les critères ESG sont perçus comme un frein à la compétitivité économique. Ainsi, il est légitime de s'interroger sur

l'impartialité du cabinet *ISS*, dont les recommandations pourraient viser à affaiblir le financement des entreprises françaises de la base industrielle et technologique de défense (BITD), au profit de groupes américains, à un moment où les pays européens cherchent - pour certains - à renforcer leur autonomie stratégique et à réduire leur dépendance vis-à-vis des États-Unis.



SOURCE DAILY SABAH



SOURCE ZONE MILITAIRE

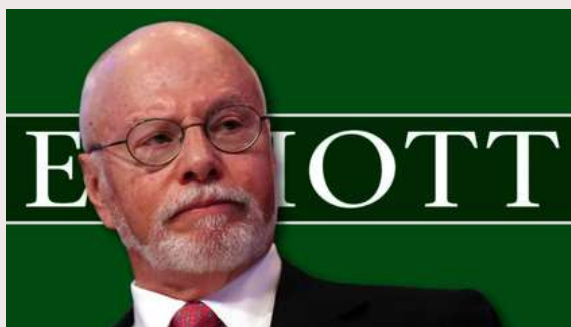
TOTALENERGIES CIBLÉ PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT ELLIOTT MANAGEMENT

La plus grande entreprise française du secteur énergétique, *TotalEnergies*, a été visée par une offensive du fonds d'investissement américain *Elliott Management* à partir du 7 mars 2025. Le fonds a pris une position courte nette de 0,52% contre *TotalEnergies*, soit environ 673,14 millions de dollars — l'une des plus importantes opérations de *short selling* observées depuis plusieurs années. Cette pratique s'apparente à celle des *short-sellers activists*, qui prennent des positions courtes contre des entreprises avant de diffuser publiquement une thèse critique ou d'exercer une pression médiatique.



SOURCE FINANCIAL TIMES

L'objectif : influencer l'opinion, les actionnaires ou l'environnement de marché de l'entreprise ciblée afin de provoquer une modification de sa stratégie ou de sa gouvernance, tout en réalisant un bénéfice financier. Ce type de manœuvre n'est pas sans précédent. Le 17 décembre 2015, le fonds *Muddy Waters* avait publié un rapport à charge contre le groupe *Casino*, provoquant une forte déstabilisation du distributeur stéphanois, dont il ne s'est jamais complètement remis. Avant son offensive contre *TotalEnergies*, *Elliott Management* avait acquis, en février 2025, 5% du capital de *British Petroleum* (BP), devenant son troisième actionnaire. Le fonds a immédiatement exigé que *BP* abandonne sa stratégie orientée vers les énergies renouvelables et la lutte contre le réchauffement climatique, pour recentrer ses activités sur les hydrocarbures. Le 28 mars, *Elliott Management* a également pris une position courte de 0,5% contre *Shell*, avec pour objectif déclaré de contraindre le groupe anglo-néerlandais à revenir aux énergies fossiles.



SOURCE FINANCIAL TIMES

Le 11 avril, le fonds a renforcé sa position courte contre *TotalEnergies*, la faisant passer de 0,52% à 0,8%, soit 1,037 milliard de dollars. Cette manœuvre ne vise pas seulement à diversifier les risques dans sa campagne contre *BP*, mais semble également traduire une volonté idéologique : celle de forcer les groupes européens du secteur énergétique à renoncer à leurs engagements dans la transition énergétique.

À ce propos, *TotalEnergies* a adopté une stratégie duale : tout en poursuivant son cœur de métier dans les hydrocarbures, l'entreprise développe aussi des activités dans l'électrification et les énergies renouvelables, notamment à travers sa division *Integrated Power*. Bien que *Elliott Management* ne soit pas historiquement classé parmi les *short-sellers activists* comme *Muddy Waters*, ses récentes opérations contre *TotalEnergies* peuvent traduire une inflexion vers des méthodes plus agressives et opaques à l'égard des entreprises qu'il cible. Cette campagne anti-renouvelables intervient dans un contexte politique où les États-Unis, sous l'administration Trump, abandonnent leur stratégie de transition énergétique pour revenir à une politique favorable aux énergies fossiles.

LA CRÉATION DE DÉPENDANCE AMÉRICAINE AU SEIN DES INSTITUTIONS FRANÇAISES

L'accroissement des dépendances vis-à-vis des grandes entreprises américaines de la tech passe aussi par les institutions.

MICROSOFT ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Un accord entre l'Éducation nationale et *Microsoft* a été révélé le 14 mars. Ce contrat, dont la valeur se situe entre 74 et 152 millions d'euros, prévoit l'équipement des services centraux ainsi que des établissements d'enseignement supérieur en solutions *Microsoft*, notamment Microsoft Office 365, pour une durée maximale de quatre ans, avec un engagement ferme sur les douze premiers mois. Ce choix marque un revirement important au sein de l'Éducation nationale, puisqu'il s'effectue au détriment des logiciels libres et souverains qui étaient jusqu'alors promus par le ministère.



SOURCE LA TRIBUNE

MICROSOFT ET L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE



SOURCE LA LETTRE

Le 19 mars, un nouvel accord a été révélé entre *Microsoft* et l'École Polytechnique, placée sous la tutelle du ministère des Armées. Polytechnique n'est pas une école comme les autres. Il s'agit de la première école d'ingénieurs en France. Elle forme les futurs hauts cadres de grandes entreprises françaises – notamment dans la BITD - et une partie des hauts fonctionnaires de l'État français. La nouvelle directrice de l'établissement, Laura Chaubard, a pris la décision unilatérale d'adopter les solutions de *Microsoft* pour la gestion administrative de l'école ainsi que pour le pilotage de l'enseignement, en invoquant l'absence de solution française équivalente. Elle a toutefois précisé que les laboratoires à régime restrictif — en particulier ceux liés à la recherche sur les technologies militaires et quantiques — ne sont pas concernés par ce contrat. Malgré cette décision présentée comme pragmatique, les données pédagogiques, ainsi que les échanges entre étudiants et enseignants, restent soumises aux lois extraterritoriales américaines, notamment le « Cloud Act » et le « Foreign Intelligence Surveillance Act » (FISA), qui permettent l'accès aux données par les agences fédérales des États-Unis. Ces deux cas d'actualité traduisent un manque de volonté de mobiliser la commande publique pour faire émerger un acteur français du numérique pour le plus grand profit de géants américains comme *Microsoft*.



SOURCE MANDARINE ACADEMY



SOURCE LA LETTRE

LA CRÉATION DE DÉPENDANCE AU SEIN DU MONDE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les entreprises américaines de la tech viennent capter le tissu entrepreneurial français dans le domaine des nouvelles technologies de rupture, en particulier l'intelligence artificielle, dès les premières phases de création des jeunes pousses (*startups*). Or, ces dernières développent ou ont développé des compétences, des brevets et détiennent des données stratégiques qui intéressent les entreprises américaines. Les groupes étatsuniens apportent à ces très jeunes pousses, créées en France, des solutions technologiques, une expérience client très avancée ainsi que des financements. Cette dynamique renforce la dépendance des jeunes entreprises françaises vis-à-vis des grandes firmes américaines, alors même que la France a mis en place, depuis 2018, des programmes et des plans d'envergure pour développer des solutions numériques souveraines, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, à travers des financements de plusieurs milliards d'euros.

L'INCUBATEUR STATION F À PARIS

Une des cibles de choix des grands groupes américains est l'incubateur Station F, situé à Paris dans le XIII^e arrondissement. En tant que plus grand incubateur du monde, ce lieu attire les convoitises des GAFAM et d'autres entreprises américaines du secteur technologique et numérique depuis son ouverture en 2017. Les incubateurs interviennent au début d'un projet pour aider les jeunes pousses innovantes à se développer grâce à un accompagnement personnalisé, un accès à un réseau, ainsi qu'un soutien financier pendant une période allant de 6 à 36 mois.



SOURCE LE PARISIEN



SOURCE WILLMOTTE

En 2017, *Amazon Web Services* a ouvert son Mentor's Office pour créer des partenariats avec des jeunes pousses françaises, leur donnant accès au cloud AWS pour le stockage de leurs données ainsi qu'à des crédits de financement via le programme AWS Activate. Un an plus tard, en février 2018, *Google* a ouvert un bureau avec l'ambition de former environ 1000 jeunes pousses françaises aux outils numériques de l'entreprise.



SOURCE RADIO FRANCE

À partir de 2021, *Palantir* s'est installé à Station F pour identifier les talents les plus innovants. Fondée en 2005 par Peter Thiel, avec le soutien du fonds d'investissement de la CIA, *In-Q-Tel*, l'entreprise a eu l'agence de renseignement extérieur comme unique client jusqu'en 2008, et reste à ce jour très proche de la communauté du renseignement américaine. Par l'intermédiaire de son programme « Foundry for Builders », *Palantir* a fourni, jusqu'en 2022, des logiciels de *backoffice* destinés à la collecte et à l'analyse des données des jeunes pousses françaises repérées à Station F.

PARTIE 3

Pendant les cent premiers jours de la présidence de Donald Trump, les deux autres membres des GAFAM, à savoir, *Microsoft* et *Meta*, ont également déployé leurs programmes de soutien aux jeunes pousses françaises les plus prometteuses. D'une part, *Microsoft* a lancé son programme GenAI Studio entre mars et juin 2025 à destination des jeunes pousses post-MVP développant des projets concrets en intelligence artificielle générative. Une quinzaine d'entre elles, hébergées à Station F, ont déjà été sélectionnées, couvrant des secteurs très variés de l'IA générative : *Amphitrite* (image satellite), *Qevlar AI*, *Uncover AI*, *Hexagone AI* (sécurité et cybersécurité), *Kuli*, *Wegrow*, *Lasqo*, *Vocals*, *Muchebetter.ai*, *Humanlinker* (vente), *Aalia*, *Raiduim* (santé), *Seedext*, *Noota* et *Linkup* (productivité). Durant trois mois, ces jeunes entreprises bénéficient de mentorat, de conseils commerciaux, de solutions technologiques telles que Microsoft 365, de licences premium (GitHub, LinkedIn), de l'accès à 1800 modèles d'IA et, surtout, de crédits Azure gratuits à hauteur de 150 000 de dollars. Ce programme, bien qu'ancré à Station F, est également déployé dans d'autres régions françaises telles que Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille et Toulouse. Il s'inscrit dans un plan plus vaste de 4 milliards d'euros d'investissements en France, visant à accélérer l'adoption du cloud et de l'IA, avec pour objectif de soutenir environ 2500 jeunes pousses françaises d'ici 2027.



SOURCE MADDYNESS



SOURCE MICROSOFT NEWS



SOURCE META

D'autre part, *Meta* (anciennement *Facebook*) s'est également implanté à Station F pour repérer les entreprises innovantes à travers son programme AI Startup. Déployé sur six mois, ce programme sélectionne des jeunes pousses afin de leur offrir un mentorat technologique assuré par des chercheurs de Meta FAIR Paris, des conseils en stratégie, des ateliers pratiques et un renforcement gratuit de leur infrastructure technologique.

L'ACCÉLÉRATEUR Y COMBINATOR

Entre janvier et avril 2025, l'accélérateur californien *Y Combinator* a également été proactif au sein du tissu entrepreneurial français, en sélectionnant des jeunes pousses françaises à fort potentiel, développant des modèles d'intelligence artificielle générative. À la différence d'un incubateur, un accélérateur s'adresse à des *startups* déjà constituées, afin de stimuler leur croissance à travers des programmes intensifs de plusieurs mois.



SOURCE MONECO

À cet égard, *Y Combinator* a lancé un programme sélectionnant rigoureusement de jeunes entreprises du numérique, leur octroyant jusqu'à 500 000 dollars de financement, accompagnés de trois mois de mentorat dispensé par des professionnels expérimentés, au sein d'une promotion de 150 entrepreneurs également sélectionnés.

PARTIE 3

En échange, *Y Combinator* prend 7% du capital des entreprises retenues. Depuis sa création en 2005, *Y Combinator* suscite l'intérêt du monde entrepreneurial français, ayant contribué à l'émergence de géants comme *OpenAI*, *Airbnb*, *Reddit* ou *Coinbase*. Les fondateurs des entreprises françaises sélectionnées sont majoritairement issus de HEC, de l'INSEAD, de Polytechnique, de CentraleSupélec et d'Epitech, parmi les écoles les plus prestigieuses dans les domaines de l'ingénierie et du commerce.



SOURCE FRENCHWEB



SOURCE BUSINESS SET UP

Cependant, le programme de *Y Combinator* tend à désancrer les jeunes pousses françaises de leur territoire d'origine, les incitant à s'installer aux États-Unis. L'accès au capital-risque qu'il offre pousse en effet ces entreprises à abandonner leur statut juridique français pour adopter un statut juridique américain, à l'image du « C Corp Delaware », qui facilite les levées de fonds outre-Atlantique. Ainsi, en 2014, la jeune pousse française *Algolia*, fondée en 2012, a adopté ce statut juridique au Delaware après sa sélection par *Y Combinator*, et a même déplacé son siège social à San Francisco. Il en va de même pour *Jamble*, sélectionnée en 2022, qui a aussi transféré son siège aux États-Unis.

Lors de la promotion hivernale de janvier à avril 2025, *Y Combinator* a retenu trois jeunes pousses françaises parmi plus de 15 000 candidatures annuelles :

- *Dollyglot*, une entreprise ayant développé un modèle d'IA capable de reproduire la voix d'une personne à partir d'un enregistrement de moins de 15 secondes ;
- *Zero Entropy*, un moteur de recherche destiné à retrouver des documents complexes et non structurés ;
- *Excellence AI*, dont le modèle d'IA s'adapte aux élèves de lycée souhaitant exceller en mathématiques, et à terme, dans l'ensemble des matières des programmes d'enseignement du secondaire.

PALANTIR

Concernant les grandes entreprises déjà très structurées, l'entreprise de Peter Thiel — très proche de la communauté du renseignement américaine et de l'administration Trump — a conclu deux contrats en février et mars 2025 avec le groupe français *Saur*, spécialisé dans la distribution d'eau, et avec la *Société Générale*. Dans le cadre de ces accords, *Palantir* a fourni ses solutions *Palantir Foundry* et *Palantir AI Platform*, permettant à l'entreprise américaine d'accéder aux « contrats complexes » de *Saur* et de proposer des outils d'analyse de données pour identifier les risques liés à la criminalité financière pour la *Société Générale*. Ces nouveaux contrats s'ajoutent à ceux déjà signés avec d'autres grands groupes français tels que *Airbus*, *Faurecia* (*Forvia*) ou *Sanofi* qui peinent à trouver des équivalents français ou européens au prix d'une perte de souveraineté flagrante.

PARTIE 3

LES RACHATS D'ENTREPRISES FRANÇAISES PAR DES ENTITÉS AMÉRICAINES

Pendant les cent premiers jours de la présidence de Donald Trump, le tissu des entreprises françaises a été la cible de rachats ou de tentatives d'acquisition, souvent dans des secteurs stratégiques, notamment ceux liés aux technologies de rupture dans le viseur des États-Unis (intelligence artificielle, informatique quantique, biotechnologie, medtech).

Parmi les rachats d'entreprises dans des secteurs stratégiques, il y a la société rennaise, *Secure-IC*, a été rachetée le 21 janvier par *Cadence Design Systems*. Créée en 2010, *Secure-IC* développe des algorithmes de cybersécurité pour les objets connectés et les puces, dès les étapes de conception pré-silicium. Ses activités couvrent également les algorithmes de cryptographie post-quantique ainsi que l'évaluation des risques liés à cette technologie émergente. En 2021, la DARPA américaine avait déjà établi un partenariat avec *Secure-IC*, reconnaissant son expertise en sécurité comme un atout pour le développement de nouvelles technologies militaires plus résilientes. L'entreprise bretonne avait déjà publié plus de 200 brevets et plus de 200 articles scientifiques. Ces brevets ont d'ailleurs été intégrés dans des centaines de millions de puces électroniques, de smartphones, d'ordinateurs et de serveurs. Le principal intérêt de *Cadence Design Systems* réside dans la forte valeur ajoutée de *Secure-IC* dans le domaine des chiplets et des solutions en silicium complexe.



SOURCE AGENCE API



SOURCE THE SOCIABLE

Dans la même perspective, l'entreprise aixoise *Neosyad* a été rachetée par *MicroAire Surgical Instruments* le 23 janvier. Spécialisée dans la production de dispositifs médicaux, *Neosyad* avait mis au point des appareils de liposuction et de traitement du tissu adipeux, permettant de purifier ce dernier de manière automatisée en moins de dix minutes. Puis, le 13 février, *Stilla Technologies* a été acquise par *US Bio-Rad Labs* pour 225 millions de dollars. Fondée en 2013, cette entreprise française de biotechnologie est issue d'un essaimage (*spin-off*) du laboratoire d'hydrodynamique (LadHyX) de l'École Polytechnique. *Stilla Technologies* s'est spécialisée dans le développement d'outils permettant l'analyse simultanée de plusieurs dizaines de biomarqueurs, réduisant ainsi le temps nécessaire à une analyse génétique d'une semaine à une seule journée. Elle est également à l'origine de tests PCR numériques de dernière génération. Le 14 février, l'entreprise américaine *Sensient Technologies Corporation* a acquis la société mosellane *Biolie*. Spécialisée dans les biotechnologies, *Biolie* exploite un procédé breveté d'extraction enzymatique sans solvant, convoité par *Sensient* pour la création d'ingrédients naturels à haute valeur ajoutée.



SOURCE ERASMUS.GR



SOURCE INDUSTRIE COSMÉTIQUE



SOURCE GOMET'



SOURCE LES ECHOS



SOURCE L'USINE NOUVELLE

À la mi-avril, la société bordelaise *Pollen Robotics* a été rachetée par l'entreprise franco-américaine *Hugging Face*. Créée en 2016, *Pollen Robotics* a développé un robot humanoïde, *Reachy 2*, fonctionnant grâce à une intelligence artificielle en open source. Ce robot est déjà utilisé dans de prestigieuses institutions, telles que les laboratoires de Cornell et de Carnegie Mellon. Bien que *Hugging Face* conserve une partie de ses activités en France, l'entreprise est structurée sous juridiction américaine, ce qui entraîne diverses implications juridiques relevant du droit des États-Unis.



SOURCE L'USINE DIGITALE

Toujours dans le domaine des technologies de rupture, la société *Alpha Anomeric* a été rachetée par l'entreprise américaine *Alpha Rose* le 29 avril, qui l'a transformée en filiale. *Alpha Anomeric*, active dans le secteur des biotechnologies, a mis au point une plateforme d'ADN alpha-anomérique-bicyclique (Abc), conçue pour améliorer l'innocuité, l'efficacité et l'applicabilité des traitements à base d'oligonucléotides dans divers contextes pathologiques.



SOURCE FINANCIAL TIMES

Au cours de cette période, d'autres entreprises françaises ont également été rachetées, bien qu'elles n'appartiennent pas à des secteurs stratégiques pour l'économie nationale. Toutefois, certaines d'entre elles produisent des biens considérés comme vitaux, voire critiques. C'est le cas du rachat de la filiale *Opella*, branche grand public de *Sanofi*, qui commercialise des marques emblématiques telles que *doliprane*, *dulcolax*, *lysopaïne*, etc.

Le 30 avril, le fonds d'investissement américain *Clayton, Dubilier & Rice (CD&R)* a finalisé l'acquisition de 50 % des parts d'*Opella* pour un montant de 10 milliards d'euros. *Sanofi* conserve quant à lui 48,2 % du capital. L'accord a été conclu après des négociations entamées le 21 octobre 2024. Or, *CD&R* est reconnu pour sa spécialisation dans les opérations de LBO (Leverage Buy-Out), un montage financier qui impose de fortes exigences de rentabilité aux entreprises rachetées. Ce type de stratégie favorise souvent la délocalisation, au détriment de l'emploi et du maintien des savoir-faire en France — ce, alors même que le président français avait annoncé en 2020 un plan d'investissement de 65 millions d'euros pour relocaliser la production de médicaments dans le pays.

PARTIE 3

D'autres opérations similaires ont eu lieu entre février et avril. Le fonds d'investissement américain *Marlin Equity Partners* a racheté *Didomi* le 22 avril, également via un LBO, en injectant 72 millions d'euros. *Didomi* est spécialisée dans la gestion du consentement et des préférences des utilisateurs sur les sites en ligne. Peu de temps avant, *Didomi* avait absorbé l'entreprise lilloise *Addingwell*, active dans le même domaine. De manière comparable, l'équipementier plasturgique français *Novares* a été acquis le 17 avril par l'américain *First Brand*, via le fonds luxembourgeois *Global Technologies*. Par ailleurs, le fonds américain *Carlyle*, bien connu en France pour ses rachats antérieurs, a été sélectionné le 20 février dans le cadre d'un appel d'offres pour l'acquisition de *SmartTrade Technologies*, une entreprise française ayant développé des logiciels d'analyse de données destinés aux acteurs financiers. À cette date, la transaction — estimée à plus de 600 millions d'euros — n'avait pas encore été officialisée.

Enfin, plusieurs acquisitions de nature moins stratégique ont eu lieu durant cette période :

- Le cabinet de conseil français *Adamontia* a été racheté le 4 avril par *Protiviti*.
- L'entreprise spécialisée dans l'e-commerce *DataHawk* a été reprise le 16 avril par *Worldeye Technologies*.
- Le producteur de luminaires *LED SNED* a été acquis le 6 février par *STRATACACHE*.
- Le 23 janvier, l'américain *TransPerfect* a finalisé le rachat de *H2A*, une entreprise française spécialisée dans les services de relation client.



SOURCE VOSGES MATIN



SOURCE CHALLENGES

CONCLUSION



SOURCE CNN

La réélection de Donald Trump en novembre 2024 traduit un mouvement de fond au sein de la société américaine, qui semble voué à s'inscrire dans la durée. Entre le 20 janvier et le 30 avril 2025, le président réélu a signé près de cent quarante décrets présidentiels, accompagnés de plusieurs dizaines de mémorandums et de déclarations désarçonnantes.

Pour son second mandat, Donald Trump s'est entouré d'une équipe plus alignée avec sa stratégie économique, tant au sein du camp républicain qu'au-delà. Les grands dirigeants capitalistes de la tech américaine ont manifesté leur soutien au nouveau locataire de la Maison Blanche, chacun selon des motivations distinctes. Certains souhaitent l'accompagner directement dans ses réformes, dans une forme de « brologarchie », à l'image d'Elon Musk. D'autres, comme Peter Thiel, partagent avec lui une proximité idéologique assumée. À l'inverse, des figures telles que Jeff Bezos, Sam Altman ou Mark Zuckerberg semblent s'aligner davantage par opportunisme, mus par la crainte de représailles réglementaires ou fiscales. La plupart convergent toutefois sur un point : faire des avancées technologiques un levier central du progrès social, et considérer la déréglementation de l'État comme une condition nécessaire à leur expansion. En cela, ils s'alignent avec les objectifs de Trump en matière de « débureaucratisation » et de « reprivatization » de l'économie américaine.

À son arrivée au pouvoir, la puissance des États-Unis est affaiblie. Le pays souffre d'un niveau d'endettement supérieur au budget de sa défense nationale et de déficits commerciaux structurels, issus du libre-échange et de la désindustrialisation promus — ou tolérés — par ses prédécesseurs, sans considération pour leurs conséquences sur les territoires ni pour les avantages offerts à ses rivaux. En réaction à cette situation dégradée, le président américain et sa nouvelle administration tournent le dos à la mondialisation économique, pourtant façonnée par les États-Unis depuis 1945. Ils optent pour une réorientation mercantiliste et nationaliste, incarnée par la politique de l'« America First Trade Policy ». Celle-ci repose sur un principe central : « la sécurité économique fait partie de la sécurité nationale ». Au cours de ses cent premiers jours, cela s'est concrétisé par une offensive douanière d'ampleur mondiale, ciblant en priorité les pays avec lesquels les États-Unis enregistrent des déficits commerciaux, dans l'objectif de les rééquilibrer par la négociation. Les droits de douane sur l'acier et l'aluminium étrangers illustrent ce retour du protectionnisme. Ils traduisent la conviction que toute réindustrialisation nécessite une base sidérurgique nationale forte. En parallèle, les pressions exercées pour faire baisser les taux d'intérêt par la Réserve fédérale visent à affaiblir le dollar, stimuler la croissance et reconstruire une économie de production dotée d'une base industrielle de défense la plus souveraine possible en cas de conflit majeur. Cela étant dit, l'offensive douanière du 2 avril a montré ses limites. Elle a déstabilisé les marchés financiers et perturbé les chaînes d'approvisionnement des entreprises américaines. D'où l'instauration d'une pause tarifaire de 90 jours et de mesures d'exemption ciblées.



SOURCE THE NEW YORK TIMES

Le renforcement du nationalisme économique américain s'est également traduit par une feuille de route visant la réduction des dépendances en matières premières, notamment en minerais stratégiques. Cela passe par la relance de l'extraction sur le territoire national et les sous-sols marins, parfois sans étude de faisabilité préalable. Dans la même logique, l'administration Trump a modifié la loi extraterritoriale FCPA. Les condamnations visant les entreprises américaines seront désormais révisées, suspendues ou annulées, afin que seules les entreprises étrangères soient ciblées. Le soutien de l'État fédéral se manifeste aussi à travers l'Advocacy Center, rattaché au Département du Commerce et en lien direct avec les services de renseignement, dont les budgets ont été augmentés. Ces services coopèrent désormais plus étroitement avec le Bureau of Industry and Security (BIS), dirigé par Howard Lutnick, pour contrôler les exportations de technologies de rupture, en particulier face à la stratégie chinoise de « fusion civile-militaire ». Une attention spécifique est portée à Hong Kong, considéré comme un hub de transbordement vers la Chine, la Russie et l'Iran. Par ailleurs, le CFIUS, dont les pouvoirs ont été étendus, surveille de plus près les investissements américains susceptibles d'aider Pékin à atteindre ses objectifs technologiques civils et militaires.



SOURCE BIG THINK

Si la guerre commerciale menée par Donald Trump n'est pas terminée, le bilan à son centième jour reste contrasté. D'un côté, certaines entreprises américaines et étrangères — notamment dans la sidérurgie, la pharmaceutique et les hautes technologies — ont annoncé des investissements majeurs aux États-Unis. La baisse des prix de l'énergie a contribué à freiner l'inflation, et le déficit commercial américain a légèrement diminué par rapport à la même période en 2024. Mais de l'autre côté, le PIB américain s'est

contracté, et les principaux indices boursiers ont reculé. Certains milliardaires proches de Trump ont essuyé des pertes importantes, témoignant des risques accrus de récession à moyen terme.

À l'évidence, le raffermissement du nationalisme économique américain s'explique aussi par les tensions géopolitiques mondiales, dont les dynamiques prennent racine dans les années 1970 : le rebond économique chinois (Deng Xiaoping, 1978), la reprise en main des ressources naturelles par les anciens pays colonisés (chocs pétroliers), le renouveau d'un islam politique en rupture avec la globalisation occidentale (révolution iranienne de Khomeyni, 1978–1979), et le réveil des empires continentaux hostiles aux États-Unis (Russie, Chine, Iran).



SOURCE BRITANNICA



SOURCE BRITANNICA



SOURCE HISTORY.COM



SOURCE FOREIGN POLICY

À la date de la réélection de Donald Trump, la Chine constitue le principal rival systémique des États-Unis. Elle menace leur statut de puissance dominante dans tous les domaines. Washington la considère en outre comme responsable de la crise du fentanyl, tout en l'accusant de pillage technologique de masse et de dévaluations monétaires manipulées. Le pouvoir millénariste en place à Téhéran reste également une priorité stratégique pour les États-Unis, en raison de sa volonté d'acquérir l'arme nucléaire et de son potentiel de déstabilisation au Moyen-Orient. La Russie, de son côté, poursuit sa guerre impérialiste en Ukraine. Malgré les promesses d'un accord de paix formulées par le président Trump pour le 30 avril, les pourparlers stagnent, et le soutien américain à Kiev demeure erratique. Depuis le début du conflit en 2022, la communauté américaine du renseignement a souligné le rapprochement stratégique entre la Chine, la Russie, l'Iran et la Corée du Nord, dans le but de former un front anti-occidental. Ce bloc est perçu comme une menace de premier ordre, tant sur le plan économique que militaire. S'y ajoutent les efforts des BRICS élargis pour s'extraire du système financier et monétaire international, dominé par le dollar, monnaie de réserve mondiale. Pour défendre le rôle central du dollar, la nouvelle administration Trump mise, entre autres, sur les cryptoactifs, et en particulier sur les stablecoins, censés renforcer sa légitimité comme monnaie d'ancrage planétaire. Dans cette optique, plusieurs mesures pro-cryptomonnaies ont été adoptées. Les États-Unis veulent devenir « la capitale mondiale des cryptomonnaies », en préparant un cadre réglementaire adapté et en nommant des acteurs favorables aux cryptoactifs à la tête de la SEC. Enfin, Donald Trump et son équipe envisagent la création d'un fonds souverain américain, dont les ambitions prédatrices à l'égard d'entreprises étrangères innovantes sont à peine dissimulées.

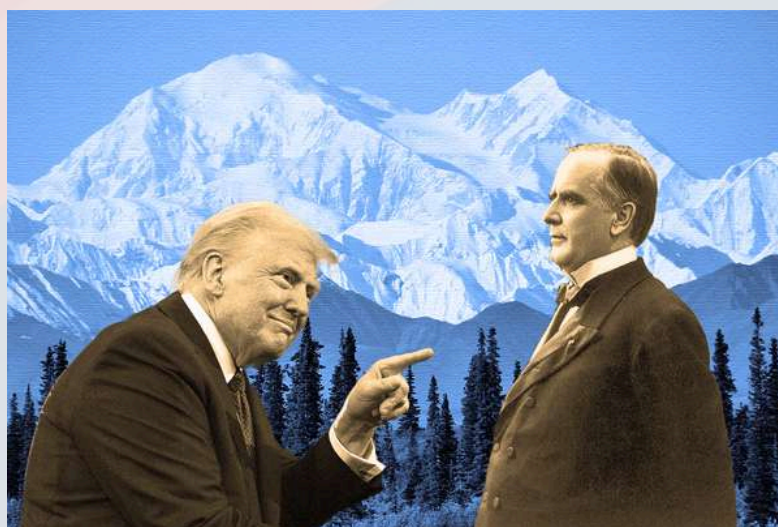


SOURCE THE STRATEGIST



SOURCE SLATE.COM

De manière plus surprenante et inquiétante, le nouveau locataire de la Maison Blanche a ajouté une nouvelle dimension à la définition de la puissance américaine : le contrôle physique de territoires étrangers. En contradiction totale avec l'ordre international fondé sur des règles (« *Rules-Based International Order* ») construit depuis 1945, ainsi qu'avec les traités d'alliance existants, Donald Trump envisage sérieusement l'annexion du canal de Panama, du Canada et du Groenland, au nom de la crédibilité stratégique des États-Unis sur la scène mondiale. Dans cette perspective révisionniste, il entend renouer avec l'expansionnisme territorial des XVIII^e et XIX^e siècles, au cours desquels ces territoires figuraient déjà parmi les objectifs géopolitiques et géoéconomiques des États-Unis.



SOURCE TRUTHDIG



SOURCE NATURE

Outre ses ambitions territoriales, le nouveau président américain a multiplié les décrets et mesures pour garantir la suprématie technologique — et, par extension, économique — des États-Unis. Cette quête repose sur plusieurs technologies de rupture : intelligence artificielle, informatique quantique et biotechnologies. Ces dernières sont à la fois des démultiplicateurs de productivité et des outils stratégiques essentiels pour la défense nationale. Le pays qui parvient à les maîtriser le premier dispose d'un avantage décisif sur ses concurrents. D'autres technologies sont également considérées comme prioritaires : ordinateurs haute performance, réacteurs nucléaires de nouvelle génération, et fusion nucléaire.

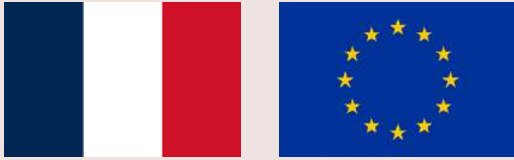
Pour accélérer leur développement, l'État fédéral déploie tous les leviers disponibles : investissements massifs, synergies public-privé, déréglementation ciblée, et mobilisation des laboratoires nationaux du Département de l'Énergie. L'administration Trump considère que perdre cette course technologique mettrait en péril la suprématie américaine et sa sécurité nationale. Dans cette optique, la politique énergétique a été réorientée. Les priorités écologiques de l'administration précédente ont été abandonnées au profit d'alternatives carbonées et nucléaires. Par une succession de décrets et de déréglementations, une myriade de projets d'extraction et d'exportation d'hydrocarbures et de charbon ont été relancés. L'objectif est clair : faire baisser le coût de l'énergie pour l'industrie, les ménages, et surtout pour les technologies de pointe, notamment l'IA, particulièrement énergivore. Parallèlement, les responsables américains lancent une « Renaissance du nucléaire ». Elle vise à réduire les dépendances aux importations russes et chinoises, à rouvrir des centrales, à soutenir le développement des petits réacteurs modulables ainsi que le combustible HALEU, et à accélérer les recherches sur la fusion nucléaire. Celles-ci pourraient progresser plus rapidement grâce à la convergence entre intelligence artificielle et technologies quantiques. Au-delà du Département de l'Énergie, la commande publique — estimée à plus de 1000 milliards de dollars en 2026 — servira de levier de stimulation pour le secteur privé, des GAFAM aux jeunes pousses innovantes ciblées par la Defense Innovation Unit, qui étend ses activités à de nouveaux territoires américains depuis 2025. Cependant, ces choix stratégiques ignorent largement les conséquences sur le climat et la biodiversité, alors même que les limites écologiques commencent à remettre en cause les fondements de l'économie américaine et, à terme, la vie humaine sur Terre. Concrètement, entre le 20 janvier et le 30 avril, l'administration a gelé le financement de nombreux champs de recherche liés à l'environnement, au profit de projets consacrés exclusivement à la sécurité nationale. Ces recherches sont délibérément purgées de tout contenu associé — à tort ou à raison — au post-modernisme militant issu des universités américaines.



SOURCE FINANCIAL TIMES



SOURCE PAMFLETI



SOURCE LE MONDE



SOURCE POLITICO

En ce qui concerne la France, elle figure parmi les cibles du mercantilisme américain, en raison de son appartenance à l'Union européenne, qui enregistre un excédent commercial de près de 200 milliards d'euros avec les États-Unis. Bien que Paris affiche un déficit dans le commerce bilatéral de biens — contrairement à l'Italie et à l'Allemagne — les droits de douane américains annoncés à l'encontre de la France ont initialement oscillé entre 20 % pour l'Hexagone et jusqu'à 50 % pour certains territoires d'outre-mer, avant d'être ramenés à 10 % à la suite de la pause tarifaire. Par ailleurs, les chiffres officiels du commerce bilatéral ne prennent pas en compte « l'effet de Rotterdam », ce qui signifie que les importations réelles de produits « *Made in USA* » en France sont très probablement sous-évaluées. Les principaux secteurs français exportateurs vers les États-Unis sont : l'aérospatial, les vins et spiritueux, les produits pharmaceutiques et les cosmétiques. La production destinée au marché américain est principalement localisée en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Grand Est, les Pays de la Loire, en Occitanie, en Normandie, et en Nouvelle-Aquitaine.

Au niveau des responsables français et européens concernés par le commerce extérieur, les déclarations ont été divergentes. Côté français, le président de la République et le ministre chargé du commerce extérieur ont condamné l'offensive douanière américaine et ont appelé à une riposte européenne coordonnée. Du côté de l'Union européenne, les responsables ont choisi de ne pas engager de représailles immédiates, afin d'éviter une escalade qui aurait pu conduire à une hausse encore plus marquée des droits de douane. La Commission européenne mise sur une phase de négociation prévue pour l'été 2025, dans l'objectif d'éviter une hausse de 20 % des droits de douane. Cela pourrait impliquer — très probablement — de faire partiellement l'impasse sur certains intérêts européens, au bénéfice d'intérêts américains, dans une logique d'atténuation des pertes globales. Quant au monde de l'entreprise en France, les principaux syndicats patronaux se sont indignés de la guerre commerciale dirigée contre l'Europe. Ils appellent à des négociations actives à Bruxelles, tout en prônant l'évitement de réactions précipitées. Le MEDEF estime que l'Union européenne doit ouvrir de nouveaux marchés pour permettre aux entreprises françaises de s'adapter aux protectionnismes chinois et américain. Le METI plaide pour un renforcement des incitations fiscales, normatives et énergétiques en faveur de la production, afin de compenser les effets des droits de douane. Ce constat est partagé par la CPME, qui réclame une réorientation stratégique vers une économie de production, plutôt qu'une économie fondée sur la consommation. Elle déplore également la lenteur de réaction et le manque de vision stratégique de l'Union européenne face aux ambitions mercantilistes de Washington.



SOURCE LE FIGARO



SOURCE INSTITUT MONTAIGNE



SOURCE SUD RADIO

Concernant les entreprises françaises dépendantes, d'une manière ou d'une autre, des États-Unis — des grands groupes du CAC 40 jusqu'aux PME en région — l'étude d'une fraction d'entre elles permet de faire ressortir plusieurs modèles d'adaptation face à l'offensive douanière à la date du centième jour de Donald Trump au pouvoir. Certaines envisagent ou investissent déjà aux États-Unis, parfois au détriment de leurs activités en France. D'autres choisissent de réorganiser leurs chaînes d'approvisionnement, ou de compenser l'impact des droits de douane par une hausse de leurs prix sur le marché américain, voire en décidant de rogner leurs marges ou de réduire leurs coûts de fonctionnement. Une partie d'entre elles réfléchit aussi, de manière stratégique, à ouvrir une filiale de vente sur le sol américain, afin de réduire le montant des taxes douanières. Enfin, certaines entreprises sont épargnées par ces mesures tarifaires, soit grâce à une capacité de production déjà implantée aux États-Unis, soit parce qu'elles ne sont pas exposées au marché américain. Toutefois, elles restent vulnérables à une éventuelle récession outre-Atlantique, ou bien ont choisi de se désengager du marché américain pour se rediriger vers d'autres marchés étrangers.



SOURCE BFM BOURSE



SOURCE RADIO FRANCE



SOURCE ALICE GREN

Au-delà de leurs réactions face aux droits de douane américains, les entreprises françaises ont également été ciblées par des entités américaines cherchant à influencer ou déstabiliser leurs orientations stratégiques. C'est le cas, par exemple, du cabinet de notation *Institutional Shareholder Services*, qui s'est opposé à certaines entreprises de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) françaises, ou encore du fonds d'investissement américain *Elliott Management*, engagé contre *TotalEnergies*. Les offensives économiques menées par des entreprises américaines, notamment les GAFAM, ont également visé des institutions françaises. Ainsi, l'Éducation nationale et l'École polytechnique ont accepté d'adopter certaines solutions américaines, au détriment d'alternatives souveraines françaises ou européennes, au motif qu'il n'existerait pas d'équivalent aussi performant. Cette création de dépendance vis-à-vis des États-Unis se retrouve également dans le tissu entrepreneurial des jeunes pousses du numérique et de l'IA, souvent fondées par des diplômés de grandes écoles françaises. Beaucoup d'entre elles sont orientées vers l'écosystème américain via des structures comme l'accélérateur *Y Combinator*, ou par la présence de grandes entreprises américaines à Station F, ce qui contribue à leur désancrage du territoire national. Plus significativement encore, plusieurs entreprises françaises positionnées sur des secteurs technologiques stratégiques — quantique, intelligence artificielle, biotechnologies ou défense — ont déjà été rachetées ou sont en cours d'acquisition par des acteurs américains. Ces opérations contribuent ainsi à l'accroissement de la puissance des États-Unis par l'économie, au détriment des intérêts stratégiques français.



SOURCE ELUCID

En définitive, les cent premiers jours du président des États-Unis, Donald Trump, ne constituent qu'un début d'action appelé à se poursuivre jusqu'à la fin de son mandat, en 2029. Les élections de mi-mandat (*midterms*) prévues en novembre 2026 seront décisives pour mesurer le niveau de satisfaction des électeurs vis-à-vis de sa politique. Dans l'éventualité où son bilan est jugé positif et où Trump remporte ces élections, la probabilité que son vice-président, JD Vance, accède à la Maison-Blanche en 2029 augmentera mécaniquement, sauf événement imprévu. Ce scénario laisse entrevoir une continuité probable dans la quête de puissance amorcée par Donald Trump. À cet égard, l'historien Fernand Braudel rappelait que la recherche d'accroissement de puissance des États prévaut sur les logiques de marché, ce qui semble confirmer l'orientation globale prise par la nouvelle administration américaine en place.



SOURCE ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS

Dans un monde où personne ne fait de cadeau à personne, et où si la France ne défend pas ses intérêts, nul ne le fera à sa place, Paris — comme les autres capitales européennes — ne devraient-elles pas prendre pleinement conscience du nouveau visage des États-Unis, pour mettre fin à leur servitude volontaire et trouver leur propre chemin de la puissance ?



SOURCE LE MONDE



SOURCE PARTES.COM.BR

BIBLIOGRAPHIE

PARTIE 1

A. RETOUR SUR L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP

1. NOVEMBRE 2024 : DONALD TRUMP REMPORTE LE VOTE ÉLECTORAL

- The Guardian. The key swings that handed Trump the White House – a visual analysis. (2024, 6 novembre). [[Lien](#)]
- The New York Times. 2024 Precinct-Level Election Results. (2025). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump's return to power fueled by Hispanic, working-class voter support. (2024, 6 novembre). [[Lien](#)]

2. RED AND BLUE AMERICA : UNE VISION DU MONDE MANICHÉENNE

- The Atlantic. After Babel: Why the Past 10 Years of American Life Have Been Uniquely Stupid. (2022, mai). [[Lien](#)]
- Le Monde – Les Décodeurs. Comment l'inflation, facteur du vote pro-Trump, a affecté les Américains depuis quatre ans. (2024, 16 novembre). [[Lien](#)]
- Ground Experience. The Evolution of postmodern thought: Helen Pluckrose. (2021, 2 janvier). [[Lien](#)]

3. L'ÉLECTEUR DE TRUMP : PAS UN PROFIL UNIQUE

- AP News. How 5 key demographic groups voted in 2024: AP VoteCast. (2024, 7 novembre). [[Lien](#)]
- Edison Research. Latino male voters shift toward Trump in 2024 election. (2024, novembre). [[Lien](#)]

B. LE RENFORCEMENT DU NATIONALISME ÉCONOMIQUE AMÉRICAIN

1. L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE AMÉRICAINNE

- Vie publique. A, Antonin. Le dollar, monnaie de réserve mondiale. (2019, 13 décembre). [[Lien](#)]
- U.S Census. Elucid. Décomposition par secteur du PIB des États-Unis entre 1800 et 2024 (24 avril 2025). [[lien](#)]
- INRETS. A, Frémont. Le monde en boîtes : Conteneurisation et mondialisation. (2007, janvier). [[Lien](#)]
- OMC. The Kennedy Round, Geneva, 1964–1967. (1998, mai). [[Lien](#)]
- Office of the Historian. Nixon and the End of the Bretton Woods System, 1971–1973. (s.d). [[Lien](#)]
- U.S Census. Elucid. Décomposition par secteur du PIB des États-Unis entre 1800 et 2024 (24 avril 2025). [[lien](#)]
- FMI. Elucid. Le commerce extérieur des États-Unis entre 1950 et 2024 (24 avril 2025). [[lien](#)]

BIBLIOGRAPHIE

- BEA. Elucid. Flux de capitaux entrant et sortant des États-Unis en pourcentage du PIB,1980-2024 (24 avril 2025). [\[lien\]](#)
- BEA. Elucid. Solde de la position financière extérieure des États-Unis en pourcentage du PIB,1980-2024 (24 avril 2025). [\[lien\]](#)
- Elucid. Euro, Dollar, Yuan : où en sont nos monnaies ? (16 janvier 2025) [\[lien\]](#)
- The Wall Street Journal. A, DeBarros. The Countries Driving America's \$1.2 Trillion Trade Deficit in Goods. (2025, 10 mars). [\[Lien\]](#)
- BEA. Elucid. Solde de la position financière extérieure des États-Unis en pourcentage du PIB,1980-2024 (24 avril 2025). [\[lien\]](#)
- Marketplace. K, Schneider. U.S. debt just hit \$35 trillion. Is it putting the global economy at risk? (2024, 13 août). [\[Lien\]](#)
- AMG National Trust. P, Ryan. U.S. Federal Debt: A Decade of Decisions & Fiscal Challenges Ahead. (2023, 18 octobre). [\[Lien\]](#)
- Bloomberg. J, Smith. Trump Treasury Nominee Scott Bessent Focuses on US Deficit, Debt Spending. (2024, 16 décembre). [\[Lien\]](#)
- Hoover Institution. N, Ferguson. Ferguson's Law: Debt Service, Military Spending, and the Fiscal Limits of Power. (2025, 21 février). [\[Lien\]](#)

2. LA NOUVELLE ÉCONOMIQUE DE DONALD TRUMP

JD VANCE

- Financial Times. Donald Trump picks Ohio senator JD Vance as 2024 running mate. (2024, 15 juillet). [\[lien\]](#)
- Forbes. A, Pequeno IV. JD Vance and Peter Thiel: What to Know About the Relationship Between Trump's VP Pick and the Billionaire. (2024, 16 juillet). [\[lien\]](#)
- Le Figaro. M, Bernier. Peter Thiel et JD Vance s'en réclament : l'étrange engouement de la droite américaine pour la pensée de René Girard. (2025, 28 avril). [\[lien\]](#)
- Politico. I, Ward. Mr. MAGA Goes to Washington. (2024, 15 mars). [\[lien\]](#)
- The New York Times. Read the Transcript of J.D. Vance's Convention Speech. (2024, 17 juillet). [\[lien\]](#)
- YouTube.JD Vance on tariffs and taxes. (2024, 12 septembre). [\[lien\]](#)

STEPHEN MIRAN

- La Tribune. Stephen Miran, l'architecte de l'ombre de la guerre commerciale de Trump. (2025, 17 avril). [\[lien\]](#)
- Hudson Bay Capital. S, Miran. A User's Guide to Restructuring the Global Trading System. (2024, novembre). [\[lien\]](#)

PETER NAVARRO

- Le Grand Continent. [Auteur non précisé]. Peter Navarro. (2025, 10 février). [\[lien\]](#)
- Project 2025. P, Navarro. The Case for Fair Trade. (2024, juillet). [\[lien\]](#)

HOWARD LUTNICK

- Financial Times. Donald Trump picks Howard Lutnick to run commerce department (19 novembre 2024). [\[lien\]](#)
- YouTube. PBSNewsHour, Howard Lutnick testifies at Senate confirmation hearing for commerce secretary (29 janvier 2025). [\[lien\]](#)

BIBLIOGRAPHIE

JAMIESON GREER

- La Presse. Donald Trump désigne l'avocat Jamieson Greer représentant au commerce. (2024, 26 novembre). [[lien](#)]
- Financial Times. Donald Trump rounds out economic team after tariff threats (27 novembre 2024). [[lien](#)]
- Yahoo Finance. Jamieson Greer's confirmation hearing to be US trade representative. (2025, 8 février). [[lien](#)]

SCOTT BESSENT

- Fox Business. Treasury Secretary Nominee Scott Bessent's '3-3-3' Plan: What to Know. (2024, 25 novembre). [[lien](#)]
- Financial Times. Scott Bessent pushes gradual 2.5% universal US tariffs plan. (2025, 11 février). [[lien](#)]
- The Economist. S, Bessent. The international economic system needs a readjustment. (2024, 23 octobre). [[lien](#)]

ELON MUSK

- L'Opinion. Elon Musk. (2025, 11 mai). [[lien](#)]
- YouTube. Joe Rogan Experience #2223 – Elon Musk. (2024, 31 octobre). [[lien](#)]
- Financial Times. [Auteur non précisé]. Elon Musk backs Howard Lutnick as agent for 'change' at US Treasury. (2024, 11 décembre). [[lien](#)]

KEVIN HASSETT

- Financial Times. 'We have to rebuild our country': Donald Trump and his team pursue economic shock therapy. (2025, 11 mars). [[lien](#)]
- Financial Times. Donald Trump rounds out economic team after tariff threats. (2024, 15 décembre). [[lien](#)]

3. L'OFFENSIVE DOUANIÈRE À VISÉE MERCANTILISTE

I) AMERICA FIRST TRADE POLICY

- The White House. America First Trade Policy. (2025, 20 janvier). [[lien](#)]

II) LES PREMIÈRES MENACES DE DROITS DE DOUANE CONTRE LES BRICS ÉLARGIS

- Business Standard. R. Singh. Donald Trump warns Brics: 'Say goodbye to America' if US dollar is replaced. (2025, 31 janvier). [[lien](#)]
- Financial Times. Nouriel Roubini. A bipolar currency regime will replace the dollar's exorbitant privilege. (2022, 15 février). [[lien](#)]
- Les Échos. Au sommet des BRICS, une esquisse du monde monétaire de demain. (2024, 22 octobre). [[Lien](#)]
- Les Échos. Alternative à SWIFT : le projet de système de paiement des BRICS inquiète les États-Unis. (2025, 12 janvier). [[Lien](#)]

III) LES PREMIERS DROITS DE DOUANE CONTRE LE CANADA, LE MEXIQUE ET LA CHINE

- The White House. Imposing Duties to Address the Situation at Our Southern Border. (2025, 1er février). [\[Lien\]](#)
- The White House. Imposing Duties to Address the Flow of Illicit Drugs Across Our Northern Border. (2025, 1er février). [\[Lien\]](#)
- The White House. Imposing Duties to Address the Synthetic Opioid Supply Chain in the People's Republic of China. (2025, 1er février). [\[Lien\]](#)
- Franceinfo. Crise du fentanyl aux États-Unis : quel rôle jouent vraiment le Mexique, la Chine et le Canada ? (2025, 30 mai). [\[Lien\]](#)
- HPSCI Open Event: 2025 Annual Threat Assessment Hearing. Propos de la directrice du renseignement national. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)
- Senate Hearing on the 2025 Annual Threat Assessment of the U.S. Intelligence Community. Propos du directeur de la CIA John Ratcliffe. (2025, 25 mars). [\[Lien\]](#)
- The White House. Further Amendment to Duties Addressing the Synthetic Opioid Supply Chain in the People's Republic of China. (2025, 3 mars). [\[Lien\]](#)

IV) LES DROITS DE DOUANE SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM INDISPENSABLES À LA RÉINDUSTRIALISATION

- The White House. Fact Sheet: President Donald J. Trump Restores Section 232 Tariffs. (2025, 11 février). [\[Lien\]](#)
- Wall Street Journal. Trump Imposes Global 25% Steel, Aluminum Tariffs. (2025, 10 février). [\[Lien\]](#)
- Council on Foreign Relations. Shannon K. O'Neil, Julia Huesa. What Trump's Aluminum and Steel Tariffs Will Mean, in Six Charts. (2025, 14 février). [\[Lien\]](#)

V) LES DROITS DE DOUANE SUR LES VÉHICULES PRODUITS À L'ÉTRANGER

- CNBC. Trump grants automakers one-month exemption from tariffs. (2025, 5 mars). [\[Lien\]](#)
- Reuters. D. Lawder, D. Shepardson, D. Ljunggren. Trump exempts some automakers from Canada, Mexico tariffs for one month. (2025, 5 mars). [\[Lien\]](#)
- The White House. Adjusting Imports of Automobiles and Automobile Parts into the United States. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)
- The New York Times. Trump Plans 25% Tariff on Imported Cars, Sparking Global Trade Tensions. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)

VI) LES DROITS DE DOUANE CONTRE LES PAYS QUI ACHÈTENT DU PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN

- Le Monde. J. Pouille & H. Thibault. From Venezuela to Iran: Donald Trump targets China's interests, while China struggles to respond. (2025, 25 mars). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. V. Bergengruen. Trump Orders GOP Donor's Oil Company to Leave Venezuela. (2025, 29 mars). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. B. Schwartz; C. Eaton. Chevron CEO lobbies for more time to wind down Venezuela operations. (2025, 20 mars). [\[Lien\]](#)

VII) LA GRANDE OFFENSIVE DOUANIÈRE DE TRUMP CONTRE LE MONDE

- The White House. D. Trump. Regulating Imports with a Reciprocal Tariff to Rectify Trade Practices that Contribute to Large and Persistent Annual United States Goods Trade Deficits. (2025, 2 avril). [\[Lien\]](#)
- Le Grand Continent. Rationaliser les tarifs de Trump : la théorie d'Oren Cass pour expliquer le Liberation Day. (2025, 8 avril). [\[Lien\]](#)

VIII) L'ESCALADE DOUANIÈRE AVEC LA CHINE

- Hong Kong Free Press. L, Lin & O, Hotham. How Trump's 'Liberation Day' tariffs will impact China. (2025, 4 avril). [\[Lien\]](#)
- The White House. D. J. Trump. Further Amendment to Duties Addressing the Synthetic Opioid Supply Chain in the People's Republic of China as Applied to Low-Value Imports. (2025, 2 avril). [\[Lien\]](#)
- The White House. Amendment to Reciprocal Tariffs and Updated Duties as Applied to Low-Value Imports from the People's Republic of China. (2025, 8 avril). [\[Lien\]](#)
- The New York Times. A, Swanson. Trump Has Added 145% Tariff to China, White House Clarifies. (2025, 10 avril). [\[Lien\]](#)

IX) LA PAUSE DE 90 JOURS ET LES EXEMPTIONS SUR LES BIENS DE CONSOMMATION

- The White House. D. J. Trump. Modifying Reciprocal Tariff Rates to Reflect Trading Partner Retaliation and Alignment. (2025, 9 avril). [\[Lien\]](#)
- CNN. Reciprocal tariff pause: Trump's decision and its implications. (2025, 9 avril). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. J. Smith. Markets Swing Wildly as Trump Holds His Ground on Tariff Plan. (2025, 7 avril). [\[Lien\]](#)
- The White House. D. J. Trump. Modifying Reciprocal Tariff Rates to Reflect Trading Partner Retaliation and Alignment. (2025, 9 avril). [\[Lien\]](#)
- CNBC. D. Kolodny. Trump exempts phones, computers, chips from tariffs, offering relief to Apple, Dell. (2025, 12 avril). [\[Lien\]](#)

X) L'AMBITION DE DONALD TRUMP D'ABAISSE LES TAUX D'INTÉRÊT DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE POUR DÉVALUER LE DOLLAR

- Reuters. Trump threatens to try and fire Fed chief Powell. (2025, 17 avril). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. Trump Renews Call for Rate Cut, Slams Fed Chair. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Le Figaro. Comment le dollar faible souhaité par Donald Trump pénaliserait l'Europe et la Chine. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. Potential Fed Chair Candidate Says Current Wounds Are 'Self-Inflicted'. (2025, 25 avril). [\[Lien\]](#)

XI) LA CLARIFICATION DES DROITS DE DOUANE

- The White House. D. J. Trump. Addressing Certain Tariffs on Imported Articles. (2025, 29 avril). [\[Lien\]](#)
- Wall Street Journal. Trump Tariffs on Autos Come With Lots of Exceptions. (2025, 29 avril). [\[Lien\]](#)

XII) LE BILAN PROVISoire DE LA GUERRE COMMERCIALE AU 30 AVRIL 2025

- Council on Foreign Relations. R, Ferguson Jr. The Intellectual Origins of Trump's Economic Policies. (2025, 24 février). [\[Lien\]](#)
- ING Think. J, Knightley. US economy shrinks on import surge. (2025, 30 avril). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. Trump's First 100 Days Were Worst for Dow, S&P 500 Since Nixon. (2025, 29 avril). [\[Lien\]](#)
- Trading Economics. United States Inflation Rate. (2025, 31 mai). [\[Lien\]](#)
- Reuters. D. Shepardson, S. Holland. Trump and TSMC announce \$100 billion plan to build five new US factories. (2025, 3 mars). [\[Lien\]](#)

BIBLIOGRAPHIE

- Reuters. A. Sriram, A. Bajwa. Nvidia to produce AI servers worth up to \$500 billion in US over four years. (2025, 14 avril). [[Lien](#)]
- Apple Newsroom. Apple will spend more than \$500 billion in the U.S. over the next four years. (2025, 24 février). [[Lien](#)]
- The Tech Portal. A. Singh. IBM plans \$150Bn US investment to strengthen quantum computing efforts. (2025, 28 avril). [[Lien](#)]
- Bloomberg. Abbott to Expand US Manufacturing as Tariff Impact Looms. (2025, 16 avril). [[Lien](#)]
- Reuters. Johnson & Johnson Plans \$55 Billion in US Investments Over the Next Four Years. (2025, 21 mars). [[Lien](#)]
- AOL News. Merck to Invest \$1 Billion in U.S. Drug Manufacturing Plant. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- Fox Business. Eli Lilly Investing \$27B More in US Manufacturing. (2025, 27 février). [[Lien](#)]
- BioProcess International. Novartis annonce un investissement de 23 milliards de dollars dans la fabrication et la R&D aux États-Unis. (2025, 11 avril). [[Lien](#)]
- Reuters. J. Revill. Roche investira 50 milliards de dollars aux États-Unis sur cinq ans. (2025, 22 avril). [[Lien](#)]
- Digitimes. Chiang, J.-C., & Li, L. Honda augmente son investissement aux États-Unis de 40 % pour étendre la production de véhicules électriques et hybrides. (2025, 3 février). [[Lien](#)]
- Hyundai Newsroom. Hyundai Motor Manufacturing Alabama annonce un investissement de 290 millions de dollars pour améliorer la production de SUV. (2025, 20 février). [[Lien](#)]
- AWP/AFP. ArcelorMittal investit aux États-Unis plutôt qu'en Europe. (2025, 6 février). [[Lien](#)]
- GE Aerospace. GE Aerospace to Invest Nearly \$1B in U.S. Manufacturing in 2025. (2025, 12 mars). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – January 2024. (2024, 12 février). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – February 2024. (2024, 12 mars). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – March 2024. (2024, 10 avril). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – January 2025. (2025, 10 février). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – February 2025. (2025, 10 mars). [[Lien](#)]
- Bureau of the Fiscal Service. Monthly Treasury Statement – March 2025. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]
- U.S. Census Bureau. U.S. International Trade in Goods and Services (FT900). (2025, 6 mai). [[Lien](#)]
- U.S. Census Bureau. FT900: U.S. International Trade in Goods and Services. (2025, 6 mai). [[Lien](#)]

4. LA RÉDUCTION DES DÉPENDANCES ÉTRANGÈRES PROBLÉMATIQUES

I) LE CUIVRE

- The White House. Addressing the Threat to National Security from Imports of Copper. (2025, 25 février). [[Lien](#)]
- Mining.com. Trump orders new tariff probe into US copper imports. (2025, 25 février). [[Lien](#)]

II) LE BOIS

- The White House. Immediate Expansion of American Timber Production. (2025, 1er mars). [[Lien](#)]
- The Wall Street Journal. Lumber Tariffs and Disaster Recovery. (2025, 31 mai). [[Lien](#)]

III) LA RELANCE DE L'EXTRACTION TERRESTRE DE MINÉRAIS AUX ÉTATS-UNIS

- The White House. Immediate Measures to Increase American Mineral Production. (2025, 20 mars). [[Lien](#)]
 - The White House. Fact Sheet: President Donald J. Trump Ensures National Security and Economic Resilience Through Section 232 Actions on Processed Critical Minerals and Derivative Products. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- Didier, Julianne. Pourquoi le canular des métaux rares au moment du basculement du moteur thermique vers le moteur électrique. (2022, 7 novembre). [[Lien](#)]

- Atlantic Council. A, Harmon & R, Blakemore. Four critical questions (and expert answers) about Trump's new critical minerals executive order. (2025, 21 mars). [\[Lien\]](#)
- Le Figaro. A, Bohineust. Les terres rares, un «enjeu existentiel» au cœur de l'affrontement entre Donald Trump et Xi Jinping. (2025, 22 mai). [\[Lien\]](#)
- The Heritage Foundation. R. Greenway, J. Fein, R. Stern, W. Beaver, M. Doan, R. Greszler, J. Embree, R. Peters. A Strategy to Revitalize the Defense Industrial Base for the 21st Century. (2025, 7 avril). [\[Lien\]](#)

IV) LA RELANCE DE L'EXTRACTION SOUS-MARINE DE MINERAIS

- Wall Street Journal. Y, Khan. Trump Signs Executive Order Calling for U.S. Deep-Sea Mining. (2025, 24 avril). [\[Lien\]](#)

V) UN ACCORD MINIER SIGNÉ AVEC L'UKRAINE SANS ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Financial Times. US and Ukraine sign natural resources deal. (2025, 30 avril). [\[Lien\]](#)
- Politico Europe. S, Starcevic. Trump demands \$500B in rare earths from Ukraine for continued support. (2025, 11 février). [\[Lien\]](#)
- La Tribune. D, Julienne. Des terres rares en Ukraine? (2025, 20 mars). [\[Lien\]](#)

VI) L'ACCORD MINIER AVEC LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- The Wall Street Journal. N, Bariyo; A, Ward; B, Faucon. War-Torn Congo Has a Deal for Trump: Kick Out Rebels, Get Minerals. (2025, 20 mars). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. US closes in on critical minerals deal with DR Congo. (2025, 30 mai). [\[Lien\]](#)

5. LE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DES EXPORTATIONS AMÉRICAINES ET DES INVESTISSEMENTS

I) LES NOUVELLES PRIORITÉS DU BUREAU OF INDUSTRY AND SECURITY (BIS)

- Gibson Dunn. A. M. Smith, M. S. Axelrod, C. T. Timura, A. K. Syarief, J. duRivage, Z. Kosbie & K. Ball. BIS Update Conference Takeaways: Expect “Dramatic Increase” in Export Controls Enforcement Against U.S. Adversaries. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. US adds dozens of Chinese entities to export blacklist. (2025, 28 mars). [\[Lien\]](#)
- Bloomberg. Trump Blocks 10% of Funds for Key Agency in US-China Tech Race. (2025, 26 mars). [\[Lien\]](#)

II) LES ACTIONS DU BIS PENDANT LES CENT PREMIERS JOURS DE DONALD TRUMP

- Bureau of Industry and Security. Commerce Further Restricts China's Artificial Intelligence and Advanced Computing Capabilities. (2025, 25 mars). [\[Lien\]](#)
- Learn Export Compliance. Understanding the Foreign Direct Product Rule. (2022, 20 décembre). [\[Lien\]](#)
- Bureau of Industry and Security. Commerce Launches Section 232 Investigation on Imports of Medium-Duty and Heavy-Duty Trucks and their parts. (2025, 23 avril). [\[Lien\]](#)
- Bureau of Industry and Security. Commerce Launches Section 232 Investigation on Imports of Processed Critical Minerals and Derivative Products. (2025, 23 avril). [\[Lien\]](#)

III) LES NOUVELLES PRÉROGATIVES DU CFIUS SELON L'AMERICA FIRST INVESTMENT POLICY

- The White House. America First Investment Policy. (2025, 21 février). [[Lien](#)]

IV) LES ACTIONS DU CFIUS

- Reuters. S, Holland. Trump orders use of CFIUS to restrict Chinese investments in strategic areas. (2025, 21 février). [[Lien](#)]
- Atlantic Council. A, Mills. Investment screening reform may stifle international investment in US. (2025, 19 mars). [[Lien](#)]

6. L'AIDE AUX ENTREPRISES AMÉRICAINES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

I) L'USAGE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT POUR AIDER LES ENTREPRISES DANS L'HYPERCOMPÉTITION MONDIALE

- CorpWatch. USA: Spying for Free Trade (2000). [[Lien](#)]
- Assemblée nationale. Rapport d'information n° 4082 – Mme Karine Berger. (2016, octobre). [[Lien](#)]
- Lellouche. Politique Internationale. L'Europe face à l'impérialisme juridique américain. (2019). [[Lien](#)]
- Franceinfo. Les États-Unis ont 17 agences de renseignement. (2015, juin). [[Lien](#)]
- Office of the Director of National Intelligence. IC Budget. [[Lien](#)]
- T. Gnau. Stars and Stripes. National Space Intelligence Center to officially open at Wright-Patterson. (2022, 23 juin). [[Lien](#)]

II) LA RÉVISION DU FCPA

- The White House. Pausing Foreign Corrupt Practices Act Enforcement to Further American Economic and National Security. (2025, 10 février). [[Lien](#)]
- Assemblée nationale. Karine Berger et Pierre Lellouche. Rapport d'information n° 4082 sur l'extraterritorialité de la législation américaine. (2016, 5 octobre). [[Lien](#)]
- LinkedIn. F, Pierucci. Pausing Foreign Corrupt Practices Act Enforcement to Further American Economic and National Security. (2025, 10 février). [[Lien](#)]

III) L'ADVOCACY CENTER AU SEIN DU DÉPARTEMENT DU COMMERCE

- Les Échos. Espionnage économique : le grand tabou français. (2019, 7 mai). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Commerce. Department of Commerce Advocacy Center Launches Expanded Support for U.S. Companies Competing Abroad. (2025, 10 janvier). [[Lien](#)]

C. LES AMBITIONS D'EXPANSIONNISME TERRITORIAL DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

LE CANAL DU PANAMA

- Financial Times. Trump's Panama Canal threat revives memories of 1989 US invasion. (2025 [\[Lien\]](#))
- Le Marin / Ouest-France. Le canal appartient (et continuera d'appartenir) au Panama : le président panaméen réplique à Trump. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Revue Conflits. Le canal de Panama. (2025). [\[Lien\]](#)
- La Tercera. Breve historia de cómo EE.UU. se apropió del Canal de Panamá (y cómo el país centroamericano logró recuperarlo). (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- The Wall Street Journal. America's Fraught, Sometimes Deadly, History With the Panama Canal. (2025, 23 janvier). [\[Lien\]](#)
- U.S. Department of State (Office of the Historian). The Panama Canal and the Torrijos-Carter Treaties. (1977–1980). [\[Lien\]](#)
- NACLA. Remembering the U.S. Invasion of Panama, 35 Years Later. (2024, décembre). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. Trump's Panama Canal threat revives memories of 1989 US invasion. (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- Alwihda Info / People's Daily (Chen Xiaowei, Li Xiaoxiao & Zhu Dongjun). Chinese company builds Panama's largest convention center, enhances bilateral ties. (2018, 2 décembre). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. Panama begins audit of Hong Kong company in nod to Donald Trump. (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- Reuters. Senators raise concern about Chinese influence on Panama Canal operations. (2025, 29 janvier). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. US demands Panama reduce Chinese influence over canal or face action. (2025, février). [\[Lien\]](#)
- West Point (U.S. Military Academy). Site officiel. [\[Lien\]](#)
- Financial Times. Trump's threats over Panama Canal highlight U.S.–Latin America tensions. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- La Tribune. BlackRock reprend deux ports du canal de Panama au chinois Hutchinson. (2025, mars). [\[Lien\]](#)
- The New York Times. Transcript: Trump's Speech to Congress. (2025, 4 mars). [\[Lien\]](#)
- Le Monde. Panama deal allows US to deploy troops to canal, but no permanent bases. (2025, 11 avril). [\[Lien\]](#)
- CNN. Pentagon explores military options for Panama Canal access. (2025, 13 mars). [\[Lien\]](#)

LE GROENLAND

- Financial Times. Why Donald Trump wants Greenland. (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- Nunatsiaq News. Thorsson, E. & Sandell, M. Trump's Greenland purchase plan has been a U.S. ambition since 1868. (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- U.S. Department of State (Office of the Historian). Historical Document: FRUS 1917 D881 (Panama Canal Treaty context). (1917). [\[Lien\]](#)
- TVP World. Denmark to boost military presence in Greenland amid renewed U.S. interest. (2024, décembre). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. Greenland's political leaders unite to condemn Trump takeover talk. (2025, 3 mois). [\[Lien\]](#)
- Didier Julianne. Greenland : pourquoi Trump ne veut pas un Cuba au nord. (2025, janvier). [\[Lien\]](#)
- Reuters. U.S., Danish authorities lobbied Greenland rare earths developer Tanbreez not to sell to China. (2025, 9 janvier). [\[Lien\]](#)
- Financial Times. Trump officials to take 'private visit' to US space base in Greenland. (2025, mars 23). [\[Lien\]](#)

LE CANADA

- Radio-Canada. Trudeau évoque les tarifs américains et le sommet à Toronto. (2025, 7 février). [[Lien](#)]
- Revue Conflits. Les relations stratégiques entre le Canada et les États-Unis. (2025, deux mois). [[Lien](#)]
- Commonwealth Roundtable. Opinion: Trump, Canada and 'the 51st state'. (2025, 22 avril). [[Lien](#)]
- Fiveable. Washington Treaty of 1871. (1871, 8 mai). [[Lien](#)]
- Revue Conflits. Les relations stratégiques entre le Canada et les États-Unis. (2025, deux mois). [[Lien](#)]
- BBC News. Canada will impose 25% export tax on electricity in trade row with US. (2025, mars). [[Lien](#)]
- Radio-Canada. Ontario impose une surtaxe de 25% sur les exportations d'électricité vers les États-Unis. (2025, 10 mars). [[Lien](#)]
- The Canadian Encyclopedia. Canada and the United States. (consulté en 2025). [[Lien](#)]
- Times. Why Donald Trump wants Greenland. (2025, janvier). [[Lien](#)]
- Nunatsiaq News. Thorsson, E. & Sandell, M. Trump's Greenland purchase plan has been a U.S. ambition since 1868. (2025, janvier). [[Lien](#)]
- U.S. Department of State (Office of the Historian). Historical Document: FRUS 1917 D881 (Panama Canal Treaty context). (1917). [[Lien](#)]
- TVP World. Denmark to boost military presence in Greenland amid renewed U.S. interest. (2024, décembre). [[Lien](#)]
- Financial Times. Greenland's political leaders unite to condemn Trump takeover talk. (2025, 3 mois). [[Lien](#)]
- Didier Julien. Greenland : pourquoi Trump ne veut pas un Cuba au nord. (2025, janvier). [[Lien](#)]
- Reuters. U.S., Danish authorities lobbied Greenland rare earths developer Tanbreez not to sell to China. (2025, 9 janvier). [[Lien](#)]
- Financial Times. Trump officials to take 'private visit' to US space base in Greenland. (2025, mars 23). [[Lien](#)]

D. LES AMBITIONS D'EXPANSIONNISME TERRITORIAL DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

LES NOUVELLES ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE DONALD TRUMP

- White House. President's Council of Advisors on Science and Technology. (2025, 23 janvier). [[Lien](#)]
- Scientific American. D, Garisto & Nature magazine. National Science Foundation Halts Funding Indefinitely. (2025, 2 mai). [[Lien](#)]
- COSSA. NSF Director Dr. Sethuraman Panchanathan Tenders Resignation. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- The Wall Street Journal. Trump Administration Dismisses Researchers Working on Climate-Change Report. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- American University (Institute for Macroeconomic & Policy Analysis). Preliminary Estimates of the Macroeconomic Costs of Cutting Federal Funding for Scientific Research. (2025, 30 avril). [[Lien](#)]

MICHAEL KRATSIOS : « L'ASSISTANT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS »

- Nature. Garisto, D. & Tollefson, J. Trump's science advisers: how they could influence his second presidency. (2025, 17 janvier). [\[Lien\]](#)
- 2025 Global Conference toward a flourishing future (Milken Institute), ai's horizon : growth and guardrails—a conversation with white house office of science and technology policy director michael kratsios, (2025, 5 mai). [\[Lien\]](#)

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- LIIWex (Cornell Law School). Artificial intelligence (AI). (2023, Novembre). [\[Lien\]](#)
- White House. President's Council of Advisors on Science and Technology. (2025, 23 janvier). [\[Lien\]](#)
- The American Presidency Project. Remarks by the Vice President at the Artificial Intelligence Action Summit in Paris, France. (2025, 11 février). [\[Lien\]](#)
- Le Monde (Arnaud Leparmentier). Stargate, Trump's \$500 billion project to boost artificial intelligence. (2025, 22 janvier). [\[Lien\]](#)
- Council on Foreign Relations. What Is the CHIPS Act ? (2023, 8 février). [\[Lien\]](#)
- White House. Establishing the United States Investment Accelerator. (2025, 31 mars). [\[Lien\]](#)

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS LES TECHNOLOGIES QUANTIQUES

- Wired. The Quantum Apocalypse Is Coming. Be Very Afraid. (2025, 24 mars). [\[Lien\]](#)
- All About Circuits. Post-Quantum Cryptography – Securing Semiconductors in a Post-Quantum World. (2025, 10 février). [\[Lien\]](#)
- NASA. Quantum Communications. (n.d.). [\[Lien\]](#)
- DARPA. Taking Quantum Sensors Out of the Lab and Into Defense Platforms. (2025, 7 février). [\[Lien\]](#)
- U.S. Economic Development Administration. The Bloch Tech Hub. (n.d.). [\[Lien\]](#)
- elevate Quantum. Elevate Quantum. (n.d.). [\[Lien\]](#)
- AIP (American Institute of Physics). Quantum Industry Reps Testify as Congress Plans NQI Update. (2025, 15 mai). [\[Lien\]](#)
- AIP (American Institute of Physics). OSTP Director Nominee Talks Federal Layoffs and R&D Strategy. (2025, 26 février). [\[Lien\]](#)
- The Quantum Insider. Senators, Quantum Leaders Back \$2.7 Billion National Quantum Initiative Reauthorization Act. (2024, 4 décembre). [\[Lien\]](#)
- South China Morning Post. China and Russia test 'hack-proof' quantum communication link for BRICS countries. (2024, janvier). [\[Lien\]](#)
- South China Morning Post. China creates hacker-proof quantum satellite communication link with South Africa. (2025, 13 mars). [\[Lien\]](#)
- Cloud Security Alliance. Quantum Artificial Intelligence: Exploring the Relationship Between AI and Quantum Computing. (2025, 20 janvier). [\[Lien\]](#)

LA COURSE À LA SUPRÉMATIE DANS LES BIOTECHNOLOGIES

- National Security Commission on Emerging Biotechnology, Charting the Future of Biotechnology An action plan for American security and prosperity, (2025, avril). [[Lien](#)]
- CSIS. The Strategic Imperative of Biotechnology: Implications for U.S. National Security. (2024, 27 septembre). [[Lien](#)]
- Ouest-France. Le béton vivant capable de s'auto-réparer est-il l'avenir du bâtiment? (2023, 24 avril). [[Lien](#)]
- Center for a New American Security (CNAS). Make America the Biopower. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- CSIS. The Strategic Imperative of Biotechnology: Implications for U.S. National Security. (2024, 27 septembre). [[Lien](#)]
- International Journal of Scientific Research and Technology (IJSRT). Biotechnology and Artificial Intelligence: Integrating Technologies for Drug Discovery. (2024, juillet). [[Lien](#)]
- Bergeson & Campbell, P.C. L. L. Bergeson & C. N. Hutton. President Trump Revokes 2022 EO on Advancing Biotechnology and Biomanufacturing. (2025, 20 mars). [[Lien](#)]
- National Security Commission on Emerging Biotechnology, Charting the Future of Biotechnology An action plan for American security and prosperity, (2025, avril). [[Lien](#)]

E. LA QUÊTE DE PRÉÉMINENCE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE DE DONALD TRUMP ET DE SON DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE POUR ASSURER LA SUPÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

1. LA VOLONTÉ DE SUPRÉMATIE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

D) UNE RÉORIENTATION ÉNERGÉTIQUE PRENANT LE CONTREPIED CELLE DE SON PRÉDÉCESSEUR

- U.S. Department of Energy. President Obama's Energy and Climate Policy. (2009, 13 janvier). [[Lien](#)]
- White House. The Inaugural Address. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- White House. Declaring a National Energy Emergency. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- NPR (via North Country Public Radio). Trump has declared a 'national energy emergency.' What does that mean? (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- American Presidency Project. Memorandum From the President on the Energy Emergency in Oregon. (1979, 27 décembre). [[Lien](#)]
- White House. Unleashing American Energy. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- Les Échos. Climat : Trump suspend le New Deal vert de Biden dans l'industrie. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- White House. Putting America First In International Environmental Agreements. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]

II) LES MESURES ÉNERGÉTIQUE DE DONALD TRUMP

- White House. Establishing the National Energy Dominance Council. (2025, 14 février). [[Lien](#)]
- AP News. Trump creates council for ‘energy dominance,’ boosts natural gas exports and offshore drilling. (2025, 14 février). [[Lien](#)]
- NAM (National Association of Manufacturers). U.S. Remained Biggest LNG Exporter in 2024. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- White House. Unleashing Alaska’s Extraordinary Resource Potential. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- Financial Times. Will Trump unleash Alaska’s oil and gas? (2025, 3 mars). [[Lien](#)]
- Les Échos. L’administration Trump dévoile de nouveaux grands projets énergétiques en Alaska. (2025, 21 mars). [[Lien](#)]
- White House. Reinvigorating America’s Beautiful Clean Coal Industry and Amending Executive Order 14241. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- CBS News. Trump signs executive orders aimed at revitalizing coal industry. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- White House. Strengthening the Reliability and Security of the United States Electric Grid. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- White House. Protecting American Energy from State Overreach. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- White House. Zero-Based Regulatory Budgeting to Unleash American Energy. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]

2. LA STRATÉGIE DU DÉPARTEMENT DE L’ÉNERGIE

I) L’IMPORTANCE DU DÉPARTEMENT DE L’ÉNERGIE AUX ÉTATS-UNIS

- U.S. Department of Energy. A Brief History of the Department of Energy. (2025, consulté le 6 juillet 2025). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. 75 Breakthroughs by America’s National Laboratories. (2018, 15 février). [[Lien](#)]

II) LA NOMINATION DE CHRIS WRIGHT AU DÉPARTEMENT DE L’ÉNERGIE

- ABC News. Charalambous, P., Glasser, M. & Pereira, I. What to know about Trump’s energy secretary nominee Chris Wright. (2024, 16 novembre). [[Lien](#)]
- World Nuclear News. US Council set up to advise president on energy dominance. (2025, 14 février). [[Lien](#)]
- YouTube. Chris Wright testifies at Senate confirmation hearing for Energy Secretary. (2025, janvier 15). [[Lien](#)]
- Elements for Berkeley Lab. New Energy Secretary Sworn In. (2025, 4 février). [[Lien](#)]

III) LA STRATÉGIE EN NEUF POINTS DE CHRIS WRIGHT POUR SON MANDAT AU DÉPARTEMENT DE L’ÉNERGIE

- U.S. Department of Energy. Secretary Wright Acts to “Unleash Golden Era of American Energy Dominance”. (2025, 5 février). [[Lien](#)]

3. LA « RENAISSANCE DU NUCLÉAIRE »

I) LES PROBLÈMES DU SECTEUR NUCLÉAIRE CIVIL AMÉRICAIN DU POINT DE VUE DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION

- YouTube. Chris Wright testifies at Senate confirmation hearing for Energy Secretary. (2025, janvier 15). [[Lien](#)]
- Semafor. Han, Z. US Energy Sec. Chris Wright said the US wants to launch a nuclear ‘renaissance’. (2025, 25 avril). [[Lien](#)]
- LaRadioactivite.com. Des Megatonnes aux Mégawatts. (2021). [[Lien](#)]
- Reuters. US probes uranium imports from China amid concerns over Russian import ban. (2024, 17 septembre). [[Lien](#)]
- Foreign Policy. America's Awkward Energy Insecurity Problem. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- U.S. Energy Information Administration. The United States operates the world’s largest nuclear power plant fleet. (2025, 16 mai). [[Lien](#)]
- The Wall Street Journal. Nuclear Power’s Revival Is Here. What Do You Do With All the Radioactive Waste? (2025, 5 mars). [[Lien](#)]
- Office of the Attorney General of Washington State. Yucca Mountain Nuclear Waste Repository. (2002). [[Lien](#)]
- Yahoo News. Kaufman, A. Jimmy Carter Killed This Technology 50 Years Ago. Congress Is About To Fund Its Revival. (2024, 8 mars). [[Lien](#)]
- Number Analytics. Understanding Once-Through Fuel Cycle. (2024, 11 juin). [[Lien](#)]

II) LES MESURES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE POUR LANCER LA « RENAISSANCE DU NUCLÉAIRE »

- U.S. Department of Energy. DOE Approves Third Loan Disbursement to Reopen the Palisades Nuclear Plant. (2025, 22 avril). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. DOE Approves Third Loan Disbursement to Reopen the Palisades Nuclear Plant. (2025, 22 avril). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. \$900 Million Available to Unlock Commercial Deployment of American-Made Small Modular Reactors. (2025, 24 mars). [[Lien](#)]
- Oklo Inc. Oklo Collaborates with the U.S. DOE and Oak Ridge National Laboratory to Advance Next Generation Materials Development. (2025, 25 février). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. United States Signs Agreement to Advance American Civil Nuclear Deal in Poland. (2025, 28 avril). [[Lien](#)]

4. LES AMBITIONS ET LES MESURES MISES EN PLACE POUR LE GAZ NATUREL

- NAM (National Association of Manufacturers). U.S. Remained Biggest LNG Exporter in 2024. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- Cipher News. Gurzu, A. Selling more American gas to Europe: What’s possible and when. (2024, 3 juillet). [[Lien](#)]
- Vocaleurope. How Russian Pipelines Heat Up Tensions: From Reagan’s Battle over Yamal to the European Row on Nord Stream 2. (2015). [[Lien](#)]
- Politique Internationale. L’Europe face à l’impérialisme juridique américain, par Pierre Lellouche. (2019). [[Lien](#)]
- La Tribune (via AFP). Un journaliste d’investigation américain accuse les États-Unis d’avoir saboté les gazoducs NordStream 1 et 2. (2023, 9 février). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump administration begins to approve LNG exports after Biden pause. (2025, 14 février). [[Lien](#)]
- Trump. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]

- U.S. Department of Energy – Office of Fossil Energy and Carbon Management. Regulation of Natural Gas and LNG Imports/Exports. (2025). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. DOE Removes Barriers to the Use of LNG as a Marine Fuel with Order to JAX LNG. (2025, 28 février). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. Secretary Wright Highlights 100 Days of Unleashing American Energy Under President Trump. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]

5. LES MESURES DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION CONCERNANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- U.S. Energy Information Administration. Nonfossil fuel energy sources accounted for 21% of U.S. energy consumption in 2022. (2023, 29 juin). [[Lien](#)]
- White House. Temporary Withdrawal of All Areas on the Outer Continental Shelf from Offshore Wind Leasing and Review of the Federal Government's Leasing and Permitting Practices for Wind Projects. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- Financial Times. US offshore wind policy shifts threaten state ambitions. (2025, 1 février). [[Lien](#)]
- E&E News. EPA cuts off IRA solar money already under contract. (2025, 30 janvier). [[Lien](#)]
- The Conversation. Trump's offshore wind energy freeze: What states lose if the executive order remains in place. (2025, 18 février). [[Lien](#)]

6. LES MESURES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE CONCERNANT L'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

- Reuters. US weighs funding cuts to four of seven hydrogen hubs. (2025, 26 mars). [[Lien](#)]

7. L'OBJECTIF DE REMPLISSAGE DES RÉSERVES DE PÉTROLE STRATÉGIQUES

- Transport Topics. Energy chief plans to seek \$20 billion to refill oil reserve. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Reuters. US estimates it will take \$20 billion and years to refill oil reserve. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]

8. LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE CONCERNANT LA SCIENCE ET LES TECHNOLOGIES

I) LA NOMINATION DE DARÍO GIL AU SOUS-SECRÉTARIAT DE LA SCIENCE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

- AIP (FYI: Science Policy News). DOE Science Nominee Bullish on AI, Quantum, and Fusion. (2025, 16 avril). [[Lien](#)]
- NextGov. Trump taps IBM's Darío Gil for Energy's undersecretary for science and innovation. (2025, 16 janvier). [[Lien](#)]
- Senate Energy & Natural Resources Committee. Hearing: Nominations for DOE Under Secretary of Science and Under Secretary of Energy. (2025, avril). [[Lien](#)]

II) LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR MENER LE « PROCHAIN PROJET MANHATTAN » (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)

- Oak Ridge National Laboratory. Energy Secretary focuses on American leadership during ORNL visit. (2025, 5 mars). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. Secretary Wright Acts to Remove Red Tape, Accelerate Mission Execution at America's National Weapons and Science Labs. (2025, 27 mars). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Energy. DOE Identifies 16 Federal Sites Across the Country for Data Center and AI Infrastructure Development. (2025, 3 avril). [[Lien](#)]
- Fermilab (SQMS Center). SQMS Center – A DOE National Quantum Information Science Research Center. (2025). [[Lien](#)]

III) LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR LES TECHNOLOGIES QUANTIQUES

- SciTechDaily. Frontier Supercomputer Surges to 1.35 Exaflops to Tackle the Biggest Science Problems on the Planet. (2024, 29 novembre). [[Lien](#)]

IV) LES LABORATOIRES NATIONAUX MOBILISÉS POUR ASSURER LA SUPRÉMATIE AMÉRICAINE DANS LES ORDINATEUR HAUTE PERFORMANCE

- Lawrence Livermore National Laboratory. El Capitan: NNSA's first exascale supercomputer. (2024, novembre). [[Lien](#)]

F. LA RECONFIGURATION DE LA SYNERGIE ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

1. LES MILLIARDAIRES AMÉRICAINS DE LA TECH PROCHES DE DONALD TRUMP

I) LE RAPPROCHEMENT DES MILLIARDAIRES AMÉRICAINS POUR SA RÉÉLECTION

- RTS. Milliardaires de la tech : leur influence grandissante sur la politique US. (2025, 6 juin). [[Lien](#)]
- Les Numériques. OpenAI : Sam Altman assume son soutien financier à Trump et critique les démocrates qui s'en inquiètent. (2025). [[Lien](#)]
- Forbes. Donald Trump, les 100 jours : qui sont les grands gagnants et les grands perdants parmi les milliardaires. (2025, 30 avril). [[Lien](#)]
- The Conversation. Recréer un second Gilded Age : les illusions de Trump. (2025). [[Lien](#)]
- US Embassy Australia. The Inaugural Address. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]

II) LA BROLIGARCHIE ENTRE DONALD TRUMP ET ELON MUSK : LE DOGE

- Department of Government Efficiency (DOGE). Savings. (2025, 30 avril Wayback Machine). [\[Lien\]](#)

2. LE PLAN DE REPRIVATISATION ET DE « DÉBUREAUCRATISATION » DE L'ÉTAT

I) L'AMBITION DE REPRIVATISATION DE L'ÉCONOMIE

- Challenges. USA : Trump envisage une privatisation de l'US Postal, selon le Washington Post. (2024, 14 décembre). [\[Lien\]](#)

II) LES MESURES DE COUPURES BUDGÉTAIRES

- Eos (AGU). NASA Science Faces an “Extinction-Level Event” with Trump Draft Budget Proposal. (2025, 11 avril). [\[Lien\]](#)

3. LA COMMANDE PUBLIQUE

I) L'AMBITION DE REPRIVATISATION DE L'ÉCONOMIE

- Bloomberg. Trump directs review of all major defense acquisition programs. (2025, 9 avril). [\[Lien\]](#)

II) LES MESURES DE COUPURES BUDGÉTAIRES

- Phenomenal World. Quadri, Z. Anatomy of a Defense Budget: Tracing the Growth of U.S. Military Spending. (2025, 13 mars). [\[Lien\]](#)
- Les Échos. O'Mara, M. Margaret. « L'armée a joué un rôle central dans la Silicon Valley ». (août 2019). [\[Lien\]](#)
- Responsible Statecraft / Quincy Institute. Silicon Valley. (n.d.). [\[Lien\]](#)
- Defense News. Albon, C. Defense Innovation Unit to expand US outposts with three new hubs. (2025, 24 avril). [\[Lien\]](#)
- Breaking Defense. DIU to Start Field Testing Quantum Sensors in Tough Conditions. (2025, 12 mars). [\[Lien\]](#)
- The Defense Post. Pentagon Selects Scale AI to Support AI-Driven Military Planning, Decision-Making. (2025, 6 mars). [\[Lien\]](#)

G. LES NOUVEAUX LEVIERS D'ACTIFS FINANCIERS POUR RENFORCER LA PRÉÉMINENCE ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS

1. LES CRYPTO-ACTIFS

I) LE TOURNANT PRO-CRYPTO ACTIFS DE DONALD TRUMP

- Cryptoast. Maire V. Le vice-président des États-Unis JD Vance interviendra à la plus grande conférence Bitcoin au monde. (2025, 10 mai). [\[Lien\]](#)
- CoinGeek. Pro-crypto Scott Bessent chosen as US Treasury secretary. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Fox Business. Wallace D. Trump vows to make US 'undisputed Bitcoin superpower and crypto capital of the world'. (2025, mars). [\[Lien\]](#)
- Le Grand Continent. Monnet E. Cryptomercantilisme : la doctrine économique de Donald Trump. (2025, 18 mars). [\[Lien\]](#)

II) L'INTÉRÊT DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION RÉPUBLICAINE POUR LES ACTIFS NUMÉRIQUES

- Maison-Blanche. Strengthening American Leadership in Digital Financial Technology. (2025, 23 janvier). [\[Lien\]](#)
- Le Grand Continent. Comment Trump veut remplacer les tonnes d'or par des Bitcoins : comprendre le projet de crypto réserve fédérale stratégique. (2024, 20 décembre). [\[Lien\]](#)
- Journal du Coin. Le pro-crypto Paul Atkins bientôt à la tête de la SEC après un vote en sa faveur au Sénat US. (2025, 3 avril). [\[Lien\]](#)
- Reuters. US SEC case against crypto exchange Binance put on hold. (2025, 13 février). [\[Lien\]](#)
- Maison-Blanche. Establishment of the Strategic Bitcoin Reserve and United States Digital Asset Stockpile. (2025, 6 mars). [\[Lien\]](#)
- Trump, Donald J. President Trump delivers remarks at the White House Digital Assets Summit. (2025, 7 mars). [\[Lien\]](#)

III) LES MESURES MISES EN PLACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CRYPTOACTIFS

- Le Grand Continent. Monnet E. Cryptomercantilisme : la doctrine économique de Donald Trump. (2025, 18 mars). [\[Lien\]](#)
- Maison-Blanche. Strengthening American Leadership in Digital Financial Technology. (2025, 23 janvier). [\[Lien\]](#)
- Le Grand Continent. Comment Trump veut remplacer les tonnes d'or par des Bitcoins : comprendre le projet de crypto réserve fédérale stratégique. (2024, 20 décembre). [\[Lien\]](#)
- Journal du Coin. Le pro-crypto Paul Atkins bientôt à la tête de la SEC après un vote en sa faveur au Sénat US. (2025, 3 avril). [\[Lien\]](#)
- Reuters. US SEC case against crypto exchange Binance put on hold. (2025, 13 février). [\[Lien\]](#)
- Maison-Blanche. Establishment of the Strategic Bitcoin Reserve and United States Digital Asset Stockpile. (2025, 6 mars). [\[Lien\]](#)
- Trump, Donald J. President Trump delivers remarks at the White House Digital Assets Summit. (2025, 7 mars). [\[Lien\]](#)

V) LES AVANTAGES DU STABLECOIN POUR RÉSOUDRE LA CONTRADICTION

- Hagerty, Bill (et collab.). Guiding and Establishing National Innovation for U.S. Stablecoins (GENIUS) Act. (2025, 4 février). [[Lien](#)]
- Le Grand Continent. Monnet E. Cryptomercantilisme : la doctrine économique de Donald Trump. (2025, 18 mars). [[Lien](#)]

2. LE PROJET DE CRÉATION D'UN FONDS SOUVERAIN NATIONAL

I) LE LANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN FONDS SOUVERAIN

- White House. A Plan for Establishing a United States Sovereign Wealth Fund. (2025, 3 février). [[Lien](#)]

II) L'UTILITÉ DES FONDS SOUVERAINS

- La Dépêche. Les rachats d'entreprise par des fonds étrangers sont une menace pour notre liberté, selon François-Xavier Carayon. (2024, 4 juin). [[Lien](#)]
- ICEX-Invest in Spain & IE Business School. 2024 Sovereign Wealth Funds Report. (2024, novembre). [[Lien](#)]
- Propos tenus par François-Xavier Carayon au micro de Sud Radio, auteur de l'ouvrage « Les États prédateurs. Fonds souverains et entreprises publiques à la conquête de l'Europe » publié aux éditions Fayard (2024, 10 juin). [[Lien](#)]

III) LA OU LES FINALITÉS DE CE FUTUR FONDS SOUVERAIN

- Mining.com. Trump considering sovereign wealth fund to invest in US miners, Interior Secretary says. (2025, 24 avril). [[Lien](#)]
- Wilson Center. Building a US Sovereign Fund: Function First, Politics Second. (2025, 10 mars). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump orders creation of US sovereign wealth fund, says it could buy TikTok. (2025, 4 février). [[Lien](#)]
- Propos tenus par Scott Bessent dans l'émission All-In DC, (2025, 19 mars). [[Lien](#)]
- Propos tenus par Howard Lutnick dans l'émission All-In DC, (2025, 20 mars). [[Lien](#)]

IV) LA NOMINATION DE J.R GIBBENS

- U.S. Department of the Treasury. Treasury Department Announces New Appointments (incluant Advisor pour fonds souverain). (2025, 26 février). [[Lien](#)]
- Chief Investment Officer (Ai-CIO). Treasury Names JR Gibbens as Sovereign Wealth Fund Adviser. (2025, 26 février). [[Lien](#)]
- In-Q-Tel (IQT). About: Our Mission and History. (s.d.). [[Lien](#)]
- U.S. Department of Defense. Fiscal Year 2025 Investment Strategy for the Office of Strategic Capital. (2025, 2 janvier). [[Lien](#)]

IV) LES LIMITES DE LA CRÉATION DE CE FONDS SOUVERAIN NATIONAL

- The Wall Street Journal. The Last Thing America Needs Is a Sovereign Wealth Fund. (2025, 11 mars). [[Lien](#)]

PARTIE 2

INTRODUCTION

- Senate Foreign Relations Committee. Nomination Hearing — The Honorable Marco A. Rubio, of Florida, to be Secretary of State. (2025, 15 janvier). [[Lien](#)]
- Office of the Director of National Intelligence. Annual Threat Assessment 2025 (unclassified). (2025, mars). [[Lien](#)]
- YouTube. HPSCI Open Event: 2025 Annual Threat Assessment Hearing. (2025, 26 mars). [[Lien](#)]
- Revue Conflits. Le temps est venu pour l'Europe de se réarmer – entretien avec Pierre Lellouche. (2024, 30 octobre). [[Lien](#)]
- Reuters. What are Russia's strategic treaties with Iran, North Korea, China? (2025, 17 janvier). [[Lien](#)]

A. IRAN - ÉTATS-UNIS : AUCUN CHANGEMENT À L'HORIZON ?

- R, Harrison & A, Vatanka. Middle East Institute. Thinking the unthinkable: Improved US–Iran relations under Trump? (2025, 18 avril). [[Lien](#)]
- Office of the Director of National Intelligence. 2025 Annual Threat Assessment of the U.S. Intelligence Community (unclassified). (2025). [[Lien](#)]
- Defense Intelligence Agency. DIA Statement for the Record. (2025). [[Lien](#)]
- Marine Corps University Press. Forecasting Iranian Government Responses to Cyberattacks. (2024). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump set to reimpose maximum pressure campaign on Iran, official says. (2025, 4 février). [[Lien](#)]
- MEA/NUS & MEI. Expert snapshots & podcasts on US-Iran negotiations. (2025). [[Lien](#)]

B. CHINE - ÉTATS-UNIS : BATAILLE AU SOMMET POUR LES DEUX GRANDES PUISSANCES

- Maison Blanche. Executive Order on Imposing Duties to Address the Synthetic Opioid Supply Chain in the People's Republic of China. (2025, 1er février). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Executive Order on Imposing Duties to Address the Situation at Our Southern Border. (2025, 1er février). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Executive Order: Further Amendment to Duties Addressing the Synthetic Opioid Supply Chain in the People's Republic of China. (2025, 3 mars). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Executive Order on Tariffs for Steel and Aluminum Imports. (2025, 11 février). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Executive Order on Tariffs Related to Countries Importing Venezuelan Oil. (2025, 24 mars). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Executive Order on Increasing Tariffs on the People's Republic of China. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- Maison Blanche. Statement on Exemptions for Consumer Goods Tariffs. (2025, 12 avril). [[Lien](#)]
- Central Intelligence Agency (CIA). Internal Intelligence Report on Synthetic Opioid Trafficking Networks [document confidentiel, synthèse citée]. (2025).
- Goldman Sachs. US-China Supply Chain Dependencies Report. (2024). New York, NY : Goldman Sachs Research Division.

- Department of Defense. Strategic Materials Dependence Report. (2023). Washington, DC : U.S. Pentagon.
- Reuters. China's DeepSeek AI Launches Global LLM Model. (2025, 27 janvier). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump Calls Chinese AI a Wake-Up Call for US Tech Sector. (2025, 30 janvier). [[Lien](#)]
- Reuters. Coverage of US Tariff Measures and Chinese Responses. (2025, février-avril). [[Lien](#)]
- The Wall Street Journal. China Opens Antitrust Probe into Google. (2025, février). [[Lien](#)]
- Defense One. General Mike Minihan's Memo on Potential Conflict with China. (2023, juillet). [[Lien](#)]
- Stars and Stripes. Gen. Charles Flynn Warns About Chinese Military Advances. (2024, octobre). [[Lien](#)]

BONUS : LA NOUVELLE GUERRE DE L'OPIUM : UN CAS CONCRET DES RELATIONS AMÉRICANO-CHINOISES

- Council on Foreign Relations. Fentanyl and the U.S. Opioid Epidemic. (s. d.). [[Lien](#)]
- U.S. Customs and Border Protection. Drug Seizure Statistics. (s. d.). [[Lien](#)]
- CDC. CDC WONDER. (s. d.). [[Lien](#)]
- U.S. Congress – Ways and Means. Synthetics Trafficking and Overdose Prevention Act of 2018 (H.R. 5788, as amended). (s. d.). [[Lien](#)]
- Congressional Research Service. China Primer: Illicit Fentanyl and China's Role. (2024, février). [[Lien](#)]
- Select Committee on the CCP. The CCP's Role in the Fentanyl Crisis. (2024, 16 avril). [[Lien](#)]
- Richest Group. Company Website. (s. d.). [[Lien](#)]
- Minhang District Economic Commission. (2022年度闵行区稳外贸政策项目拟扶持企业项目企业名单公示) [Liste des entreprises soutenues par la politique de stabilisation du commerce extérieur du district de Minhang en 2022]. (2023, 29 juillet).
- Hunan Guangsheng Pharmaceutical. Company Introduction. (s. d.). [[Lien](#)]
- Yafeng Biological Technology Co., Ltd. Archived Company Website. (s. d.). [[Lien](#)]
- Federal Reserve Board. Federal Reserve Staff Working Paper No. 2021-025. (s. d.). [[Lien](#)]
- U.S. Representative Don Beyer. JEC Analysis Finds Opioid Epidemic Cost U.S. Nearly \$1.5 Trillion in 2020. (s. d.). [[Lien](#)]
- National Safety Council. Poll: 75% of Employers Say Their Workplace Impacted by Opioid Use. (s. d.). [[Lien](#)]
- Brookings Institution. China's Role in the Smuggling of Synthetic Drugs and Precursors. (s. d.). [[Lien](#)]
- CBS News. Fentanyl Seizures Rise at U.S.-Mexico Border — Here's Why. (s. d.). [[Lien](#)]

C. RUSSIE : MEILLEUR ENNEMI ?

- Office of the Director of National Intelligence. Annual Threat Assessment 2024 (rapport déclassifié). (2024). [[Lien](#)]
- U.S. Department of the Treasury. Treasury Intensifies Sanctions Against Russia by Targeting Russia's Primary Revenue Source. (2025, 10 janvier). [[Lien](#)]
- Reuters. Trump says Putin and Zelenskiy want peace; phone calls kick off talks to end Ukraine war. (2025, 12 février). [[Lien](#)]
- Reuters. Kremlin says Putin is open to Ukraine peace but warns against rushing a deal. (2025, 30 avril). [[Lien](#)]
- Politico. Trump and Vance publicly rebuke Zelenskiy at the Oval Office. (2025, 28 février). [[Lien](#)]

D. UN RETOUR DES RELATIONS ENTRE TRUMP ET KIM JONG-UN ?

- Reuters Graphics. Inside North Korea's vast operation to help Russia's war on Ukraine. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- The Guardian. Putin and Kim confirm for first time North Koreans fought for Russia in Ukraine war. (2025, 27 avril). [[Lien](#)]
- Atlantic Council – UkraineAlert. Putin confirms North Korean troops are fighting for Russia against Ukraine. (2025, 1er mai). [[Lien](#)]
- Carnegie Endowment for International Peace. Ramani S. Iran and North Korea: Proliferation Partners. (2024). [[Lien](#)]
- North – US-Korea Institute. Cho S. Pyongyang–Moscow Ties Are a Force Multiplier to Pyongyang–Beijing Relations. (2025, mai). [[Lien](#)]

PARTIE 3

A. L'ÉTAT DES LIEUX DES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-AMÉRICAINES

1. LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-AMÉRICAINES : UNE FRANCE VRAIMENT PERDANTE ?

- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Données du commerce extérieur de la France avec les États-Unis – Nomenclature agrégée A129. (2025, avril). [[lien](#)]

2. UN EXCÉDENT COMMERCIAL FRANCO-AMÉRICAIN LARGEMENT BIAISÉ

- Eurostat. International trade in goods by partner. (2024, juin). [[lien](#)]
- Eurostat. USA-EU – international trade in goods statistics. (2025, février). [[lien](#)]

B. LES REPRÉSAILLES COMMERCIALES AMÉRICAINES CONTRE LA FRANCE... ET L'UNION EUROPÉENNE

1. RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS

- EUR-Lex. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (version consolidée). (2012, 26 octobre). [[Lien](#)]
- Légifrance. Décret no 2025-99 du 31 janvier 2025 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger (2025, [2025, 1^{er} février]). [[Lien](#)]

2. LA FRANCE DANS LE VISEUR DES ÉTATS-UNIS POUR LA TAXE CONTRE LES GAFAM

- The White House. President Donald J. Trump Issues Directive to Prevent the Unfair Exploitation of American Innovation. (2025, 21 février). [\[Lien\]](#)
- Reuters. Trump plans tariffs on Canada, France over digital services taxes. (2025, 13 février). [\[Lien\]](#)
- Les Échos. La taxe GAFA va rapporter 800 millions d'euros en 2024. (2023, 18 octobre). [\[Lien\]](#)
- Le Monde. Le Parlement français adopte définitivement la taxe GAFA, contestée par les États-Unis. (2019, 11 juillet). [\[Lien\]](#)

3. LE « LIBERATION DAY » DU 2 AVRIL ET LA FRANCE

- La Tribune. Document : le tableau des droits de douane réciproques présentés par Trump. (2025, 2 avril). [\[Lien\]](#)
- Les Nouvelles Calédoniennes. A.F.P avec LNC. Les droits de douane américains visant l'outre-mer, une guerre commerciale aux allures de méprise. (2025, 4 avril). [\[Lien\]](#)
- Trésor Info. Droits de douane américains et réponse européenne : informations pour les entreprises. (2025, 23 mai). [\[Lien\]](#)

4. LES RÉACTIONS DES RESPONSABLES FRANÇAIS ET EUROPÉENS

- M, Cabirol. La Tribune. Taxes Trump : Macron appelle à suspendre les investissements aux États-Unis. (2025, 3 avril). [\[Lien\]](#)
- LCI. Guerre commerciale : "Le risque récessif existe", lance Laurent Saint-Martin. (2025, 7 avril). [\[Lien\]](#)
- Actu Orange. Suspension des droits de douane : Emmanuel Macron prudent sur cette pause fragile. (2025, 11 avril). [\[Lien\]](#)
- Reuters. Trump tariffs draw global promises of counter-measures. (2025, 3 avril). [\[Lien\]](#)
- BBC News. P, Kirby & L, Gozzi. Europe hopes for Trump tariffs deal but prepares for the worst. (2025, 3 avril). [\[Lien\]](#)
- Commission européenne. U. von der Leyen. Déclaration sur les droits de douane américains. (2025, 10 avril). [\[Lien\]](#)
- Le Monde. V, Malingre. Droits de douane : l'Union européenne dégage enfin sa première riposte, ciblant un large éventail de produits américains. (2025, 9 avril). [\[Lien\]](#)
- Eurostat. Trade in goods with the United States in 2024. (2025, 11 mars). [\[Lien\]](#)
- ABC Bourse. Voici les pays européens les plus menacés par les nouveaux tarifs douaniers américains. (2025, 7 avril). [\[Lien\]](#)

C. LES RÉACTIONS DU MONDE ÉCONOMIQUE FRANÇAIS À L'OFFENSIVE DOUANIÈRE AMÉRICAINE À LA DATE DU 30 AVRIL

- Le Figaro. Guerre commerciale: l'économie française rattrapée par la crise. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Secteur par secteur: l'industrie française se prépare à la facture des mesures de Donald Trump. (2025, 8 février). [[Lien](#)]
- MEDEF92. Représentativité: le Medef, première organisation patronale de France. (2025, avril). [[Lien](#)]
- MEDEF Paris. Patrick Martin à BFM Business: «Ne soyons pas inertes». (2025, janvier). [[Lien](#)]
- Europe 1 (AFP). Droits de douane: des centaines de milliers d'emplois menacés en France, selon le président du Medef. (2025, 3 avril). [[Lien](#)]
- MEDEF. Patrick Martin sur LCI: «On ne sait pas vivre sans mondialisation». (2025, 3 avril). [[Lien](#)]
- Public Sénat. Azouze, T. Guerre commerciale: le patronat appelle à «ne pas surréagir». (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- METI – Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire. Les entreprises françaises dans la guerre. (2025). [[Lien](#)]
- CPME. Représentativité patronale: la CPME renforce sa place de première organisation patronale de France. (2025, 8 avril). [[Lien](#)]
- Azouze, T. Public Sénat. Guerre commerciale: le patronat appelle à «ne pas surréagir» dans les contre-mesures imposées à Washington à cause des droits de douane. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Droits de douane: la CPME souhaite que les secteurs touchés soient protégés par des subventions ou des aides publiques. (2025, 2 avril). [[Lien](#)]

D. LES TERRITOIRES FRANÇAIS LES PLUS CONCERNÉS PAR L'OFFENSIVE DOUANIÈRE AMÉRICAINE À VISÉE MERCANTILISTE À LA DATE DU 30 AVRIL

- Finances gouv.fr. Téléchargement de fichiers – Statistiques régionales sur les opérateurs à l'exportation. (2024). [[Lien](#)]
- Les Échos. Fer de lance de l'export: les entreprises d'Île-de-France en alerte face aux tensions mondiales. (2025, février). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Quels sont les 11 départements français les plus vulnérables aux droits de douane de Donald Trump. (2025, 9 juillet). [[Lien](#)]
- Les Échos. JPB Système: PME de mécanique devenue championne de robotique. (2022, juin). [[Lien](#)]
- Seine-et-Marne Vivre en Grand (invest.seineetmarnevivreengrand.fr). Filière aéronautique (ou filière «secteur aéronautique»). (2025). [[Lien](#)]
- L'Usine Nouvelle – La Tribune Auvergne-Rhône-Alpes. Droits de douane: la première région industrielle française se prépare au choc. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]
- Le Mensuel – La Semaine. Grand “droits de douane américain” Donald Trump. (2025, avril). [[Lien](#)]
- L'Est Républicain. Élections de Donald Trump: quels produits du Grand-Est pourraient être les plus taxés aux États-Unis. (2024, 8 novembre). [[Lien](#)]
- Pays de la Loire-Eco. Filière aéronautique (Ressources & Analyses). (2024, décembre). [[Lien](#)]
- Pays de la Loire-Eco. Construction navale (entreprises). (2024, décembre). [[Lien](#)]
- Le Point (Lacombe, L.). Taxes douanières: pourquoi la Normandie sera plus exposée que d'autres régions. (2025, 13 juillet). [[Lien](#)]
- Sud Ouest. Droits de douane aux États-Unis: cette mesure touche tous les vins de Bordeaux, dit le président du CIVB. (2024, avril). [[Lien](#)]
- Charente Libre. Droits de douane: 28% des exportations charentaises se font aux États-Unis (987 M€ en 2024). (2025, avril). [[Lien](#)]

E. LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉACTION DES ENTREPRISES FRANÇAISES POUR S'ADAPTER AUX BARRIÈRES DOUANIÈRES ÉTASUNIENNES À LA DATE DU 30 AVRIL

1. LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI ENVISAGENT OU QUI INVESTISSENT DÉJÀ AUX ÉTATS-UNIS PARFOIS AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE

- Le Parisien. Droits de douane : Sanofi envisage « potentiellement » d'augmenter ses investissements aux États-Unis. (2025, 24 avril). [[Lien](#)]
- TradingSat (BFM Bourse). Sanofi : Les produits pharmaceutiques menacés par des droits de douane, le secteur européen souffre en Bourse. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]
- OMC – Organisation mondiale du commerce. Agreement on Trade in Pharmaceutical Products. [[Lien](#)]
- Le Journal des Entreprises (Grand Est). Grand Est : l'Amérique taxe, les entreprises encaissent. (2025, 2 juin). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Quelle stratégie face à l'offensive américaine sur les droits de douane ? Trois industriels témoignent. (2025, 9 mars). [[Lien](#)]
- FashionNetwork. LVMH envisage d'augmenter ses productions aux États-Unis en cas de maintien de droits de douane importants. (2025, 2 juin). [[Lien](#)]
- Le Monde (Garnier, J.). Avec ses droits de douane, Donald Trump met à l'épreuve LVMH. (2025, 30 mars). [[Lien](#)]
- FashionNetwork (Reuters). LVMH : la menace de droits de douane américains pèse sur Alexandre Arnault, nouveau DG adjoint de la division alcool. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Comment CMA CGM se prépare aux futurs droits de douane de l'administration Trump. (2025, 28 février). [[Lien](#)]
- Financial Times. French shipping magnate Rodolphe Saadé pledges \$20bn US expansion in nod to Donald Trump. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Le Monde (Bezat, J.-M.). CMA CGM « ravit » Donald Trump en investissant 20 milliards aux États-Unis. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Daher accentue sa percée aux États-Unis et confirme sa nouvelle usine prévue en 2027. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- France 3 Régions / franceinfo. Droits de douane sur les avions : Airbus propose de rejouer la guerre commerciale d'il y a 5 ans et de taxer les Boeing en représailles. (2025, avril). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Droits de douane américains : Michelin songe à accélérer ses investissements aux États-Unis. (2025, 11 février). [[Lien](#)]
- La Tribune. Michelin voit davantage son avenir aux États-Unis qu'en Europe. (2025, avril). [[Lien](#)]
- RFI. Le sidérurgiste ArcelorMittal se détourne de l'Europe et investit massivement aux États-Unis. (2025, 6 février). [[Lien](#)]
- Franceinfo. Hausse des droits de douane américains : l'inquiétude des salariés d'ArcelorMittal. (2025,). [[Lien](#)]
- RFI. À Dunkerque, les nouvelles taxes américaines sur l'acier accentuent la pression sur l'usine ArcelorMittal. (2025, 12 mars). [[Lien](#)]

2. LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI RÉORGANISENT LEURS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN AMÉRIQUE DU NORD, EN FRANCE ET DANS LE MONDE

- Le Parisien. Droits de douane : Sanofi envisage « potentiellement » d'augmenter ses investissements aux États-Unis. (2025, 24 avril). [[Lien](#)]
- TradingSat (BFM Bourse). Sanofi : Les produits pharmaceutiques menacés par des droits de douane, le secteur européen souffre en Bourse. (2025, 9 avril). [[Lien](#)]
- OMC – Organisation mondiale du commerce. Agreement on Trade in Pharmaceutical Products. [[Lien](#)]
- Le Journal des Entreprises (Grand Est). Grand Est : l'Amérique taxe, les entreprises encaissent. (2025, 2 juin). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Quelle stratégie face à l'offensive américaine sur les droits de douane ? Trois industriels témoignent. (2025, 9 mars). [[Lien](#)]
- FashionNetwork. LVMH envisage d'augmenter ses productions aux États-Unis en cas de maintien de droits de douane importants. (2025, 2 juin). [[Lien](#)]
- Le Monde (Garnier, J.). Avec ses droits de douane, Donald Trump met à l'épreuve LVMH. (2025, 30 mars). [[Lien](#)]
- FashionNetwork (Reuters). LVMH : la menace de droits de douane américains pèse sur Alexandre Arnault, nouveau DG adjoint de la division alcool. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Comment CMA CGM se prépare aux futurs droits de douane de l'administration Trump. (2025, 28 février). [[Lien](#)]
- Financial Times. French shipping magnate Rodolphe Saadé pledges \$20bn US expansion in nod to Donald Trump. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Le Monde (Bezat, J.-M.). CMA CGM « ravit » Donald Trump en investissant 20 milliards aux États-Unis. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Daher accentue sa percée aux États-Unis et confirme sa nouvelle usine prévue en 2027. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- France3 Régions / franceinfo. Droits de douane sur les avions : Airbus propose de rejouer la guerre commerciale d'il y a 5 ans et de taxer les Boeing en représailles. (2025, avril). [[Lien](#)]
- Le Figaro. Droits de douane américains : Michelin songe à accélérer ses investissements aux États-Unis. (2025, 11 février). [[Lien](#)]
- La Tribune. Michelin voit davantage son avenir aux États-Unis qu'en Europe. (2025, avril). [[Lien](#)]
- RFI. Le sidérurgiste ArcelorMittal se détourne de l'Europe et investit massivement aux États-Unis. (2025, 6 février). [[Lien](#)]
- Franceinfo. Hausse des droits de douane américains : l'inquiétude des salariés d'ArcelorMittal. (2025,). [[Lien](#)]
- RFI. À Dunkerque, les nouvelles taxes américaines sur l'acier accentuent la pression sur l'usine ArcelorMittal. (2025, 12 mars). [[Lien](#)]

3. LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI PALLIENT LES DROITS DE DOUANE PAR UNE HAUSSE DE LEURS PRIX

- Les Échos. Comment Airbus espère minimiser l'impact des droits de douane américains. (2025, avril). [[Lien](#)]
- BFMTV. « Il y a 3 millions de pièces dans un avion » : le patron d'Airbus décrit la complexité hors normes des droits de douane de Trump. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- Usine Nouvelle. Airbus veut faire payer les droits de douane par les compagnies aériennes américaines. (2025, avril). [[Lien](#)]
- Reuters. France's Legrand sees \$30 million impact from US tariffs on Chinese goods. (2025, 13 février). [[Lien](#)]
- Reuters. Legrand outlines action plan to offset potential \$200 million in tariff-related costs. (2025, 7 mai). [[Lien](#)]
- Reuters via TradingSat. EssilorLuxottica confirme ses perspectives malgré les droits de douane US. (2025, 23 avril). [[Lien](#)]

BIBLIOGRAPHIE

- Boursorama/AFP. EssilorLuxottica évoque des « mesures » pour atténuer l'impact des droits de douane. (2025, 23 avril). [\[Lien\]](#)
- Revue Conflits. SEB, de l'atelier au groupe mondial. (sans date). [\[Lien\]](#)
- Revue Conflits. SEB, de l'atelier au groupe mondial. (2022, octobre). [\[Lien\]](#)
- Usine Nouvelle. Transfert de production, augmentation des prix : comment SEB se protège des droits de douane. (2025, mai). [\[Lien\]](#)
- Innovations (via Internet Archive). Comment SEB affronte les droits de douane. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Usine Nouvelle. Quelle stratégie face à l'offensive américaine sur les droits de douane ? Trois industriels témoignent. (2025, mars). [\[Lien\]](#)
- FashionNetwork. Droits de douane : L'Oréal pourrait relocaliser une partie de sa production aux États-Unis. (2025, 17 avril). [\[Lien\]](#)
- Business Insider. Kering CEO : Gucci won't shift production to US to counter tariffs. (2025, février). [\[Lien\]](#)
- France Bleu. « Ça aurait pu être pire » : en Centre-Val de Loire, la Cosmetic Valley face aux nouveaux droits de douane américains. (2025, mai). [\[Lien\]](#)
- Le Journal des Entreprises. Grand Est : l'Amérique taxe, les entreprises encaissent. (2025, mai). [\[Lien\]](#)
- France3 Régions – Franceinfo. « Les volte-face de Trump usent les nerfs des industriels : “tous les jours ça change” ». (2025, avril). [\[Lien\]](#)

4. LES ENTREPRISES QUI ONT DÉCIDÉ DE ROGNER LEURS MARGES OU DE RÉDUIRE LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- Ouest-France. Un article entier du New York Times consacré à la marque normande Saint James. (2011, mars). [\[Lien\]](#)
- The New York Times. Trump tariffs hit French fashion: Saint James sheds US orders. (2025, 3 juillet). [\[Lien\]](#)
- France3 Régions – Franceinfo. « Les volte-face de Trump usent les nerfs des industriels » (incluant Guy Degrenne). (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Le Revenu. Forvia annonce une série de mesures pour faire face aux droits de douane. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- AINOnline. Dassault logs record earnings, braces tariff impact. (2025, 5 mars). [\[Lien\]](#)
- Pernod Ricard. Document d'Enregistrement Universel 2023/24. (18 septembre 2024). [\[Lien\]](#)
- Reuters. Global tariff threats could deal \$207 million blow, Pernod Ricard CFO says. (2025, 6 février). [\[Lien\]](#)
- Les Échos (Investir). Les nouvelles menaces douanières de Trump sans effet à la Bourse de Paris : STMicroelectronics monte même nettement. (2025, mai). [\[Lien\]](#)
- Usine Nouvelle. Des droits de douane US sur les semi-conducteurs bientôt annoncés, prévient Donald Trump. (2025, avril). [\[Lien\]](#)
- Challenges. Chute de 89% du bénéfice : droits de douane, que se passe-t-il chez le fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics ?. (2025, mai). [\[Lien\]](#)

5. LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI CONTOURNENT LES DROITS DE DOUANE EN CRÉANT UNE FILIALE DE REVENTE AUX ÉTATS-UNIS

- France 2. Envoyé spécial. Comment certaines PME françaises cherchent à éviter les taxes Trump. (2025, 4 mars). [\[Lien\]](#)
- La Dépêche. Le plan de Christian Valat face aux taxes Trump. (2025, 22 mars). [\[Lien\]](#)
- Midi Libre. M, Pignot. Droits de douane : il faut trouver le bon scénario entre peur et riposte – l'Occitanie face aux taxes des États-Unis. (2025, 4 avril). [\[Lien\]](#)
- Le Journal des Entreprises. Comment les PME des Hauts-de-France s'adaptent aux taxes de Donald Trump. (2025, avril). [\[Lien\]](#)

6. LES ENTREPRISES ÉPARGNÉES GRÂCE À LEURS SITES DE PRODUCTION SUR LE SOL AMÉRICAIN

- Eurofins Scientific. Eurofins résiste dans un marché en chute libre. (2025). [[Lien](#)]
- Ouest France. Entretien Production en France, impact de Donald Trump (patron de Danone). (2025). [[Lien](#)]
- Les Échos. Taxes Trump : ce qui attend les produits laitiers français. (2025, 1 avril). [[Lien](#)]
- Les Échos / Investir. Air Liquide : très américain mais pas exposé aux droits de douane. (2025, avril). [[Lien](#)]
- Morningstar. Air Liquide bien positionné pour faire face aux turbulences tarifaires. (2025, avril). [[Lien](#)]
- Les Échos / Investir. Thales : très américain mais implanté localement. (2025, avril). [[Lien](#)]
- France 3 Rhône-Alpes. Hausse des droits de douane : pourquoi cette PME du Rhône ne craint pas les annonces de Trump. (2025, avril). [[Lien](#)]
- L'Usine Nouvelle. Quelle stratégie face à l'offensive américaine sur les droits de douane : trois industriels témoignent. (2025, 13 mars). [[Lien](#)]

7. LES GRANDES ENTREPRISES DU CAC40 N'ÉTANT PAS EXPOSÉES AUX DROITS DE DOUANE MAIS POTENTIELLEMENT SENSIBLES À UNE RÉCESSION

- Investir - Les Échos. Carrefour a préféré le Brésil aux États-Unis. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Présence limitée de Bouygues aux États-Unis, sauf dans la route. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Présence modeste outre-Atlantique mais une récession pèserait sur les revenus et les risques du Crédit Agricole. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. TotalEnergies en tête du CAC 40, mais l'incertitude tarifaire prend le dessus. (2025, 30 mars). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Accor est présent aux États-Unis mais sans risque douanier. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Les prestations de Bureau Veritas sont insensibles aux relèvements tarifaires. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Les prestations de Publicis sont insensibles aux relèvements tarifaires. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Orange : une défensive sur tous les plans. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Le principal risque pour Axa est de faire face à des clients plus fragiles. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. BNP Paribas sensible à la situation économique, comme tout le secteur. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Capgemini réalise près de 20% de son chiffre d'affaires aux États-Unis, mais les services sont à ce stade exclus des tarifs douaniers. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. L'évolution de l'activité de Téléperformance dépend de la conjoncture et de l'IA. (2025). [[Lien](#)]
- Investir - Les Échos. Unibail-Rodamco-Westfield possède un vaste patrimoine de qualité aux États-Unis. (2025). [[Lien](#)]

8. LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI SE DÉSENGAGENT DES ÉTATS-UNIS POUR SE TOURNER VERS D'AUTRES MARCHÉS

- Renault / Bloomberg Tax. Trump Auto Tariffs Derail Renault's American Sports-Car Plans. (2025, 24 avril). [[Lien](#)]
- La Tribune. Aux États-Unis, les énergéticiens français se heurtent au moratoire sur l'éolien en mer. (2025, 17 mai). [[Lien](#)]
- Financial Times. French power groups hit by US offshore wind moratorium. (2025, 20 mai). [[Lien](#)]
- Le Monde. Avec la guerre commerciale, l'inquiétude des exportateurs dans les Hauts-de-France : tout est en stand-by. (2025, 17 avril). [[Lien](#)]

F. LES POSSIBLES STRATÉGIES À ADOPTER POUR CONTOURNER LES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

1. LE PRINCIPE LÉGAL DU « FIRST SALE RULE »

- OK Douane. First Sale Rule. [\[Lien\]](#)
- DS Avocats. La “first sale rule” permet..., taxation en douane des marchandises. [\[Lien\]](#)
- CNBC (Gilchrist, K.). Businesses Are Finding a Tariff Workaround — and It’s Entirely Legal (First Sale Rule). (2025, 26 mai). [\[Lien\]](#)

2. REGARDER L’ORIGINE DU PRODUIT

- Douane.gouv.fr. Origine d’une marchandise. [\[Lien\]](#)
- USTR. Free-Trade Agreements. [\[Lien\]](#)

3. OBSERVER ATTENTIVEMENT LA NOMENCLATURE ET LA VALEUR EN DOUANE

- USTR. U.S. Harmonized Tariff Schedule (HTS). [\[Lien\]](#)

4. NÉGOCIER UNE EXEMPTION

- CBP. Types d’exemptions. [\[Lien\]](#)
- USTR. USTR extends certain exclusions from China Section 301 tariffs. (mai 2025). [\[Lien\]](#)

5. UTILISER LES RÉGIMES DOUANIERS SPÉCIAUX SUR LE SOL AMÉRICAIN

- CBP. Foreign-Trade Zones (FTZ). [\[Lien\]](#)
- UPS. Duty Drawback Guide. [\[Lien\]](#)
- Geodis. Bonded Warehouses manage US tariffs & import costs. [\[Lien\]](#)
- CBP. Temporary Importation Under Bond. [\[Lien\]](#)

G. LES CAS D’OFFENSIVES ÉCONOMIQUES PAR DES ENTITÉS AMÉRICAINES CONTRE DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS FRANÇAISES PENDANT LES CENT PREMIERS JOURS DE DONALD TRUMP

1. LES OFFENSIVES FINANCIÈRES AMÉRICAINES CONTRE LES ENTREPRISES FRANÇAISES

I) LA TENTATIVE D’EXPULSION D’AIRBUS, THALÈS ET SAFRAN DU CAC40 ESG

- La Tribune. M, Cabirol. Airbus, Safran et Thales expulsés de l’indice CAC 40 ESG par Euronext en raison de leurs activités de défense. (2025, 21 mars). [\[Lien\]](#)
- DAF Magazine. Fonds d’investissement : ces entreprises qui se font exclure « incompatibles » ESG. (2025, 27 février). [\[Lien\]](#)
- Morningstar. Euronext s’évite une polémique sur le caractère ESG de la défense. (2025, 14 mars). [\[Lien\]](#)

- ISS Governance. Statement Regarding Consideration of Diversity Factors in U.S. Director Election Assessments. (2025, 11 février). [[Lien](#)]

II) TOTALENERGIES CIBLÉ PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT ELLIOTT MANAGEMENT

- Autorité des marchés financiers (AMF). Déclaration des positions courtes nettes TOTALENERGIES SE. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Financial Times. Hedge fund Elliott bets €670mn against TotalEnergies. (2025, 1er avril). [[Lien](#)]
- Muddy Waters Research. Muddy Waters is Short Groupe Casino (CO:FP). (2015, 17 décembre). [[Lien](#)]
- Financial Times. Hedge fund Elliott turns up heat on BP with demand for deep spending cuts. (2025, 22 avril). [[Lien](#)]
- Reuters. A, Sakoui & S, Nasralla. Elliott takes big short position in Shell amid BP campaign. (2025, 28 mars). [[Lien](#)]
- Autorité des marchés financiers (AMF). Déclaration des positions courtes nettes TOTALENERGIES SE. (2025, 14 avril). [[Lien](#)]

2. LA CRÉATION DE DÉPENDANCE AMÉRICAINE AU SEIN DES INSTITUTIONS FRANÇAISES

I) MICROSOFT ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- ZDNet. En signant avec Microsoft, l'Éducation nationale piétine souveraineté et autonomie numérique. (2021, 3 mai). [[Lien](#)]

II) MICROSOFT ET L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

- La Lettre. E, Trujillo. Polytechnique cède aux sirènes du cloud de Microsoft. (2025, 19 mars). [[Lien](#)]
- La Lettre. E, Trujillo. Polytechnique persiste et signe dans son choix de Microsoft 365. (2025, 28 mars). [[Lien](#)]

3. LA CRÉATION DE DÉPENDANCE AU SEIN DU MONDE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

I) L'INCUBATEUR STATION F À PARIS

- AWS Blog France. W, Vogels. Ouverture du premier « Mentor's Office » à STATION F par AWS. (2017, 11 avril). [[Lien](#)]
- France 24. Google veut former 1 000 start-ups en France pour partir à l'assaut du marché du numérique. (2018, 15 février). [[Lien](#)]
- L'Usine Digitale. L, Corot. L'opération séduction de Palantir auprès des start-up françaises de Station F. (2021, 9 décembre). [[Lien](#)]
- Nasdaq. Apple acquies Datakalab. (2024, 22 avril). [[Lien](#)]
- Financial Times. Station F: flying the flag for France tech and AI development. (2025, 1er avril). [[Lien](#)]
- Agorize. Microsoft GenAI Studio – Promotion 2025. (2025, 3 mars). [[Lien](#)]
- ZDNet. 15 startups rallient le GenAI Studio avec Mistral AI et Microsoft. (2025, 10 avril). [[Lien](#)]
- J'aime les startups. Microsoft France ouvre les candidatures à la deuxième édition du GenAI Studio. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- HEC Paris. AI Startup Program – Candidate Antechamber. (2025, 13 mai). [[Lien](#)]

II) L'ACCÉLÉRATEUR Y COMBINATOR

- Le Figaro. L, Mediavilla. Un modèle toujours copié, jamais égalé : Y Combinator, les secrets de la fabrique à géants de Silicon Valley. (2025, 29 mars). [[Lien](#)]
- Maddyness. A, Pasquier. Y Combinator : quelles sont les écoles françaises qui forment les entrepreneurs passés par l'incubateur ? (2025, 24 mars). [[Lien](#)]
- Algolia. Legal Information. (2025, 1er juin). [[Lien](#)]
- Tracxn. Jamble – Fashion resale marketplace by live streaming and video. (2025, 1er avril). [[Lien](#)]
- Maddyness. M, Fabrion. Y Combinator : découvrez les nouvelles startups françaises retenues par l'accélérateur américain. (2025, 25 février). [[Lien](#)]

III) PALANTIR

- Portail de l'IE. La Société Générale choisit les États-Unis et Palantir plutôt que l'Europe. (2025, 6 mars). [[Lien](#)]
- Palantir Investor Relations. Palantir and SAUR Announce a Strategic Partnership to Enhance Contract Management with Generative AI. (2025, 19 février). [[Lien](#)]
- Palantir. Palantir and STATION F Partner to Empower Early-Stage Companies. (2021, 21 septembre). [[Lien](#)]

5. LES RACHATS D'ENTREPRISES FRANÇAISES PAR DES ENTITÉS AMÉRICAINES

- L'Usine Digitale. Y, Bourgin. Cybersécurité des systèmes embarqués : Cadence met la main sur la start-up bretonne Secure-IC. (2025, 23 janvier). [[Lien](#)]
- Ouest France. A, Boisselier. Cybersécurité : les Rennais de Secure-IC ont convaincu la recherche militaire américaine. (2021, 13 mai). [[Lien](#)]
- L'Usine Digitale. A, Vitard. Secure-IC lève 20 millions d'euros pour ses solutions de cybersécurité des objets connectés. (2022, 20 janvier). [[Lien](#)]
- PR Newswire. MicroAire achève l'acquisition de NEOSYAD. (2025, 20 janvier). [[Lien](#)]
- La Provence. Aix : Neosyad crée des robots pour faciliter l'injection tissulaire. (2024, 15 mars). [[Lien](#)]
- École Polytechnique. X-founded biotech Stilla Technologies acquired by US Bio-Rad Labs for \$225 millions. (2025, 26 février). [[Lien](#)]
- Stilla Technologies. Multiplex PCR. (2025, 1er juin). [[Lien](#)]
- Le Journal des Entreprises. L'américain Sensient Technologies prend le contrôle de Biolie. (2025, 19 février). [[Lien](#)]
- Big média. Comment Biolie valorise les déchets pour fabriquer des ingrédients cosmétiques et nutraceutiques. (2020, 13 octobre). [[Lien](#)]
- L'Usine Nouvelle. M, Goasguen-Rodeno. L'américain Loar Group veut acquérir LBM Aerospace, sous-traitant du Rafale, du char Leclerc et du Charles-de-Gaulle. (2025, 26 février). [[Lien](#)]
- La Tribune. M, Cabirol. L'acquisition de LMB Aerospace par l'américain Loar Group passera par un feu vert de Bercy. (2025, 26 février). [[Lien](#)]
- L'Usine Digitale. C, Séramour. Prêt à démocratiser la robotique, Hugging Face s'empare de Pollen Robotics. (2025, 14 avril). [[Lien](#)]
- Tech Funding News. Hugging Face reconnects with French roots through Pollen Robotics acquisition: What does it mean for France? (2025, 14 avril). [[Lien](#)]

BIBLIOGRAPHIE

- PR Newswire. AlphaRose Therapeutics announces acquisition of Alpha Anomeric SA, a French company with industry-leading oligonucleotide technology. (2025, 29 avril). [[Lien](#)]
- Le Monde. Z, Chaffin. Doliprane : Sanofi finalise la vente d'Opella pour 10 milliards d'euros. (2025, 30 avril). [[Lien](#)]
- Portail de l'IE. C, Bodin. Comprendre la vente d'Opella à CD&R. (2025, 10 février). [[Lien](#)]
- Les Échos. RGPD : Didomi passe dans le giron du fonds américain Marlin Equity Partners. (2025, 20 mai). [[Lien](#)]
- Capital Finance – Les Échos. Didomi lève 72 M€ auprès de Marlin Equity Partners. (2025, 20 mai). [[Lien](#)]
- L'Argus. L'équipementier français Novares va passer sous pavillon américain. (2025, 7 mars). [[Lien](#)]
- Bloomberg. Carlyle, Thoma Bravo Shortlisted in Bidding for SmartTrade. (2025, 20 février). [[Lien](#)]
- PR Newswire. Protiviti renforce ses capacités de services financiers en France avec l'acquisition d'Adamantia. (2025, 1er avril). [[Lien](#)]
- TechDogs. DataHawk Acquired by Worldeye Technologies to Expand E-Commerce Solutions Portfolio. (2025, 15 avril). [[Lien](#)]
- Retail Technology Innovation Hub. STRATACACHE buys LED integration specialist SNED to support activity across France and Benelux. (2025, 5 février). [[Lien](#)]
- TransPerfect. TransPerfect expands global contact center and BPO capabilities with acquisition of H2A. (2025, 23 janvier). [[Lien](#)]